DERNIÈRE ÉDITION 3

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12402 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | MERCREDI 12 DÉCEMBRE 1984

Jean-Paul II et les jésuites

L'exclusion du Père Fernando Cardenal de la Compagnie de Jésus est l'issue prévisible d'un conflit qui déborde le seul cas des jésuites. Il s'agit de l'incompatibilité, aux yeux du Saint-Siège, entre l'état clérical et l'acceptation d'un mandat politique. L'article 287 du nouveau code de droit canon stipule clairement que les clercs « ne prendront pas une part active dans les partis politiques ou les associations syndicales ».

La controverse n'est pas nouvelle et les précédents abondent, notamment chez les jésuites, dont la spécificité consiste à situer la mystique au cœur de l'action, au risque d'utiliser des moyens très « terrestres » pour atteindre des fins spirituelles. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises des jésuites ont été sommés par leurs supérieurs de choisir entre leur engagement politique et leurs vœux religieux.

Sans parler du tiers-monde, où la tentation est permanente chez les prêtres de suppléer aux structures politiques défaillantes, le cas s'est produit ailleurs. En 1976, par exemple, le Père Pedro Arrupe, alors préposé général des jésuites, avait condamné l'« activisme politique » qui « fait sortir un jésuite de son propre domaine de rayonnement chrétien ». Et il exigeait d'un jésuite québécois, le Père Couture, nommé ministre dans le gouvernement de René Lévesque, de quitter la Compagnie.

En mai 1980, Jean-Paul II a rappelé de nouveau la règle générale : « pas de prêtres en politique », en signant un décret interdisant formellement aux prêtres de briguer un mandat politique. Il visait la participation de plusieurs prêtres au gouvernement sandiniste au Nicaragua ; or son insistance nouvelle fut suivie d'effet... aux Etats-Unis, où deux prêtres, membres démocrates du Congrès – dont l'un, le Père Robert Drinan, est un jésuite, – ont renoncé à leur siège.

Au Nicaragua, les prêtres qui avaient accepté de participer au gouvernement ont bénéficié d'un sursis grâce à l'entremise du cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'État, et moyennant l'abandon temporaire de l'exercice de leur sacerdoce. Les élections ont mis fin à la trêve tacite, et le Père Cardenal, au pied du mur, a préféré conserver son poste de ministre de l'éducation plutôt que de rester dans la Compagnie de Jésus.

« Cela constitue pour lui et pour un grand nombre de jésuites un motif de souffrance », lit-on dans un communiqué publié le 10 décembre par le Père Peter-Hans Kolvenbach, nouveau préposé général de la Compagnie. Celui-ci, élu en septembre 1983 en remplacement du Père Arrupe, qui s'est retiré pour cause de maladie, a la tâche délicate de restaurer la confiance entre Jean-Paul II et les jésuites.

Ayant résidé longtemps au Liban, le Père Kolvenbach, en orientaliste chevronné, s'y emploie avec doigté, sans renier la « ligne Arrupe » à laquelle il reste fidèle. Il a tout fait pour éviter la rupture avec le Père Cardenal, se rendant à Rio-de-Janeiro et à Caracas en octobre pour s'entretenir avec les provinciaux jésuites d'Amérique centrale.

Mais les jésuites de la région sont divisés quant à la participation de leur confrère au gouvernement sandiniste, et le Père Kolvenbach a fini par laisser le Père Cardenal face à sa conscience. L'obéissance jésuite « perinde ac cadaver » n'est pas aveugle, mais toujours tempérée par le « discernement ignatien », qui permet de voir la volonté de Dieu même dans un changement d'état.

(Lire nos informations page 7.)

Les indépendantistes refusent la partition de la Nouvelle-Calédonie

Dans un entretien accordé au « Monde » les porte-parole du FLNKS à Paris revendiquent « le pays tout entier »

Le Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS) est représenté à Paris par le député de la première circonscription du territoire, M. Roch Pidjot (non-inscrit), et par M. Octave Togna, qui sont depuis trois semaines les interlocuteurs des pouvoirs publics.

Tous deux ont répondu à nos questions sur l'évolution de la situation politique en Nouvelle-Calédonie. MM. Pidjot et Togna animeront, le mardi 18 décembre, à la salle de l'Encouragement, 44, rue de Rennes, à Paris, à 20 h 30, une réunion organisée par l'Association Information et soutien aux droits du peuple kanak.

Sur place, après l'arrestation de l'un des auteurs présumés de l'embuscade qui a coûté la vie, à Hienghène, à dix Mélanésiens, sept autres personnes, dont un mineur, se sont présentées mardi 11 décembre à la justice. Toutes seront inculpées d'assassinat.

« Pensez-vous, après les événements tragiques de ces derniers jours, qu'il puisse encore exister une issue pacifique à la situation en Nouvelle-Calédonie ?

– Le comportement que nous avons eu après la fusillade de Hienghène, qui a coûté la vie à dix Kanaks, démontre notre volonté de mener notre pays à l'indépendance dans la paix. Cette fusillade contre nos frères de Tiendanite, c'est une déclaration de guerre contre notre peuple et, à cette déclaration de guerre, nous répondons par la levée des barrages...

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT

(Lire la suite page 10.)

Le financement des retraites en difficulté

Déficit probable des régimes complémentaires entre 60 et 65 ans

L'organisme créé en 1983 pour sept ans, après l'abaissement de l'âge de la retraite, pour prendre en charge le coût des retraites complémentaires entre soixante et soixante-cinq ans, devrait émettre à un an d'intervalle deux emprunts de 4 milliards de francs chacun, l'équilibre devant être rétabli à partir de 1987. Mais, selon certaines études en cours, l'organisme aurait besoin maintenant de 2 milliards de francs supplémentaires et se trouverait, en fin d'exercice 1984, déficitaire de 3 milliards de francs environ : des difficultés entraînées par l'accroissement du chômage et son « traitement social ».

Pour réussir la mise en place de la retraite à soixante ans, l'accord intervenu entre les pouvoirs publics et les caisses de retraite complémentaire avait prévu que ces dernières ne supporteraient pas le coût de l'opération, mais prêteraient les sommes nécessaires, qui leur seraient ensuite remboursées. Ce qu'elles réclament aujourd'hui avec insistance en arguant de leurs moindres rentrées en cotisations par suite du chômage. S'il était fait droit à leur demande, l'équilibre serait rompu, d'autant que l'on avait, semble-t-il, omis de tenir compte, dans les calculs, des effets du renouvellement, en 1983, de la convention spéciale de la sidérurgie signée en 1979. Or cette convention prévoit que les sidérurgistes quittant leur emploi à cinquante-cinq ans pourront bénéficier à l'âge de soixante ans de l'ancienne garantie de ressources...

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 43.)

RTL : M. Rigaud menacé

Le pouvoir chercherait un nouveau patron

Le pouvoir cherche-t-il à remplacer l'administrateur délégué de RTL, M. Jacques Rigaud, par M. Jacques Pomonti, PDG de l'Institut national de la communication audiovisuelle ? C'est au moins ce que redoute la société des rédacteurs de RTL, qui a adressé, lundi 10 décembre, aux administrateurs de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) une lettre dans laquelle elle les met en garde contre une telle décision qui, selon elle, porterait atteinte à « *l'image de marque d'indépendance que, de tout temps* », RTL a su « *maintenir à l'égard de tout pouvoir et principalement du pouvoir politique quel qu'il soit* ».

Au delà de son patron, la rédaction de RTL exprime donc son souci de défendre une indépendance qui lui est reconnue dans la profession.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Tribus

Dans l'Hexagone, les avis sur la Nouvelle-Calédonie ne manquent pas. Certains qui, il y a un mois, ignoraient jusqu'à l'existence de ce territoire ont aujourd'hui une opinion bien tranchée et des solutions à proposer.

Les indépendantistes ? Il faut donner la troupe contre ces « sauvages » qu'on voit à la télé armés jusqu'aux dents, chevelus, bruns de peau, obéissant à des « chefs de guerre ». D'ailleurs ne vivent-ils pas en tribus ? Et puis ce nom, Canaque, qui commence comme canaille et finit comme macaque...

En métropole, en tout cas, la tribu la plus redoutable, c'est bien celle des imbéciles.

BRUNO FRAPPAT.

L'INDEMNISATION DES VICTIMES DE BHOPAL

Quel est le prix d'un intouchable ?

Les familles des habitants de Bhopal gazés par la filiale de l'Union Carbide ne sont pas près de toucher les indemnités auxquelles elles peuvent prétendre. En matière de pollution ou de catastrophe industrielle, la justice est d'une lenteur désespérante. Au Japon, la Chisso n'a été reconnue responsable de la mort des pêcheurs de Minamata que vingt et un ans après les premières constatations. Il y a douze ans que les pêcheurs corses attendent que soient évalués les dégâts causés par les boues rouges de la Montedison. La marée noire de *l'Amoco-Cadiz*, c'était il y a six ans déjà. Et si la compagnie américaine décide de faire traîner les choses, les Bretons peuvent prendre leur mal en patience. Quant aux horticulteurs néerlandais qui se plaignent des déversements de sel des mines de potasse d'Alsace, il y a dix ans qu'ils font de la procédure.

Si les procès sont interminables, c'est que la justice avance à tâtons, dans une sorte de maquis juridique. Les législations changent non seulement avec chaque pays, mais avec chaque branche industrielle. Comme pour la sécurité, l'énergie nucléaire a pourtant montré le chemin. Dès 1960, les pays de l'OCDE, réunis à Paris, signaient une convention qui donne aux victimes éventuelles quelques solides garanties. La responsabilité de toute société, dont une centrale lâche des produits radioactifs, est automatiquement engagée. Même si elle n'a commis aucune faute. Elle paiera des indemnités jusqu'à concurrence de 15 millions de dollars. Si les dégâts dépassent cette somme, c'est l'Etat qui prendra le relais jusqu'à 120 millions de dollars. Ce dernier barème a été relevé en 1982 à 300 millions de dollars.

Ainsi l'accident – sans victime – de la centrale de Three Miles Island en 1979 a donné lieu au versement de 26 millions de dollars couvrant les frais d'évacuation des particuliers, le préjudice économique subi par les entreprises et la surveillance médicale de la population. Les premières indemnisations ont été exceptionnellement rapides puisque, quinze jours après l'alerte, les assureurs de la compagnie distribuaient déjà de l'argent aux personnes déplacées.

Dans le secteur du transport maritime, c'est la succession des marées noires qui a accéléré la mise au point d'un système d'indemnisation équivalent. En 1969 et 1971, deux conventions internationales ont été signées, prévoyant que l'armateur d'un pétrolier est automatiquement responsable de ce qu'il répand en mer. Les indemnisations prévues sont de 30 millions de dollars, dont 14 millions pour l'armateur et 16 millions pour les pouvoirs publics. Ce régime a été réévalué cette année, portant le plafond des indemnisations à 45 millions de dollars pour le transporteur et 165 millions pour l'Etat.

C'est grâce à ce système que les victimes de la marée noire provoquée par le naufrage du *Tanio*, et l'administration française, qui avait assuré le nettoyage de la côte bretonne, ont déjà obtenu 245 millions de francs sur les 516 millions réclamés. Le procès continue ; le Trésor public français cherche à démontrer que l'armateur a commis une faute grave, ce qui permettrait d'aller au-delà des indemnisations prévues par les conventions internationales.

Malheureusement pour les autres catastrophes industrielles, il n'existe aucun accord semblable à ceux qui régissent le nucléaire et le pétrole. Chaque pays réglemente à sa guise, et, en cas de pollution, chaque industriel paye au prorata des contrats d'assurances qu'il a signés. Or aucun assureur n'accepte évidemment de couvrir des risques illimités. Aux États-Unis, par exemple, les risques couverts en matière de pollution de l'air, des eaux et du sol n'excèdent pas 30 millions de dollars. Si les victimes veulent davantage, il leur faut prouver en justice qu'il y a eu faute grave. Même si elles y parviennent, elles n'ont aucune garantie que la compagnie fautive pourra effectivement payer.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 13.)

LIRE PAGES 2 ET 3

Un dossier sur la francophonie et nos articles sur le sommet franco-africain de Bujumbura (Burundi)

Point de vue

La modernisation clandestine

par ALAIN DUHAMEL

La classe politique n'est pas à la mode cette saison. Depuis la fameuse enquête du *Monde* et le sondage SOFRES, publié en septembre, qui établissait que 10 % seulement des Français considèrent que les hommes politiques disent la vérité, 82 % étant de l'avis contraire, la rumeur enfle : la politique politicienne exaspérerait les citoyens, la politique elle-même serait menacée de rejet, le spectre de la dépolitisation que l'on croyait exorcisé depuis le début de la V[e] République réapparaîtrait de nouveau. On entendrait de plus en plus nettement le cliquetis de ses chaînes et l'écho de ses soupirs. D'ailleurs, les revers répétés de la gauche, la poussée du Front national, l'impopularité des gouvernants, dont ne bénéficient que partiellement leurs challengers de l'opposition, seraient autant de signes. Il y aurait péril en la demeure.

C'est une thèse qui s'appuie sur de solides arguments. Mais ce rejet est peut-être le signe d'une transformation en profondeur : la vie politique est en train de muer, de se moderniser. Les Français ne s'intéressent pas moins à la chose publique, ils la regardent autrement. Leur participation n'est pas plus faible : elle est différente. Leurs attitudes et leurs comportements donnent le change parce que leurs aspirations mêmes sont en train d'évoluer. La grande crise économique ne réveille pas de fantômes endormis, elle accélère des métamorphoses.

Il ne s'agit pas de nier les symptômes d'exaspération ou de détachement (ils existent) mais de les prendre pour ce qu'il sont : les grincements inévitables d'une transformation. Certes, la popularité du président de la République n'a jamais été aussi faible depuis 1958, l'action du gouvernement a rarement été aussi contestée, la déception des électeurs de la majorité aussi cruelle. Les partis de gauche perdent des adhérents, les syndicats aussi. La droite n'enthousiasme guère, ses dirigeants n'attirent pas tous ceux qui se détachent du PC et du PS. En matière d'opinion, la physique des vases communiquants ne s'applique que partiellement. Les déçus du socialisme ne font pas forcément des amoureux du libéralisme.

Devant l'enracinement de la crise, la montée du chômage, et les échecs dans la lutte contre l'inflation, les Français s'étaient détournés du camp giscardien. Devant l'élévation du nombre des demandeurs d'emplois, la réduction du pouvoir d'achat et la persistance de la crise, ils sanctionnent la gauche.

(Lire la suite page 11.)

eim

apon

les prix

Les prix :

u Japon

Le Monde

dossier

LE POINT SUR...

La francophonie

C'EST à Bujumbura, capitale du Burundi, Etat francophone jadis colonisé par l'Allemagne puis par la Belgique, que le président Mitterrand rencontre, les 11 et 12 décembre, au cours du sommet franco-africain annuel, les représentants de ce continent qui, en l'espace d'un quart de siècle, est devenu, de la Méditerranée au lac Tanganyika, le foyer neuf de la francophonie. *« Si vous voulez me faire plaisir, présentez-moi comme un artisan de la francophonie »*, avait dit, un jour d'octobre 1982, M. Mitterrand en voyage au Zaïre qui, avec vingt-huit millions d'habitants, est potentiellement le second pays du monde d'expression française, après la France.

A ce moment-là, nombreux étaient ceux qui, connaissant l'amour de l'auteur de *la Paille et le Grain* pour la langue de Lamartine (l'un de ses auteurs favoris), se montraient convaincus que la francophonie, thème cher aux gaullistes mais assez délaissé sous Valéry Giscard d'Estaing, serait l'une des *« grandes idées »* du nouveau septennat. Rares sont ceux qui, deux ans plus tard, croient qu'il reste une chance de voir l'équipe socialiste au pouvoir donner un relief d'envergure à l'idée francophone. Il est encore trop tôt pour dire si la réforme qui a transformé en 1984 (*le Monde* du 2 mars) le Haut Comité de la langue française fondé en 1966 par le général de Gaulle en Commissariat général de la langue française portera ses fruits. (Le Commissariat est chargé de définir une politique de la langue française, sauf dans le domaine de l'éducation.) Nul, pourtant, ne met en doute la pérennité de la *« passion »* que le chef de l'État éprouve à l'endroit du français. Mais le sentiment personnel n'a pas généré pour le moment une véritable politique de la langue, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Hexagone, politique qui aurait certainement coûté plus en efforts d'organisation et en volonté qu'en espèces sonnantes et trébuchantes, mais qui n'est pas perçue, dans les milieux politiques français quels qu'ils soient (il y a évidemment des exceptions individuelles : MM. Jack Lang, Jean-Pierre Chevènement, Michel Jobert) comme pouvant être éventuellement « payante » sur le plan électoral.

Ce en quoi ils n'ont peut-être pas tout à fait raison si l'on considère le courrier abondant et le plus souvent enthousiaste reçu par ceux qui traitent de la langue française. Une autre erreur d'appréciation a sant doute été de croire, principalement au Quai d'Orsay, que la francophonie restait entachée dans l'esprit de nombre de nos partenaires linguistiques étrangers de néo-colonialisme. Cela a pu être le cas jadis. Cela ne l'est plus, sauf exception, dès lors que la diffusion sur une grande échelle, à travers la planète, des mille produits de l'industrie culturelle nord-américaine, a fait au contraire apparaître la culture et la langue françaises sinon comme un moindre mal du moins comme les seuls éléments en mesure d'épauler des identités nationales souvent fragiles, surtout dans le tiers-monde.

« Langue non alignée »

Mais Paris ne semble pas toujours avoir prêté attention à ces voix lointaines venues même d'un pays comme l'Egypte, dont la robuste personnalité afro-arabe qui s'était parfaitement accommodée depuis cent quatre-vingts ans d'un compagnonnage avec la francité, est tout étourdie aujourd'hui du choc de l'influence américaine pénétrant tout d'un coup – et avec quelle force ! – dans la vallée du Nil. *« Le français nous intéresse comme langue non alignée »*, déclare en février 1981 M. Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères. *« Si la francophonie a perdu son caractère colonialiste, c'est précisément parce qu'elle est devenue un instrument, un lien, un liant entre les identités nationales des bords de la Méditerranée, face au rouleau compresseur venu de l'Atlantique »*, répond l'un des plus célèbres intellectuels arabes, le cinéaste égyptien Youssef Chahine (*le Monde* du 11 septembre 1982).

En quelque sorte, vive l'*« impérialisme yankee »* s'il a dédouané celui du coq gaulois !... Mais le laissera-t-il vivre ? A lire la presse française, on pourrait croire que non, tant nos médias écrits véhiculent en général une morosité, un sentiment du dérisoire dès lors qu'ils traitent de la situation du français dans le monde. Il n'est question que de *« recul devant l'anglais »*, de *« perte d'influence du français »*, de *« combat d'arrière-garde »*, etc.

Or – et c'est là que le discours politique a failli, sans parler de l'information – pour la première fois dans l'histoire de la langue française il y a, depuis une dizaine d'années, plus de personnes parlant français hors de France qu'en France même. La décolonisation a donné au français un essor auquel nos colonisateurs n'avaient jamais rêvé : de quelques centaines de mille au Maghreb, de quelques dizaines de milliers en Afrique noire, le nombre des écoliers apprenant le français est passé à plusieurs millions, faisant de cette langue celle qui – sur le plan scolaire – se répand aujourd'hui le plus vite dans le monde.

Le français n'est plus à notre époque le moyen d'expression des seuls peuples de France, Québec, Wallonie, Romandie, Haïti, Maurice et de quelques autres lieux l'ayant reçu en langue maternelle, mais celui de nombre d'autres groupements humains qui l'utilisent à des titres divers dans les contextes politiques, techniques et culturels les plus différents, lui conférant enfin un véritable caractère universel. La *« guerre culturelle »* planétaire, tôt ou tard, devrait amener la « maison-mère » du français à jeter tout son poids en faveur de la mise en train d'un projet de *« communauté organique »* souple, comme celui préconisé de longue date par Léopold Sedar Senghor et qui permettrait de donner une assise politique à la solidarité linguistique des peuples copropriétaires du français.

D'Onésime Reclus à Léopold Sedar Senghor

Le terme de francophonie a été forgé bien avant que ce concept ne prenne forme au niveau des États. C'est au géographe français Onésime Reclus (1837-1916) que revient d'avoir utilisé le premier, à la fin du dix-neuvième siècle, et sans doute inventé, ce mot à la double racine latino-grecque : *« francophonie »*. Par lui, Onésime Reclus désignait à la fois les *« populations »* parlant français et *« l'ensemble des territoires »* où l'on parle français. La notion était déjà ambiguë car, si l'Afrique du Nord et l'Afrique noire étaient dès cette époque des contrées *« où l'on parle français »*, toutes leurs populations n'y étaient pas et n'y sont pas francophones de nos jours pour autant. Nationaliste (et communard en 1870), Onésime Reclus pensait que la langue française était le vecteur des idéaux proprement français de liberté et il allait jusqu'à voir dans le français l'idiome le plus capable d'exprimer *« la solidarité humaine à travers le partage culturel »*.

Aujourd'hui encore, cette « mystique », un peu nébuleuse mais empreinte d'humanisme et d'affectivité, reste l'un des fondements tacites de la francophonie, ce qui n'est pas le cas pour le Commonwealth anglophone, plus marqué par le pragmatisme et l'économique, et où le liant « spirituel » est plus représenté par le souverain britannique, chef du Commonwealth, que par la langue anglaise. La francophonie se rapprocherait plus de l'hispanité, qui relie entre eux, sur le plan culturel et humain, l'Espagne et les pays hispanophones d'Amérique.

On date généralement des années 60 la relance de l'idée de francophonie. Le général de Gaulle, chef de l'Etat français, le président sénégalais, Léopold Sedar Senghor, le prince Norodom Sihanouk du Cambodge, le président tunisien Habib Bourguiba et quelques autres personnalités politiques d'Afrique noire, du Québec ou du Liban, comme l'ancien chef d'Etat, Charles Hélou, peuvent être considérés comme les pères de la francophonie postcoloniale. En novembre 1962, un numéro spécial de la prestigieuse revue parisienne *Esprit* consacré au « français dans le monde » fut un peu la « charte » de la francophonie moderne. Léopold Senghor, homme d'Etat mais aussi agrégé de grammaire, poète et membre de l'Académie française, n'a cessé depuis lors d'être le pèlerin universel de la francophonie, achevant de donner à cette notion une audience mondiale. Dans le même esprit que l'ancien président sénégalais, des Français, comme Xavier Deniau, député, ancien ministre de de Gaulle, ou l'écrivain Philippe de Saint-Robert (sans préjudice de l'action d'hommes politiques ou d'intellectuels québécois, wallons, romands, arabes), ont joué un rôle déterminant en faveur d'une prise de conscience francophone qui reste toutefois inachevée.

Exemplaire Québec

Quant à la diffusion de la langue, outre la coopération bilatérale, il faut souligner la poursuite de la large action internationale de l'Alliance française, fondée à Paris il y a un siècle et comptant de nos jours 1 600 implantations sur la planète et près de 300 000 étudiants. En France même, dans le domaine de la « consommation » linguistique, mentionnons l'action originale, et pour cela parfois très critiquée, de l'Association générale des usagers de la langue française (AGULF), organisme privé plus ou moins soutenu par les pouvoirs publics, qui s'est donnée pour tâche de défendre les consommateurs attachés à l'emploi du français dans le commerce et la publicité, sur la base de la loi Bas de décembre 1975, dont existe maintenant un projet de mise à jour.

A l'étranger, le principal événement francophone de l'après-guerre a sans doute été la loi linguistique nº 101 ou *« charte du français »* consacrant l'usage obligatoire du français au Québec, en 1977. Ce texte à valeur d'exemple à travers tout l'espace francophone.

On estime, en 1984, que plus de 120 millions de personnes parlent couramment français dans le monde francophone *stricto sensu* (les 39 membres de l'ACCT, plus l'Algérie, la Romandie et Madagascar), sans compter les francophones du reste de l'univers (plusieurs millions d'Anglo-Saxons et de Russes notamment). Le nombre des francophones complets devrait doubler d'ici un quart de siècle. Si le français fut sans doute, de Louis XIV à la fin de la première guerre mondiale, l'idiome diplomatique unique de l'Occident, le parler des cours et des élites intellectuelles, il est aujourd'hui enseigné et employé d'une manière privilégiée dans près de cinquante pays des cinq continents. Ces dernières années, la Colombie et plusieurs Etats brésiliens lui ont rendu sa place de première langue étrangère dans les écoles, et la Chine vient de l'inclure dans ses programmes télévisés (*le Monde* du 24 novembre) pour cinq millions de locuteurs potentiels.

Le poète « français » vivant le plus lu en France (*Les Amandiers sont morts de leurs blessures* s'est vendu à 20000 exemplaires) est le ... Marocain Tahar Ben Jelloun. Le judéo-hongrois Elie Wiesel écrit en français à New-York, et le judéo-irakien Naïm Cattan fait de même au Canada anglophone, pour ne citer que ces exemples. La guerre du Liban, depuis 1975, n'a pas empêché ce pays, tout au contraire, d'y développer les positions du français, considéré par une partie de la population arabophone comme appartenant à la spécificité libanaise. Le montant des livres importés de France au Liban est passé de 10 millions à 35 millions de francs par an de 1978 à 1983.

On pourrait multiplier les indices prouvant que le français, qui a réellement perdu du terrain dans certains domaines scientifiques (mais pas dans tous : par exemple l'histoire, l'orientalisme, les mathématiques, etc.) et, globalement, en Europe occidentale, surtout depuis l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté européenne, ainsi que dans les pays devenus communistes en Europe orientale et en Asie jaune, en a gagné ailleurs.

Quoi qu'il en soit, comme l'écrivait en 1900 Rémy de Goncourt, dans *La Culture des idées* (réédité récemment dans la collection « 10-18 »), *« le grec classique n'a jamais été parlé à la fois par un peuple plus nombreux que les Suisses ou les Danois »*. Il reste aux francophones à prouver qu'ils peuvent jouer dans le monde du troisième millénaire le rôle qui fut celui des Hellènes dans l'Antiquité...

L'Agence de coopération culturelle et technique

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), appelée parfois couramment « Agence francophone », est l'organisation internationale générale des pays utilisant, à divers titres, le français : le seul forum où se retrouvent les francophones, sans distinction politique, philosophique ou autre.

Cet organisme *sui generis* a été créé en 1970 à Niamey à l'initiative des présidents Senghor (Sénégal), Bourguiba (Tunisie) et Diori (Niger). Il a son siège à Paris, et son secrétaire général est, depuis 1982, le Gabonais François Owono-Nguéma, né en 1939, ancien recteur de l'université Omar-Bongo à Libreville et professeur de physique.

Les moyens de l'Agence, modestes, sont statutairement fournis à raison de 46 % par la France. Après une révision en baisse, le budget pour 1985 de l'organisation sera de l'ordre de 83 millions de francs, dont plus de la moitié pour les dépenses de fonctionnement. Le principal instrument d'action de l'Agence est l'Ecole internationale de Bordeaux qui, depuis 1972, a reçu plus de trois mille stagiaires francophones d'une cinquantaine de pays, pas tous membres de l'ACCT. Celle-ci déploie également une activité concrète dans les domaines de l'édition, de l'éducation et du développement économique. A l'occasion du deuxième centenaire du fameux concours de l'académie de Berlin sur l'universalité du français, l'Agence organise en 1985 (*le Monde* du 16 novembre) un grand concours littéraire international sur *« le rôle actuel du français dans le dialogue des cultures »*.

L'Agence regroupe en 1984 trente-neuf adhérents appartenant aux cinq continents.

– *Trente Etats membres :* Belgique, Bénin (ex-Dahomey), Burkina (ex-Haute-Volta), Burundi, Canada, Centrafrique, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, France, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Luxembourg, Mali, Maurice, Monaco, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides), Vietnam, Zaïre.

– *Sept Etats associés :* Cameroun, Egypte, Guinée-Bissau, Laos, Maroc, Mauritanie, Sainte-Lucie.

– *Deux gouvernements participants :* Québec, Nouveau-Brunswick (provinces canadiennes).

∴

Autres Etats ou entités francophones entretenant des rapports avec l'Agence mais n'en faisant pas partie : Madagascar, qui a été membre à l'origine de l'ACCT, s'en est ensuite retiré mais a envoyé un observateur au conseil d'administration annuel de 1984 ; l'Algérie, qui confie des stagiaires à l'Ecole de Bordeaux et joue *de facto* un rôle de premier plan dans la francophonie mais ne souhaite pas adhérer à l'Agence ; le Val-d'Aoste, la Louisiane, Pondichéry, les cantons romands de la Suisse, etc., qui ne pourront se lier formellement à l'ACCT que lorsque ses statuts auront été réformés pour permettre à des entités ne disposant pas de la souveraineté internationale d'appartenir à l'Agence sans que l'État dont elles relèvent en soit lui-même membre. La Syrie et le Cambodge figurent, enfin, parmi les Etats qui pourraient tôt ou tard rallier l'ACCT.

Deux cent cinquante organisations et associations

DOMAINE INTERNATIONAL

– Agence de coopération culturelle et technique (fondée en 1970), 13, quai André-Citroën, 75015 Paris et BP 7223, Lomé, Togo.

– Alliance française (1883), 101, boulevard Raspail, 75006 Paris.

– Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) (1961), BP 6128, Montréal, Québec H3C 3J7.

– Conseil international de la langue française (1968), 103, rue de Lille, 75007 Paris.

– Conseil international des radios-télévisions d'expression française (1978), 20, quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève.

– Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) (1967), 54, avenue de Saxe, 75015 Paris.

– Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) (1969), 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres, France.

– Union internationale des journalistes de la presse de langue française (UIJPLF) (1950), 3, cité Bergère, 75009 Paris.

– Richelieu International (1944), 206, rue Dalhousie, pièce 303, Ottawa, Ontario KIN 7E4, Canada.

– Haut Conseil (international) de la francophonie (créé par la France en 1984, en cours d'organisation), 72, rue de Varenne, 75007 Paris.

ORGANES FRANÇAIS

– Commissariat général de la langue française (1966, refondu en 1984), 32, rue de Babylone, 75007 Paris.

– Comité consultatif de la langue française (1984), 18, rue Vaneau, 75007 Paris.

– Association générale des usagers de la langue française (AGULF 1976), 65, boulevard des Invalides, 75007 Paris.

– Institut de recherche sur l'avenir du français (IRAF) (1980), 65, boulevard des Invalides, 75007 Paris.

A L'ETRANGER

– Conseil de la langue française (1977), 800, place d'Youville, Québec G1R 3P4.

– Maison de la francité (1978), 18, rue Joseph-II, 1040 Bruxelles.

∴

A Paris, depuis 1974, l'Association francophone d'amitié et de liaison, devenue en 1983 l'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL, 103, rue de Lille, 75007 Paris), a pour vocation de mettre en rapport les diverses associations francophones à travers le monde.

∴

En 1984, le Commissariat général de la langue française et l'Agence de coopération culturelle et technique ont publié un *Répertoire des organisations et associations francophones* (organismes nationaux et internationaux) où sont recensés environ deux cent cinquante organisations publiques ou privées s'occupant de la francophonie en France et à l'étranger, 75 F., 112 p. La Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

A TRAVERS LES LIVRES

Le monde en français

– *Esprit*, « Le français langue vivante », novembre 1962 (numéro spécial sur le français dans le monde).

– Auguste Viatte, *Histoire comparée des littératures francophones*, Nathan, 1980.

– Etiemble, *Parlez-vous franglais ?* Gallimard, 1973 ; *Quelques essais de littérature universelle*, Gallimard, 1982.

– Maurice Bruézière, *l'Alliance française 1883-1983*, Hachette, 1983.

– Henri Gobard, *la Guerre culturelle*, Copernic, 1979.

– Noël Anselot, *Ces Belges qui ont fait la France*, Presses-Pocket, 1984.

– Jean-Claude Rennwald, *la Question jurassienne* (en Suisse), Ed. Entente, 1984.

– A. Lanly, *le Français d'Afrique du Nord*, Bordas, 1970.

– Jean Dejeux, *Littérature maghrébine de langue française*, Ed. Naaman, Québec, 1980.

– Sélim Abou, *le Bilinguisme arabe-français au Liban*, PUF, 1962.

– Jean-Jacques Luthi, *le Français en Egypte* (essai d'anthologie) 1981, Ed. Naaman, Jounieh, Liban.

– Léopold Sedar Senghor, *Poèmes*. Seuil, 1964 et 1973.

– Marcel Rioux, *les Québécois*, Seuil, 1974.

– Jeanne Castille, *Moi, Jeanne Castille de Louisiane*, Luneau-Ascot, 1983.

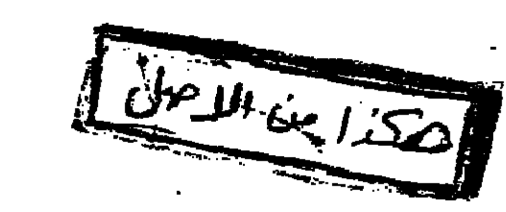
– Eloïse Brière, Judith Frommer et Barbara Woskinsky, *la France et la francophonie*, (manuel d'enseignement du français aux Etats-Unis), Random House, New-York, 1982.

– Xavier Deniau, *la Francophonie*, Que sais-je ?

– Ministère français des relations extérieures, *Une langue universelle* (numéro spécial sur le français de *France-Informations*, nº 122, 1984).

– Les Editions Letouzey et Ane publieront en 1985 le premier *Dictionnaire général de la francophonie* en un volume (un millier d'articles en cinq cents pages) dont la préparation a été coordonnée par un Suisse (Jean-Jacques Luthi), un Français (Auguste Viatte) et un Egyptien (Père Gaston Zananiri).

Dossier établi par JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ



LE SOMMET FRANCO-AFRICAIN DE BUJUMBURA (BURUNDI)

Le malaise suscité par la politique de Paris au Tchad domine les débats

Le onzième sommet franco-africain s'est ouvert, ce mardi 11 décembre, dans la matinée, à Bujumbura, où M. François Mitterrand était arrivé la veille. Trente-sept d'Etats sont représentés, dont dix-neuf par leur président.

Cette conférence s'ouvre dans une atmosphère de malaise en raison des désaccords entre Paris et certains de ses partenaires africains sur le conflit tchadien, qui promet de dominer les débats. A ce propos, avant de quitter, lundi matin, le Zaïre pour le Burundi via le Rwanda, où il a été l'hôte à déjeuner du président Habyarimana, M. François Mitterrand a affirmé qu'il n'y avait *« aucun rapport »* entre la politique française au Tchad et le remplacement de M. Cheysson par M. Dumas au ministère des relations extérieures.

Correspondance

Bujumbura. — Qui n'est pas venu ? Le maréchal Mobutu s'est fait prier mais il est là. Le capitaine Sankara (Burkina) et le président Haïdallah (Mauritanie) sont finalement arrivés hier. Les Burundais, organisateurs du sommet, et les Français cachaient mal leur décompte attentif des atterrissages. Outre l'absence du doyen de la communauté africaine, le président ivoirien, M. Houphouët-Boigny, on remarque notamment celles du président béninois, M. Mathieu Kerekou (mais il avait annoncé son intention longtemps à l'avance) et du chef de l'Etat du Niger, M. Kountché. Celui-ci a préféré sa visite à Washington à la rencontre de Bujumbura. *« Mais il sera reçu à l'Elysée le 14 décembre »*, précise le porte-parole français.

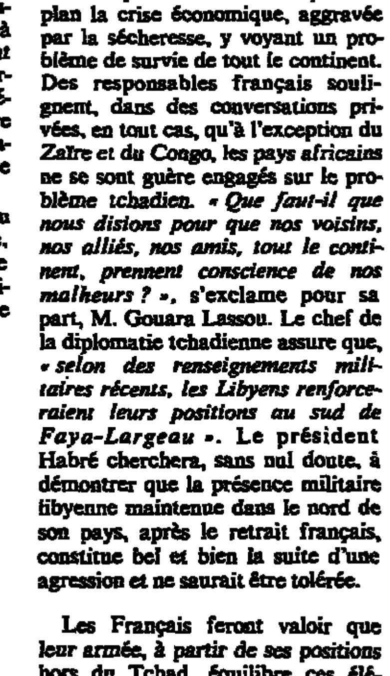
Rien n'y fait : l'ouverture de ce sommet est dominée par une visible morosité chez les Africains et une certaine nervosité du côté français. Sans doute, les précédents sommets ont-ils laissé des traces : le président Houphouët-Boigny était déjà absent au sommet de Nice en 1980, mais cette absence reflétait davantage sa mésentente avec M. Giscard d'Estaing qu'un désaccord politique. Cette année, quelques acquiescements de dernière heure ont évité le désastreux spectacle d'une épidémie de grippes diplomatiques.

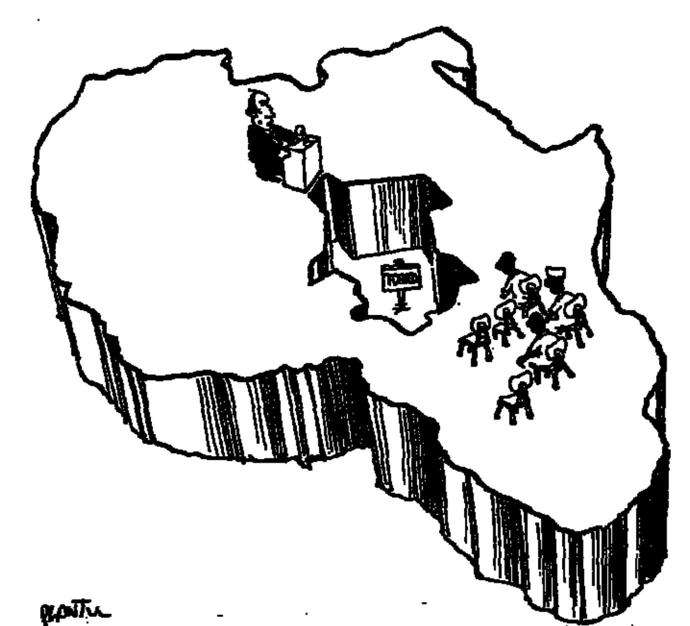
Le mouvement d'humeur le plus visible a incontestablement été celui du président zaïrois. Engagé militairement au Tchad, au côté de M. Hissène Habré, le maréchal Mobutu n'a pas l'intention d'abandonner son allié du Nord. Il tient à ce que cela se sache. En revenant sur sa décision d'abstention au dernier moment, sur l'insistance du président français, il a fait connaître clairement son désir d'appuyer pendant la conférence de Bujumbura le président tchadien.

S'adressant aux journalistes au nom de la délégation française, M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, a rapporté que la conférence examinerait en priorité, mais sans exclure les interventions spontanées, *cinq sujets* : 1) *coopération régionale et communications*; 2) *autosuffisance alimentaire*; 3) *calamités naturelles et sécheresse*; 4) *formation et recherche scientifique en Afrique*; 5) *endettement extérieur*.

Et le Tchad ? Et les problèmes de sécurité ? Le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, a annoncé que le président Hissène Habré ferait une communication *« sur la situation au Tchad qui n'est pas un problème intérieur, mais un phénomène qu'il faut examiner sur un plan plus large »*. Après l'énoncé des cinq priorités de la conférence, M. Gouara Lassou est revenu à la tribune dire qu' *« au Tchad, les problèmes de sécurité et de défense passaient avant les problèmes strictement économiques »*. Tout le monde l'aura compris : on va beaucoup parler du Tchad au cours de cette conférence.

Un clivage entre les différents pays se dessine-t-il déjà à propos du Tchad ? Il séparerait les pays qui redoutent d'abord la déstabilisation et ceux qui mettent au tout premier plan la crise économique, aggravée par la sécheresse, y voyant un problème de survie de tout le continent. Des responsables français soulignent, dans des conversations privées, en tout cas, qu'à l'exception du Zaïre et du Congo, les pays africains ne se sont guère engagés sur le problème tchadien. *« Que faut-il que nous disions pour que nos voisins, nos alliés, nos amis, tout le continent, prennent conscience de nos malheurs ? »*, s'exclame pour sa part, M. Gouara Lassou. Le chef de la diplomatie tchadienne assure que, *« selon des renseignements militaires récents, les Libyens renforceraient leurs positions au sud de Faya-Largeau »*. Le président Habré cherchera, sans nul doute, à démontrer que la présence militaire libyenne maintenue dans le nord de son pays, après le retrait français, constitue bel et bien la suite d'une agression et ne saurait être tolérée.





Dessin de PLANTU.

Les Français feront valoir que leur armée, à partir de ses positions hors du Tchad, équilibre ces éléments libyens résiduels *« qui n'ont d'ailleurs pas de potentiel offensif »* et, qu'au demeurant, la clé du problème reste la réconciliation entre Tchadiens. En bref, M. Mitterrand doit convaincre les chefs d'Etat africains que l'« après-Manta » n'est pas un enlisement profitable au seul colonel Kadhafi, mais que la situation, grâce à un subtil dispositif diplomatique, présente l'avantage capital d'éviter le recours à la force.

Que dire, en deux jours, des problèmes économiques écrasants et surtout de la famine qui éprouve les populations plus encore que les guerres ? Ce onzième sommet franco-africain parviendra-t-il à donner corps au projet d'un fonds spécial d'urgence pour l'Afrique ? Peut-on, au cours d'une conférence élargie, aborder de façon constructive des problèmes si nombreux et urgents ?

Sur ce point, deux clans se forment : certains pays se félicitent de l'élargissement du club ; d'autres, au contraire, veulent revenir à la seule *« famille francophone »*. Chef d'un Etat à la fois petit et pauvre, le président de Djibouti propose un compromis : la réunion d'un sommet élargi tous les deux ans et une rencontre entre francophones tous les ans.

PIERRE DEVOLUY (RMC).

Trois mois après sa convocation par la police tchadienne

LE SORT DU DOCTEUR N'DEM DEMEURE INCONNU

Une pétition signée par cinquante professeurs de médecine et de pharmacie circule à Nantes pour la libération d'un médecin tchadien, ancien étudiant à la faculté de médecine de cette ville, qui a disparu depuis trois mois au Tchad. Le docteur N'Goïdi Wayor N'Dem, chirurgien à l'hôpital de Sahr, préfecture du Moyen-Chari, qui est marié à une Française de la région de Nantes, a disparu depuis le 16 septembre après une « convocation » par les services de police de Sahr, a indiqué son épouse.

Un dossier sur le cas du docteur N'Dem a été adressé à M. Mitterrand avant que celui-ci se rende au sommet franco-africain de Bujumbura où il doit rencontrer le président Hissène Habré. Après une première démarche, le chef de l'Etat tchadien avait déclaré à M. Hernu, ministre de la défense, que le docteur N'Dem faisait partie de « commandos ».

Son épouse affirme de son côté que son mari *« n'avait pas d'activités politiques depuis la dissolution, en 1982, du comité d'organisation de la région sud, qu'il présidait avec des cadres repliés de N'Djamena »*. Depuis le début du mois de septembre, les forces gouvernementales tchadiennes ont procédé à de nombreuses arrestations de cadres de l'administration du sud-tchadien.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

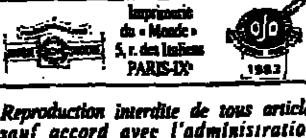
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Laurens, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferenczi.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou *provisoires (deux semaines ou plus)* ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Querelles de clocher au « pays des mille et une collines »

De notre envoyé spécial

Bujumbura. — Dès les premières lueurs du jour, les « kamikaze-bananes » dévalent, tous freins lâchés, la colline de Bugarama. Ces trompe-la-mort à vélo s'en vont ainsi livrer fruits et légumes aux détaillants de Bujumbura. Sur leur route, ils doublent sans peine semi-remorques et camions-citernes qui, après trois semaines de voyage entre le port kenyan de Mombasa et les rives du lac Tanganyika, touchent enfin au but. Si, *grosso modo*, le Burundi produit suffisamment de nourriture sur son territoire, il doit, en revanche, faire venir de très loin le reste de ses approvisionnements, son pétrole comme son ciment, c'est-à-dire l'essentiel.

Ce « pays des mille et une collines », enclavé au cœur de l'Afrique, est contraint, pour survivre, de faire les yeux doux au Kenya et à la Tanzanie par lesquels transite tout son commerce et qui abusent, parfois, de leur position de point de passage obligé vers l'océan Indien. La voie sud — par bateau jusqu'à Kigoma, puis par chemin de fer jusqu'à Dar-Es-Salam, — est plus courte et moins coûteuse que la voie nord, de Bujumbura à Mombasa, *via* la Rwanda et l'Ouganda, mais son débit est, en général, plus lent et plus aléatoire. Comme aucun de ces deux itinéraires ne présente un avantage décisif, le Burundi partage les risques entre l'un et l'autre, si tant est qu'on lui en laisse le choix. C'est ainsi qu'il expédie le café, dont il tire plus de 90 % de ses recettes d'exportation, à travers la Tanzanie, craignant, non sans raison, que s'il en était différemment, certains, en Ouganda, ne soient tentés de se servir au passage...

Le coût de l'enclavement est lourd à supporter pour un pays de plus de quatre millions d'habitants aux ressources financières très limitées. Entre Dar-Es-Salam et Bujumbura, le prix du sel est double, entre Mombasa et Bujumbura, celui du ciment quadruple ! Le Burundi voudrait réduire cette dépendance : la signature, en novembre dernier, avec la société américaine Amoco, d'un contrat de prospection pétrolière de 200 millions de dollars, dans la plaine de la Ruzizi, va dans ce sens. Mais pourra-t-il y réussir seul sans s'associer à ses voicins, le Zaïre et le Rwanda ? Or, jusqu'à maintenant, la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL), qui les rassemble tous les trois, n'a pas encore inscrit grand-chose à son actif.

Qu'importe si cette coopération régionale tourne un peu à vide : les Burundais — ou du moins la minorité Tutsi qui détient le pouvoir à Bujumbura — ne seraient pas loin de croire qu'ils peuvent très bien se débrouiller tout seuls. Autant leurs voisins rwandais se comportent en paysans grippe-sous, autant eux-mêmes jouent les grands seigneurs — ici, les ministres roulent en Mercédès, de l'autre côté de la frontière en 505, — si bien que la gestion économique du pays s'en ressent. La preuve en est qu'ils ont dû, en novembre 1983, dévaluer de 30 % leur franc et que le Fonds monétaire international, avec lequel ils sont en discussion, n'en restera pas là.

Maintenir le statu quo

« La gestion a été saine aussi longtemps qu'il ne se passait rien, qu'il n'y avait pas d'investissements, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement de la IIe République, en novembre 1976 », commente avec humour un expert étranger. Depuis lors, le gouvernement du lieutenant-colonel Jean-Baptiste Bagaza s'est lancé dans une politique de modernisation du pays, avec d'autant moins de prudence que l'aide étrangère ne lui était pas mesurée. Si une partie de cet argent a judicieusement été utilisée à rompre l'isolement du Burundi, grâce notamment à une amélioration de ses infrastructures routières, beaucoup de prêts ont servi à financer des projets dispendieux et sans justification économique : minoterie, silos à grains, verrerie, brasserie de Gitega, aérogare de Bujumbura, etc.

Dans cet ancien territoire sous tutelle belge, la France se classe, depuis 1982, en tête des founisseurs d'aide. Elle y entretient cent quarante coopérants. Entre 1979 et 1984, le montant des prêts de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) ont décuplé : ils sont passés de 15 à 150 millions de francs.

Au bout du compte, en 1984, un déficit budgétaire de 4,5 milliards de francs burundais, soit 360 millions de francs français et une dette extérieure de 100 milliards de francs burundais, soit 8 milliards de francs français, qui augmente de 50 % par an. M. Pierre Ngenzi, ministre des finances, précise : *« Nous nous sommes toujours efforcés d'emprunter à des conditions douces. »* Il n'empêche que les remboursements vont commencer à tomber l'an prochain et que beaucoup d'observateurs doutent que le pays réussisse, très longtemps, à honorer ses engagements, à assurer sa réputation de *« bon payeur »*.

Le gouvernement burundais semble conscient de la nécessité de rectifier le tir et d'utiliser, désormais, les crédits qui lui seront consentis au mieux-être du monde rural et au développement de la production agricole, notamment à travers une diversification des cultures de coton et de thé, et une politique de reboisement. Le IVe plan (1983-1987) met l'accent sur ces priorités. Il reste à savoir si ces promesses seront tenues car, pour le lieutenant-colonel Bagaza et les siens, la partie est délicate à jouer dans la mesure où le *« peuple des collines »* appartient à l'ethnie Hutu, majoritaire dans le pays, qui, pourtant, vit en marge du pouvoir. L'objectif des dirigeants du Bujumbura est donc de réussir à améliorer à la fois le niveau de vie et les performances de ces paysans sans que ceux-ci, sortis ainsi de leur torpeur, réclament leur place au soleil. La quadrature du cercle...

Le gouvernement burundais est donc résolu à « encadrer » très fermement cette politique de développement rural dont il ne peut faire l'économie puisque l'agriculture entre pour 60 % dans le produit intérieur brut (PIB).

Si, à la politique de « villagisation », les autorités locales ont donné comme justification *« l'augmentation de la production agricole ainsi que l'amélioration des conditions de vie de la population »*, cette politique se proposait surtout *« d'avoir à l'œil »* le monde paysan. En tout cas, les desseins gouvernementaux ont été, en partie, déjoués par la résistance des intéressés. Dans son rapports-programme, le comité central de l'Union pour le progrès national (UPRONA), le parti unique au pouvoir, a reconnu, en juillet 1984, que *« depuis 1977, jusqu'à la fin de 1983, cent deux villages ont été implantés à travers le pays »* et *« qu'au cours du IVe plan quinquennal, il est prévu la création ou la consolidation de trente villages »*.

Luttes de clans

Les dirigeants de Bujumbura cherchent à s'appuyer sur l'UPRONA, un parti de masse sans idéologie — *« nous ne sommes pas marxistes »*, affirme seulement M. Emile Mworoha, son secrétaire général, — pour « tenir le terrain ». Cette tentation totalitaire se heurte aux desseins d'une Eglise catholique, fort influente dans le pays, qui se présente comme un contre-pouvoir d'autant plus redouté qu'on la soupçonne, en haut lieu, d'avoir pris le parti des sans-voix, c'est-à-dire des Hutus.

Certes, le gouvernement burundais — qui compte cinq ministres hutus sur dix-neuf — s'est engagé dans un processus de « démocratisation ». Première étape : l'élection, en octobre 1982, d'une Assemblée nationale. *« Nous devons maintenant nous attaquer aux organes de base, de la commune à la province »*, indique M. Mworoha. Mais personne ne croit que ce louable effort pour en appeler au peuple aboutira à un partage plus équitable du pouvoir.

La *« tragédie de 1972 »*, qui coûta la vie à plus de cent mille Hutus, est encore présente dans tous les esprits. La leçon de ces massacres était claire : il n'était pas question pour la minorité tutsi de se laisser évincer du pouvoir comme cela s'était produit en 1959 au Rwanda. La volonté d'apaisement manifestée par le lieutenant-colonel Bagaza a été contrecarrée par son entourage et son administration, d'autant moins favorables à une politique d'ouverture qu'ils mesurent la fragilité de leurs positions.

Le système politico-administratif est conçu de telle sorte que le moins possible d'éléments allogènes aient accès aux sphères où se prennent les décisions. Tous les postes de commandement dans l'armée sont, bien évidemment, aux mains des Tutsi. Bien peu de Hutus, culturellement mal préparés, réussissent à atteindre les bancs de l'Université, la sélection, par le biais des concours, étant, à dessein, sévère.

Dans leur grande majorité, les Hutus, qui aspirent à la paix, prennent leur parti de ces discriminations. L'histoire leur a appris à ne pas se mesurer à plus habiles qu'eux. Ils se montrent donc respectueux de l'ordre établi même si celui-ci ne leur est pas favorable. Ils se contentent de quémander des faveurs auprès des puissants du jour. Lors des événements de 1972, ce sont leurs « frères » réfugiés à l'extérieur — en Tanzanie et au Zaïre — qui ont allumé la mèche, mais ce sont eux qui ont « trinqué ».

Pareil scénario peut-il encore se reproduire ? De temps à autre on « découvre » des infiltrations d'éléments troubles ou des dépôts d'armes. En juillet dernier, le chef de l'Etat s'en était pris aux *« propagateurs de bruits de guerre »* et à *« ceux qui sèment l'inquiétude et vont jusqu'à tromper les enfants dans les écoles »*. Rien de sérieux, semble-t-il, qui menace, à court terme, la stabilité du régime.

« On n'a pas à se plaindre ; on est du bon côté de la barrière. Mais, cela ne va pas durer éternellement ; il y aura forcément un retour de bâton si ça continue, s'inquiète un jeune Tutsi. *On sera alors obligé de partir car nous n'aurons plus notre place dans le pays. Il suffit de voir ce qui se passe au Rwanda. »*

Si danger il y a pour le régime, ce serait plutôt, pour le moment, celui d'une révolution de palais, du genre de celle qui a amené au pouvoir, sans effusion de sang, le lieutenant-colonel Bagaza. Depuis lors, celui-ci a écarté tous ses compagnons d'armes qui l'avaient aidé dans son entreprise et, notamment, M. Edouard Nzambimana, son ancien premier ministre, exclu, en juillet dernier, du comité central de l'UPRONA.

Aujourd'hui, la lutte pour le pouvoir se réduit à une bataille entre groupuscules tutsis auxquels se sont ralliés certains éléments de l'ethnie Hutu. Le relief tourmenté du Burundi a créé des *« microclimats politiques »*. D'une colline à l'autre, on s'ignore, on se jalouse ou on se combat. C'est le clan de Bururi, dans le sud du pays, qui a maintenant en main les leviers de commande. Les clans de Matana et de Muramvya s'agitent en coulisses. Querelles de clocher !

Bujumbura vit en rupture avec le reste du pays — l'ambition du gouvernement est de « recentrer » la capitale à Gitega, — tant elle se nourrit de rumeurs et d'intrigues et fait ses délices de la politique politicienne. *« Le régionalisme est une forme de clientélisme social et politique qui exploite les liens de voisinage, d'amitié et de famille »*, avait expliqué le chef de l'Etat, en décembre 1979, devant le premier congrès national de l'UPRONA. Une définition qui, aujourd'hui encore, a valeur d'autocritique...

JACQUES DE BARRIN.

AFRIQUE

République sud-africaine

Le président Reagan dénonce la « détention sans jugement de dirigeants noirs »

Au cours d'une cérémonie à la Maison Blanche, à l'occasion du trente-sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le président Reagan a appelé, lundi 10 décembre, le gouvernement de Pretoria à améliorer le sort des Noirs en Afrique du Sud. Rompant avec le style de la *« diplomatie discrète »* à l'égard du régime sud-africain, il a demandé qu'il soit *« mis fin au déplacement forcé des Noirs, à la détention sans jugement et à l'emprisonnement prolongé de dirigeants noirs »*. Exprimant *« son inquiétude et sa peine »* devant l'apartheid, M. Reagan a déclaré : *« L'évolution pacifique de l'Afrique du Sud et de toute l'Afrique australe ne pourra se réaliser que lorsque les Noirs et les Blancs auront établi un dialogue efficace reposant sur l'adhésion aux valeurs démocratiques. »*

« Libérations calculées » à Johannesburg

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. — La police sud-africaine a annoncé, lundi 10 décembre, que tous les mandats d'arrêt délivrés en vertu de la section 28 de la loi sur la sécurité interne, qui permet la détention illimitée sans jugement, avaient été *« retirés ou annulés »*. Cette décision concerne au total quinze personnes qui avaient toutes été arrêtées — à l'exception de l'une d'elles toujours en fuite — pendant ou après la campagne de boycottage, lors des élections indiennes et métis à la fin du mois d'août dernier. Cinq ont recouvré la liberté, lundi matin 10 décembre, parmi lesquelles le secrétaire général du Front démocratique uni (UDF), M. Popo Molefe, et le responsable des relations publiques, M. Patrick Lekota.

Six autres ont été immédiatement inculpées pour haute trahison et pour certaines infractions à la loi sur la sécurité interne. Parmi ces hommes, trois membres de l'UDF, dont le président du Congrès indien du Transvaal, organisation affiliée à l'UDF, M. Essop Jassap. Ils ont été présentés lundi devant le tribunal de Durban pour se voir notifier leurs inculpations. Trois autres, également membres de l'UDF, ont eux aussi été traduits devant cette juridiction. Leur procès doit avoir lieu le 29 mars. Ces derniers étaient détenus depuis le 6 octobre à la prison de Pietermaritsburg après avoir tenté de fuir le consulat britannique de Durban où ils s'étaient réfugiés depuis le 13 septembre. Trois de leurs compagnons, appartenant également à l'UDF, dont l'un de ses présidents, M. Archie Gumede, qui se trouvent donc depuis près de trois mois dans les locaux consulaires, refusent pour l'instant de les quitter, craignant d'être immédiatement arrêtés et inculpés eux aussi de haute trahison.

Le cabinet du ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis le Grange, a refusé de commenter le retrait des ordres de détention en vertu de la section 28 de la loi sur la sécurité interne. Une décision qui survient après une campagne de protestation tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger contre ce texte contraire au plus élémentaire droit de l'homme qui condamne la détention sans aucun contrôle de la justice. Ce recul des autorités sud-africaines survient précisément à la date du 10 décembre, qui est la journée internationale des droits de l'homme. Une commémoration à l'occasion de laquelle la presse libérale de Johannesburg a dénoncé les violations, en Afrique du Sud, des principes fondamentaux de cette charte. A la fin de la semaine dernière, le gouvernement avait également autorisé la libération de onze personnes arrêtées après la grève générale des 5 et 6 novembre dans la province du Transvaal. Cinq autres avaient été inculpées de subversion et relâchées après versement d'une caution.

Ces mesures de clémence sont donc loin d'être complètes. Tout se passe comme si le pouvoir soufflait en même temps le chaud et le froid. Au cours d'une conférence de presse, l'un des détenus libérés, M. Bopo Molefe, a déclaré que ces libérations *« étaient calculées pour accorder du crédit à la politique d'engagement constructif de l'administration Reagan »*, ajoutant que *« les récents développements avaient révélé un accroissement et un contrôle direct des Etats-Unis sur l'Afrique du Sud à travers le gouvernement nationaliste »*. De son côté, M. Patrick Lekota a expliqué que *« tout cela avait été fait pour montrer que l'Afrique du Sud faisait quelque chose pour les droits de l'homme, mais*, a-t-il conclu, *tant ce que les lois qui perpétuent la répression ne seront pas abolies, nous ne pourrons voir la paix dans ce pays »*. M. Molefe a, d'autre part, dénoncé ses conditions de détention s'apparentant à la *« torture psychologique »*. Il a précisé qu'il avait été transféré à l'hôpital en raison d'une infection pulmonaire, *« avec des menottes et les pieds entravés, dans une camionnette qui n'avait pas de vitres »*.

En l'espace de quelques jours, seize détenus ont été relâchés après, pour certains, près de trois mois et demi d'emprisonnement, sans avoir fait l'objet d'aucune inculpation. Onze autres auront à répondre devant un tribunal de charges en relation avec les manifestations hostiles à la nouvelle Constitution ou à la récente grève générale. Une demi-mesure dont le pouvoir ne pourra tirer véritablement de bénéfice, même si les milieux d'affaires qui avaient critiqué l'arrestation de syndicalistes ont approuvé la décision.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LA REMISE DU PRIX NOBEL DE LA PAIX A L'ÉVÊQUE DESMOND TUTU

Le héros plein d'entrain d'une cérémonie agitée

De notre envoyé spécial

Oslo. — Il est 13 heures, lundi 10 décembre, jour anniversaire de la mort d'Alfred Nobel. Dans le grand amphithéâtre de l'université d'Oslo, l'orchestre joue l'ouverture d'*Orphée* de Gluck, puis le président du comité Nobel norvégien, M. Egil Aarvik, commence son discours de présentation du lauréat, l'évêque sud-africain Desmond Tutu. Et les ennuis commencent : un policier en civil monte à la tribune et prie l'assistance de se lever et d'évacuer les locaux. Alerte à la bombe... Un journal de la capitale vient de recevoir un coup de téléphone anonyme : un engin doit exploser à 13 h 55. Les musiciens et quelque mille invités obéissent calmement, et tout ce beau monde se retrouve sur le « parvis » de l'université, où une foule de curieux s'est rapidement rassemblée.

On envisage un moment de continuer la distribution des prix à l'extérieur. Pourquoi pas ? Il fait frais, mais beau. *« Bonne idée*, dit l'évêque anglican, souriant. *Il y aura davantage de monde, et c'est tant mieux. »* Un Norvégien prévenant vient poser un manteau d'hiver sur sa soutane violette. Des conversations impromptues et apparemment gaies se nouent. Un Noir entonne *We shall overcome*, — le chant des pacifistes du monde entier, — des Scandinaves l'accompagnent. La rumeur dit que les services sud-africains sont à l'origine de l'alerte à la bombe. *« Nous savons qui est l'ennemi »*, commente l'évêque.

Après bien des palabres, les organisateurs décident de poursuivre la cérémonie comme prévu, c'est-à-dire à l'intérieur de l'université. On fait revenir le roi Olaf V, mais les musiciens ont mystérieusement disparu. Peu importe... Desmond Tutu, son épouse Leah, leurs quatre enfants, leurs amis et collaborateurs vont alors se charger, et avec quel talent, du spectacle. Au pied levé les chanteurs sud-africains remplacent les musiciens de l'Orchestre de chambre de la radio norvégienne, donnant un ton exotique à ces cérémonies habituellement formelles, assez froides, et réglées comme une horloge. Le chœur entonne le chant de libération *God bless Africa*. Les poings sont levés.

Décidément, Desmond Tutu, qui ne manque ni de charme ni d'humour, aura été le metteur en scène de cette cérémonie. Dans la soirée, deux mille à trois mille Norvégiens, une torche à la main, chantant des airs africains, défilent dans les rues de la capitale pour honorer le lauréat 1984 devant le Grand Hôtel où se tient le banquet Nobel.

Un espoir pour des millions d'êtres sans voix

« L'histoire parfois répare ses propres erreurs », avait déclaré dans son allocution M. Egil Aarvik, rappelant que *« l'homme qui a le plus contribué à l'instauration de la politique d'apartheid en Afrique du Sud, le docteur Daniel Malan, était un représentant de l'Eglise réformée néerlandaise, et que c'est un autre représentant de l'Eglise, évêque de surcroît, qui est aujourd'hui l'adversaire le plus dynamique et le plus dangereux pour cette politique »*.

Dans sa brève allocution de remerciement, l'évêque mentionne les nombreux messages qu'il a reçus, depuis l'annonce du prix, en provenance du monde entier, de représentants des Eglises, de gens simples et des chefs d'Etat, à deux exceptions notoires près, *« le gouvernement sud-africain et le gouvernement soviétique »*.

Pour le lauréat, ce prix a donné espoir à tous ceux qui ont connu et qui connaissent la souffrance, la pauvreté, la famine, l'oppression, l'injustice et la guerre, *« aux millions d'êtres humains qui sont sans voix, dépossédés et torturés par de puissants tyrans, privés de droits fondamentaux en Amérique latine, en Asie du Sud-Est, en Extrême-Orient, dans de nombreuses parties de l'Afrique et derrière le rideau de fer, aux gens qui mangent de la poussière »*.

L'évêque Tutu n'est pas un *« pacifiste »*, mais un *« homme épris de paix »*. Il l'avait rappelé peu après son arrivée à Oslo, dimanche, en ajoutant que, dans le cas de l'Afrique du Sud, il est impossible, comme le font *« trop de pays occidentaux »*, d'être à la fois du côté des oppresseurs et de celui des opprimés.

ALAIN DEBOVE.

• *Un message de M. Walesa.* — Dans un message adressé à l'évêque Tutu à l'occasion de la remise de son prix à Oslo, M. Lech Walesa, le Prix Nobel de la paix 1983, a invité le lauréat à venir lui rendre visite à Gdansk. Il a, en outre, exprimé *« sa solidarité avec la lutte pour la dignité humaine »* que mène le prélat sud-africain. — *(AFP.)*

LE CONFLIT SAHARIEN

Les Marocains ont pris au Polisario un équipement « très meurtrier »

Zag (sud marocain) *(Reuter)*. — Des véhicules blindés très perfectionnés, saisis intacts par les Forces marocaines, figurent au nombre des nouveaux armements récemment livrés par l'Union soviétique, *via* l'Algérie, au Polisario, ont déclaré samedi 8 décembre à Zag (sud marocain) des officiers des forces armées royales marocaines.

Le colonel Hammou Arzaz, commandant le secteur, a précisé que huit blindés BMP-1, de fabrication soviétique comme ceux qui équipent les forces du pacte de Varsovie, ont été pris par les FAR, lorsque le Polisario a attaqué les lignes de défense marocaines à 45 kilomètres au sud de Zag (*le Monde* du 30 novembre), dans le cadre de l'offensive « Grand Maghreb » déclenchée le 13 octobre. Équipé d'un canon, de missiles téléguidés « Sagger », de roquettes et de mitrailleuses, le BMP-1, véhicule amphibie à air conditionné, possède un équipage de trois hommes et peut transporter en outre huit soldats. A l'intérieur du véhicule, qui peut rouler à 60 kilomètres-heure, les hommes portent des masques à oxygène et chacun d'eux dispose d'un périscope individuel.

« C'est une arme très meurtrière », a précisé un officier marocain. Le compteur kilométrique de l'un des BMP-1 indiquait 293 kilomètres. *« C'est exactement la distance entre Tindouf* (en Algérie) *et l'endroit où nous les avons pris »*, a-t-il ajouté.

Le colonel Arzaz a déclaré que le Polisario avait engagé environ deux mille cinq cents hommes dans l'offensive de novembre, dont deux bataillons blindés comprenant une cinquantaine de chars T-55 de fabrication soviétique et autant de BMP-1.

Les officiers marocains ont, par ailleurs, présenté des photographies d'une brèche pratiquée par le Polisario dans une levée de sable le long des lignes de défense marocaines, assez large pour permettre le passage des BMP-1. *« Lorsqu'ils* (les véhicules) *se sont rués dans la brèche, ils se sont trouvés pris dans un piège, et nous les avons saisis intacts. Nous avons fait dix prisonniers, dont un officier et un fantassin âgé seulement de dix-sept ans »*, a ajouté un officier.

Dans un autre secteur du mur de défense, près d'Haouza, à 200 kilomètres au sud-ouest de Zag, les journalistes ont pu visiter le théâtre de l'importante bataille du 27 novembre, au cours de laquelle le Polisario a perdu cent quatorze hommes et les FAR quinze, selon le commandant du secteur, le colonel Abid Tria. Les Marocains ont exposé les carcasses calcinées d'un T-55 et de cinq ou six autres véhicules immobilisés à environ 2 kilomètres des lignes de défense. Aucune brèche n'est visible dans le mur, qui s'étend jusqu'à l'horizon.

Le colonel Tria a ajouté que huit T-55 et deux BMP-1 avaient été détruits dans la bataille d'Haouza, qui a duré cinq heures. Les assaillants utilisant pour la première fois cette année des pièces d'artillerie de 122 millimètres, des mortiers de 160 et 240 millimètres et des missiles téléguidés Sagger, tous de fabrication soviétique.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

• LE CAPITAINE ASTIZ REFUSE DE COMPARAITRE EN JUSTICE. — Arrêté dans le cadre de l'enquête sur la disparition en 1977 d'une jeune Suédoise et soupçonné d'être impliqué dans le meurtre de deux religieuses françaises (Renée Duquet et Alice Domon), le capitaine Astiz a refusé, lundi 10 décembre, de comparaître devant témoins, comme le demandait la justice fédérale. Le conseil des amiraux s'est réuni pendant deux heures, lundi, à Buenos-Aires, pour étudier la « situation » créée par l'arrestation du capitaine qui a, par ailleurs, joué un rôle très actif, pendant la guerre des Malouines, en 1982. — *(AFP.)*

Chine

• VISITE DU PRÉSIDENT NEMEIRY. — Le maréchal Gaafar Mohamed Nemeiry, président du Soudan, est arrivé, mardi matin 11 décembre, à Pékin, pour une visite officielle (sa troisième) de cinq jours en Chine. — *(AFP.)*

El Salvador

• LA MORT DU COLONEL MONTERROSA EST DUE A UN ATTENTAT. — Le colonel Domingo Monterrosa, l'un des plus prestigieux officiers supérieurs salvadoriens, mort le 23 octobre avec treize autres militaires dans la chute de son hélicoptère (*le Monde* du 26 octobre), a été victime d'un attentat, a déclaré lundi 10 décembre le commandant en chef de l'armée de l'air salvadorienne, le colonel Bustillo. Une charge explosive aurait été placée à bord de l'appareil. Le Front Farabundo Marti avait affirmé que les guérilleros avaient abattu l'hélicoptère. La première version officielle faisait état d'une défaillance mécanique. — *(AFP.)*

Nicaragua

• REPRISE DES ENTRETIENS AVEC LES ÉTATS-UNIS A MANZANILLO. — Une nouvelle série de pourparlers devait s'engager ce lundi 10 décembre à Manzanillo, au Mexique, entre des délégations du Nicaragua et des Eats-Unis. C'est la neuvième rencontre entre les deux pays. Peu de progrès ont été enregistrés jusqu'à présent. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Nouvelle-Zélande

• M. LANGE ET LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS. — Les Français sont devenus *« tout à fait imprudents »*, en augmentant l'importance et le nombre des essais nucléaires souterrains sur le site de Mururoa, a déclaré, le lundi 10 décembre, au cours d'une conférence de presse, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange. Selon M. Lange, des fissures s'ouvrent dans les fonds marins à Mururoa, et des matières radio-actives pourraient contaminer l'eau autour de l'atoll. — *(AFP.)*

Philippines

• MANIFESTATION POUR LES DROITS DE L'HOMME. — Des soldats anti-émeute ont dispersé, le lundi 10 décembre, à la lance à incendie quelque 10 000 personnes qui ont tenté de marcher vers le quartier général des forces armées à la périphérie de Manille, pour protester contre les violations des droits de l'homme par les militaires aux Philippines. Parallèlement, plus de 50 000 autres manifestants ont défilé dans deux villes de province, Bacolod et Iloilo (situées à 500 km au sud-est de Manille). — *(AFP.)*

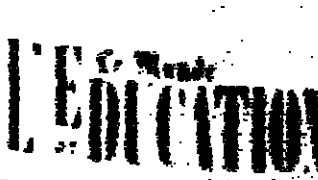
URSS

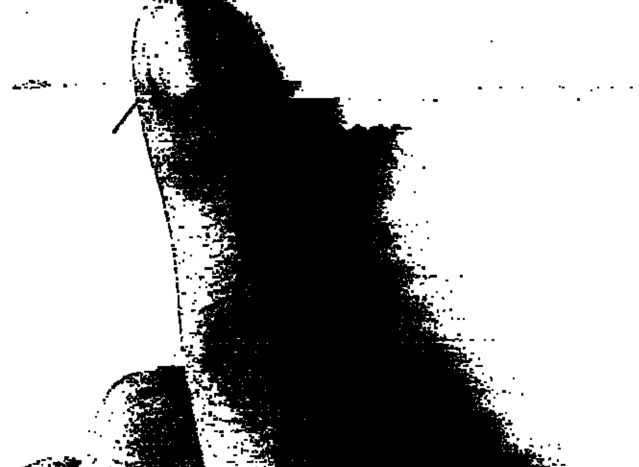
• TRENTE MILLE BIBLES SAISIES AU KAZAKHSTAN. — La police a « récemment » découvert une imprimerie clandestine au Kazakhstan et saisi les trente mille bibles qui venaient d'y être imprimées, a annoncé, samedi 8 décembre, la Mission religieuse slave à Stockholm, une organisation d'aide aux chrétiens des pays de l'Est, financée par l'ensemble des Eglises de Suède. L'imprimerie était installée dans une maison près d'Alma-Ata, dont les occupants, deux frères, Grigori et Andrei Wolf, ont été arrêtés ; 6 tonnes de papier ont été saisies. Selon la Mission religieuse slave à Stockholm, des baptistes soviétiques ont imprimé secrètement plus d'un demi-million de bibles et de livres religieux ces dix dernières années. Plusieurs autres imprimeries clandestines avaient déjà été découvertes par la police. — *(AFP.)*

• DES RUES SAKHAROV. — Les associations de soutien au dissident soviétique Andreï Sakharov, en exil intérieur à Gorki, ont célébré à leur manière, dans plusieurs capitales occidentales, l'attribution, lundi 10 décembre à Oslo, du prix Nobel de la paix à l'évêque sud-africain Desmond Tutu en rebaptisant au nom de l'académicien des rues proches des ambassades soviétiques. Le Comité international Sakharov avait choisi cette journée, décrétée par l'ONU *« journée des droits de l'homme »*, en souvenir du prix décerné il y a neuf ans à Andreï Sakharov. Des manifestations ont eu lieu à Paris, Londres, La Haye, Oslo, Stockholm, Copenhague, New-York et Toronto, ainsi qu'en RFA. — *(AFP.)*









LE FOISONNEMENT DE LA PRESSE CLANDESTINE EN POLOGNE

De la feuille d'entreprise à l'organe de Solidarité : plus de cinq cents titres

Les quelque cinq cents titres de la presse clandestine de divers formats et tirages (de 1 500 à 40 000 exemplaires) qui paraissent chaque semaine en Pologne ne peuvent plus passer, trois ans après le coup de force du 13 décembre 1981, pour *« un incident sur la difficile voie de la normalisation »*. C'est un phénomène social, un élément majeur de la situation politique polonaise.

Phénomène social, car pour écrire, imprimer, distribuer et lire les centaines de milliers de journaux, il faut bien plus que des centaines de duplicateurs, des dizaines de tonnes de papier et d'encre, des réseaux de distribution, et la ferme intention de *« poursuivre des activités antisocialistes »*.

La presse clandestine dispose d'une bonne base typographique — du duplicateur artisanal caché dans un grenier à l'imprimerie à grand rendement fonctionnant jour et nuit. Si les duplicateurs tombent assez souvent dans les mains de la police, les grandes imprimeries, paradoxalement, paraissent mieux protégées, même si l'une d'entre elles vient d'être découverte par la police (*le Monde* du 11 décembre).

Une partie du matériel appartenant légalement à Solidarité a été « sauvé » dans la nuit du 13 décembre 1981, une *autre avait été cachée* par précaution auparavant. Par la suite, pendant l'état de guerre, bien les choses ont été acheminées en Pologne, par des voies souvent « miraculeuses », mais non sans quelques pertes et arrestations.

Qui sont les auteurs et les imprimeurs ? *Pour les petites feuilles,* il s'agit souvent des mêmes personnes. Les grands titres régionaux ont recours à des professionnels, les grandes purges dans les médias en 1982 ayant facilité le recrutement. De nombreux articles sont signés de pseudonymes, et, à Varsovie, on cherche à en deviner l'auteur.

Le colportage se fait en deux temps et constitue le maillon le plus délicat de la chaîne. Dans un premier temps, le colporteur, qui risque trois ans de prison, remet les exemplaires aux « clients ». Mais, pour ne pas doubler les risques, il *encaisse en* même temps les cotisations syndicales (trois ans de prison également). *Il ne refusera jamais un don* plus généreux pour alimenter la caisse du journal, qui remerciera le *donateur dans sa prochaine édition.* Sagement, le donateur choisira un nom de fantaisie, et le journal appréciera son humour et publiera en bonne place : *« Famille Jaruzelski — merci pour la somme de 20 000 zlotys. »*

Dans un deuxième temps, le lecteur obéit à l'appel du journal, *« ne jette pas, transmets »*, et l'exemplaire fait le tour des amis et *connaissances. Le nombre de lec*teurs de seconde main échappe à toutes les statistiques et dépend surtout de l'endurance du papier.

Le nombre de journaux varie selon les régions. Dans les bastions de Solidarité — Varsovie, Gdansk et Wroclaw, — il en existe plusieurs dizaines ; *dans des centres industriels* importants — Lodz, Cracovie, Poznan, — de cinq à dix ; mais dans d'autres régions, souvent un titre unique dessert plusieurs villes.

Les journaux les plus connus sont Solidarnosc à Gdansk, *Tygodnik Mazowsze* (hebdomadaire de Mazovie) à Varsovie et *Z dnia na dzien* (Au jour le jour) à Wroclaw. Tous les trois paraissent depuis le 17 décembre 1981 et sont de fait des organes de la TKK (Commission nationale provisoire de Solidarité). Les trois hebdomadaires offrent sur quatre pages *un texte très serré, de deux* ou trois colonnes (leur volume correspond à deux pages du *Monde). Ils peuvent reproduire des photos et* des dessins, mais le plus souvent la place manque.

Les petits abus du contremaître

En trois ans, ces trois journaux *ont habitué leurs lecteurs à des ru*briques régulières : une « chronique de la répression » qui donne dans un *style télégraphique des noms et des* faits sans commentaire ; un courrier des lecteurs, où les critiques les plus *sévères des décisions de la TKK sont* admises ; un cycle de reportages *« dans les grandes usines de notre région » ; une revue de la presse offi*cielle et, bien entendu, de nombreuses reprises d'autres journaux clandestins. *La « une » est* réservée aux textes de M. Lech Walesa, aux déclarations des dirigeants clandestins et aux *documents* de l'opposition.

Ces trois grands journaux tirent à environ 40 000 exemplaires chacun, sont distribués gratuitement dans *leur ville et vendus 15* zlotys (trois fois le prix du quotidien du parti) dans les autres régions.

Dans les trois villes — Varsovie, Gdansk et Wroclaw, — ces grands journaux ont de sérieux concurrents. Le plus connu d'entre eux est celui de Wroclaw, *Solidarnosc Walczaca* (Solidarité combattante), célèbre pour son édition en russe — paraît-il exportée — et ses polémiques avec la direction clandestine du syndicat, que le journal accuse d'éviter des manifestations de rues. A Varsovie un lecteur plus radical préférera à *Tygodnik Mazowsze* un journal qui vient de sortir son centième numéro, le *Tygodnik Wojenny* (hebdomadaire du temps de guerre). Le radical de Gdansk cherchera, lui, à « s'abonner » à *Nasz Czas* (A notre tour), mais, le plus souvent, le lecteur se satisfait du titre disponible dans son milieu.

Dans les autres centres de la Pologne, les titres et les tirages dépendent de l'importance des structures clandestines ; ainsi Cracovie et sa banlieue ouvrière Nowa-Huta ont une presse plus jeune, mais très diverse : *Kronika Malopolska* (la Chronique de la Petite-Pologne), *Zomorzadnosc* (la « zomogestion » ; la Zomo est une unité spéciale de la police polonaise) et aussi *Actualités.* Les titres régionaux les plus connus dans le reste du pays sont le *Tis* (hebdomadaire d'information de Solidarité) de Torun — qui le premier a publié des détails *sur l'assassinat du père Jerzy Popie*luszko, enlevé à quelques kilomètres de Torun, — le *Phénix,* de Gorzow Wielkopolski, *que la police a quatre* fois *« démantelé définitivement »*, et *la Voix de la Silésie,* dont six imprimeurs *comparaissent en ce moment* même devant le tribunal de Katowice.

Mais la presse régionale ne constitue que le dixième des titres (avec toutefois le tiers des tirages). C'est au niveau des entreprises que le phénomène de la presse « libre » est le plus spectaculaire. Fabriqués avec des moyens souvent artisanaux, écrits et imprimés par des amateurs, à l'exception de quelques géants comme les chantiers navals de Gdansk *(Stoczniowiec)*, le combinat Lénine de Nowa-Huta *(Hutnik)* et l'Aciérie Varsovie *(Glos Wolnego Hutnika)*, ces journaux s'adressent *à un lecteur souvent désorienté,* que la grande politique touche moins que les petits abus du contremaître.

De véritables agences de presse

Ainsi le petit journal *Radiowiec,* édité dans l'usine de matériel électronique Kasprzak à Varsovie (six mille employés), fera sa « une » avec : « Le président des nouveaux syndicats a volé les cotisations ». Une autre feuille annoncera l'arrivée dans l'usine de deux fonctionnaires de la police secrète, *« installés au troisième étage, couloir de la direction, pièce 312 »*.

Ces journaux, exposés sans cesse à des arrestations, souvent complètement inconnus au-delà de leur usine, disparaissant et renaissant sans aucune raison apparente, sont entourés de mille soins de la part des structures clandestines ; mais, souvent, la décentralisation — un des principes de l'opposition démocratique en Pologne — rend cette assistance très réduite sinon nulle.

Pourtant de véritables agences de presse fonctionnent afin de fournir rapidement à la « presse d'usine » les informations et les documents importants : les communiqués de la Tik, les déclarations de M. Walesa, ou des appels au calme... Des bulletins internes lui sont destinés à un rythme variant selon l'actualité : Information de Solidarité à Varsovie, *Nouvelles courantes* à Wroclaw et aussi le *Bulletin* à Cracovie.

Pourtant ce système reste souvent inefficace. Privé d'un centre national puissant, l'information circule assez vite à l'intérieur d'une région, mais un « journal d'usine » de Varsovie aura besoin de quinze jours pour annoncer un mouvement de grève dans une usine de Wroclaw. *« Nous en sommes encore à l'ère des pigeons-voyageurs... »*

La presse syndicale des régions et des entreprises est complétée par trois autres types de presse « libre », dont le plus connu est celui des « comités indépendants ». Le plus important est *Kos* (comité de résistance sociale), une structure nationale fondée au lendemain de l'état de siège et dont le but est *« l'auto-éducation pour une résistance passive »*. Les journaux qui ont pris le même nom (*Kos* veut dire « merle ») *paraissent* à Varsovie et à Cracovie, regroupent des intellectuels de gauche plutôt radicaux et *signent leurs articles par des pseudo*nymes, dont les plus connus sont « Anna le Corbeau » et « David de Varsovie ».

CDN (A suivre...) et *Wola* (nom d'un quartier ouvrier de Varsovie) sont deux publications de la capitale, éditées par des structures *interentreprises portant les mêmes* noms, dont la présentation et le contenu ne diffèrent pas beaucoup des « grands journaux » régionaux. Enfin, *Praworzadnosc* (la Légalité) et *Homo Homini* sont respectivement les organes du Comité d'Helsinki et du Comité de défense des prisonniers politiques.

Il y a aussi une presse *professionnelle : enseignants,* médecins, comédiens, étudiants, publient à un petit nombre d'exemplaires (de 1 500 à 3 000) leurs propres journaux ; certains grands lycées les imitent. Seules les écoles primaires semblent pour l'instant épargnées... Un des exemples les plus curieux de cette presse professionnelle est l'œuvre de policiers : ce journal s'intitule *Dignité,* mais les récents événements en Pologne tendraient à prouver que son tirage est bien insuffisant.

Enfin, il existe une presse « spécialisée » — littéraire, socio-culturelle et satirique. Les deux grands *titres sont l'Appel* (*un* mensuel de 300 pages reliées qui publie des nouvelles, des poèmes, des scénarios de films censurés et des critiques littéraires), et *Krytyca* (la Critique) un mensuel socio-politique de haut niveau, où l'on trouve des analyses politiques et économiques signées, entre autres, par M. Adam Michnik. Ces deux journaux sont proches des milieux du KOR, l'ancien comité d'autodéfense sociale. Il faudrait aussi parler de journaux satiriques, comme *Pégase,* qui publie des dessins, des histoires drôles ou des interviews imaginaires...

En dépit de leur extraordinaire foisonnement, ces centaines de journaux clandestins qui paraissent chaque semaine en Pologne ne renverseront pas le régime du général Jaruzelski. Mais ils continueront de paraître aussi longtemps qu'il se trouvera dans ce pays *des gens qui ne seront pas* libres d'écrire ce qu'ils veulent, et d'autres qui ne voudront pas lire ce qu'il est loisible d'écrire.

VINCENT WOLSKI.

A Paris aussi...

S'il n'est pas toujours facile, sur place, de se faire une idée d'ensemble de la diversité de la presse polonaise clandestine, l'entreprise est beaucoup moins ardue à Paris : le *Bulletin d'information* (1) publié tous les quinze jours par le bureau de coordination de Solidarité à l'étranger est pour l'essentiel constitué d'extraits d'articles parus dans les quelques dizaines de publications qui parviennent régulièrement au comité, *par des voies « diverses »*.

Il s'agit naturellement plus souvent *des journaux connus que* des feuilles d'entreprise, mais les responsables du *Bulletin* s'efforcent, *par leur choix,* de donner une idée de la richesse de ce mouvement souterrain, des polémiques et des discussions qui l'animent. Un lecteur français qui s'intéresse à la Pologne trouve là une mine d'informations sur des petits faits qui échappent forcément à l'attention de la presse occidentale, et il peut se faire de lui-même une idée du climat qui règne dans cette Pologne non officielle souvent entourée de mystère.

Comment s'y prend-on pour lancer des tracts sans se faire prendre en plein centre de Varsovie ? Que se passe-t-il dans les lycées de province ? A quoi peuvent *ressembler* concrètement les activités « syndicales » dans les usines ? Comment se comporte *la* police politique dans telle bourgade de Silésie ? Les informations publiées ne sont pas toutes « en béton » : la presse clandestine n'échappe pas aux erreurs, et même parfois à quelques pièges que la presse officielle exploite ensuite contre elle : mais c'est une information vivante sur une réalité vivante.

Le bulletin paraît en deux versions, polonaise et française — avec quelques approximations linguistiques qui ajoutent à son charme. *Né* au lendemain de la proclamation de l'état de guerre, il vient de publier son centième numéro. Jusqu'à une période récente, il était acheté par près de deux mille lecteurs de langue française, mais, avec le temps, sa diffusion en français a diminué de moitié, et le manque de moyens risque de mettre en péril la publication de la version polonaise, qui elle-même sert de base *à des traductions* en anglais, allemand, danois, suédois. Le bureau parisien du comité de coor*dination possède* aussi de très riches archives.

Après avoir disposé, en raison *de la vague d'émotion et de soli*darité soulevée en France après le 13 décembre 1981, de ressources importantes qu'il a presque intégralement consacrées à l'aide à la clandestinité en Pologne, le Comité doit à présent se contenter d'un budget annuel d'environ 300 000 F financé par les organisations syndicales françaises (CGT exceptée), et de dons d'autres syndicats européens ou américains. Ce budget lui permet de payer un loyer et trois modestes salaires à mi-temps à des « permanents », épaulés par plusieurs bénévoles. Après avoir été longtemps dirigé par Seweryn Blumsztajn, un ancien membre *du* KOR, le *bulletin* du comité a désormais pour responsable un sociologue, Marek Tabin, ancien collaborateur des éditions (clandestines) KRAG.

J. K.

(1) Solidarité Pologne Publications, *5*, rue Mayran, 75009 Paris.

EUROPE

URSS

M. Gorbatchev a présidé une conférence idéologique

Quelques touches de « modernisme » dans un discours très classique

De notre correspondant

Moscou. – M. Mikhaïl Gorbatchev s'est vu confirmé dans son rôle de responsable de l'idéologie en prononçant, lundi 10 décembre, le discours principal lors d'« *une conférence nationale sur le travail idéologique du parti* ».

A cinquante-trois ans, le plus jeune membre du bureau politique joue le rôle officieux de « numéro deux » du parti depuis l'arrivée au pouvoir de M. Tchernenko. En plus de ses fonctions idéologiques, il est président de la commission des affaires étrangères du Soviet de l'Union, et c'est théoriquement à ce titre qu'il se rend samedi 15 décembre en Grande-Bretagne : ce sera d'ailleurs la première visite dans ce pays d'un responsable soviétique de ce niveau depuis 1976. Il est intéressant de noter que le séjour britannique de M. Gorbatchev, d'une durée initiale d'une semaine, a été prolongé à la demande des Soviétiques. Deux entretiens avec Mme Thatcher figureraient désormais au programme, ce qui est beaucoup pour un voyage « privé », tandis que Moscou fait miroiter aux yeux de Londres de grands contrats de biens d'équipement.

Comme souvent en URSS, le discours prononcé lundi par M. Gorbatchev a été plus intéressant par la personne qui l'a émis et par l'auditoire qui l'a reçu que par son contenu. Il était certainement important pour le statut personnel de M. Gorbatchev de s'adresser en position d'autorité au « gratin » du parti, secrétaires des Républiques fédérées, des territoires, des régions et des districts, responsables des syndicats, du Komsomol (l'organisation de jeunesse), ainsi que de la « direction politique de l'armée et de la marine ». Le statut du benjamin du bureau politique était encore mis en valeur par l'absence physique du secrétaire général. M. Gorbatchev occupait le devant de la scène, tandis que M. Tchernenko s'était contenté d'un « message » écrit de « salutations aux participants ».

Une nouveauté

La conférence nationale sur le travail idéologique était en elle-même une nouveauté. C'est la première fois en effet dans l'histoire de l'URSS qu'une telle instance est réunie sur ce sujet, l'habitude étant plutôt d'y consacrer des séances plénières du comité central comme ce fut le cas en juin 1983.

M. Gorbatchev n'a rien dit à cette occasion, qui renforce vraiment l'image de « réformateur » qu'on lui prête souvent. Il s'est prudemment retranché derrière M. Tchernenko, dont il a cité l'intervention au plénum de juin 1983 sur le « *perfectionnement du socialisme développé* ». M. Tchernenko, qui occupait alors les fonctions de responsable de l'idéologie, s'était livré à d'amples considérations sur le caractère « *durable* » de « *l'étape historique* » que constitue l'époque actuelle dite du « *socialisme développé* » en URSS. Le « message » essentiel était que le communisme n'était pas pour demain et qu'il restait encore beaucoup à faire. M. Gorbatchev a repris ce thème en déclarant qu'il fallait éviter les « *évaluations et conclusions hâtives* » et « *ne pas confondre ce qui existe déjà et ce qu'il faut atteindre* ». Cette mise en garde s'applique évidemment à la rédaction du nouveau programme du parti, qui doit être prêt pour le prochain congrès en 1986. Le précédent programme date de 1961. A l'époque, cédant à sa tendance naturelle à l'optimisme, Nikita Khrouchtchev y avait inclus le rattrapage du niveau de vie américain pour 1980. Conformément à la loi fondamentale du discours idéologique qui veut que chaque affirmation soit accompagnée de son contraire, M. Gorbatchev a cependant ajouté : « *Il ne faut pas traîner quand il s'agit de réaliser des objectifs urgents et de surmonter les insuffisances.* »

On pourra mettre au compte du « réformisme » supposé de M. Gorbatchev l'affirmation selon laquelle « *il faut opérer des transformations profondes dans l'économie et dans tout le système des relations sociales* ». L'insistance sur « *l'intensification* » de l'économie va dans le même sens. M. Gorbatchev a indiqué à ce sujet qu'un plénum ordinaire serait consacré, probablement au printemps prochain, aux « *progrès scientifico-techniques* ». M. Gorbatchev a sans doute voulu « *dramatiser* » quelque peu son intervention sur ce point en déclarant que cette « *intensification* » était comparable pour le pays à l'effort d'industrialisation des années 30.

Les propos sur le « *renforcement de l'activité politique, organisationnelle, idéologique* » paraissaient plus convenus, même s'ils étaient évidemment indispensables lors d'une telle conférence. La même remarque vaut pour les réflexions sur la « *crise intellectuelle et morale* » du monde capitaliste due à « *l'exacerbation de ses contradictions* ». La touche « moderne » de M. Gorbatchev se manifestait cependant quand il a déclaré : « *Dans la lutte entre deux systèmes différents, il importe de corriger d'une manière ou d'une autre nos opinions et nos pratiques si les circonstances l'exigent.* »

DOMINIQUE DHOMBRES.

Modestes droits de l'homme

La « tradition » a été maintenue lundi 10 décembre à Moscou : des policiers en civil et en uniforme avaient pris position en nombre place Pouchkine pour empêcher quelques dissidents de commémorer, comme ils tentent chaque année de le faire, la Journée internationale des droits de l'homme.

Leur manière de « manifester » est on ne peut plus modeste : il s'agit seulement d'ôter son chapeau et de se recueillir un instant près de la statue de Pouchkine. C'est peu, mais c'est beaucoup trop : douze personnes ont été interpellées, sans compter quelques autres que les policiers avaient interceptées plus tôt, dans les couloirs du métro.

Le même jour, sept juifs soviétiques ont déposé au présidium du Soviet suprême une pétition réclamant le droit à l'émigration et la libération de certains condidats au départ internés dans des camps. Les journalistes qui les interrogeaient à leur sorti ont été bousculés par des policiers en civil, mais les pétitionnaires n'ont pas été arrêtés.

Tchécoslovaquie

La réunion des PC de Prague a été marquée par des désaccords

La réunion consacrée à Prague, du 4 au 6 décembre, à l'activité de la revue internationale des partis communistes, *Problèmes de la paix et du socialisme*, a été marquée par certains désaccords qui apparaissent dans les comptes rendus donnés par la *Pravda* de Moscou et confirmés par différentes sources est-européennes citées par l'AFP à Prague.

Selon la *Pravda*, quatre-vingt-onze partis communistes ou ouvriers ont participé à la réunion, mais on relève dans la liste l'absence du PC français (*l'Humanité* continue à garder le silence sur cette conférence) et du PC espagnol (seul était représenté le petit Parti communiste d'Espagne, strictement prosoviétique). La Ligue des communistes de Yougoslavie n'était pas présente non plus, pas plus évidemment que le PC chinois. Quant au PC italien, il n'était, selon l'AFP, représenté que par un fonctionnaire subalterne qui réside à Prague.

La *Pravda* a, d'autre part, fait état des « *objections énergiques* » et de l'« *indignation* » suscitées par le discours du représentant du PC japonais – qui s'était, semble-t-il, opposé à l'assimilation de l'antisoviétisme et de l'anticommunisme, et avait critiqué la politique soviétique en Afghanistan.

Certains PC se sont prononcés en faveur de la convocation d'une conférence mondiale des partis communistes – en particulier le parti est-allemand et le petit parti luxembourgeois, – et la presse soviétique a rendu compte de ces propositions, mais cette éventualité n'a pas été abordée publiquement par le délégué soviétique, M. Boris Ponomarev.

Selon le communiqué publié à la fin de la réunion, les discussions ont eu lieu dans une « *atmosphère de franchise et de camaraderie* », une expression souvent utilisée en cas de désaccord. Selon des sources citées par l'AFP, plusieurs partis du tiers-monde contestent la priorité absolue que Moscou entend donner à la campagne contre le « *danger nucléaire* » au détriment de la lutte contre l'« *impérialisme* ».

Roumanie

REMANIEMENT DU BUREAU PERMANENT DU COMITÉ POLITIQUE EXÉCUTIF

La composition du bureau permanent du comité politique exécutif du PC roumain a été réduite de treize à huit membres, a annoncé samedi 8 décembre l'agence officielle Agerpres. Il s'agit d'un organisme particulier au parti roumain, qui émane du bureau politique (appelé à Bucarest comité politique exécutif). Le seul promu est M. Manea Manescu, ancien premier ministre, qui avait été un moment en disgrâce avant de revenir progressivement dans les faveurs de M. Ceausescu.

Six personnalités disparaissent du bureau permanent : MM. Iosif Banc, Virgil Cazacu, Nicolae Constantin et Ion Patan, membres du comité politique exécutif, ainsi que deux membres suppléants : MM. Petre Enache et Stefan Andrei (le ministre des affaires étrangères).

Outre M. Ceausescu, sa femme Elena, et le nouvel arrivant M. Manescu, les autres membres de ce bureau sont MM. Emil Bobu, Constantin Dascalescu (le premier ministre), Gheorge Oprea, Gheorghe Radulescu et Ilie Verdet, tous membres du comité politique exécutif. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Quand un ministre polonais préside un séminaire sur la tolérance...

De notre correspondante

Genève. – L'anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme a été célébré, le 10 décembre, au Palais des nations, sous la présidence du professeur Adam Lopatka, ministre du gouvernement Jaruzelski, chargé des relations avec l'Eglise.

Etant donnés, les événements survenus depuis trois ans en Pologne, ce choix a quelque peu étonné de nombreux observateurs. Il se trouve pourtant que le professeur Lopatka avait été désigné le 3 décembre à la présidence du Séminaire des Nations unies sur la promotion de la compréhension, de la tolérance et du respect dans les domaines se rapportant à la liberté de religion ou de conviction. C'est encore lui qui a rédigé le document de discussion de cette réunion, qui se déroule à Genève jusqu'au 14 décembre, à la demande du Centre pour les droits de l'homme à l'ONU.

Ce qui est indiscutable, c'est que le ministre polonais respecte la liberté de parole. C'est ainsi qu'il a laissé un orateur se lancer pendant quarante minutes d'affilée dans une diatribe antisémite d'une extrême violence. M. Maarouf Al Daoualibi (Arabie saoudite) a, en effet, repris en toute quiétude à son compte les calomnies contenues dans les faux « *protocoles des Sages de Sion* ». Il a affirmé que le Talmud interdisait aux médecins juifs de soigner les malades à d'autres fins qu'à titre d'expérience et que des enfants chrétiens étaient assassinés pour que leur sang serve à fêter la Pâque juive. Il a conclu en déclarant que les juifs devaient se demander pourquoi ils ont été persécutés durant des siècles...

Le lendemain seulement, l'ambassadeur israélien, M. Ephraïm Dowek, put intervenir pour demander au président et aux participants de se désolidariser des allégations injurieuses proférées par le délégué saoudien. Il lui fallut trois interventions pour que le ministre polonais, sortant de son silence, lui réponde qu'en sa qualité de président il devait laisser chacun parler à sa guise. Les délégués américain, canadien et ouest-allemand ont pris alors la parole pour exprimer leur stupéfaction devant les propos de leur collègue saoudien, qu'ils ont qualifiés d'« *inadmissibles* ». Précisons que la France, pour des raisons de « *répartition géographique* », *n'a pas été choisie* pour faire partie des vingt-cinq pays représentés au séminaire, même pas au titre d'observateur.

ISABELLE VICHNIAC.

La Commission de Bruxelles va « démarrer sec »

affirme son président, M. Jacques Delors

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – A Royaumont, où il avait réuni les nouveaux commissaires vendredi 7 et samedi 8 décembre (*le Monde* daté 9-10 décembre et 11 décembre), M. Jacques Delors a pu atteindre deux des objectifs qu'il s'était fixés : éviter les affrontements prévisibles au premier jour de la réunion de la Commission, et assurer la rotation des portefeuilles. Celle-ci est nécessaire, selon lui, pour réaffirmer l'autonomie de l'institution bruxelloise. « *Aucun pays n'est propriétaire d'un poste* », commente-t-il. Le 7 janvier, la répartition des tâches étant faite, la Commission va être en mesure de « *démarrer sec* ». Les dossiers à traiter immédiatement ou presque sont nombreux.

Le nouveau président cite, pêle-mêle, le budget de la Communauté pour 1985, qu'il va probablement falloir refaire puisque le Parlement européen s'apprête à rejeter ce mardi celui qui lui est proposé ; la mise en œuvre de la discipline budgétaire, pour laquelle un *modus vivendi* devra être trouvé avec l'Assemblée ; les négociations avec l'Espagne et le Portugal, dont on devine qu'elles ne seront pas terminées en janvier ; la demande des Grecs de voir adoptés et financés comme promis les PIM (programmes intégrés méditerranéens) ; enfin, la fixation des prix agricoles, autrement dit la poursuite, sur le terrain, de la réforme de la politique agricole commune.

Les querelles inter-institutionnelles qui se dessinent préoccupent M. Delors. « *Je crains qu'elles ne viennent relayer le conflit budgétaire qui paralyse la Communauté. Quelles que soient les perspectives politiques auxquelles on songe pour l'avenir, il faut constater aujourd'hui que le fonctionnement du « trilogue » entre la Commission, le Parlement et le Conseil n'est pas bon, qu'il faut donc l'améliorer.* »

L'adhésion de l'Espagne et du Portugal inquiète les partenair[...] méditerranéens de la Communaut[...] tels le Maroc, la Tunisie et Isra[...] Voici l'occasion pour M. Delors d'i[...] sister sur l'importance de la missi[...] confiée au sein du collège [...] M. Cheysson. « *Il sera nécessai[...] d'aplanir les tensions nées de l'él[...] gissement, mais aussi plus am[...] tieux d'engager une réflexi[...] conduisant à une politique d'ense[...] ble dans la Méditerranée.* » M. Cheysson devra assurer « *la pr[...] sence de la Commission* » en Amé[...] que latine, en Asie. Bref, le dialog[...] Nord-Sud, au sens le plus large, se[...] son domaine.

Ces attributions conviennent [...] l'ancien ministre des relations ex[...] rieures, qui ne souhaitait pas pre[...] dre en charge le poste que détie[...] aujourd'hui M. Etienne Davign[...] celui de la coopération industriel[...] M. Delors le regrette un peu, car [...] observe « *une prise de conscience [...] retrait industriel de nos pays p[...] rapport aux Etats-Unis et au J[...] pon* », peu propice à des initiativ[...] communautaires. Le regroupeme[...] des affaires économiques et d[...] questions d'emploi constitue, « *pl[...] qu'un symbole, la volonté d'écha[...] per à l'idée que la Communauté peut avoir de prise réelle sur la p[...] litique sociale* ». L'autonomie [...] l'Europe exige le renforcement [...] système monétaire eur[...] péen (SME). « *J'ai été à l'orig[...] de bon nombre de propositions qu[...] concourent ; à celle, aussi, des [...] forts engagés pour concevoir [...] meilleures relations monétaires [...] ternationales. Personne n'aura [...] compris que je ne sois pas en pr[...] mière ligne pour suivre ces que[...] tions* », explique M. Delors, qui, [...] côté de la présidence, s'est réser[...] ce royal domaine.

PHILIPPE LEMAITRE.

TRIPLE ATTENTAT A L'EX[...] PLOSIF CONTRE DES OLÉ[...] DUCS DE L'OTAN

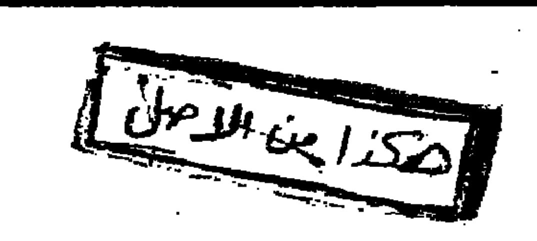
Bruxelles *(AFP)*. – Trois exp[...] sions ont endommagé, mardi mat[...] 11 décembre, le réseau d'oléodu[...] militaires de l'OTAN, provoqua[...] deux importants incendies, mais [...] faisant aucune victime, a-t-on appr[...] à Bruxelles de source policière.

Il semble qu'il s'agisse d'atte[...] tats, bien qu'aucune revendicati[...] ne soit parvenue aux autorités. L[...] première explosion, qui s'est pr[...] duite à 5 h 20 heure locale (4 h 2[...] GMT), a détruit un oléoduc près [...] Tubize, entre Bruxelles et Mon[...]

La seconde explosion, à 6 h 1[...] heure locale (5 h 15 GMT), visa[...] également un oléoduc du réseau d[...] l'OTAN, à Ensinval, à l'est d[...] Liège.

Une station centrale de pompag[...] située à Glons, près de Liège, a ét[...] la troisième cible de cette séri[...] d'explosions. Un incendie a éclat[...] dans ces installations appartenan[...] la Central Europe Oil Agenc[...] (CEOA), organisation civile travail[...] lant pour l'OTAN.

Ces attentats pourraient être, est[...] ment les observateurs, l'œuvre de[...] cellules communistes combattante[...] (CCC).



DIPLOMATIE

Quand un ministre polonais préside un séminaire sur la tolérance

De notre correspondante

La Commission de Bruxelles va « démarrer sec » affirme son président, M. Jacques...

De notre correspondant

PROCHE-ORIENT

Liban

La situation se détériore rapidement

De notre correspondant

Beyrouth. – La situation se détériore à vive allure au Liban, particulièrement à Beyrouth depuis le début de décembre. Chaque jour *apporte son lot d'enlèvements* et d'obus, à un rythme qui va s'accélérant. Le seuil critique à partir duquel l'engrenage des troubles devient irréversible se rapproche dangereusement. Du moins tel est le sentiment d'une population angoissée. *Dans le secteur* chrétien, qui prépare Noël contre vents et marées malgré la crise économique et l'instabilité croissante, *« l'air de fête »*, que les boutiques arborent, devient dérisoire, sinon pathétique.

Introuvable, le gouvernement est paralysé. *Ce sont*, au demeurant, les milices du président et des ministres qui se battent entre elles ou avec l'armée nationale, elle-même parcellisée en « brigades » qui sont, en fait, autant de petites armées ralliées aux clans en conflit.

La négociation engagée avec Israël à Nakoura court droit à l'échec, comme cela était prévisible. Les Israéliens menacent de recourir à un retrait unilatéral comme en septembre 1983 ; il avait alors provoqué la « bataille de la montagne » dont découle l'actuel éclatement de l'Etat libanais. Pour l'instant, l'ultimatum expire à Noël. Il n'est pas exclu que ce terme soit repoussé. Après avoir donné au monde une idée favorable de son comportement en négociant avec un Etat libanais pourtant incapable *de tenir sa* capitale, le gouvernement israélien semble décidé à mettre sa menace à exécution dans le pire contexte, quand la tension sera à son apogé au Liban.

Face à ce grave péril, le gouvernement libanais n'a rien pu faire d'autre *que* d'élaborer à *grand-peine* un plan de sécurité – un de plus – en trois volets, dont seul le premier concernant Beyrouth a pu être mis en application, de façon, au demeurant, si aléatoire qu'il n'a pas résisté à la première secousse.

Le second volet – ne parlons pas du troisième relatif à la route de Damas – était censé permettre à l'armée libanaise de parvenir jusqu'aux lignes israéliennes sur l'Awali, pour combler le vide qui se créera lors du retrait et empêcher la réédition des tragiques événements de l'automne 1983.

Contraint par les pressions syriennes à accepter le principe du déploiement de l'armée, le dirigeant druze, M. Walid Joumblatt, tour*nant carrément* le dos à *ses* alliés chiites d'Amal, fait valoir, obus à l'appui, qu'il a accepté le *« passage »* de l'armée, mais non son *« stationnement »* sur la route côtière que tient sa milice entre Khaldé et Damour et qui offre une façade maritime à *« son »* chouf. *« L'armée sectaire à la solde du pouvoir phalangiste*, dit-il, *ne reprendra pas grâce à un subterfuge le terrain qu'elle a perdu sur le champ de bataille. »*

L'armée, et le président Gemayel avec elle, soutient qu'elle ne peut se déployer vers le sud sans contrôler les collines surplombant ses lignes. C'est un dialogue de sourds qui se poursuit depuis un mois et les rapports s'enveniment de plus en plus entre MM. Gemayel et Joumblatt, en dépit de la pause due à une intervention pressante de Damas.

Même les bénéfices mineurs obtenus à Beyrouth du fait du « plan de sécurité » se sont évanouis puisque les bombardements ont repris *par dessus* la ligne de *démarcation*. Les quartiers chrétiens en sont la cible dans la capitale et les villages druzes en montagne. La milice chiite Amal se tient à l'écart, ce qui n'empêche pas des enlèvements de paisibles citoyens chrétiens à Beyrouth-Ouest suivis des inévitables « contre-enlèvements ».

Un émissaire américain, M. Murphy, s'active à nouveau dans le triangle Beyrouth-Damas-Jérusalem, prenant le relais d'un envoyé de l'ONU qui s'est épuisé en vaines tractations. Mais Washington intervient manifestement sans grande conviction, n'ayant plus d'engagement au Li*ban, ni militaire ni politique. Les* Etats-Unis ont, au demeurant, quasiment fermé leur ambassade malgré la présence d'un ambassadeur.

Et la Syrie ? En principe, elle recherche la stabilité ou, du moins, le maintien du statu quo au Liban. Elle le dit et c'est son intérêt. *Mais* M. Joumblatt, qui s'oppose à l'Etat, fait pourtant valoir avec force son alliance avec Damas. Alors ? Peut-être les chrétiens ont-ils trop misé sur la Syrie, qui, fidèle à sa politique, pourrait bien procéder à l'un des *subtils rééquilibrages* dont elle a le secret.

Enfin, la livre libanaise s'effondre sans plus susciter de réaction et sans que le mouvement puisse être enrayé comme il l'a été il y a un mois. A l'évidence, le pays est à nouveau dans une phase de forte turbulence.

LUCIEN GEORGE.

● *Présidence collégiale au Comité pour la paix au Proche-Orient.* – Dans un communiqué publié à Paris, le Comité pour la paix au Proche-Orient (10, rue Saint-Marc, 75002 Paris, 233-86-61) annonce qu'il s'est doté d'une présidence collégiale comprenant MM. Daniel Goulet, député RPR, Alain Mayoud, député UDF, Michel Grimard, président-fondateur, Edmond Jouve, enseignant, le RP Michel Lelong et Charles Saint-Prot, président-délégué et directeur de la revue *Proche-Orient et Tiers-monde.*

L'ÉPILOGUE DU DÉTOURNEMENT DE L'AIRBUS KOWEITIEN

« C'était l'enfer absolu » affirment les otages américains

Les derniers des passagers pris en otages à bord de l'Airbus des *Kuwait Airways* ont quitté Téhéran, ce mardi 11 décembre à 16 heures locales (12 h 30 GMT) pour Koweït, à bord un Boeing 727 koweïtien venu les chercher, signale l'agence France-Presse. Dans le groupe de 21 personnes se trouvent les deux Américains, les deux Britanniques, les passagers et membres d'équipage koweïtiens, un passager jordanien et plusieurs Tanzaniens.

Le président Reagan s'est félicité lundi de la *« fermeté »* dont ont fait preuve les responsables koweïtiens en refusant de céder aux demandes des pirates de l'air. Il s'est gardé cependant de tout commentaire sur l'attitude des autorités iraniennes, qui ont obtenu la reddition des auteurs du détournement de l'Airbus. Le président Reagan avait accusé, vendredi, le gouvernement de Téhéran de *« ne pas avoir fait tout ce qu'il pouvait »* pour mettre fin à l'incident. *« Le président a dit ce qu'il a dit »* et ce jugement *« est toujours valable »*, a déclaré à ce propos M. Larry Speakes, le porte-parole de la Maison Blanche.

« C'était l'enfer absolu » : le visage et le corps couverts d'ecchymoses et surtout de profondes brûlures de cigarettes, six des otages de l'Airbus, dont les deux Américains, hospitalisés dans le service d'urgence de l'aéroport de Téhéran, ont essayé, peu avant leur départ, de décrire le cauchemar qu'ils ont vécu pendant six jours. *« Nous étions constamment battus et menacés de mort »*, explique, allongé dans son lit, Charles Kaspar, un fonctionnaire de l'USAID, l'organisme gouvernemental américain d'aide internationale. *« C'étaient des brutes, des animaux, des psychopathes. Ils étaient complètement fous »* : le commandant de bord, Harry Clark, ne trouve plus de mots pour décrire les tortionnaires de ses passagers. On ne compte pas moins de cinq profondes traces de brûlures sur le visage de John Costa, un homme d'affaires new-yorkais. *« Ils voulaient me faire avouer que j'appartiens à la CIA »*, dit-il. Charles Kaspar a, quant à lui, été battu plus gravement. Il indique qu'il a littéralement été passé à tabac à deux reprises, les pirates utilisant des prises de karaté.

Trois Koweïtiens sont aussi hospitalisés à l'aéroport. Ils sont davantage sous le choc. Tous trois sont fonctionnaires du ministère des affaires étrangères. Deux d'entre eux ont servi involontairement à la comédie montée par les pirates pour les faire passer pour morts. *« Ils nous ont conduits en haut de l'escalier et tiré une balle de revolver près de l'oreille. J'ai ensuite reçu comme un grand coup de marteau sur la tête et je suis resté inconscient. On m'a appris ensuite que mon corps étendu sur la passerelle avait été photographié par un journaliste, les pirates me faisant passer pour mort »*, raconte M. Ibrahim Mahmoud.

C'est la même aventure qui est arrivée à Khalifa Hussein el Muslim. *« Ils nous détachaient une main pour manger. Pour aller aux toilettes, il fallait leur demander l'autorisation, et l'un d'eux nous accompagnait »*, ajoute le troisième fonctionnaire koweïtien, M. Ahmed Salem. Tous trois estiment que les pirates *« parlaient l'arabe avec l'accent libanais »*, mais ils n'ont pu les identifier. Les otages ignoraient quelles étaient leurs exigences. Ils sont également formels, ils n'ont pas vu d'explosifs dans l'avion, simplement des revolvers et une grenade.

Les autorités iraniennes restent muettes sur le sort réservé aux quatre pirates de l'air arrêtés, dont l'un aurait été blessé.

Le chef de l'Etat iranien, l'hodjatoleslam Khamenei, a, pour sa part, critiqué *« la faiblesse et le manque de coopération des autorités koweïtiennes »* en affirmant qu'*« on aurait pu mettre fin à cette affaire trois jours plus tôt, de la manière dont nous l'avons conclue, sans la négligence de ces autorités »*. Interrogé sur les informations de certains médias internationaux, qui ont attribué ce détournement à l'Iran, le président Khamenei a estimé que *« cela ne valait pas la peine d'en parler et d'y répondre »*. – *(AFP.)*

Israël

M. Chirac, « troisième hirondelle »

De notre envoyé spécial

Jérusalem. – La journée « politique » consacrée, lundi 10 décembre, par M. Jacques Chirac, à Jérusalem, à des entretiens avec les principales personnalités officielles a permis au président du RPR à la fois de mieux comprendre la politique de ses *hôtes et de mieux* leur exposer la sienne. Il a, à plusieurs reprises, nettement souligné le succès du voyage de M. Shimon Pérès à Paris, mais a aussi rendu hommage aux efforts déployés par le chef du gouvernement de Jérusalem *pour la recherche d'une* solution pacifique négociée. Le président du RPR a toutefois indiqué que cette approbation des bonnes relations entre la France et l'Etat d'Israël n'empêchait pas que, *« dans le domaine de la politique étrangère, toute une série d'initiatives de M. Mitterrand était contestée par l'opposition »*. Il n'a pas voulu, en terre étrangère, faire d'autres allusions à la politique française.

Des échanges qu'il a eus avec M. Shimon Pérès et d'autres membres du gouvernement de coalition de Jérusalem, M. Jacques Chirac retire qu'il existe pour ses hôtes trois priorités :

– Israël souhaite, selon lui, se retirer du Liban du Sud, mais pas pour autant compromettre sa propre sécurité.

– La solution du problème palestinien passe par une négociation avec la Jordanie. M. Chirac a recueilli l'impression que l'Etat hébreu souhaitait des négociations directes avec Amman mais que tout geste de libéralisation dans les territoires occupés se heurtait à la détermination des ministres les plus durs et que chaque partie attendait un geste de l'autre pour faire preuve de bonne volonté. Enfin, aux yeux de M. Chirac, les Israéliens souhaitent une reprise du dialogue avec l'Egypte.

Le maire de Paris a plaidé la cause des pays les plus modérés, tels que l'Egypte, l'Arabie saoudite et l'Irak, pour la recherche d'une solution à la fois au problème palestinien et à celui de l'évacuation du Liban du Sud. Il a *eu l'impression que les responsa*bles d'Israël admettaient très bien que la France entretienne de bonnes relations avec les Etats arabes, et notamment avec le Liban et la Syrie, dans le but de trouver une solution pacifique. D'ailleurs M. Chirac a rappelé que jamais Israël n'avait demandé que Paris s'aligne sur ses positions. *Selon le président* du RPR, M. Shimon Pérès en est *« plus conscient que bien d'autres »*. Ce sentiment d'une utilité nouvelle de la diplomatie française dans la solution du problème du Proche-Orient a été exprimé avec une grande chaleur par M. Shlomo Hillel, président de la Knesset, le Parlement israélien, qui a déclaré au président du RPR : *« Il y a plusieurs hirondelles dans notre ciel : M. François Mitterrand, qui est venu ici ; M. Pérès, qui est allé à Paris. Nous prenons votre voyage comme l'arrivée de la troisième hirondelle »*, avant d'ajouter : *« Vive l'amitié chiraco-israélienne ! »*.

ANDRÉ PASSERON.

AMÉRIQUES

L'EXPULSION DU PÈRE CARDENAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Guerre ouverte entre le Vatican et le Nicaragua

Le Père Fernando Cardenal, ministre de l'éducation du gouvernement nicaraguayen, exclu de la Compagnie de Jésus pour avoir ignoré l'interdiction papale d'occuper une charge publique, a déclaré, lundi 10 décembre, qu'il ne renoncera pas à son poste gouvernemental. Il a attribué son exclusion à *« des raisons politiques et non pas religieuses »*.

Violent coup de semonce du Vatican à l'adresse des prêtres catholiques qui collaborent avec le sandinisme. L'orage couvait. Il a éclaté lundi 10 décembre. Le Père Fernando Cardenal, ministre nicaraguayen de l'éducation (après avoir été responsable des mouvements de jeunesse sandinistes) a été exclu de la Compagnie de Jésus.

La « sanction » a été communiquée dès la semaine dernière au Père Cardenal, jésuite, par le provincial pour l'Amérique centrale, le Père Valentin Menendez. Désormais, le Père Cardenal ne pourra *exercer son ministère de prêtre qu'*à la condition d'être accepté par un évêque dans son diocèse. Il n'a aucune chance. Son supérieur est Mgr Obando y Bravo, archevêque de Managua, l'un des évêques les plus antisandinistes de tout l'épiscopat nicaraguayen, et considéré par les dirigeants de Managua comme l'un des leaders de l'opposition interne.

Ils n'ont pas tout à fait tort. Mgr Obando y Bravo a une fausse rondeur, et son franc-parler. Il vitupère en chaire, et en privé, contre le sandinisme. Ses homélies dominicales viennent d'être soumises à la censure : un signe de « durcissement » dans le contexte mouvant du Nicaragua cinq semaines après les élections générales du 4 novembre.

Le Père Cardenal avait été prévenu. Le 18 juillet 1984, le général des jésuites, le Père Peter Hans Kolvenbach, lui avait signifié que ses fonctions de ministre étaient *« incompatibles »* avec sa condition de jésuite. Le 10 août, le Saint-Siège avait demandé au Père Cardenal et aux trois autres religieux exerçant *des fonctions officielles dans le* gouvernement sandiniste de renoncer à leurs charges, le code de droit canon interdisant aux prêtres d'*« assumer des charges publiques impliquant une participation à l'exercice du pouvoir civil »*.

Etaient donc visés, outre le Père Cardenal, son frère, le trappiste Ernesto Cardenal (dont le béret noir et la barbe blanche sont aujourd'hui célèbres), qui est ministre de la culture. Le Père Miguel d'Escoto, qui appartient à la congrégation américaine de Maryknoll et qui est ministre des affaires étrangères. Enfin, l'abbé Edgar Parrales, actuel ambassadeur du Nicaragua auprès de l'Organisation des Etats américains à Washington.

Dialogue de sourds

Au-delà des « têtes », c'est toute l'Eglise dite « populaire » du Nicaragua qui est dans le collimateur du Vatican. *Une Eglise qui existe*, dont il est difficile d'apprécier le « poids » réel, composée en majorité de prêtres étrangers, mais qui est active, liée au sandinisme mais proche aussi du peuple, et qui rejette les accusations de Rome. *« Il n'y a pas*, disent les deux frères Cardenal d'une seule voix, *la moindre contradiction entre notre foi chrétienne et notre engagement dans la révolution sandiniste. »* Même langage chez les curés « de base » qui vivent et travaillent dans les bidonvilles de Managua. *« Cette révolution socialiste*, disent-ils, *n'est ni antichrétienne ni anticléricale. »* Phénomène exceptionnel, *unique, qui intrigue ou qui* inquiète (1). Mais qui mérite réflexion.

Pour la hiérarchie catholique du Nicaragua (avec quelques très faibles nuances), les prêtres de l'« Eglise populaire » sont des *« compagnons de route du communisme »*, des *« naïfs aveugles et sourds »* qui seront écartés *« lorsqu'ils auront cessé d'être des imbéciles utiles* [tontos utiles] ». Pour les prêtres-ministres sandinistes et les curés « populaires », il s'agit d'une « chance historique » offerte à l'Eglise catholique de ne plus être seulement du côté des puissants, des riches, des nantis, et de l'ordre établi. Il s'agit d'être « présent » auprès d'un peuple qui a été longtemps opprimé, humilié, exploité, et qui se bat aujourd'hui pour sa « libération ».

C'est un dialogue de sourds. Le Vatican, lui, a choisi. Jean-Paul II est revenu ulcéré de son bref passage à Managua en mars 1983. Les dirigeants sandinistes ont commis ce *jour-là plus qu'*une « maladresse », une véritable « faute politique » en tolérant, ou en organisant, une manifestation publique pendant le discours du pape. *« Silence »*, s'était écrié Jean-Paul II aux militants sandinistes des premiers rangs qui ré*clamaient justice* pour *les militants* tombés dans la lutte contre la Contra. Depuis cet incident (aggravé pour Jean-Paul II par un discours de remerciement déjà préparé, qu'il a dû lire avant son départ à l'aéroport de Managua), les relations sont plus que fraîches entre le Vatican et les sandinistes.

Un maigre espoir de détente était apparu en septembre lorsque le cardinal secrétaire d'Etat Agostino Casaroli avait reçu au Vatican une dé*légation nicaraguayenne officielle*. Une démarche jugée nécessaire à Managua après l'expulsion du pays, en juillet, de dix prêtres étrangers accusés de *« subversion »* par les autorités sandinistes. Mais démarche vaine. La « sanction » annoncée au Père Cardenal n'est que le premier signe de la guerre maintenant ouverte entre Rome et Managua.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Voir, dans *le Monde* du 9 mars, l'étude de Julien Larue sur le « laboratoire nicaraguayen » ; « Images de la religion sandiniste ».

ASIE

UN APPEL POUR L'ACCUEIL EN FRANCE DE PRISONNIERS POLITIQUES VIETNAMIENS

Dans une lettre adressée au président Mitterrand et rendue publique à Paris le lundi 10 décembre à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, M. Vo Van Ai, président du Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme, demande que la France, à l'exemple des États-Unis, envisage d'accueillir un certain nombre de prisonniers politiques actuellement détenus dans des *« camps de rééducation »* au Vietnam.

M. Vo Van Ai prie le président de la République d'*« intervenir en faveur de ces personnes détenues sans jugement, dans d'atroces conditions et dans la désespérance la plus totale »*, en violation des accords de Paris de 1973. Il souhaite en outre que la France fasse *« pression sur le gouvernement vietnamien pour qu'il s'engage, non en paroles mais en actes, à respecter ces accords, en cessant toute répression religieuse contre les Églises bouddhique, catholique, protestante, cao dai et hoa hao »*.

Le Monde

politique

LE PS ET LA « MODERNISATION »

Dépasser les clivages de courants

La plus grande partie des conventions fédérales du PS se sont tenues à la fin de la semaine dernière, afin d'adopter le texte préparatoire à la convention nationale « modernisation et progrès social », qui se tiendra à Evry (Essonne), les 15 et 16 décembre (*le Monde* daté 9-10 décembre).

En l'absence de résultats chiffrés complets, il semble que le texte de la direction ait été adopté partout à une très large majorité (88,4 % des mandats en Loire-Atlantique, 3 % contre et 8,6 % d'abstentions ; 86,8 % dans le Rhône, 0,4 % contre et 12,8 % d'abstentions ; 89,6 % dans le Nord, 1,9 % contre et 8,3 % d'abstentions ; 88 % à Paris, 3 % contre et 10 % d'abstentions ; 87,9 % dans le Finistère, 1,7 % contre et 10,2 % d'abstentions et de refus de vote).

Les seuls amendements soumis nationalement au vote des militants étaient ceux des néo-rocardiens. Au vu des premiers chiffres portant sur une quinzaine de fédérations, ceux-ci estiment avoir progressé, par rapport au congrès de Bourg-en-Bresse (où ils avaient obtenu 4,7 % des suffrages). Dans le Loir-et-Cher, les quatre amendements néo-rocardiens ont été adoptés. Dans la fédération rocardienne du Finistère, trois sur quatre. A Paris, leurs quatre amendements ont recueilli respectivement 14,6 %, (amendement sur le *« temps choisi »*), 7,3 % (suppression de la référence au *« front de classe »*), 9,1 % (rôle de l'Etat ; affirmation que la baisse des prélèvements obligatoires est une *« exigence »*), et 16,6 % (*« Créer des espaces collectifs et une citoyenneté active »*).

De son côté, le CERES, notamment à Paris, a déposé des amendements visant à intégrer au texte de la direction deux des points de sa contribution, les plus contestés par les rocardiens et une partie des mitterrandistes : la nécessité d'une politique de croissance par la relance, l'affirmation que les Etats-Unis sont la seule *« superpuissance planétaire »*. A Paris, ces amendements ont été repoussés, ainsi que celui visant à supprimer le passage (très critique) sur le PCF.

La participation relativement faible à ces conventions fédérales, autant que l'on puisse partiellement en juger, s'explique peut-être par le fait que les socialistes ont maintenant le sentiment, comme le faisait remarquer un membre d'un cabinet ministériel lors de la réunion de la section de Malakoff (Hauts-de-Seine), que cette convention *« doit faire avaliser* [par le Parti] *la pérennisation, jusqu'à la fin de la législature, de la politique de rigueur »*.

La politique de 1981

Si les dirigeants de certaines fédérations (Bouches-du-Rhône) entendent manifester leur *« soutien total »* à la politique du gouvernement, la grogne continue de s'exprimer dans les zones en crise, comme nous l'indiquent nos correspondants à Lille et à Nantes : dans cette dernière ville, un représentant du secteur entreprises de la fédération de Loire-Atlantique a notamment affirmé : *« Les travailleurs souhaitent que la politique prônée par la gauche en 1981 soit appliquée. »* A Lille, M. Guy Allouche, sénateur du Nord et premier secrétaire de la fédération, lançait au gouvernement : *« Allons-nous, oui ou non, exprimer notre volonté de réformer radicalement la fiscalité française ? Il n'est que temps de commencer, et s'il ne devait y avoir qu'une seule grande réforme en 1985, je considère que celle-ci prime »*. Lors de la même convention, un membre du CERES affirmait : *« Le tissu économique régional craque de partout. La population crie où cela lui fait mal. Le Nord-Pas-de-Calais est un boxeur groggy : il faudra bien que certains aillent le dire à Paris. »* Quant à M. Arthur Notebard, figure historique des socialistes nordistes, il envisage de créer son propre courant et de réclamer un congrès extraordinaire en juin prochain.

Climat plus serein, en revanche, dans le Rhône, où les socialistes, fidèles aux orientations nationales, ont souhaité *« non pas plus ou moins d'Etat, mais mieux d'Etat »*, et dans le Finistère, où l'atmosphère, expliquait un parlementaire, était *« sans euphorie ni défaitisme »*.

Les militants socialistes, souvent, ne se sont pas contentés d'avaliser le texte de la direction. Bon nombre de sections, à Paris notamment, ont, de leur propre initiative, amendé le texte national. Plusieurs fédérations ont voté — comme dans le Rhône ou les Yvelines — des contributions particulières. L'occasion a aussi été parfois saisie pour faire passer un message non directement lié à la convention. Ainsi la fédération du Finistère a-t-elle demandé que la proposition de loi, d'origine socialiste, sur les langues et cultures régionales soit mise à l'ordre du jour du Parlement. Ainsi, la fédération de Paris, non contente d'adopter l'amendement rocardien sur la société *« multiraciale »* a-t-elle demandé la réunion d'une convention nationale consacrée à cette question.

L'un des enseignements apportés par le déroulement de cette phase « fédérale » est la confirmation que les votes des militants — y compris sur des amendements clairement identifiés comme des amendements de « courants », — ne se déterminent plus nécessairement et uniquement en fonction des clivages de courants. L'apparition de ce phénomène est analysée, par un proche de M. Jospin, comme l'amorce d'un processus de « fusion » entre les signataires de la motion 1 du congrès de Bourg-en-Bresse (qui regroupait les anciens courants A, B et C, c'est-à-dire les mitterrandistes, les mauroyistes et les rocardiens, moins les rocardiens dissidents signataires de la motion 3).

Certains rocardiens vont plus loin et estiment que la convention pourrait préparer la naissance, autour de M. Jospin, d'une nouvelle majorité constituée par l'alliance des courants, seul le CERES de M. Chevènement se retrouvant dans la minorité. Outre le fait qu'une telle analyse semble, aux yeux de beaucoup, largement anticiper sur une éventuelle recomposition interne du Parti, on peut se demander si la constitution d'une telle majorité ne conduirait pas à laisser de côté l'aile la plus « dure » des mitterrandistes. Celle-ci vient d'ailleurs de se manifester, comme en témoignent les déclarations de M. André Laignel, qui demande une *« relance sélective »* (*le Monde* du 11 décembre), et annonce la constitution d'un groupe de réflexion (*lire par ailleurs*). M. Laignel a l'intention de défendre ses thèses à Evry.

L'un des animateurs du courant C demande, au demeurant, *« pourquoi M. Mitterrand abattrait ses cartes sur le plan interne »*, tant que *« le problème du PC n'est pas réglé »*, c'est-à-dire avant le vingt-cinquième congrès, qui doit se tenir en février 1985. Ce dirigeant rocardien souligne aussi, dans le même esprit, que l'accord de M. Jospin au dépôt, par le CERES, d'une contribution non soumise au vote (ce que les rocardiens et les mauroyistes ont dénoncé comme une *« manœuvre de courant »*) semble indiquer que le premier secrétaire a bien l'intention de chercher un compromis avec le CERES.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Laignel et quinze députés créent le groupe Renouveau socialiste

M. André Laignel, membre du secrétariat national du PS et député de l'Indre, a rendu publique la *« première liste de participation »* au groupe Renouveau socialiste qu'il a créé (*le Monde* des 27 octobre et 11 décembre). M. Laignel dénonce *« la tentation du repli sur soi, de l'abandon, au mieux provisoire »* des idéaux de la gauche, l'*« acceptation passive des poncifs de la vieille ou de la nouvelle droite »* qui conduit au *« recul culturel »*. M. Laignel affirme que les membres de son groupe veulent *« affirmer les valeurs »* de la gauche.

« Nous rejetons, écrit-il, *les effets de mode, nous croyons à la pérennité de nos idées fondamentales, qui, loin d'être contredites par les faits, trouvent au contraire de nouveaux champs d'application dans l'analyse de la crise et des moyens de combattre. »* M. Laignel cite alors les nationalisations, le Plan — qui *« n'a pas encore, face au marché, la place centrale qui devrait être la sienne »*, — la place de l'Etat, le rôle du système scolaire... M. Laignel, qui estime que la lutte de classe est toujours d'actualité, affirme la volonté de son groupe de *« peser par la réflexion, par l'affirmation de l'actualité du socialisme »*, mais aussi de *« proposer pour l'action »*.

« Les résultats positifs obtenus, affirme-t-il, *doivent permettre d'ouvrir une nouvelle période économique et de relancer un véritable dialogue social. »*

Outre M. Laignel, les députés socialistes membres de ce groupe sont MM. Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis), Guy Beche (Doubs), Alain Billon (Paris), Henry Delisle (Calvados), Jean Giovanelli (Morbihan), Marcel Join (Gironde), Georges Labazée (Pyrénées-Atlantiques), Christian Laurissergues (Lot-et-Garonne), Mme Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis), Paulette Nevoux (Val-de-Marne), Marie-Thérèse Patrat (Rhône), MM. Alain Rodet (Haute-Vienne), Philippe Sanmarco (Bouches-du-Rhône), Eugène Teisseire (Nièvre), Luc Tinseau (Eure).

La préparation du congrès du PCF

LE MAIRE DE GENNEVILLIERS INVITE LA DIRECTION A L'AUTOCRITIQUE

L'Humanité publie, mardi 11 décembre, dans la tribune de discussion du vingt-cinquième congrès du PCF, une contribution de M. Lucien Lanternier, maire de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), ancien membre du comité central. M. Lanternier estime que le projet de résolution qui sert de base à la préparation du congrès *« occulte des questions capitales »* posées par le recul de l'influence du PCF.

Selon M. Lanternier, l'analyse des causes de ce recul doit *« intégrer la nécessaire dimension critique et autocritique sur les orientations et les pratiques propres au parti avant 1977, mais aussi de 1977 à 1981, puis de 1981 à 1984 »*. *« Cette analyse*, écrit-il, *doit être d'autant plus rigoureuse que les responsabilités sont plus élevées. Toute « impasse » sur ce point ne pourra que renforcer le recul de crédibilité de notre direction. »* Le maire de Gennevilliers estime que, face à une droite *« ultra-conservatrice et radicalisée »*, le Parti socialiste conserve pour *« objectif durable »* l'affaiblissement du PCF, afin *« d'apparaître comme la seule alternative de gauche crédible »*. Le PS a donc, comme la droite, *« intérêt à un PCF faible, frileux, arc-bouté, refusant l'autocritique »*.

M. Lanternier rappelle le mot d'ordre lancé par Maurice Thorez il y a cinquante ans : *« Que les bouches s'ouvrent ! Pas de mannequins dans le parti ! »* Il demande que l'ensemble des contributions individuelles et des amendements adoptés par les cellules soient réunis dans un numéro spécial de *l'Humanité*.

RTL : M. Rigaud menacé

(Suite de la première page.)

Cette initiative intervient une semaine avant une échéance qu'elle juge décisive. Le conseil d'administration de la CLT, au sein duquel les Luxembourgeois sont majoritaires, alors que Havas (dont M. André Rousselet, proche de M. François Mitterrand, est le président-directeur général) dispose d'environ un tiers des parts de la *société*, se réunit lundi 17 décembre.

Le schéma qui inquiète la rédaction est le suivant : M. Marc Tessier, nouveau directeur général de Canal Plus, abandonnerait son siège d'administrateur de la CLT, siège qui fait partie du contingent d'Havas ; il serait remplacé par M. Jacques Pomonti, proche du pouvoir socialiste ; M. Pomonti remplacerait, dans la foulée, M. Rigaud.

M. Pomonti ne confirme ni ne dément. Il se contente de remarquer avec humour : *« Chaque fois qu'un poste important est en question dans l'audiovisuel, on me fait l'honneur de penser à moi. »*

M. Pomonti avait été cité dans la bataille pour la succession de M. Pierre Desgraupes à la présidence d'Antenne 2, puis pour la présidence de TF 1. On parle de lui pour celle de la SOFIRAD (société qui représente l'Etat français, dont plusieurs entreprises audiovisuelles, Europe 1 et RMC, notamment) et pour la direction générale de Radio-Monte-Carlo.

M. Jacques Rigaud nous a fait savoir, quant à lui, qu'il n'a *« aucune raison, aucune intention »*, de donner sa démission, ce que nul, apparemment, ne lui a demandé, mais que son mandat est entre les mains des administrateurs de la CLT qui l'ont élu. Au cas où le gouvernement songerait à faire place nette en lui offrant d'occuper une autre fonction, il précise : *« Je ne suis candidat à aucun poste. »*

M. Rigaud et la rédaction de RTL ont le sentiment que le pouvoir reproche à la station un « ton » qui ne lui est pas toujours favorable. *« Nous avons toujours donné des boutons à tout le monde »*, remarque l'un des animateurs de la société des rédacteurs. *« Le 10 mai 1981, nous ne nous sommes pas préoccupés de savoir s'il fallait modifier nos papiers dans un sens ou dans l'autre. »*

Reprise en main

Le même rappelle que la rédaction a permis, sous le septennat précédent, d'éviter que la station soit dirigée par un candidat de l'Elysée, M. Philippe Grumbach, et qu'elle est prête à s'opposer à une nouvelle opération du même genre. Dans la lettre qu'elle a adressée aux administrateurs, la rédaction estime qu'en cas de réussite d'une telle opération, elle *« se trouverait dans l'impossibilité d'accomplir sa mission d'information »* conformément à la définition qu'en donne le cahier des charges de la CLT (*« esprit de rigoureuse impartialité »*).

Il est clair qu'en prenant l'initiative de s'exprimer rapidement, la rédaction de RTL et l'administrateur délégué de la station s'efforcent de couper court à la tentation présumée de reprise en main par le pouvoir.

Plutôt que de réagir discrètement et peut-être trop tard, ils ont choisi de mettre en lumière les risques d'une opération à laquelle ils donnent un caractère politique, afin de manifester, quelle que soit la suite des événements, leur capacité de résistance à toute pression. Ils font ainsi peu de cas d'un autre paramètre : l'état des relations entre le patron luxembourgeois, M. Grass, et M. Jacques Rigaud. Dans cette structure originale qu'est la CLT, MM. Grass et Rigaud sont sur un pied d'égalité. Or ils sont en désaccord, notamment sur la télévision e sur les projets de satellite.

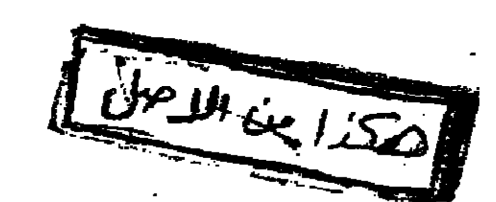
Il n'en reste pas moins que cette affaire s'inscrit dans un climat général de reprise en main des médias par le pouvoir politique. Après des débuts difficiles — ratage d'une tentative de prise de contrôle de *France-Soir*, montée en puissance du groupe Hersant et demi échec de la loi sur la presse, — le pouvoir s'efforce d'assurer et d'affirmer sa présence là où il le peut. Ne considère-t-il pas que *« la majorité de la presse est entre les mains d'intérêts hostiles »*, selon l'expression utilisée par M. Jack Lang à France-Inter, lundi 10 décembre.

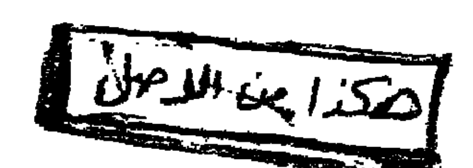
C'est ainsi que s'explique le conflit qui a surgi entre le premier ministre et Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, au moment de la désignation de M. Jean-Claude Héberlé au poste de président-directeur général d'Antenne 2. C'est ainsi que la rumeur se fait aujourd'hui insistante sur un possible changement à la tête de la SOFIRAD, bien que l'actuel directeur, M. Bernard Miyet soit l'ancien directeur du cabinet de M. Georges Fillioud. C'est aussi dans ce climat que s'inscrit la succession de M. Jean-Claude Héberlé pour le poste de directeur général de RMC.

MM. Héberlé, Pomonti et Miyet ont en commun d'avoir appartenu, avant 1981, à la commission information du Parti socialiste. Paradoxalement, on reproche à M. Miyet de s'intéresser trop à la gestion et pas assez à la politique.

Nul ne songe à mettre en cause la capacité de ces personnalités à s'abstraire de leurs choix politiques dans l'exercice de leur métier. Nul, sauf peut-être le pouvoir. Les socialistes devraient pourtant se souvenir que la main mise giscardienne sur les médias n'a pasfait obstacle à la défaite de M. Giscard d'Estaing en 1981. Il n'est pas exclu qu'elle y ait contribué.

JEAN-YVES LHOMEAU.





RTL : M. Rigaud menacé



POLITIQUE

Un entretien avec les porte-parole du FLNKS à Paris

(Suite de la première page.)

Il n'y a pas d'autre réponse à votre question. Nous sommes un peuple pacifique, et nous comptons beaucoup sur le gouvernement pour qu'il comprenne notre détermination. La levée des barrages, ce n'est pas un acte de faiblesse, nous sommes déterminés, et nous irons jusqu'au bout de notre combat en faisant en sorte que cela se passe dans la paix.

– Tout le monde est d'accord pour accélérer le processus d'autodétermination, mais c'est la question de la composition du corps électoral qui pose problème. Or, sur ce point, la position du Front indépendantiste a fluctué : vous avez revendiqué le droit de vote pour les seuls Canaques, puis vous avez envisagé le vote des Calédoniens ayant au moins un parent né dans le territoire, enfin vous êtes revenus à votre option initiale... Pouvez-vous clarifier votre position ?

– Notre position est très nette : pour nous, seul le peuple kanak peut déterminer l'avenir de son pays. Nous avons fait les efforts nécessaires pour permettre une ouverture aux caldoches, qu'on a appelés les « victimes de l'histoire », mais en excluant tous ceux qui se sont installés dans le territoire récemment, disons depuis la dernière guerre... Et la réponse à cette offre d'ouverture, c'est le blocage, un blocage qui ne vient pas de nous mais des règles de la Constitution française.

» C'est la Constitution qui fait frein, ce n'est pas le peuple kanak. Mais, puisque le gouvernement ne s'appuie que sur la Constitution de la France, nous disons : pour nous, la seule référence disponible, c'est l'article 75, qui nous reconnaît le droit du statut particulier et qui fait la distinction entre les différentes populations de Nouvelle-Calédonie : il y a les Kanaks qui sont régis par l'article 75 et ont un statut civil particulier et il y a les autres communautés qui ont le statut de droit commun... (1) Donc utilisez l'article 75, et consultez-nous !

– Vous invoquez l'article 75 de la Constitution pour obtenir que le scrutin d'autodétermination soit exclusivement réservé au peuple canaque ?

– Oui, mais pour nous cette consultation ne signifie pas l'exclusion des autres ethnies. La base de notre argumentation consiste à dire : nous sommes le seul peuple colonisé, et, au nom de ce droit-là, nous revendiquons le fait de décider seuls de l'avenir de notre pays. L'article 75 permet de consulter le peuple kanak pour ou contre l'indépendance...

– Vous confirmez donc que vous êtes d'accord avec la proposition de vote séparé – un scrutin pour chacune des deux communautés – présentée mardi dernier par M. Lionel Jospin ?

– Oui, parce que c'est peut-être la solution pour nous consulter, et nous cherchons tous les moyens pour obtenir d'être consultés. Nous étudions la proposition de M. Jospin à notre avantage. Ce que nous voulons, c'est éclaircir les choses, y compris dans nos propres rangs, car c'est important de vérifier que le peuple kanak est majoritairement pour l'indépendance. C'est une question d'honnêteté vis-à-vis de notre peuple. Si le peuple kanak se prononce dans sa majorité pour l'indépendance, il se produira un déclic psychologique qui fera venir les autres vers nous.

– Supposons qu'il ne se prononce pas, majoritairement, pour l'indépendance...

– Nous serions obligés de dire : il y a quelque chose qui ne va pas, et nous attendrons des jours meilleurs, parce que cela ne supprimerait pas le droit à l'indépendance. Là-dessus, nous sommes prêts à jouer le jeu, c'est important.

– Mais êtes-vous d'accord aussi avec M. Jospin lorsqu'il envisage une partition du territoire et la consitution d'un Etat fédéral ?

– Il n'en est pas question. Nous revendiquons le pays kanak, pas la moitié, pas une parcelle. Ce que nous voulons, c'est le pays entier, et c'est logique compte tenu des relations interclaniques qui caractérisent notre société.

– Supposons que votre peuple canaque se prononce, à la majorité, pour l'indépendance. Quelles garanties donnez-vous alors aux caldoches au lendemain du scrutin ?

– A ce moment-là, nous nous dirons à nous-mêmes : notre pays est déjà indépendant, nous avons presque acquis la souveraineté politique. On installe une Assemblée constituante qui va préparer la mise en application du projet de Constitution qui a été adopté le 24 septembre dernier lors de la création du FLNKS.

» Notre projet de Constitution, qui comporte déjà les textes relatifs à la citoyenneté et à la nationalité, garantit la sécurité et les droits de l'homme à tout citoyen de Kanaky, sans équivoque. On a même prévu un statut de l'opposition, parce que, dans un Etat démocratique, il faut permettre à l'opposition de s'exprimer. Ce qui prouve que l'on a retenu les leçons politiques de l'histoire, pour éviter, notamment, les dérives constatées dans certains pays d'Afrique après l'indépendance. S'il y a des discussions avec M. Pisani, sur ces garanties, elles auront lieu sur des bases claires.

– Craignez-vous un scénario à la rhodésienne dans l'hypothèse où certains Européens extrémistes décideraient, en désespoir de cause, de proclamer une indépendance « blanche » ?

– Oui, cela fait partie des choses possibles, car les Européens sont préparés à cette éventualité. Quand ils achètent des armes, à Nouméa, ils ne le font pas uniquement pour tirer les cerfs mais aussi pour tirer du Kanak. Si, demain, on entrait dans une guerre civile nous serions les grands perdants. Nous serions en état d'infériorité parce que l'affrontement ne fait pas partie de notre stratégie. Notre démarche consiste à réclamer l'indépendance, alors que certaines démarches inverses retiennent de supprimer physiquement un peuple. Nous nous appuyons sur notre droit, ils s'appuient sur le fusil.

– La position du gouvernement vous paraît-elle claire actuellement ?

– Non, pas du tout ! Sa position consistant à dire qu'il faut à tout prix éviter que les deux communautés s'affrontent ne tient debout dans aucune hypothèse. S'il prend fait et cause pour le peuple kanak, les gens de droite réagiront ; dans le cas contraire, ce sont les Kanaks qui vont réagir ; et si ce gouvernement *reste les fesses entre deux chaises*, cela entraînera des réactions des deux côtés. Mais nous avons dit au premier ministre que nous irons jusqu'au bout. On ne peut plus reculer. Il faut que le gouvernement fasse un choix clair.

» Si nous sommes déçus, ce sera très grave pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Après les événements de Hienghène, si dans deux mois cela ne s'arrange pas, nous avons peur que les gens, par déception, ne soient conduits à des actions que personne ne souhaite. Nous lançons un appel au peuple de France en lui disant que nous ne voulons pas être les jouets de la politique intérieure et des disputes gauche-droite. Nous demandons au peuple de France : voulez-vous qu'un autre peuple puisse grandir dans le Pacifique ?

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.




Dessin de PLANTU.

(1) L'article 75 de la Constitution de 1958 stipule : *« Les citoyens de la République qui n'ont pas le statut civil de droit commun (...) conservent leur statut personnel tant qu'ils n'y ont pas renoncé. »*

Les présidents des conseils généraux des DOM adoptent une charte de la départementalisation

De notre correspondant

Saint-Denis de la Réunion. – Les présidents des conseils généraux des quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) et leurs bureaux, qui s'étaient retrouvés à la Réunion du 3 au 10 décembre, ont adopté à l'unanimité une charte de la départementalisation définissant la politique qui, aux yeux de l'opposition, à laquelle appartiennent tous les élus qui dirigent les assemblées départementales outre-mer, devrait être menée pour sortir ces collectivités des graves difficultés auxquelles elles sont confrontées.

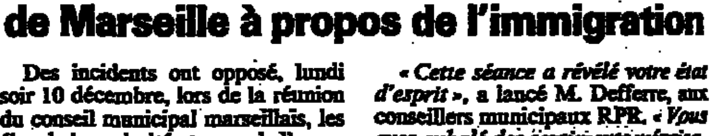
Très sensibles à la question du statut, les membres de la conférence ont posé comme principe le respect de l'identité constitutionnelle des départements d'outre-mer. Leur doctrine est simple : le droit commun doit être la règle, et l'adaptation, l'exception. Quelques principes ont été retenus : l'adaptation ne doit pas être pour l'Etat l'occasion de faire des économies, mais au contraire d'apporter un mieux. Elle ne doit pas être non plus conçue comme un moyen de substituer la solidarité locale à la solidarité nationale. Les élus ont demandé que des mesures spécifiques pour l'outre-mer ne soient prévues que lorsqu'elles ont été souhaitées localement.

Ils ont estimé que, si les régions n'étaient pas instituées en métropole (avec élection de leurs membres au suffrage universel), elles devraient être purement et simplement supprimées outre-mer. Dans l'immidiat, face à l' *« imbroglio juridique »* créé dans certains domaines par le partage des compétences entre conseils général et régional, l'opposition souhaite que les deux collectivités puissent négocier par convention leurs relations financières.

« La parité sociale est devenue une nécessité absolue » : tel a été le second thème de la conférence. *« Le rattrapage implique que l'Etat annonce un calendrier précis de la mise à niveau des régimes sociaux, étant entendu que toute mesure nouvelle doit être appliquée outre-mer lorsqu'il apparaît que son extension ne pose aucun problème »*, affirme le document final.

HUBERT BRUYÈRE.

Incidents au conseil municipal de Marseille à propos de l'immigration



Des incidents ont opposé, lundi soir 10 décembre, lors de la réunion du conseil municipal marseillais, les élus de la majorité et ceux de l'opposition sur le problème des immigrés.

M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, a qualifié d' *« odieux, insupportables, intolérables et inadmissibles »* les propos tenus par M. Armand Gallo, conseiller municipal RPR, selon lequel *« les Marseillais n'acceptaient plus l'installation d'une population assistée »* et qu'il a estimée *« culturellement inadmissible »*.

« Cette séance a révélé votre état d'esprit », a lancé M. Defferre, aux conseillers municipaux RPR. *« Vous avez exhalé des sentiments méprisables et, quand j'ai vu votre groupe applaudir, j'ai pensé que le RPR n'était plus digne d'être gaulliste »*, a-t-il conclu.

De son côté, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé qu'il serait plus utile d' *« essayer de trouver un certain nombre de règlements intéressant l'immigration plutôt que d'échanger des propos excessifs »*.

Nouvelles brèves

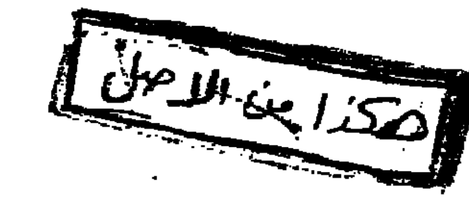
● *Mme Dufoix et la fonction de porte-parole.* – Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, nouveau porte-parole du gouvernement, a souhaité, lundi 10 décembre, que son exemple incite les femmes à s'exprimer de plus en plus dans la vie politique : *« Pour moi la vie et la politique, c'est la même chose »*, a-t-elle dit. Mme Dufoix, qui a été reçue pendant une heure par le premier ministre, a indiqué que sa nouvelle mission de porte-parole impliquait une organisation plus précise et plus méthodique de son temps. Elle a précisé : *« Mes deux prédécesseurs étaient des hommes de parole ; ce n'est pas mon métier, et j'aurai sûrement une conception différente de ce rôle. Je n'en ai pas encore une idée précise, il me faut quinze jours pour y penser profondément. »*

● *M. Debarge (PS) : l'importance des cantonales.* – M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, a déclaré, lundi 10 décembre, que *« la bataille des cantonales peut être plus importante qu'on ne le croit »*. M. Debarge a lancé au PCF une mise en garde, à propos des désistements : *« Que le PCF*, a-t-il affirmé, *mesure bien les conséquences qui pourraient peut-être être négatives pour le PS, mais surtout pour lui, s'il adoptait une attitude polémique trop exagérée et qui par certains côtés est inadmissible »*.

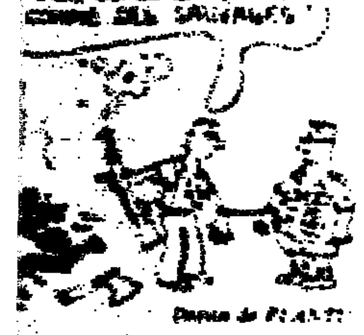
● *M. Decagny (UDF) élu maire de Maubeuge.* – M. Jean-Claude Decagny (UDF) a été élu, dimanche 9 décembre, maire de Maubeuge (Nord). Il succède au docteur Pierre Forest (UDF-PSD) décédé le 30 novembre dernier et qui était maire de cette ville depuis 1946. Directeur adjoint du centre hospitalier de Maubeuge, conseiller municipal depuis 1971, adjoint chargé des finances depuis 1977, M. Decagny est âgé de quarante-cinq ans. Son élection à la tête de la municipalité a été acquise par 29 voix contre 9 au candidat socialiste, M. Alain Carpentier, et une abstention.

● *M. Lang et la politique culturelle.* – Invité de l'émission de France Inter « Face au public », lundi soir 10 décembre, M. Jack Lang, ministre à part entière de la culture depuis le récent remaniement ministériel, a estimé que la popularité de l'action culturelle du gouvernement, est dûe avant tout *« à l'appui du chef de l'Etat »*.

A propos de l'impopularité du président de la République constatée dans les sondages, M. Lang a indiqué que *« ce n'était pas là le seul critère qui permet de juger un homme politique »*. Il a reconnu que, *« par une sorte de timidité ou de pudeur »*, le gouvernement, à qui on reproche çà et là de ne savoir *« faire passer le message »*, *« n'a pas toujours su formuler ses sentiments avec assez de force »*.

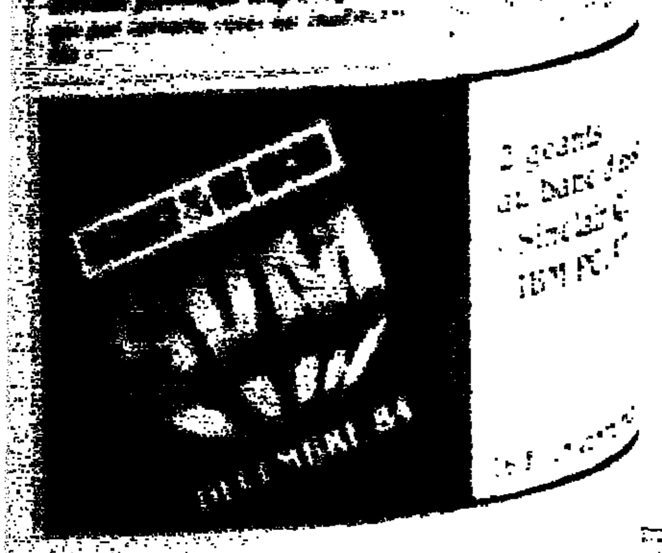


u FLNKS à Par



Incidents au conseil municip
de Marseille à propos de l'immigr

Nouvelles brèves



EN HAUTE-GARONNE

M. Barre, invité-vedette du PR

De notre correspondant

Toulouse. – Pour 10 F (participation aux frais), les Toulousains vont pouvoir assister *jeudi 13 décembre* à ce que le Landerneau politique appelle déjà un événement : M. Raymond Barre, pourtant toujours soucieux de donner de *lui l'image* d'un homme au-dessus des partis, sera en effet l'invité-vedette d'une réunion publique organisée par la fédération de la Haute-Garonne du Parti républicain. Il a donné son accord à M. Serge Didier, président de la fédération, le 7 juin dernier. Coup d'éclat ou coup d'Etat ? Si ce n'est un coup d'Etat, cela lui ressemble, mais M. Didier n'accepte pas le mot. Il reconnaît toutefois que son initiative a pris tout le monde à contre-pied.

M. François Léotard, secrétaire général du PR, n'a été informé du projet qu'après que M. Barre eut donné son accord. *« Ce n'est pas un ralliement à Barre »*, commente le jeune responsable haut-garonnais du PR. Mais il ajoute aussitôt que, *« le 14 décembre, le Parti républicain ne sera plus tout à fait comme avant.* M. Didier anticipe peut-être un peu vite, lui qui a tout de même pris la précaution d'inviter M. Léotard, dont il se veut toujours un fidèle partisan, M. Gérard Longuet, trésorier du PR, et M. Charles Millon, député de l'Ain et l'un des porte-parole du courant barriste au PR.

M. Dominique Baudis sera présent à cette réunion, à laquelle l'ensemble de l'opposition a été conviée. Pourtant l'initiative du PR a jeté le trouble dans les rangs de celle-ci. Au CDS d'abord, barriste, et dont le responsable local, M. Michel Valdiguié, mesure aujourd'hui le terrain perdu. Au RPR aussi, dont une partie des troupes s'égaille ces derniers temps vers le Front national et qui aura bien du mal à rester lui-même et à s'affirmer unitaire.

Le PR, lui, se sent le vent en poupe, à Toulouse, et M. Didier entend bien prouver que sous sa houlette son *parti est aujourd'hui en* Haute-Garonne la première formation de l'opposition. Deux à trois cents personnes travaillent depuis plusieurs semaines à la mise sur pied de cette réunion du 13 décembre. Grands panneaux d'affichage, camionnettes sonorisées, plusieurs dizaines d'invitations personnelles et de tracts, la fédération a mis toute ses forces dans la réalisation de ce « coup politique ». L'objectif est de rassembler au Parc des expositions de Toulouse dix mille personnes, soit quatre mille de plus qu'à Valence où s'était rendu M. Barre pendant la campagne européenne à l'invitation d'associations d'opposition.

GÉRARD VALLÈS.

La modernisation clandestine

(Suite de la première page.)

Dans ces circonstances-là, la chasse aux princes est un sport populaire, et quelques démagogues peuvent s'y tailler à peu de frais des succès provisoires. Des hommes politiques respectables ne répugnent pas toujours à joindre leurs voix à ce chœur ambigu en fustigeant l'absence de morale chez les autres. Aucune famille n'échappe à cette *pente-là*. La politique *politicienne* est toujours celle du voisin.

Mais il y a plus intéressant que ces fureurs et ces mouvements pendulaires. Au-delà de la protestation des uns, du désenchantement des autres, apparaissent en effet plusieurs facteurs ou plusieurs signes de modernisation de la politique française. Pour commencer, un intérêt indubitable envers les jeunes chefs *de file politiques de toutes familles* qui forment la relève, qui constituent une nouvelle génération : Laurent Fabius, François Léotard, Jacques Toubon, Lionel Jospin sont les symboles derrière lesquels se pressent les Jean-Claude Gaudin ou les Georgina Dufoix, les Alain Juppé, les Charles Millon, les Philippe Séguin, les Dominique Baudis, les Michel Delebarre et vingt autres. Ils sont bien accueillis parce qu'ils sont jeunes et que les Français raffolent de la nouveauté (bien davantage que du changement). Parce qu'aussi ils parlent un langage différent, plus naturel, plus spontané, et se présentent sous des couleurs plus pragmatiques.

C'est la seconde innovation : à l'expérience de la crise, les citoyens se détournent des magiciens, des illusionnistes, des idéologues. Ils ne veulent plus des langues de bois, des discours mécaniques et des « projets » mirobolants. Ils accordent leur confiance à ceux qui leur paraissent *« parler vrai »* ou *au* moins *« parler* authentique ». Ils s'intéressent à ceux qui incarnent à leurs yeux une certaine constance et une certaine consistance. Ainsi s'expliquent en partie les popularités d'hommes aussi différents l'un de l'autre que Michel Rocard et Raymond Barre. Ainsi se vérifie ce qu'indiquent les *sondages* : après dix ans de bouleversements et de traumatismes économiques, les Français se déprennent des « n'y-à-qu'à », des catéchisme et des livres saints. Ils admettent aujourd'hui que les faits sont les faits, que les contraintes ne sont pas contournables et que ceux qui prétendent s'en affranchir sont des imposteurs. Les citoyens sont entrés en cure de désintoxication.

D'où les tabous qui, à gauche comme à droite, volent en éclats un peu partout : l'Etat-providence des uns, l'Etat-colbertiste des autres, le protectionnisme et le planisme, le pacifisme et la défense hexagonale, l'égalitarisme et la technocratie, chacun doit remettre sa mythologie à l'heure, à droite depuis la défaite, à gauche avec le déclin. Signe de maturité, les maximalistes, les intégristes refluent des deux côtés. Cette crise, aussi profonde et plus durable que celle des années 30, ne *se traduit pas à la longue par* l'ascension des extrémistes mais par celle de personnalités affirmées cependant moins manichéennes. On n'en est pas à être tolérant (la France reste la France), mais il faut dénoncer le sectarisme des autres si *l'on veut être populaire. Michel* Rocard, Laurent Fabius et Jacques Delors, Raymond Barre, Simone Veil et François Léotard sont les bénéficiaires de ce mouvement-là.

Enfin, la remise en marche de la mécanique de l'alternance aboutit à ce double effet : le déséquilibre des pouvoirs (quelle que soit la couleur du souverain) est maintenant admis de toutes parts ; la multiplication des votes-sanction renforce, de manière d'ailleurs quelque peu perverse, le pouvoir des citoyens. Ce qui est en train de s'esquisser avec le vieillissement des utopies, le déclin de la rhétorique et la fin des majorités dominantes ressemble à une nouvelle mise en cause de la démocratie déléguée : déjà rejetée sous sa forme parlementaire avec la IVe République, la voici maintenant contestée sous sa forme ultra présidentielle. Les alternances postulent l'élargissement du contrôle des citoyens. Comment ne pas y voir là aussi une modernisation de la vie politique ?

ALAIN DUHAMEL.

M. Serge Didier, grand ordonnateur

De notre correspondant

Toulouse. – En dépit de ses *allures d'éternel étudiant* échappé d'un amphithéâtre de la faculté de droit, M. Serge Didier n'est pas un enfant de chœur en politique. Cet avocat de trente-trois ans, il est né le 24 octobre 1951, a déjà derrière lui un long passé militant.

Né d'un père avoué, radical-socialiste de Villeneuve-sur-Lot, M. Serge Didier est entré en politique par la porte de l'Université. *« Je suis tombé à droite après avoir assisté à une réunion à laquelle un camarade d'études m'avait emmené. »* Lendemains de 68. Les campus deviennent le champ clos des affrontements entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche. Membre du Mouvement Jeune Révolution (MJR), M. Serge Didier traque avec ses amis le gauchisme universitaire. Militant du Groupe Action Jeunesse (GAJ), il se taille sur la place toulousaine la réputation d'un leader de l'extrême-droite étudiante. Aujourd'hui responsable départemental du PR, il ne cherche pas à effacer ce passé. Il l'évoque même avec un brin de nostalgie.

La mort de son père et les difficultés financières de l'affaire familiale le conduisent à mettre un frein à ses activités militantes. Cela ne l'empêche pas de participer à la campagne électorale de *M Valéry Giscard d'Estaing*, puis de s'intéresser à la nouvelle droite, au GRECE, notamment. Le 12 novembre 1978, il prête serment comme avocat.

« Outre la mort de mon père, le deuxième choc dans ma vie fut le 10 mai 1981. » Le lendemain, M. Serge Didier entre au Parti républicain dans une fédération – celle de la Haute-Garonne – qu'il trouve exsangue, menacée de mort par les rivalités internes. Lorsqu'elle est dissoute en novembre 1981 pour cause de malversations, il en est nommé administrateur provisoire pour six mois.

Nommé secrétaire départemental de l'UDF par M. Pierre Baudis, alors maire de Toulouse, il témoigne tout aussitôt sa reconnaissance en soutenant le premier la candidature au Capitole de M. Dominique Baudis.

Chargé au sein de la municipalité des élections et de la propreté de la ville, M. Serge Didier ne cache pas son admiration pour le maire de Toulouse. *« C'est la même génération. »* Comme il trouve quelques mérites à M. Jean-Pierre Chevènement : *« C'est un nationaliste qui aime son pays. »*

Fort de sa situation dans la municipalité, M. Serge Didier a réussi à reconstituer les forces de son parti. Il affirme aujourd'hui pouvoir compter sur plus de mille adhérents en Haute-Garonne. Un succès qui lui a valu d'entrer courant octobre au bureau politique du PR. Une façon de l'officialiser *comme membre de ce que lui-même appelle « la bande à Léotard »*.

G. V.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. Chenot souhaite « une pratique plus courante du référendum »

A l'occasion de la séance solennelle de l'Académie des sciences morales et politiques, dont il est le secrétaire perpétuel, M. Bernard Chenot, ancien ministre, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, a présenté une communication, lundi 10 décembre, sur « le référendum dans les institutions *françaises* ». Après avoir rappelé qu'en France *« l'histoire de la démocratie participante c'est surtout, et jusqu'en 1945, l'histoire d'un vide : quelques essais, de haute époque révolutionnaire, quelques caricatures, sous les deux empires, et beaucoup d'occasions manquées, où la logique démocratique devait conduire à consulter le peuple »*, M. Chenot a souligné que *« c'est seulement en 1945 que la consultation directe globale du peuple français – les hommes et, pour la première fois, les femmes – réapparaît dans notre histoire, sur l'initiative du général de Gaulle, alors chef d'un gouvernement provisoire »*.

Sous la Ve République, M. Chénot estime qu'*« une pratique plus courante du référendum pourrait être la contrepartie vraiment démocratique du système représentatif »*.

« Sans doute, a-t-il noté, *l'histoire des consultations populaires en montre-t-elle les risques (...). L'objection ne serait plus valable si l'initiative du référendum était mieux partagée et si la question posée ne visait ni un homme ni une politique mais plutôt un texte, fixant comme une loi-cadre les principes d'une législation. Le référendum perdrait alors tout caractère plébiscitaire. Si plusieurs fois dans l'année, l'ensemble des citoyens était appelé à se prononcer sur les principes d'une nouvelle législation, aucune relation ne pourrait être établie entre le rejet ou l'adoption d'un texte et le maintien au pouvoir d'un homme ou d'une équipe. »*

En conclusion, M. Chenot a déclaré : *« Une participation plus fréquente des citoyens aux affaires publiques est aujourd'hui concevable. Elle accroîtrait la part de démocratie incluse dans le régime représentatif sans abaisser le rôle du Parlement, dont les moyens de contrôle doivent être accrus. Elle écarterait toute tentation plébiscitaire si l'initiative du référendum appartenait concurremment, comme le voudrait la tradition démocratique, au gouvernement, à chacune des deux Chambres et – pourquoi pas ? – aux assemblées régionales. Elle ouvrirait la voie à des réformes politiques et sociales, économiques et financières – notamment fiscales, – sur lesquelles ont buté, pendant le temps de trois républiques, les institutions représentatives, bloquées par la pression des intérêts. Référendum et Parlement, gouvernement fort mais dans l'équilibre des pouvoirs, c'est un idéal dont, selon moi, quelques retouches constitutionnelles permettraient d'approcher. »*

● *Les cadeaux officiels de M. Mitterrand.* – Le chef de l'Etat a décidé de faire don des cadeaux personnels reçus au cours de ses voyages officiels au musée de Château-Chinon (Nièvre), ville dont M. François Mitterrand a été le maire pendant vingt-deux ans. Pour *accueillir cette collection, composée* en grande partie d'œuvres d'art, plusieurs salles seront aménagées au printemps prochain dans les bâtiments de l'immeuble Sainte-Claire, qui abrite l'actuel musée.

LE PROJET SUR L'ENSEIGNEMENT AU SÉNAT

L'opposition dénonce un retour au centralisme

Le Sénat a commencé, lundi 10 décembre, la discussion des articles du projet *« modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983 et portant diverses dispositions relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales »* que les deux ministres concernés, MM. Pierre Joxe et Jean-Pierre Chevènement, avaient présenté respectivement le 15 et 16 novembre dernier (*le Monde* des 16 et 17 novembre).

Le volet budgétaire du plan pour l'enseignement privé a déjà été examiné par la Haute Assemblée, qui, dans sa majorité, favorable à l'opposition nationale, l'a contesté (*le Monde* daté 25-26 novembre). La partie non budgétaire qui fait l'objet de l'article 15 du projet de loi, et qui devait venir en discussion mardi 11 décembre, ne recueille pas non plus l'assentiment de la majorité sénatoriale, qui se propose de l'amender profondément (*le Monde* du 1er décembre).

L'application de la décentralisation au domaine de l'enseignement, telle qu'elle est envisagée par le projet de loi, ne suscite pas de vives critiques de la part des sénateurs, mais les inquiète : les dispositions envisagées constituent *« un monument de complexité »*, d'une part parce que le système éducatif français *« est régi par l'une des administrations les plus centralisées qui soient »* et, d'autre part, parce que la décentralisation n'est pas achevée, explique M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des affaires culturelles.

Certes, reconnaît-il, l'Etat *« garde l'éminente responsabilité du bon fonctionnement du service public de l'éducation »* mais, ajoute-t-il, cela ne signifie pas pour autant que *« les représentants des collectivités locales seront les agents sinon les sujets »* du ministère. Pour M. Séramy, le rôle des collectivités locales est *« inutilement limité au profit du représentant de l'Etat »*.

Pour M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), les dérogations à la loi de juillet 1983 sont si nombreuses qu'elles la vident de toute substance pour ce qui concerne l'initiative des collectivités locales. Toutefois, les sénateurs n'écarteront pas aussi totalement l'intervention des commissaires de la République que ne le demandait la commission des lois, ou encore le RPR, en cas de désaccord sur la répartition des charges entre une région et un département.

Pour M. Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, l'intervention du représentant de l'Etat ne constitue nullement une *« mesure de tutelle »*. Au contraire, elle permettra, selon lui, d'empêcher celle d'une collectivité sur l'autre. *« La décentralisation n'est pas l'effacement de l'Etat, mais l'occasion d'affirmer sa fonction d'arbitrage et, si nécessaire, la garantie de continuité du service public »*, déclare-t-il.

Que le gouvernement ait accepté certains amendements venant du Sénat qui clarifient le texte, et que ce dernier ne se soit pas opposé aux premières des trente-sept modifications proposées par le gouvernement aux texte adopté par l'Assemblée nationale ne signifie pas pour autant un accord sur le fond. Les interventions des orateurs, avant que ne s'engage le débat sur les articles, l'ont montré.

Mme Hélène Luc, (Val-de-Marne) au nom du groupe communiste qu'elle préside, a regretté le renoncement du gouvernement à l'engagement *« majeur de la gauche »*. *« Le plus grave n'est peut-être pas que le dualisme scolaire soit consacré, mais que l'opinion publique soit confortée dans ses doutes sur la valeur des principes laïques et sur la capacité du service public de l'éducation nationale de satisfaire les besoins d'enseignement de la nation. »* De son côté, M. Franck Sérusclat (PS-Rhône) apporte *« son acceptation raisonnée »* à un texte rendu *« nécessaire »* après le *« bouleversement »* provoqué par le projet Savary. Il ne met pas fin pour autant à *« certaines inquiétudes »*.

Sur ce point, les convergences sont manifestes : le service public doit être mieux pris en compte, mieux aidé, pour remplir sa mission.

ANNE CHAUSSEBOURG.

LES ÉLECTIONS AU FONDS SOCIAL JUIF ONT MOBILISÉ UN ÉLECTEUR SUR QUATRE

Les élections au conseil national du Fonds *social juif unifié* (FSJU), organisées le 9 décembre, ont mobilisé – selon les indications recueillies, le mardi matin 11 décembre, au FSJU, alors que le dépouillement n'était pas terminé – un peu plus de six mille électeurs sur les quelque vingt-six mille cinq cents inscrits (1). Les électeurs étaient les personnes ayant participé à la collecte de l'Appel unifié juif de France (AUJF) pour les années 1983 ou 1984.

On se déclare satisfait, au FSJU, de taux de participation, inférieur, néanmoins, à celui des précédentes élections. En 1979, en effet, le nombre des votants avait été le même, mais celui des électeurs inscrits était d'environ vingt mille.

Les deux tiers de ceux qui ont voté, cette année, l'ont fait par correspondance. Les autres se sont rendus dans les bureaux de vote, ouverts, au nombre d'une soixantaine au total, dans les cinquante et une circonscriptions définies pour ce scrutin. Une seule liste était dans la plupart des cas proposée aux électeurs, qui devaient désigner, à la fois, les conseillers nationaux élus (au nombre de cent vingt sur deux cent quarante-huit) et les conseillers régionaux.

Deux listes s'affrontaient à Lyon, où celle qui réunissait les conseillers sortants l'a emporté. A Paris, où le « panachage » était autorisé, la liste conduite par le président du FSJU, M. David de Rothschild, a devancé les deux listes concurrentes.

Ces élections ont été marquées par la polémique menée par Renouveau juif contre les responsables du FSJU, accusés de mauvaise gestion, de déphasage par rapport aux idées et aux sentiments de la « base », et de tiédeur envers Israël. L'éditorial de M. serge Hajdenberg au micro de Radio-J-Shalom (*le Monde* daté 9-10 décembre) a été perçu, au FSJU, comme une provocation délibérée, au moment de la visite en France de M. Shimon Pérès, le premier ministre israélien. Radio-Communauté, station du FSJU, a diffusé en réponse, le 8 décembre, un débat, au cours duquel des militants et des responsables communautaires ont répliqué aux attaques de Renouveau juif, accusé de ne mener aucune action *« sur le terrain »*.

(1) Le chiffre de trente mille inscrits, donné par *l'Arche*, mensuel du FSJU et par *Tribune juive*, et repris par *le Monde* (daté 9-10 décembre) était inexact.

Le Monde

société

Faits divers

« Soumission médicamenteuse »

Que s'est-il passé dans la nuit du 26 au 27 février dernier dans le pavillon n° 9 de l'hôpital psychiatrique de Villejuif ? Dans le pavillon voisin, cette nuit-là, deux jeunes femmes sont de garde : Mme Adeline Berneron, vingt-sept ans, infirmière, et Anne Crasson, aide-soignante. *« Vers 1 heure du matin,* racontent-elles, *nous avons eu faim. Il n'y avait rien à manger au n° 8. Nous avons téléphoné à nos collègues, un infirmier et un aide-soignant, de garde au n° 9. Ils nous ont invitées dans leur pavillon et nous ont proposé une omelette, de la crème et de la compote. »*

« A la fin du repas, explique Mme Berneron, *j'ai voulu me lever pour prendre une cigarette, mais j'ai été prise de vertiges. Je ne me souviens absolument plus de ce qui a pu se passer ensuite. »* Mêmes déclarations pour Mme Crasson, la période d'amnésie allant pour l'une et l'autre jusqu'au surlendemain en début *d'après-midi.* Plusieurs témoignages sont, par la suite, venus confirmer l'état anormal des deux jeunes femmes. Selon un infirmier de garde dans le même hôpital et ami de Mme Berneron, cette dernière *« est sortie le 27 vers 6 heures du matin, la démarche titubante, les yeux révulsés, de la bave au coin des lèvres, tenant des propos incohérents et incapable d'expliquer son état ».* Un autre infirmier, assurant la même garde, a confirmé que, vers 5 h 15 du matin, Mme Berneron tenait au téléphone des propos totalement incohérents.

Pour les deux jeunes femmes, l'explication est simple : elles accusent leurs deux collègues masculins de leur avoir fait ingérer sans qu'elles s'en aperçoivent des substances toxiques *« afin de réduire leur volonté et de les laisser à leur merci ».* Elles refusent néanmoins de prononcer des accusations plus précises, incapables de dire par exemple si elles ont été les victimes de sévices sexuels.

Après avoir consulté plusieurs médecins, les deux jeunes femmes décident, le 17 mars, de porter plainte avec constitution de partie civile devant le tribunal de Créteil *« pour administration volontaire à autrui de substances nuisibles à la santé ».* Elles attendent depuis les suites de cette affaire, inquiètes du silence qui l'entoure, *« tout se passant,* expliquent-elles, *comme si on voulait à tout prix l'étouffer ».* Entre-temps, un autre témoignage identique est venu s'ajouter à leur propre témoignage, concernant lui aussi les deux soignants du pavillon 9.

En théorie, l'histoire n'a rien d'invraisemblable. On a, depuis quelques mois, établi de manière formelle que la consommation de substances psychotropes pouvait dans certains cas être suivie de période d'amnésie totale plus ou moins longues. Des spécialistes sont mêmes allés juqu'à décrire le « syndrome de soumission médicamenteuse » à la suite de la consommation de certaines molécules de la famille des benzodiazépines.

Dans cette affaire, comment démontrer la matérialité des faits ? Des examens d'urine ont *été effectués* à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. Que permettent-ils d'établir ?

JEAN-YVES NAU.

M. BADINTER FAIT LE POINT SUR LA MODERNISATION

Les sept piliers de la justice

La justice se modernise, mais à pas trop lents, a déclaré en substance, *lundi 10 décembre,* M. Robert Badinter, garde des sceaux, au cours d'une conférence de presse à Paris. Le ministre de la justice est l'un des premiers à avoir entonné l'antienne de la modernisation, peut-être parce que l'administration dont il a la charge est une des plus archaïques.

Elle n'a pas bonne réputation, les sondages le prouvent. Elle est lente et souvent inaccessible. Pourtant, les Français sont de plus en plus nombreux à s'adresser à elle. C'est bien là le problème. Trop encombrés, les tribunaux remettent toujours à plus tard leurs décisions, suscitant une crise de confiance débilitante pour l'institution judiciaire elle-même.

La pente sera dure à remonter, M. Badinter ne le cache pas. Certes, *« la justice française soutient fort bien la comparaison avec les justices étrangères »,* mais le monde judiciaire est un monde *« pétri d'habitudes »,* peu enclin au changement. Il manque souvent de dynamisme : *« Si certains se tuent au travail, d'autres s'y tuent un peu moins ».*

Ayant fait ce constat en termes aussi courtois que possible, M. Badinter a fait le point des efforts déployés depuis deux ans pour redonner vie à une institution menacée de thrombose.

Productivité

L'informatisation des juridictions continuera de bénéficier d'une vraie priorité, et les méthodes de travail des magistrats et des hauts fonctionnaires de justice ont *été* ou seront revues. Cette réforme comporte sept grandes têtes de chapitre, que la chancellerie dénomme ainsi : *« Plaider devant un seul juge* [au lieu de trois]. *Rédiger court. Programmer les procédures. Raccourcir les circuits. Inciter à la spécialisation. Accélérer les expertises. Développer la conciliation. »*

M. Badinter a nommé dans les juridictions des « délégués au fonctionnement », chargés de s'assurer que ces réformes ne s'enliseront pas *« comme c'est trop souvent le cas ».* Il a amorcé la création d'un Comité permanent de gestion judiciaire, qui aura à sa tête M. Guy Pinot, premier président de la cour de Versailles.

Le ministre s'est félicité qu'après avoir parlé des libertés judiciaires, on parle aussi *« productivité et rotation de stocks ». Cependant,* ce nouveau langage ne doit pas faire oublier que la justice est souvent perçue comme hermétique et lointaine. Le service de la communication du ministère s'emploie à la rendre plus accessible. Il vient de faire éditer chez Gallimard deux nouveaux ouvrages de vulgarisation, un *Guide pratique de la justice,* préfacé par M. Badinter (25 F) et un *Petit dictionnaire de la justice* (13 F).

BERTRAND LE GENDRE.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e/B. chambre de la cour d'appel de Paris du 17 novembre 1983, M. RIZZO Louis, né le 22 août 1931 à Novelda (Espagne), demeurant 50, calle Mayor à Novelda, a été condamné à 2 mois d'emprisonnement avec sursis + pénalités fiscales pour omission ou passation d'écritures inexactes. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1° – la publication de cet arrêt, par extrait, dans le *Journal officiel, le Monde, le Matin ;* 2° – l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris et sur la porte extérieure de l'immeuble sis n° 5 de la rue du Dôme, SARL COMIREF à Paris 16e, où M. Rizzo exerçait son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général, sur sa réquisition. Le Greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 24 octobre 1983, M. NOEL Guy, né le 20 septembre 1935 à Constantine (Algérie), demeurant BP 1915, Lomé (Togo), a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende pour fraude fiscale. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans le *Journal officiel, le Monde, le Figaro,* le relève des mesures d'affichage. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le Greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement en date du 27 mars 1984, la 31e chambre AM du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale BINHAS Fernand, né le 17 novembre 1922 à Sousse (Tunisie), demeurant 29, rue Saint-Saëns à Saint-Michel-sur-Orge (91), à la peine de 12 mois d'emprisonnement avec sursis. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel,* dans *le Monde* et *le Figaro.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement en date du 25 mai 1984, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour mise en vente de denrées périssables dont la date limite de vente est expirée, publicité fausse ou de nature à induire en erreur.

A. – Trompé ou tenté de tromper l'acheteur ou le contractant sur la nature, les qualités substantielles ou l'origine de la marchandise en vendant ou mettant en vente des denrées périssables : dont la date limite de vente était expirée, en l'espèce deux paquets de saucisses « Merguez » emballées sous vide portant pour date limite de vente « 3 janvier » ; dont la date limite de vente avait été frauduleusement occultée à l'aide d'un crayon feutre, en l'espèce deux pots de sauce salade pour crudités, faisant l'objet d'une publicité attestant qu'ils étaient tous fabriqués par la maison alors que certains étaient issus d'une fabrication industrielle.

B. – Effectué une publicité mensongère ou de nature à induire en erreur sur le mode de fabrication de produits de charcuterie, en l'espèce par la mise en plan d'un panneau publicitaire portant la mention « tous nos produits de charcuterie sont fabriqués par la maison » alors qu'une partie des produits mis en vente était issue d'une fabrication industrielle, la dame AUCAMP, épouse BRUNETEAU, Madeleine, Ginette, Louise, née le 17 décembre 1929 à Cosne-Cours-sur-Loire, Nevers (58000), gérante de commerce, demeurant 124, rue du Faubourg-Saint-Antoine à Paris-12e, à la peine de 10 000 F d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement rendu en date du 24 mai 1984, la 31e chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné pour blessures involontaires, non respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité du travail. Rendu responsable de blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois (accident du travail) ; la victime étant Jean-Yves Morvan. Étant responsable de l'entreprise GAMELEC, soumis aux dispositions du code du travail relative à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail, *en laissant travailler* un ouvrier sur une échelle à proximité d'une cage d'ascenseur sans le munir d'un échafaudage ou de tout autre moyen de protection susceptible d'empêcher sa chute. MOUTON Alain né le 15 août 1944 à Paris-14e, directeur technico-commercial demeurant 83, avenue du Président-Wilson à Puteaux (92800) à la peine de 4 000 F d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement en date du 16 février 1984, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour publicité mensongère : étant gérant de la société Installation Dépannage Service (I.D.S.) effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur la nature et les qualités substantielles des services qui font l'objet de la publicité et sur les résultats qui peuvent être attendus de leur utilisation ainsi que sur l'identité de l'annonceur, en faisant établir et afficher au bas des immeubles d'habitation un pannonceau qui portait la mention « numéro à composer en cas d'urgence » et qu'indiquait à côté des numéros de téléphone de la police, des pompiers, de la *mairie et* de la Sécurité sociale des numéros dont l'appel devait permettre le dépannage dans la journée dans le domaine de la plomberie, du chauffage, de la télévision, de l'électroménager, de la serrurerie et de l'électricité, ce qui laissait croire à un affichage effectué dans l'intérêt général de la population par un service public cautionnant des entreprises de dépannage alors qu'il s'agissait d'une publicité conçue et réalisée par les prévenus dans l'intérêt purement commercial de leurs sociétés, la dame LORGE épouse DJIAN *Geneviève, Lucienne,* Noëlle, née le 24 décembre 1926 à Saint-Claude (39200), demeurant 4, avenue de Bretagne à Thiais (94320) à la peine de 4 000 F d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans *le Figaro* et *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par nous, greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU *SECRÉTARIAT-GREFFE* DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE THONON-LES-BAINS.

Par jugement de défaut rendu à l'audience publique du 20 juin 1984, le tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains (74) statuant en matière correctionnelle a condamné : SEMPÈRE François, huissier de justice, demeurant 10, square Aristide-Briand à Thonon-les-Bains (74) et actuellement sans domicile connu, à la peine de trois ans d'emprisonnement, et a ordonné le maintien du mandat d'arrêt du 30 mars 1984, pour fraude fiscale, délit prévu et puni par l'article 1741 du code général des impôts. Le tribunal a, en outre, avec exécution provisoire, ordonné la publication par extrait dans *le Monde.* Pour extrait conforme, le Greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du tribunal correctionnel de Nanterre, 14e Chambre, en *date* du *21 mars 1984. A* la requête de M. le Procureur de la République, le nommé LEROY Georges, Gaston, né le 17 octobre 1930 à Paris (75015), demeurant à Verneuil-sur-Seine (78), 1, rue du Hameau. A *été* condamné à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis, pour s'être à Asnières (92) frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement des taxes sur le chiffre d'affaires pour la période comprise entre le 1er décembre 1978 *et* le 31 décembre 1980 et à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu. Le tribunal a ordonné la publication par extrait du jugement dans *le Monde et* ce aux frais du condamné. Pour extrait conforme délivré par nous Greffier soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. Le greffier.

Par jugement contradictoire en date du 5 juin 1984, le tribunal de grande instance de Dijon (chambre correctionnelle), sur les poursuites du ministère public, a condamné le nommé : GRIVELET Bernard, Noël, Fernand, né le 20 décembre 1913 à Chambolle-Musigny (21) demeurant à Chambolle-Musigny (21220) Gevrey-Chambertin, à deux ans d'emprisonnement avec sursis et à 10 000 F d'amende et à l'insertion par extrait du jugement dans les journaux *le Bien public, les Dépêches, le Figaro, le Monde,* ainsi qu'à l'affichage pendant un mois à la porte de son domicile pour avoir à Marsannay-la-Côte, courant 1978 et 1979, trompé les contractants sur la nature, l'espèce, l'origine, les qualités substantielles des produits *en vendant sous* des appellations d'origine contrôlée valorisées des vins de table et des vins d'appellation d'origine générique, en vendant des vins provenant de mélanges de vins rouges et de vins blancs, ainsi qu'en vendant une cuvée de Bâtard-Montrachet 1976, constituée en partie de Chassagne-Montrachet non millésimé, de Saint-Aubin 1973 et de Meursault 1975 ;

– Falsifié des boissons, produits naturels destinés à être vendus, en procédant à des mélanges de vins blancs et de vins rouges ;

– *Vendu* ces boissons, produits naturels qu'il savait être falsifiés ;

– Apposé sur des produits naturels destinés à être mis en vente des appellations d'origine qu'il savait inexactes, en présentant comme vins d'appellation d'origine générique ainsi qu'en entrant dans ses chais sous l'appellation Chambolle-Musigny 1er cru des vins qui avaient perdu cette appellation en raison du dépassement du plafond limite de classement pour la parcelle considérée, et vendu ces produits naturels sous des appellations d'origine qu'il savait inexactes.

– *Apposé* sur des produits naturels détenus en vue de la vente et sur des emballages des signes et des indications de nature à faire croire qu'ils avaient une origine différente de leur véritable origine en présentant des vins sous des appellations auxquelles ils n'avaient pas le droit ;

– Par la production de factures mensongères et l'apposition de signes et indications mensongères sur des produits naturels et leurs emballages, fait croire à une origine différente de leur véritable *origine en commercialisant ces vins ;*

– Par altération de faits, commis des faux en écriture de commerce en établissant des fausses factures destinées à justifier dans la comptabilité de ses clients les fausses appellations sous lesquelles les vins étaient vendus.

Le tout par application des articles 1er, 3, 7 de la loi du 1er août 1905, 8 de la loi du 6 mai 1919, 1er et 2 de la loi du 26 mars 1930.

Pour extrait certifié conforme, le Greffier.

SELON L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Les médicaments homéopathiques doivent être soumis à la réglementation commune

Les membres de l'Académie de médecine viennent d'adopter, à l'unanimité moins une abstention, un rapport dans lequel ils estiment que les produits à usage homéopathique ne peuvent être mis à la disposition du public que s'ils ont bénéficié au préalable d'une autorisation de mise sur le marché. L'autorisation de mise sur le marché ne peut être accordée qu'au terme d'une triple *expertise :* analytique (contenu et composition du produit), toxicopharmacologique (essais sur l'animal conduits avec l'excipient seul et la préparation complète) et clinique. L'expertise clinique doit être menée en *« double insu ».* L'académie précise que les essais cliniques doivent être faits avec la préparation homéopatique complète, en comparant son éventuelle action à celle de l'excipient seul (par exemple, l'eau distillée) sur un nombre suffisant de malades.

A l'heure actuelle, les médicaments homéopathiques ne répondent pas aux exigences de cette réglementation, qui risque de susciter de sérieuses difficultés. En effet, l'expertise analytique ne conduira, la plupart du temps, qu'à un constat négatif. Les dilutions infinitésimales auxquelles sont utilisés les produits homéopathiques n'ont jamais permis, en effet, et jusqu'à présent, qu'aucune méthode, fût-ce la plus fine, de chimie ou de physique, permette de les déceler.

En revanche, la démonstration de l'efficacité du produit homéopathique candidat à l'autorisation de mise sur le marché risque d'être infiniment plus difficile. Les homéopathes rappellent en effet que leur exercice s'adresse à l'*« homme global »* et que chaque prescription est spécifique d'un individu donné. Dans ces conditions, les études comparatives rigoureuses, telles qu'elles s'appliquent à l'ensemble de l'industrie du médicament, deviennent aléatoires, et les homéopathes ont, jusqu'à présent, dénié toute valeur à celles qui ont été entreprises, en Grande-Bretagne notamment.

Dans une séance précédente, l'Académie avait estimé, à l'unanimité, qu'il *« apparaissait inopportun de faire délivrer un diplôme ou un certificat d'homéopathie par les facultés de médecine et de pharmacie et les écoles vétérinaires ».* Elle affirmait en revanche que, les professeurs de thérapeutique se devaient de *« fournir aux étudiants une information sur l'homéopathie ».* Elle répondait ainsi à la décision de la Conférence des doyens d'organiser un enseignement officiel d'homéopathie (*le Monde* du 30 novembre 1983).

Les « avis » de l'Académie ont été transmis au gouvernement, qui peut certes ne pas les suivre, mais ne saurait pour autant les négliger complètement.

Quant aux fabricants de produits homéopathiques et aux syndicats de praticiens homéopathes, s'ils réagissent vivement au rejet d'un diplôme pour la délivrance duquel ils militent depuis longtemps, ils ne sont néanmoins pas opposés à la conduite d'expérimentations plus sérieuses de leurs médicaments, *« à condition que soit préservée leur spécificité ».*

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

DUNKERQUE : GRÈVE AU CENTRE HOSPITALIER

Dunkerque. – Depuis le 9 décembre, les internes du Centre hospitalier de Dunkerque sont en grève. Ils demandent le maintien de onze postes qui doivent être supprimés au 1er janvier 1985, décision prise par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales.

Les internes du Centre hospitalier sont soutenus par les médecins et par le syndicat des ambulanciers, qui craignent, avec la suppression de ces postes, la fermeture du service médical d'urgence et de réanimation. Deux cents internes, ou « faisant fonction d'interne », sont concernés par le même problème dans le Nord-Pas-de-Calais. A l'hôpital maritime de Zuydcoote, la situation cependant est encore plus aiguë, puisque huit internes sur dix sont licenciés. – *(Corresp.)*

EN BREF

A Sèvres

CULTURE OU DÉLINQUANCE ?

La démolition d'une usine désaffectée qui abritait les activités de plusieurs associations culturelles et d'insertion professionnelel, à Sèvres (Hauts-de-Seine), commencé, vendredi 7 décembre, a dû être interrompue lundi 10 décembre. Les associations occupantes, qui protestent contre cette opération décidée par M. Jean Caillonneau, maire de la ville (UDF), ont, en effet, demandé lundi en référé leur réintégration dans les locaux en cours de destruction.

L'ancienne municipalité communiste avait mis ces derniers à la disposition de l'association de formation professionnelle Possible. « Déménagée » en août 1984 dans des locaux qu'elle juge inadaptés, cette association avait obtenu, en appel, sa réintégration quelques jours avant le début de la démolition. Une autre association culturelle, issue de secours, accusée par le maire d'entretenir un foyer de délinquance, avait purement et simplement été expulsée des lieux cet été sur décision de justice.

M. Caillonneau se prévaut d'un permis de démolir en bonne et due forme et affirme que le jugement d'appel favorable à l'association Possible ne lui a pas été signifié. Il assure que les activités socio-culturelles équivalentes ont pu être transférées dans des locaux récents. L'ancienne usine, en cours de démolition, a été vendue à une société d'HLM qui doit construire des logements sur son emplacement.

Inculpation d'un ancien garde du corps de René Lucet

M. Noël Morrachini, un ancien garde du corps de René Lucet, l'ancien directeur de la caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, mort le 4 mars 1982, a été inculpé, le vendredi 7 décembre, d'*« escroqueries, faux et usage de faux »,* par Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction à Marseille.

M. Noël Morrachini, qui faisait, depuis le mois de mai dernier, l'objet d'un mandat d'arrêt, dans le cadre de l'affaire de fraudes à la Sécurité sociale, avait été récemment interpellé en Corse. Deux de ses frères, MM. Jérôme et Paul Morrachini, ont déjà été inculpés, ainsi que vingt autres personnes, dans ce trafic qui porterait sur une quinzaine de millions de francs.

Pourvoi en cassation pour Daniel Debrielle

Me Henri Juramy, avocat de Daniel Debrielle, a déposé, lundi 10 décembre, un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine qui a condamné son client à cinq ans de réclusion criminelle au terme du procès en révision de son affaire.

Daneil Debrielle, qui a disparu depuis sa condamnation *(le Monde* du 11 décembre), n'avait toujours pas donné de ses nouvelles mardi 11 décembre, en fin de matinée. Il n'a donc pu signer lui-même cette déclaration de pourvoi en cassation qui, selon le code de procédure pénale, doit être faite au greffier de la juridiction qui a rendu la décision attaquée. L'article 576 de ce code prévoit que, si le demandeur ne peut signer lui-même, *« le greffier en fera mention ».*

Un Basque obtient le statut de réfugié

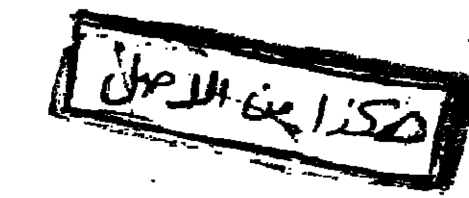
Bayonne. – La commission de recours des réfugiés a accordé le statut de réfugié politique à un militant basque espagnol, M. Angel Castrillo Alcade. La chambre d'accusation de Pau avait donné, au mois d'août, un avis favorable à son extradition vers l'Espagne, mais le gouvernement français l'avait expulsé le 23 septembre au Togo, où il se trouve actuellement (*le Monde* du 25 septembre). La commission a reconnu que *M. Castrillo* avait *été arrêté* par la police espagnole et torturé à trois reprises au début des années 80 et que, *« malgré l'évolution démocratique de l'Espagne »,* l'Office français de protection des réfugiés et apatrides *« avait refusé à tort sa demande d'admission au statut de réfugié ».* – *(Corresp.)*

Un malfaiteur blessé par des policiers

Des policiers ont blessé, lundi 10 décembre après-midi, à Bondy (Seine-Saint-Denis), Belkheir Hamzaoui, ressortissant algérien, qui faisait l'objet de deux mandats d'arrêt lancés par deux juges d'instruction de Bobigny pour *« homicide volontaire, vol qualifié et recel ».* Ce dernier avait été reconnu, circulant à bord d'une BMW, par trois policiers d'une brigade anti-criminalité (BAC) de Seine-Saint-Denis, à proximité de son domicile, à Bondy. Interpellé, il aurait tenté de fuir et menacé de renverser les policiers qui ont alors fait usage de leurs armes.

Belkheir Hamzaoui, blessé au bras, s'est enfui à pied, mais il a été arrêté peu après et hospitalisé ; ses jours ne sont pas en danger. Une enquête a été confiée à l'Inspection générale des services (IGS).





SCIENCES

Autres soleils, autres planètes

Le système solaire avec son cortège de planètes n'est sans doute pas unique. En un peu plus de dix-huit mois, les astronomes ont en effet découvert plusieurs indices laissant à penser qu'il existait autour de certaines étoiles, soit des systèmes planétaires en formation, soit des planètes déjà formées. Une nouvelle découverte, annoncée, lundi 10 décembre, par une équipe de l'université d'Arizona dirigée par Donald McCarthy Jr, vient d'apporter une pièce supplémentaire à ce dossier.

Les chercheurs américains ont en effet observé, à une vingtaine d'années-lumière de la Terre (1), une *« boule géante de gaz chauds »* qui pourrait être la première planète jamais repérée hors du système solaire. Cette « planète », dont la température de surface ne dépasserait pas 1 100 degrés Celsius, tournerait autour d'une étoile – Van Biesbroeck 8 – ayant le dixième de la taille du Soleil et située dans la constellation d'Ophiucus.

Déjà, en juin 1983, un disque de poussières a été détecté par le satellite astronomique IRAS à proximité de Véga, l'une des étoiles les plus brillantes de notre ciel. Selon les astronomes, ce disque était peut-être un système planétaire en formation. Reste à savoir, comme l'écrivait Mme Thérèse Encrenaz dans la revue *la Recherche, « si la courte durée de vie de Véga laisserait à ce disque le temps d'aboutir à la formation de planètes ».*

Deux mois plus tôt, un astronome de l'université d'Hawaï et ses collaborateurs s'étaient interrogés sur l'existence, près de l'étoile T-Tauri, d'une protoplanète en phase de condensation. De même, une équipe japonaise avait, à la même époque, mis en évidence un disque de poussières en rotation autour d'une étoile de la constellation d'Orion et, il y a seulement deux mois, deux chercheurs du Jet Propulsion Laboratory et de l'université d'Arizona (*le Monde* du 17 octobre) ont pris des clichés qui, après traitement par ordinateur, laissaient apparaître autour de Beta Pectoris, une étoile deux fois grosse comme notre Soleil, un vaste disque de particules solides.

Trente à quarante fois Jupiter

Encore de nouvelles preuves, dira-t-on. Plutôt des présomptions, si l'on en juge par la prudence dont le docteur Bradford Smith, l'un des auteurs de cette dernière découverte, avait fait preuve en déclarant que même si *« les indications recueillies paraissent suffisantes »* à prouver qu'un système solaire autre que *le nôtre avait été observé,* il n'était pas *« en mesure d'affirmer pour autant qu'il existait un cortège de planètes autour de Beta Pectoris ».*

Quoi qu'il en soit, les astronomes avancent étape après étape dans leur recherche (*le Monde* daté 6-7 mai), et c'est en cela que l'observation faite par l'équipe de Donald McCarthy est intéressante, car il semble que l'image obtenue montre l'étoile et la planète comme deux objets bien distincts. Une planète géante dont la masse serait, selon les premières estimations, trente à quarante fois celle de Jupiter, la plus grosse planète du système solaire. Dans ces conditions, à quand la découverte des autres astres qui constituent peut-être le cortège de planètes tournant autour de Van Biesbroeck 8 ? A quand surtout, mais sans doute ne faut-il pas trop rêver, celle d'un objet qui serait par sa composition analogue à la Terre ?

J.-F. A.

(1) Une année lumière correspond à 9460 milliards de kilomètres.

SPORTS

BOXE

ACARIÈS BAT MOORE PAR DISQUALIFICATION

« Penalty »

Louis Acariès a été proclamé, le 10 décembre, vainqueur de la demi-finale mondiale des poids super-mi-moyens. Ancien champion du monde de la catégorie, l'Américain Davey Moore a été disqualifié par l'arbitre italien, M. Gerlando Lucia, à la fin de la neuvième reprise d'un combat en douze rounds. Une décision indiscutable : Moore a donné, après le gong, une grande droite au visage du Français, qui s'est écroulé dans les cordes. Le règlement a donc été appliqué à la lettre.

Les circonstances dans lesquelles ce geste suicidaire s'est produit sont, elles, moins claires.

En blanc, plus livide que jamais, Louis Acariès est monté sur le ring avec le soutien de toute la colonie des pieds-noirs de Paris. Barré dans la course au titre mondial des poids moyens par le Britannique Tony Sibson, qui l'a battu aux points dans cette même arène de Bercy, en *février dernier*, il tente à trente ans sa chance – sa dernière chance – de disputer un championnat du monde dans sa catégorie d'origine, les *super-mi-moyens*, dont il a détenu le titre européen en 1981.

L'enfant du Bronx

En rouge, « roulant des mécaniques », Davey Moore est arrivé, précédé d'une réputation de destructeur grâce à une droite qui tombe comme la foudre. A vingt-cinq ans, il repart à la conquête de la ceinture mondiale de la catégorie dont le Panaméen Roberto Duran, *« l'homme aux mains de pierre »*, l'a privée en 1983, alors qu'il la défendait pour la quatrième fois.

Moore frappe vite et fort des deux mains, mais il est découvert sur la gauche, car il plonge pour lancer sa droite un peu à la manière d'un escrimeur qui fait une flèche pour toucher. Barricadé comme à l'accoutumé derrière ses gants, Acariès peut ainsi placer quelques contres qui font gonfler l'arcade sourcillière de l'Américain. Il prend l'avantage aux quatrième et cinquième reprises. Mais tout le reste du combat est à l'initiative de Moore, qui se déchaîne pour essayer de faire sauter le barrage défensif du Français.

Arrive la neuvième reprise. Sur notre compte, Moore a trois points d'avance. Sur celui du juge français, il en a trois et, sur celui du juge américain, il en a deux, comme sur les tablettes de l'arbitre. Le rythme baisse assez nettement, mais les accrochages restent très violents. Moore semble cependant moins incisif. *« J'ai senti que je pouvais gagner avant la limite »*, a dit dans les vestiaires Acariès qui, à ce moment, n'avait pas d'autre solution pour l'emporter.

Le combat était-il effectivement en train de basculer ? Moore a-t-il alors cherché une solution irrégulière pour en finir ? Ce geste de mauvais garçon colle assez bien avec la personnalité de cet enfant du Bronx qui s'est servi de ses poings pour sortir de la misère. Mais ce gamin des rues de New-York a eu assez de tête pour faire des études commerciales et d'expérience pugilistique pour gagner quatre championnats du monde. Alors, ce coup et ses conséquences appellent-ils d'autres questions ? D'autant qu'Acariès a manifestement joué le *« penalty »*, car le coup de Moore ne l'a pas véritablement « descendu ».

Bref, si le Français peut demander à bon droit la conclusion d'un championnat du monde contre Jim McCallum au printemps prochain, Moore est aussi dans son droit quand il réclame une revanche sur son terrain. Le public a pu, à juste titre, trouver cette victoire amère.

ALAIN GIRAUDO.

SKI ALPIN : *slalom de Sestrières.* – Lauréat de la dernière Coupe du monde, le Suisse Pirmin Zurbriggen est en train de s'affirmer comme le grand skieur complet : vainqueur du super-géant de Puy-Saint-Vincent le 8, il a aussi gagné le 10, à Sestrières, un slalom devant trois Italiens, de Chiesa, Edalini et Tosch. Médaille de bronze aux Jeux de Sarajevo, le Français Bouvet a pris la douzième place de cette course. Zurbriggen, qui allie donc les qualités de vitesse et de technique propres aux anciens grands champions, a repris la tête du classement provisoire de la Coupe du monde devant l'Italien Erlacher

LA CATASTROPHE DE BHOPAL (INDE) ET SES RÉPERCUSSIONS

Le président d'Union Carbide propose de dédommager les familles des victimes de façon « équitable et juste »

« La question des compensations et des responsabilités est extrêmement compliquée. Mais nous sommes décidés à la régler de manière compréhensive », a déclaré, lundi 10 décembre, le président d'Union Carbide, M. W. Anderson, au siège de sa compagnie, à Danbury, aux Etats-Unis. *« Beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte, beaucoup de gens sont impliqués, de nombreuses autorités concernées »*, a-t-il ajouté, précisant que les familles des victimes de la catastrophe de Bhopal devraient recevoir un *« dédommagement équitable et juste »*. A titre d'aide d'urgence, la société américaine versera 1 million de dollars et sa filiale indienne 840 000 dollars, a-t-il indiqué. M. Anderson ne veut apparemment pas que l'affaire donne lieu à un contentieux prolongé. Et il estime aussi que sa société peut verser des indemnités sans que sa situation financière en soit menacée. Néanmoins, de nombreux détenteurs d'actions Union Carbide s'en sont dessaisis, lundi, à la Bourse de New-York, et les titres ont vu leur valeur tomber de 49 dollars à 35 dollars en une semaine.

Plusieurs avocats américains qui se proposent de réclamer des dommages et intérêts à la multinationale pour le compte des famille des victimes de la catastrophe évaluent ceux-ci à 45 milliards de dollars. Les autorités indiennes, pour leur part, n'ont pas encore déterminé la meilleure procédure à adopter dans cette affaire. Mais l'ambassadeur de l'Inde à Washington, M. B.K. Bajpai, a déclaré, lundi, que les gouvernements indien et américain étaient en contact afin de maintenir une *« atmosphère sereine »* dans leurs rapports.

Le président d'Union Carbide, qui, à Bhopal, a été accusé par les autorités locales d'*« homicide par négligence et de responsabilité criminelle »*, un délit pouvant entraîner une peine maximum d'emprisonnement à vie, a déclaré au cours de sa conférence de presse qu'il ne pensait pas que la notion de responsabilité criminelle était en cause dans le cas présent ni que sa société avait failli à sa tâche en ce qui concerne la sécurité, du fonctionnement de l'usine indienne. Il a souligné que rien n'était laissé au hasard par Union Carbide du point de vue de la sécurité mais la firme a toutefois reconnu que deux fuites avait été constatées par le passé à Bhopal. Selon *Newsweek* du 17 décembre, le procédé chimique mis en œuvre depuis 1980 dans cette usine a été étudié et mis au point par un groupe de chercheurs indiens ; *il serait « hautement dangereux »* et conduit à la fabrication d'un pesticide connu pour son extrême puissance.

Quoi qu'il en soit, le président d'Union Carbide n'a pas été en mesure d'apporter de réponses aux questions posées sur les causes de la fuite. Il s'est borné à observer qu'elles n'étaient pas faciles à déterminer et que cela prendrait du temps. La compagnie a fait savoir que des expéditions en cours du gaz toxique – l'isocyanate de méthyl – à destination de l'étranger atteindraient leurs destinations dans deux ou trois jours (une cargaison de 13 tonnes arrivée la semaine dernière *dans la baie de Rio-de-Janeiro,* sera réexpédiée aux Etats-Unis, à la suite d'une décision des autorités brésiliennes).

Reste le problème des quelque 30 tonnes de gaz encore stockées dans les réservoirs de l'usine de Bhopal. Les spécialistes sur place estiment qu'il présente encore des dangers. Comme eux, M. Anderson envisage la réouverture d'une unité de l'usine – dont les autorités locales ont en principe interdit la remise en route – pour que ce gaz soit rapidement transformé en pesticides. A moins qu'il ne soit neutralisé à l'aide de soude caustique et d'eau et brûlé, a encore indiqué un de ces techniciens.

L'importation de l'isocyanate de méthyle en France est interdite

De notre envoyé spécial

Béziers. – La catastrophe de Bhopal risque de faire une nouvelle victime : l'usine de la société La Littorale, filiale d'Union Carbide, qui fabrique dans la banlieue de Béziers depuis 1977 des insecticides à base de méthyl isocyanate (MIC), le redoutable gaz toxique. Sans annoncer officiellement la décision, attendue pour ce mardi 11 décembre, Mme Bouchardeau, ministre de l'environnement, a proposé que les fûts de MIC attendus mercredi à Fos-sur-Mer ne soient pas déchargés. *« Nous ne pouvons pas faire moins que les Etats-Unis et le Brésil, qui ont gelé leurs opérations avec le MIC »*, a déclaré Mme Bouchardeau, en conclusion de sa visite à Béziers le 10 décembre.

De fait, la société Union Carbide a arrêté depuis le 3 décembre la fabrication du MIC dans son usine d'Institute (Virginie-Occidentale) en attendant les résultats de l'enquête menée à Bhopal. Les *livraisons déjà en route doivent,* en principe, être acheminées.

A Béziers, l'usine de La Littorale n'a plus que 24000 litres de MIC en stock, de quoi tenir jusqu'à la fin du mois. La livraison de soixante-huit nouveaux fûts à Fos ne pourrait que prolonger ses activités pendant deux autres mois, le temps qu'une décision définitive soit prise au siège d'Union Carbide, à Danbury (Connecticut).

« Je suis très satisfait », a conclu le maire de Béziers, M. Georges Fontès, un opposant modéré, soulagé que l'on prenne des mesures pour limiter un stockage dangereux sans pour autant fermer l'usine. Tel n'est évidemment pas l'avis des hommes de La Littorale, qu'il s'agisse de l'encadrement, consterné, ou des ouvriers, très inquiets pour leur avenir. *« Nous sommes capables d'assurer la sécurité. Il faut que l'usine produise »*, a expliqué le porte-parole de l'intersyndicale CGT-CFDT, Michel Villeroux, tout en insistant sur l'indépendance des syndicats par rapport au « trust Union Carbide ». Il menace même de faire jouer l'article du code du travail qui donne le droit de se retirer en cas de *« danger grave et imminent »*, ce qui paraîtrait le cas si le gouvernement maintenait son refus d'accepter les livraisons de MIC.

Les associations écologistes, qui n'ont pas oublié qu'elles avaient attaché le grelot dès la construction de l'usine, ont toutes dénoncé les mesures de sécurité « dérisoires » prises depuis 1977. Elles s'étonnent qu'on stocke des fûts aussi dangereux dans un « hangar en tôle », à la merci *« d'un coup de foudre, d'une balle perdue ou d'une chute d'avion »* – le cas s'est effectivement produit non loin de là en 1983 avec un avion de tourisme.

A l'usine même, que le ministre et sa suite ont visitée en détail, l'état-major insiste sur les règles draconiennes suivies depuis le début et constamment renforcées : réseau d'aspiration des gaz relié à une tour de lavage, détecteurs de fuite reliés à un chromatographe en phase gazeuse, contrôle visuel de chaque fût tous les deux jours, examen régulier des ouvriers qui, dans la « zone cloisonnée », travaillent avec une cagoule alimentée en air comprimé, etc.

A en croire le directeur, M. Jacques Guiot, et son équipe, toutes les précautions sont prises. Quant au président-directeur général de La Littorale, M. Heinz Trautmann, qui s'est abstenu de prendre la parole lors de la réunion du 10 décembre, il n'en pense pas moins : *« Notre centre de stockage a été conçu selon les spécifications les plus rigoureuses alors en usage. On peut les changer, mais il faut le dire en temps utile afin que la fabrication ne soit pas arrêtée. »*

« Je ne dis pas qu'il faut arrêter définitivement la production, a précisé aux élus biterrois Mme Bouchardeau. *Il y a en France au moins trois cents entreprises qui présentent des risques comparables. Si on réagissait affectivement à la catastrophe, ce serait la déroute industrielle en France ! »* De la difficulté de concilier la sécurité des populations et la sécurité de l'emploi...

ROGER CANS.

Quel est le prix d'un intouchable ?

(Suite de la première page.)

Dans le cas de Bhopal, les Indiens vont essayer de porter le procès devant la justice américaine. D'abord parce que la législation des Etats-Unis est certainement plus sévère que les règlements indiens ; ensuite parce que la multinationale Union Carbide et ses assureurs ont les reins plus solides que la filiale indienne et sa compagnie d'assurances locale. Déjà les avocats américains ont pris en main les intérêts des victimes et réclament des sommes astronomiques. C'est l'habitude aux Etats-Unis, car la justice n'y tolère pas que l'on modifie, en cours d'instruction, les demandes d'indemnisation. On les fixe donc au plus haut, dès le départ, et tant pis si elles n'ont aucun rapport avec la réalité. Le tribunal appréciera.

Les sommes que peuvent espérer les victimes de Bhopal peuvent varier de un à dix. La vie humaine n'a pas le même prix à Washington, à Madrid ou à New-Delhi. Les indemnités versées aux victimes américaines d'accidents d'avion sont en moyenne de 300000 dollars par personne. Celles qui ont été versées aux familles des campeurs carbonisés à Los Alfaques, en Espagne, se sont élevées à 70000 dollars par dossier. Certains experts estiment que les compensations financières proposées aux familles de Bhopal ne *dépasseront* pas 25 000 dollars par décès. Il en coûterait donc, selon les cas, 600, 140 ou 50 millions de dollars à l'Union Carbide.

Si c'est la multinationale Union Carbide, qui est reconnue comme responsable de la catastrophe, et quelle que soit la somme allouée, les Indiens peuvent être assurés qu'ils seront indemnisés. A Minamata, la Chisso n'a pas rechigné pour payer les 200 *millions de dollars* auxquels les tribunaux japonais l'ont condamnée. Après Seveso, la firme *Hoffmann-La Roche a réglé sans* sourciller 300 millions de francs suisses pour le compte de sa filiale italienne Icmesa.

Indemniser plutôt qu'investir

M. Henri Smets, expert des services de l'environnement de l'OCDE et professeur à l'université de Paris-I, vient de faire une intéressante démonstration. Il a clairement établi que les indemnités versées par les *industriels pollueurs ne grèvent* pratiquement pas leurs prix de revient (1). Et que en tout cas, elles coûtent cent fois moins que les investissements destinés à prévenir les accidents. Exemple : les industriels français versent en moyenne chaque année 70 à 100 millions de francs d'indemnités à leurs voisins ou à des sociétés de pêche. Cela représente moins de 2 % des frais entraînés par les équipements anti-pollution : 7 milliards de francs par an. A l'échelle mondiale, les indemnisations pour les marées noires représentent 1 % du coût de transport des hydrocarbures, et moins de un pour mille du prix du pétrole brut. La répercussion sur le prix du *super à la pompe est pratiquement* négligeable.

Aussi M. Smets a-t-il lancé une proposition qui a fait quelque bruit lors de deux congrès récents consacrés à ces questions : l'un à Paris, en septembre dernier, l'autre à La *Haye en novembre. Considérant* que les systèmes d'indemnisation sont très lents, qu'ils sont anarchiques, mais que, finalement, ils coûtent peu aux entreprises, M. Smets propose qu'en cas de catastrophe écologique les victimes soient dédommagées automatiquement, à 100 % et sans délai. Cela impliquerait qu'on crée un fonds international d'indemnisation réglant les dégâts sur-le-champ et se retournant ensuite contre les pollueurs. Selon M. Smets, on gagnerait ainsi beaucoup de temps et beaucoup d'argent. A titre d'exemple, le procès de *l'Amoco-Cadiz*, qui oppose la France et les communes bretonnes à la Standard Oil of Indiana, va durer peut-être dix ans et coûter certainement, aux deux parties, 40 millions de dollars.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Indemnisation des dommages exceptionnels causés à l'environnement par les activités industrielles*, par Henri Smets, OCDE, 2, rue André-Pascal, 75016 Paris.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Catherine et Nicolas DUHAMEL sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandra,

le 7 décembre 1984.

20, rue Le Sueur,
75116 Paris.

– Marc et Jacqueline FREYBURGER sont heureux d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants,

Julien DELILE
et Nicolas FREYBURGER,

12, rue de Rampeau, 38170 Seyssins.

– Dominique CHABENAT et Jean-Marie HOLVOET ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathieu HOLVOET,

le 7 décembre 1984.

10, rue Léopold-Bellan,
75002 Paris.

– Jean-Louis et Véronique HOUDART ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophie,

Bruxelles, 6 décembre 1984.

2, avenue de Baden-Powell,
1200 Bruxelles (Belgique).

– Denis et Alix LION CHEVRANT-BRETON,
Georges-Henri et Laurène,
sont heureux de faire part de la naissance de

Aymeric,

le 8 décembre 1984.
15, rue Jean-Bologne,
75016 Paris.

Mariages

– Florence, née DEMEME
et
Claude BOUR

ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré le 29 septembre 1984.

– Bérénice, leur fille, s'associe à
Michèle SOUTIF
et Jean-François GUICHARD,

pour faire part de leur mariage, célébré le 8 décembre 1984.

7, rue du Terrage,
75010 Paris.

Décès

– La famille et les amis de

Roger BASCHET

ont la tristesse d'annoncer son décès, survenu *le 8 décembre 1984, dans sa* quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6ᵉ, le 13 décembre, à 8 h 30.

– Mᵐᵉ Maurice Bismuth,
née Irène Benmoussa,
M. et Mᵐᵉ Joseph Cohen,
Le docteur et Mᵐᵉ Charles Zerat
et leurs enfants,
Les familles Bismuth et Benmoussa,

ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

M. Maurice BISMUTH,

survenu le *9 décembre 1984*, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 décembre.

Réunion porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 11 heures.

28, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

– Le 30 novembre 1984, nous quittait notre très aimée

Khmouss Agna CHAOULLI,
née Hebren.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 3 décembre.

Famille Chaoulli.

– Mᵐᵉ Jules Cohen-Solal, née Lumboso (Cyclamen),
son épouse,
M. Josue Cohen-Solal,
M. et Mᵐᵉ Marceau Attal
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ William Chelly
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Gaston Cohen-Solal
et leur famille,
Mᵐᵉ veuve Emile Cohen-Solal
et sa famille,
Mᵐᵉ veuve Léon Zeitoun
et sa famille,
Mᵐᵉ veuve André Zarka
et sa famille,
M. et Mᵐᵉ André Lumbroso
et leur famille,
Mᵐᵉ veuve Victor Bensaïnou
et sa famille,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Mᵐᵉ Gaby Attia
et sa famille,
M. Max Samama
et sa famille,
les enfants de sa regrettée sœur Fortunée,
Roland, Guy, Gérard Scemama
et leurs familles,

ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

Jules COHEN-SOLAL,
Loup-Gris,
architecte,
ancien expert
près les tribunaux de Tunis,

survenu le 9 décembre 1984 (15 Kislev 5745), à Suresnes, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La levée du corps aura lieu le mercredi 12 décembre, à 13 heures, au Funérarium du Mont-Valérien, 42, chemin des Cendres, à Nanterre, où l'on se réunira.

Selon sa volonté, il sera inhumé à *Jérusalem.*

Cet avis tient lieu de faire-part.
53, rue du Bournard,
92700 Colombes.

– L'Amicale des anciens éclaireurs et éclaireuses de l'UUJJ (EUJ),
a l'immense douleur de faire part du décès du fondateur de leur mouvement créé en 1926, à Tunis.

Jules COHEN-SOLAL,
Loup-Gris,

survenu le 9 décembre 1984, à Suresnes, à l'âge de soixante-quatorze ans,
et vous prie d'assister à la levée de corps qui aura lieu le mercredi 12 décembre, à 13 heures, au Funérarium du Mont-Valérien, 42, chemin des Cendres, à Nanterre.

Le judaïsme, Israël et le scoutisme ont été sa raison d'être.
Que sa vie soit pour elle un exemple.
53, rue du Bournard,
92700 Colombes.

– Mᵐᵉ Jean-Pierre Drouin,
née Solange Chipaux,
Caroline, *Charles †,*
Catherine, Jean Drouin,
son épouse, ses enfants,

Mᵐᵉ M. Debray,
Le docteur Pierre Drouin,
ses parents,

Les familles Lépine, Lacouture, Drouin et Chipaux,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre DROUIN,

que Dieu a rappelé à Lui, le 9 décembre 1984.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 12 décembre, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Julien du Mans.

Priez pour lui.

28, rue Albert-Maignan,
72000 Le Mans.

– Mᵐᵉ Michel Gombeaud, née Monique de Brommer,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de soixante-huit ans, du

général (CR)
Michel GOMBEAUD,
commandeur de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 décembre en l'église Saint-Louis des Invalides, et sera suivie de l'inhumation à Sauze-Vaussais (Deux-Sèvres), dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.

« Du sein de Dieu où tu reposes, révèle-nous ces vérités qui dominent la mort, permettent de la vaincre et la font presque aimer ! »
MARCEL PROUST.

Monique de Brommer,
Sauze-Vaussais.

– Nous apprenons le décès, survenu le vendredi 7 décembre 1984, à Bretteville-sur-Odon (Calvados), de

M. Bernard HÉBERT,
compagnon de la *Libération,*

dont les obsèques ont été célébrées, mardi 11 décembre, à 10 h 30, en l'église de Verson (Calvados).

[Né le 4 septembre 1921 à Falaise (Calvados), Bernard Hébert rejoint les Forces françaises libres à Londres dès l'appel du général de Gaulle en juin 1940. Il sert au Gabon, au Tchad, au Fezzan et en Tripolitaine avant d'être blessé, en 1943, en Tunisie. Il participe ensuite à la campagne de France et d'Allemagne. Il est fait compagnon de la Libération, le 17 octobre 1945, au titre de lieutenant au régiment de marche du Tchad. Après la guerre, il est administrateur en chef de la France d'outre-mer, et il continuera, à la retraite, d'occuper des fonctions de directeur dans le secteur industriel.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean LECOANET,
directeur honoraire de la SNCF,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 6 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-sixième année.

De la part de

M. et Mᵐᵉ Pierre Lecoanet,
Mᵐᵉ René Senger,
ses frère, sœur, belle-sœur,
M. et Mᵐᵉ Michel Pailleron,
M. et Mᵐᵉ Claude Pailleron,
Mˡˡᵉ Simone Lecoanet,
ses neveux et nièces,
Et de toute la famille.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Buffières (Saône-et-Loire), dans l'intimité familiale.

– M. et Mᵐᵉ Pierre Nicolas
et leurs enfants,
Les familles Milon et Docquois,
Ses collègues et amis de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM),
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LE DUC,
technicien hydrologue à l'ORSTOM,

survenu à Paris-5ᵉ, le 2 décembre 1984, à l'âge de cinquante ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 14 décembre, à 8 h 30, au columbarium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes. Les remplacer par un don au profit de la lutte contre la faim dans le monde.

8, avenue Frédéric-Joliot-Curie,
95200 Sarcelles.

– Saint-Quentin.

M. Henri Morrier,
son époux,
M. et Mᵐᵉ Dominique Morrier,
Olivia et Jacques,
Le docteur et Mᵐᵉ Philippe Morrier,
Anne, Pierre et Alexis,
ses enfants et petits-enfants,
Mᵐᵉ Ferdinand Morrier,
sa belle-mère,
Les familles Genty, Rommel, Spennick, Séron, Morrier, Contreau, Cros, Panassié et Barbe,

ont la douleur de faire part du décès, après une longue maladie, de

Mᵐᵉ Henri MORRIER,
née Aline Rommel,

survenu le 7 décembre 1984, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu à Versailles dans l'intimité familiale.

17 *bis*, rue La Boétie,
75008 Paris.

– Mᵐᵉ René Naudet,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Marcel Senesi,
M. et Mᵐᵉ Max Galand,
M. et Mᵐᵉ Jean-Luc Massinon,
M. et Mᵐᵉ Jean Wolf,
M. et Mᵐᵉ Daniel Vagner,
ses enfants,
Pierre, Henri, Martine, et Stéphane Senesi,
Gilles, Marie-Laure Galand,
Stéphanie, Caroline, Emmanuel, Aymeric Wolf,
ses petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort du

chef de bataillon (CR)
René NAUDET
commandeur de l'ordre
de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec Palmes,
grand mutilé de guerre,

survenu à Toulon (Var), le 8 décembre 1984.

Naudet,
boulevard Georges-Richard, prol.,
83000 Toulon.

[Né à Dôle (Jura) en 1909, le commandant René Naudet était un ancien du 22ᵉ bataillon de *marche nord-africain* et de la 1ʳᵉ Division française libre. Il avait pris part aux guerres et opérations militaires qui ont marqué son époque, notamment les campagnes de Tunisie, Italie, le débarquement et la campagne de France, jusqu'en Alsace, où il fut grièvement blessé. Il participa ensuite aux opérations Maroc, à Madagascar, en Indonésie et enfin en Algérie.]

– Mᵐᵉ Jean Onéto,
Le docteur et Mᵐᵉ Jean-Pierre Bloch,
Mˡˡᵉ Frédérique Bloch,
Sœur Marie-Catherine du Sacré-Cœur,
M. Robert Onéto,
ses enfants et petit-enfant,
Le docteur J.-L. Onéto,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Pierre Bosio,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Onéto, Boussac, Piéri et Casanova,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 7 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

M. Jean ONÉTO,
professeur agrégé de mathématiques,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle, beau-frère, cousin et allié.

Une bénédiction aura lieu en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, 75015 Paris, le mercredi 12 décembre 1984, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Meilhac, 75015 Paris.
86, rue Jouffroy, 75017 Paris.

– Le président,
Les membres du conseil exécutif,
Les membres du conseil de direction,
Et les collaborateurs de la Fédération nationale des transports routiers,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur président d'honneur,

M. Edmond RENAUD,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
président de la FNTR de 1952 à 1976,
ancien vice-président
du comité économique et social
des Communautés européennes,
président d'honneur de la chambre
de commerce de Nice
et des Alpes-Maritimes,
ancien président-directeur
général de Novatrans,
ancien vice-président
de l'Automobile-Club de France,
Past Gouverneur
du Rotary International, 173ᵉ district,

le 9 décembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne, rue Vernier, Nice.

[Né le 18 février 1903 à Nice, M. Edmond Renaud a fait toute sa carrière dans les transports routiers à la tête de la société qu'il avait fondée, la Société générale de transports à Nice, d'abord spécialisée dans les transports de personnes puis dans les messageries. M. Renaud présida la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) de 1952 à 1976 et il y a six mois fut élu président de la cour de discipline et d'arbitrage de la FNTR, un organisme chargé de régler les conflits entre la Fédération et ses adhérents.

Enfin, M. Renaud fit un « essai » dans la politique. Il se présenta en 1973 aux élections législatives dans les Alpes-Maritimes (4ᵉ circonscription, Menton-Villefranche), sous l'étiquette Union centriste, mais il n'obtint que 19,5 % des suffrages au premier tour et se retira au second tour.]

– M. et Mᵐᵉ Angel Zinetti,
M. et Mᵐᵉ André Andois,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Louis ROTA,
née Lina Zinetti,

survenu le 4 décembre 1984 au Raincy.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 7 décembre à Gagny, dans la plus stricte intimité.

– M. Gérard Spitzer
et ses enfants,
Mᵐᵉ Angélique Levi
et ses enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maria SPITZER,

survenu le 6 décembre 1984 au Chesnay.

L'inhumation a eu lieu le lundi 10 décembre au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mᵐᵉ Marcel Trompier,
M. Eric-Georges Trompier,
très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection témoignées lors du décès de

M. Marcel TROMPIER,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient sincèrement toutes les personnes, certaines venues de très loin, qui se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

– Il y a un an, le 12 décembre 1983, disparaissait

Jeanne Louise Perrine DESMAS,
née Rideller.

Ceux qui l'ont connue et aimée sont priés d'avoir une pensée pour elle.

92200 Neuilly-sur-Seine.

– Pour le cinquième anniversaire du décès de

Monique
LENGRAND-QUEFFELEC,

Jacques, Bénédicte et Sophie Lengrand demandent à ceux qui l'ont connue et aimée de s'associer par la pensée à son souvenir.

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Claude RAYNAUD,

son épouse et son fils

convient tous ceux qui l'ont connu et aimé à se joindre à eux ou à s'unir d'intention à la messe célébrée le dimanche 16 décembre 1984, à 10 heures, en l'église Saint-Maurice de Saint-Maurice (Val-de-Marne), 57 *bis*, rue du Maréchal-Leclerc.

Services religieux

– En souvenir de

Didier CATALIOTTI,
ancien élève de l'ENA,

récemment décédé,

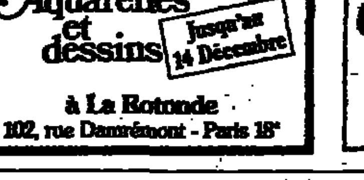
une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 décembre 1984, à 11 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, 75007 Paris.

Communications diverses

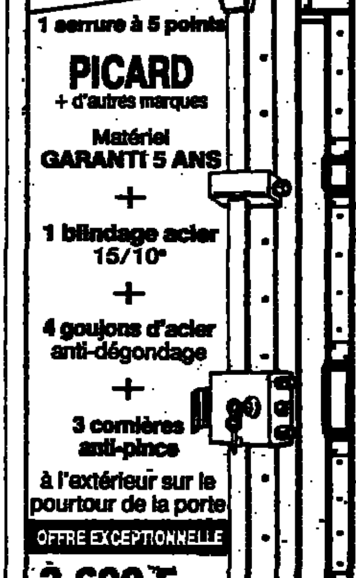
– Lors de sa séance annuelle du mardi 11 *décembre* 1984, l'Académie nationale de médecine a décerné le prix Janson au docteur Michel Jossay pour son ouvrage intitulé *l'Herpès, nouveaux traitements, nouveaux espoirs*, publié aux éditions Robert Laffont.

– La vente de charité organisée les 7, 8 et 9 décembre à la mairie du vingtième arrondissement de Paris par l'Association de l'orphelinat et des œuvres des médaillés militaires a obtenu un vif succès. M. René Heckenroth, président de l'association, a eu l'honneur d'y accueillir notamment Mᵐᵉ Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Françoise Fabius, épouse du premier ministre, Mᵐᵉ de Lattre de Tassigny et le général Simon, chancelier de l'Ordre de la Libération.

– Le club Condorcet, qui réunit des étudiants des grandes écoles et des universités, organise les 15 et 16 décembre prochain, à la salle Médicis du Sénat, un colloque sur « L'esprit de défense ». Une centaine de responsables de mouvements de jeunesse européens et américains sont attendus pour cette manifestation, à laquelle prendront part le général Méry, MM. François de Rose, Patrick Wajsman et Pierre Salinger, notamment.







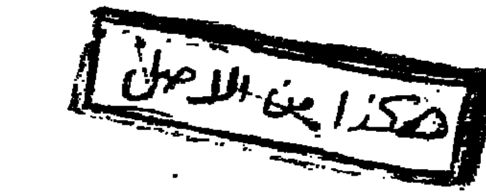
OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vte au Palais de Justice de NANTERRE sur Liquidation de Biens
En un lot le Mercredi 19 décembre 1984 à 14 heures
UN TERRAIN de 467 m²
42, av. de la Division-Leclerc (anc. Route de Versailles)
à CHATENAY-MALABRY (92)
MISE A PRIX : 100 000 FRANCS
S'ad. pr ts rens. à Mᵉ Gustave JOHANET, Avt à PARIS 8ᵉ
43, avenue Hoche. Téléphone : 766-03-40

Vente sur surenchère au Palais de Justice à Paris
le JEUDI 20 DECEMBRE 1984 à 14 heures
LOCAL COMMERCIAL à PARIS 1ᵉʳ
de 57 m² au rez-de-chaussée et cave au sous-sol
dépendant d'un immeuble sis rue Saint-Honoré nº 270
MISE A PRIX : 557.700 FRANCS
Pour tous rens., s'ad. à Me Alain STIBBE, Avocat à la Cour, 43, rue de Richelieu à PARIS 1ᵉʳ. Tél. : 260-65-26 – 296-03-74 – 296-29-32 et Ts Avocats près les Tribunaux de Grande Instance à PARIS, CRÉTEIL, BOBIGNY et NANTERRE.

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice à NANTERRE
le MERCREDI 19 DECEMBRE 1984 à 14 heures – En un seul lot
AU PLESSIS-ROBINSON
1 – TERRAIN – rue du Moulin-Fidèle ss nº
2 – DROIT au BAIL EMPHYTEOTIQUE
pour la période restant à courir, – consenti à la Sté RVA pour les époux PELISSOLO à compter du 25 avril 1955 pour finir le 25 avril 2054, d'un TERRAIN sis 20, rue du Moulin-Fidèle
3 – L'ENSEMBLE INDUSTRIEL
édifié sur ces deux terrains
MISE A PRIX : 600.000 FRANCS
S'adr. à Mᵉ M. GUILBERTEAU, Avocat, « Le Vallona » 38, square de la Brèche-aux-Loups à NANTERRE (92000) - Tél. 260-20-49 - Mᵉ Patrick OUIZILLE, Syndic 72, av. Georges-Clemenceau à NANTERRE (92000) - Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE 179/191, av. Joliot-Curie, où le cahier des charges est déposé - S/lieux pour visite.



Le Monde

chronologie

Novembre 1984 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît chaque mois dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. – *ALGÉRIE* : Le trentième anniversaire du déclenchement de l'insurrection algérienne est célébré à Alger avec un éclat exceptionnel. La présence de M. Claude Cheysson à Alger continue de susciter quelques protestations en France (du 1er au 5).

1. – URSS : On apprend que Mme Svetlana Allilouieva, fille de Joseph Staline, est rentrée fin octobre en URSS après dix-sept ans d'exil à l'Ouest (3, 4-5 et 18-19).

2. – ÉTATS-UNIS : Margie Velma Barfield, condamnée à mort en 1978, est la première femme exécutée depuis 1962, mais la dix-huitième personne exécutée en 1984 (3).

2. – ISRAEL : Le gouvernement conclut avec le patronat et la centrale syndicale Histadrout un accord-cadre prévoyant le gel pour trois mois des prix et des impôts, ainsi qu'une réduction simultanée des salaires. L'indice mensuel de hausse des prix a atteint le record de 24,3 % en octobre (4-5 et 17/XI, 2-3/XII).

2.– ÉTATS-UNIS : Le cours du dollar, *qui était de 9,27 F le* 31 octobre, se replie à 9,04 F à Paris en raison de la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Il descend en dessous de 9 F, le 7, puis le 13. Mais, tandis que le taux d'escompte est ramené, le 21, de 9 % à 8,5 %, le cours du dollar remonte : le 30, il frôle les 9,50 F (4-5, 8, 9, 11-12, 14,18-19, 23 et 25-26/XI, 2-3/XII).

3. – INDE : La dépouille mortelle d'Indira Gandhi est incinérée à New-Delhi en présence de nombreuses personnalités étrangères et de près d'un million d'Indiens. Le bilan officiel de quatre jours de *violences à l'égard des sikhs est de* 1 277 morts, dont 651 à New-Delhi.M. Rajiv Gandhi forme, le 4, un gouvernement très similaire à celui que dirigeait sa mère et fixe, le 12, les élections générales au 24 décembre (du 1er au 10, 14, 15, 17, 21 et 23).

3. – POLOGNE : Le père Jerzy Popieluszko est enterré dans l'église Saint-Stanislas de Varsovie. Des centaines de milliers de personnes, arborant l'emblème de Solidarité, participent aux obsèques. On apprend que le prêtre a été torturé et battu à mort avant que son corps ne soit jeté dans la Vistule. Un quatrième officier de la police politique, un colonel, a été arrêté le 2 (du 1 au 12).

4. – NICARAGUA : La participation aux élections est massive, malgré les consignes d'abstention données par une grande partie de l'opposition. M. Daniel Ortega, seul candidat, pour les sandinistes, est élu président de la République avec 66,97 % des voix : il prendra ses fonctions le 10 janvier 1984. Le Front sandiniste de libération *nationale (FSLN) obtient* 61 des 96 sièges que compte l'Assemblée constituante et législative. Du 7 au 14, la tension est très vive entre les Etats-Unis et le Nicaragua, après la livraison à Managua par un navire soviétique de matériel militaire « volant » : Washington affirmait, malgré les dénégations nicaraguayennes, qu'il pouvait s'agir d'avions de combat Mig-21 (du 2 au 19).

5-6. – AFRIQUE DU SUD : *La grève générale*, organisée dans la province du Transvaal à l'appel de nombreux mouvements anti-apartheid, est largement suivie par la population noire. Des affrontements provoquent la mort de vingt-trois personnes tandis qu'une sévère répression se poursuit contre *les* contestataires du régime (7, 8, 9, 11-12, 13, 16 et 25-26).

5-9. – FRANCE-RFA : M. Richard von Weizsäcker, président de la *République fédérale* d'Allemagne depuis le 1er juillet, se rend en France pour sa première visite officielle à l'étranger (6, 7 et 8).

6. – CHILI : Le général Pinochet rétablit l'état de siège levé en mars 1978. A partir du 8, la censure est imposée à l'ensemble des moyens d'information et, les 10 et 15, l'armée et la police procèdent à des vagues d'arrestations dans les quartiers pauvres de Santiago. Les journées de protestation organisées par l'opposition, les 27 et 28, sont des échecs (du 7 au 10, 13, 16, 17, 29 et 30).

6. – ÉTATS-UNIS : M. Ronald Reagan remporte largement l'élection présidentielle avec 59 % des voix, contre 41 % à M. Walter Mondale, le candidat démocrate, qui n'obtient que 13 des 538 grands électeurs. Les démocrates conservent cependant la majorité à la Chambre des représentants avec 253 des 435 sièges et *gagnent deux sièges au Sénat, où* les républicains ont 53 des 100 sièges (du 6 au 10).

7-10 – FRANCE-CANADA : *M. Laurent Fabius effectue son* premier déplacement officiel à l'étranger au Canada : il se rend à Ottawa, puis à Québec et à Montréal (6 et du 9 au 13).

8. – PROCHE-ORIENT : Des pourparlers militaires israélo-libanais s'ouvrent, sous l'égide des Nations unies, à Nakoura, au Liban du Sud, pour prévoir des dispositifs de *sécurité* permettant le retrait israélien du Liban (du 2 au 17/XI et 1/XII).

12. – CEE : Les Dix décident de limiter, en les prédéterminant, les dépenses de l'Europe verte. Cette *stricte* « discipline budgétaire » est *qualifiée d'« imbécillité* collective » par M. Michel Rocard (14 et 15).

12-16. – OUA : Au vingtième *sommet* de l'Organisation de l'unité africaine, réuni à Addis-Abeba (Ethiopie), le Maroc quitte l'OUA, et le Zaïre suspend sa participation pour protester contre l'entrée de la République sahraouie. M. Julius Nyerere, chef de l'Etat tanzanien, devient président en exercice, mais les clivages entre modérés et progressistes empêchent, comme en 1983, d'élire un secrétaire général (du 10 au 20).

15. – *CORÉE* : Des pourparlers économiques entre Pyongyang et Séoul ont lieu à Panmunjon. Mais, après un incident de frontière *qui* provoque, le 23, la mort de trois soldats nord-coréens et d'un sud-coréen, la reprise d'un dialogue entre le Nord et le Sud est reporté à l'« *an prochain* » (17, 21, 22, 24, 25-26 et 29).

15. – TCHAD : M. François Mitterrand rencontre le colonel Kadhafi, à Elounda, en Crète, en raison de « *la permanence d'une présence libyenne au Tchad* », déclare-t-il, le 16, alors qu'un communiqué commun franco-libyen *avait* annoncé, le 10, la fin des opérations d'évacuation prévues par l'accord du 17 septembre. Mais, avant la fin du mois, aucun nouveau mouvement de retrait des forces libyennes n'est signalé (du 6 au 26 et 30).

17. – ÉGYPTE-LIBYE ; Le Caire annonce que M. Abdelhamid *Bakkouche*, ancien premier ministre du roi Idriss Ier de Libye réfugié en Egypte, n'a pas *été* tué : son assassinat par un commando libyen avait *été* annoncé, le 16, par Radio-Tripoli après une mise en scène des services de sécurité égyptiens pour faire croire à la réussite de son exécution (du 18 au 22).

19. – MEXIQUE : L'explosion de cuves de stockage de gaz *liquide ravage* San-Juan-Ixhuatepec, banlieue populaire du nord de Mexico : 452 personnes sont tuées, 4 248 blessées et 31 000 sans abri (du 21 au 26/XI et 6/XII).

20. – ESPAGNE : Santiago Brouard, l'un des principaux dirigeants de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA-militaire, est assassiné à Bilbao. Le 21, un général est victime, à Madrid, d'un attentat revendiqué par l'ETA-militaire. Le 22, les obsèques de Santiago Brouard se transforment en une impressionnante manifestation en faveur de l'ETA, tandis que le Pays basque est paralysé par une grève générale (22, 23 et 24).

20. – GRANDE-BRETAGNE : Le gouvernement de Mme Thatcher met en vente 51 % du capital de British Telecom pour 45 milliards de francs, après la privatisation de l'entreprise : 2,3 *millions* de personnes acquièrent des actions (24/XI, 4 et 5/XII).

20. – NORVÈGE : Mort de Tryggve *Bratteli, ancien premier* ministre (22).

21. – POLOGNE-RFA : Bonn reporte *sine die* la visite en Pologne du *ministre ouest-allemand* des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher (22 et 23).

22. – ÉTATS-UNIS-URSS : Moscou et Washington annoncent que MM. Gromyko et Schulz se rencontreront les 7 et 8 janvier 1985 à Genève afin d'envisager « *de nouvelles négociations* (...) sur les armes nucléaires et spatiales » (du 6 au 10, du 16 au 24 et 29).

22. – UNESCO : Après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne menace de quitter l'UNESCO pour protester contre la gestion de l'organisation et sa dérive politique *hostile* aux démocraties libérales (17, 24, 25-26 et 30/XI, 1/XII).

22-29. – PROCHE-ORIENT : Le Conseil *national palestinien* (Parlement), réuni à Amman (Jordanie), reconduit par acclamations à la tête de l'OLP, M. Yasser Arafat qui avait remis sa démission (11-12, 14, 15, 20, du 23 au 26 et 29/XI, 1/XII).

25. – URUGUAY : M. Julio Sanguinetti, candidat du Parti colorado (libéral), est élu président de la République. Son entrée en fonctions, le 1er mars 1985, mettra fin à onze ans de régime militaire (23, 24, *29* et 30).

26. – ÉTATS-UNIS-IRAK : Les Etats-Unis et l'Irak rétablissent leurs relations diplomatiques, rompues depuis *1967 (14, 16, 23* et 29).

26-28. – FRANCE-SYRIE : Les entretiens de M. François *Mitterrand, en visite officielle en* Syrie, avec M. Hafez El Assad ont lieu dans un excellent climat mais ne permettent pas de réduire les divergences franco-syriennes (20, 21, 22, 25-26, 29 et 30).

27. – CEE-ÉTATS-UNIS : Washington décide de bloquer les importations de tubes d'acier en provenance d'Europe. Les Dix protestent contre cet « *acte protectionniste* » (9, 22, 24, 29 et 30).

***29-30.* – FRANCE-GRANDE-BRETAGNE :** Le neuvième sommet régulier franco-britannique demande qu'un rapport d'experts lui soit fourni dans trois mois sur le projet de « liaison fixe trans-Manche » (30/XI, 1 et 2-3/XII).

Un choix d'enquêtes et de reportages

ETATS-UNIS : Les trois leçons de l'expérience Reagan (1, 2 et 3).

VIETNAM : Un système de santé à bout de souffle (9 et 10).

FRANCE : Le brouillard des idées (du 13 au 19).

DOSSIER : La famine dans le monde (14).

POLICE : Interpol fait peau neuve (21 et 22).

ARGENTINE : Un an de démocratie (23 et 24).

ENERGIE : La Grande-Bretagne au centre du jeu pétrolier (29 et 30).

CENTRAFRIQUE : Les militaires à l'épreuve de la rigueur (30).

CULTURE

1. – Début de l'exposition Kandinsky au Centre Georges-Pompidou (9)

7. – *L'Illusion* de Corneille est montée à l'Odéon-Théâtre de l'Europe par Giorgio Strehler (8 et 13).

8. – L'Académie française décerne le prix Paul-Morand à Christine de Rivoyre, pour l'ensemble de son œuvre, et son grand prix du roman, à Jacques-Francis Rolland pour *Un dimanche inoubliable près des casernes*, publié chez *Grasset (10)*.

12. – Marguerite Duras, pour *l'Amant* (Éditions de Minuit), obtient le prix Goncourt, et Annie Ernaux, pour *la Place* (Gallimard), le prix *Renaudot (13)*.

12. – Mort de Chester Himes, écrivain américain (14).

19. – Bertrand Visage, pour *Tous les soleils* (Le Seuil), obtient le prix Femina, Bernard-Henry Lévy, pour *le Diable en tête* (Grasset), le prix Médicis, et Elsa Morante, pour *Aracoeli* (Gallimard), le prix Médicis étranger (20 et 23).

27. – Michèle Perrein, pour *les Cotonniers de Bassalane* (Grasset), obtient le prix Interallié (29).

FRANCE

1. – *Mort de Boris Souvarine*, qui avait été l'un des fondateurs du Parti communiste français avant d'être un antistalinien obstiné (6, 13 et 25-26).

4. – Canal Plus commence à émettre : cette quatrième chaîne de télévision est la première qui soit payante. L'Etat contrôle cependant plus de 60 % de son capital par l'intermédiaire d'Havas (42,13 %) et de banques nationalisées (du 3 au 10, 15, 23, 25-26 et 29).

5. – M. Raymond Barre, invité de « L'heure de vérité » sur A 2, affirme sa « *différence* » en rappelant les trois principes qui guident son action : « *l'indépendance, la loyauté et une certaine dignité du comportement* ». Le 7, ses *Réflexions pour demain* sont publiées chez Hachette (4-5, 6, 7 et 18-19).

10. – Le comité directeur du PS appelle à une mobilisation des *socialistes contre la droite (du 9* au 13 et 23).

11. – 26 % des Français se déclarent satisfaits de M. Mitterrand, *indique le sondage mensuel* de l'IFOP publié par *le Journal du dimanche*. C'est la première fois sous la Ve République que l'indice de popularité du chef de l'Etat descend en dessous de 30 % (13 et 16).

14. – Le conseil des ministres adopte un projet de loi sur la famille qui vise à « *favoriser le renouveau démographique* ». Il prévoit la création d'une allocation au jeune enfant et d'un congé parental rémunéré (6, *15, 16*, 22, 23 *et* 30).

14. – M. Laurent Fabius, intervenant à l'Assemblée nationale *pendant la séance des questions au* gouvernement, se montre très ferme à l'égard de l'opposition, alors qu'un débat sur l'insécurité est né de plusieurs faits divers sanglants : neuf vieilles dames ont été assassinées en un mois à Paris, dont six dans le dix-huitième arrondissement ; un ouvrier turc, militant CGT, a été tué d'un coup de fusil par un vigile, le 10, au cours d'un conflit social dans une usine d'Epône (Yvelines) ; deux Turcs *ont été* tués, le 11, dans un salon de thé de Châteaubriant (Loire-Atlantique), par un jeune homme qui « *n'aimait pas les étrangers* » (1, 3, 4-5 et du 11 au 24).

14. – M. Renaud de La Genière, gouverneur de la Banque de France depuis novembre 1979, est remplacé par M. Michel Camdessus (15 et 16).

15. – M. François Mitterrand affirme, dans un entretien à *l'Expansion*, que la gauche « *a commencé de transformer les mœurs, les habitudes* », et que les nationalisations ont opéré « *une rupture avec le capitalisme* ». (17, 18-19 et 21).

16. – M. Edmond Maire critique les conceptions de M. Jean-Pierre Chevènement sur l'école, qu'il juge « *simplistes et régressives* » ; il s'oppose à « *l'élitisme républicain* » prôné par le ministre de l'éducation nationale (14, 15, du 18 au 24, 29 et 30).

17-18. – Aux assises nationales du RPR, réunies à Grenoble, M. Bernard Pons cède le secrétariat général à M. Jacques Toubon, *et le comité central est largement* renouvelé et rajeuni. M. Jacques Chirac, réélu président avec 97,10 % des voix, promet pour 1986 la « *rupture avec le socialisme* » et le « *retour aux libertés* » (3, 7, 17, 18-19, 20, 22, 23 et 29/XI, 1/XII).

20. – M. Jean-Marie Le Pen déclare au *Monde* : « *En ne me laissant pas parler, on me transforme en Zorro.* » (21).

22. – M. Jean-Pierre Chevènement annonce le renforcement de l'instruction civique à l'école (24 et 25-26).

22-23. – M. François Mitterrand, en visite officielle en Alsace, rappelle qu'il « *incarne la nation, l'État, la République* » et qu'il ne « *renoncera à rien* », alors que la plupart des élus régionaux de l'opposition boycottent la visite présidentielle pour protester contre la décision du gouvernement d'implanter l'anneau de rayonnement synchrotron européen à Grenoble et non à Strasbourg, comme il était prévu par le contrat de plan signé entre l'Etat et la région (3, 10, 15, 16, 17 et du 21 au 26).

28. – M. Jacques Chirac annonce qu'il a déposé la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 1992 (29 et 30).

Économie

16. – BUDGET : L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de loi de finances pour 1985. Les députés communistes s'abstiennent (du 7 au 26, 29 et 30).

16. – CHOMAGE : Le nombre des chômeurs a dépassé en données brutes les 2,5 millions en octobre (17 et 18-19).

19. – PRIX : Alors que le gouvernement annonce « *la poursuite de la libération progressive des prix* », le CNPF proteste contre le maintien des réglementations (10, 16, 17, 20 et 21).

20. – COMMERCE EXTÉRIEUR : La balance commerciale a été déficitaire de 3,4 milliards de F en octobre, après deux mois d'excédents (22).

22. – SALAIRES : Le CNPF recommande à ses adhérents, pour 1985, de « poursuivre le ralentissement des augmentations de salaires » (24).

Affrontements en Nouvelle-Calédonie

Le 18, ont lieu les élections à l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie. Les indépendantistes du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), qui ont appelé au boycottage de l'élection, provoquent de nombreux incidents. *Le Rassemblement* pour la Calédonie dans la République (RPCR), opposé à toute indépendance, obtient 70, 87 % des suffrages et 34 des 42 sièges. 49,87 % des électeurs s'abstiennent.

Les jours suivants, des barrages sont dressés sur les routes par les indépendantistes, qui multiplient les actions de commando et prennent peu à peu le contrôle des trois quarts du territoire. Le calme est maintenu à Nouméa.

Le 24, M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, *confirme que « le processus d'autodétermination devra être accéléré »*. Les cinq anciens premiers ministres RPR répliquent, dans un appel au président de la République, que *« le gouvernement ne saurait imposer une indépendance rejetée par la majorité »*. Une mission d'information est confiée à un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur, M. Charles Barbeau : à Nouméa, du 27 au 30, il prend contact avec toutes les parties en présence.

A partir du 26, des milices formées par des broussards européens tentent de faire lever les barrages et s'affrontent aux indépendantistes, tandis que le dispositif militaire voulu par le *gouvernement se met progressivement en place*.

Le 28, à l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius répond *à la première intervention de* député de M. Valéry Giscard d'Estaing, consacrée à la situation en Nouvelle-Calédonie.

Le 30, une fusillade à un barrage près d'Ouégoa, dans le nord du territoire, fait deux morts : un broussard d'origine européenne et un Mélanésien.

SCIENCES ET FUTURS

8-16. – L'équipage de la navette *spatiale américaine Discovery* réussit à récupérer en orbite et à ramener sur Terre deux satellites défectueux lancés en février par Challenger (du 7 au 20).

15. – Mort de « Bébé Fae », petite fille âgée de deux semaines sur laquelle avait été pratiquée, le 26 octobre, au centre médical de l'université de Loma-Linda (Californie), la greffe d'un cœur de babouin (13 et 17).

21. – L'épiscopat français met *en garde contre la procréation artificielle* et l'euthanasie dans un document intitulé « Vie et mort *sur commande* » (22).

25. – Un cœur artificiel est implanté sur M. William Schroeder à Louisville (Kentucky) par le docteur William Devries qui avait opéré Barney Clark en décembre 1982 (25-26 et 29).

29. – M. Ronald Reagan autorise des firmes américaines privées à lancer des satellites internationaux de télécommunications. Cette décision va mettre fin unilatéralement au monopole de l'*organisation internationale* Intelsat (1-XII).

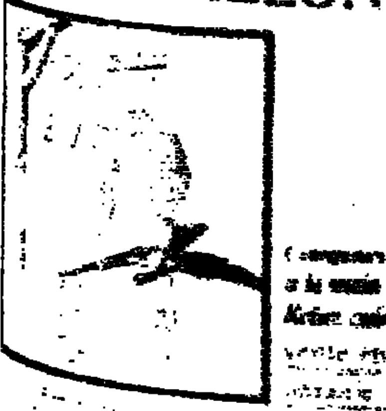
Livre

Un Dali géan

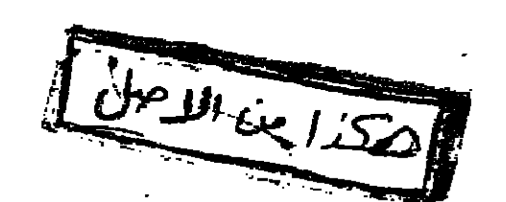


Vous avez admiré
« l'art de faire »
Musée du Luxembourg,
...tes enthousiasmés pour
Cyrano de Bergerac
...de mon Moulin

...ET VIRGINIE
...SIES de VILLON



IMPRIMERIE NATIONALE



Livres d'étrennes

ARTS ET CIVILISATIONS

Un Dali géant

QUEL monument ! En le dédiant à Gala, *« muraille et faisceau de béquilles irremplaçables, à jamais compagne d'un géant »*, Robert Descharnes signale d'emblée qu'il est construit selon les exigences de son modèle, génial et incompris. Descharnes déjà avec quatre livres fondamentaux, dont le *Dali de Gala* (voir *le Monde des livres* du 16 novembre) et *les Métamorphoses érotiques*, était tout désigné pour entreprendre ce long voyage, de 1914 à 1984, au bout de mille deux cents tableaux, de milliers de dessins, bijoux et sculptures, d'essais, romans, poèmes, aphorismes, signés Dali.

Descharnes, avant de diviser la vie et l'œuvre de Dali en onze étapes (*la Lumière du pays natal, 1910-1921, l'Eclosion du génie, 1921-1925*, etc.), donne un « code » dalinien qui explique comment son univers intérieur et le monde extérieur, méthodiquement explorés, se rejoignent. Le mode d'emploi, proche des extraordinaires intuitions de René Crevel, est lumineux. *L'Atavisme* (les rochers de Catalogne, les calanques, le liège, le granit) ou *la Nourriture* (pain, œufs, lard, côtelette), *l'Anatomie* (le coude, le nez, les fesses) et *les Fantasmes* (le couple paysan de *l'Angélus* de Millet, le soulier, le lait, Guillaume Tell), voilà les clés qui ouvrent les portes hallucinantes du labyrinthe dalinien.

La descente au centre de Dali peut commencer. Des photographies rares, des écrits, des reproductions de toiles ou d'objets, à chaque moment de cette minutieuse visite, donnent des raisons d'admirer un projet aussi rigoureux que délirant. Une nouvelle écrite en 1919-1920, par exemple, éclaire l'exaltation qui, jusqu'à aujourd'hui, brûle Dali, admirateur de Raymond Roussel : *« Infatigable, assoiffé d'art, ivre de beauté, il regardait de ses yeux à la rétine claire la nature qui riait... et il tombait en extase. »* Dans *le Sphinx du sucre*, un tableau de 1933, Gala de dos, énigmatique, contemple une scène funéraire inspirée par *l'Angélus* de Millet. Les *Automobile habillée* (1941), deux apparitions fulgurantes, annoncent le fantasme universel de la bagnole.

Walt Disney et Alfred Hitchcock, qui vendirent du rêve et de la peur à des millions d'enfants et d'hommes, voulurent travailler avec Dali. Descharnes reproduit des esquisses pour Destino, un dessin animé et le *Visage de Mae West pouvant être utilisé comme appartement* (gouache de 1934-1935). Dali n'a manqué, dans son entreprise de cannibalisme des mythes modernes, aucune des figures que la politique, la philosophie et les arts imposèrent aux masses : Lénine, Freud, etc. A la fin de livre, *une photographie prise au château* de Pùbol, en mars 1983, le montre posant sereinement à côté de sa dernière toile, *la Queue d'aronde*, qui appartient à la « Série des catastrophes ». Dali semble contempler son royaume, *« sauvé par l'irrationnel et la volonté de croire »*.

« J'ai vu, à cinq ans, un insecte qui avait été mangé par des fourmis et dont il ne restait que la cuirasse. A travers les trous de son anatomie, on pouvait apercevoir le ciel. Chaque fois que je désire approcher la pureté, je regarde le ciel à travers la chair. » Dali livrait en 1945 le sens d'une alchimie dont le surréalisme n'a été qu'un épisode. A travers les traces de l' invraisemblable travail accompli, Descharnes a su sauver ce qui compte, une poignée de secrets, en principe assez misérables, grâce auxquels Dali s'élève jusqu'à devenir immortel.

RAPHAËL SORIN.

★ **DALI, L'ŒUVRE ET L'HOMME, de Robert Descharnes. La Bibliothèque des arts, 454 p., format 26 × 36, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 984 F.**



« Cannibalisme de l'automne ». 1936-1937.

Un « livre-collage » de Penrose

MARQUÉ par le surréalisme à vingt ans, artiste surréaliste lui-même, ami de Picasso, Braque, Breton, Eluard, Max Ernst, Miro, Man Ray, Francis Bacon, organisateur de l'Exposition surréaliste internationale de Londres en 1936, Roland Penrose a été mêlé aux plus importants événements de l'art européen du vingtième siècle. Surtout il a contribué – avec son ami David Gascoyne, le poète – à faire passer le surréalisme et l'art européen par-dessus la Manche.

Il est mort cette année, alors même que paraissait en France son dernier livre, qui est l'album de sa vie depuis son enfance. Il y raconte les faits et les rencontres les plus marquantes de son existence, ses amitiés, sa première femme Valentine (l'auteur de *la Contesse sanglante*) la « muse de Gascoyne »... On tourne les pages comme dans un album de famille. Un passionnant « livre-collage », qui constitue un irremplaçable témoignage.

N. Z.

★ **QUATRE-VINGTS ANS DE SURRÉALISME – 1900-1981, – de Roland Penrose, traduction de Joelle Guyot et Robert Marrast. Le Cercle d'art, 300 p., format 19 x 27, 696 illustrations dont 52 en couleurs, 320 F.**

Le mystère maya

LES Mayas attirent les rêveurs, les savants, les truqueurs et les nostalgiques. Cette civilisation, disparue avant l'arrivée des Espagnols, n'aura guère duré que six siècles : de l'an 300 à l'an 900 de notre calendrier. Elle fascine surtout par les grandes villes-sanctuaires qu'un peuple résolument solaire a érigées et qu'il a abandonnées pour des raisons encore inconnues. Tout cela s'est déroulé sur fond de jungle, de lianes et d'orchidées, dans un pays où il pleut entre 3 ou 4 mètres d'eau par an, sans animaux de trait, et avec seulement des outils de pierre taillée, des ciseaux d'obsidienne, des silex, des madriers, de la chaux et des coquillages...

Georges Bataille reproche à cet art d'avoir quelque chose de mort-né. Il lui préfère la violence, la poésie et l'humour de l'art aztèque. D'autres lui opposeront la belle simplicité et la sensualité de l'art olmèque. Chacun refait l'histoire de l'ancienne Amérique selon son cœur et devient, de ce fait, une sorte de facteur Cheval de l'archéologie précolombienne.

A l'opposé, il y a les arpenteurs, les géomètres, les architectes du passé, ceux enfin qui croient qu'à force de mesures et de détails accumulés ils arriveront à reconstituer l'ensemble. Claude-François Baudez et Pierre Becquelin, auteurs du tome sur les Mayas dans la collection « L'Univers des formes », appartiennent à *cette famille d'esprit*. Leur travail se présente donc comme un panorama et un inventaire de tout ce que l'on sait de fiable aujourd'hui sur l'art maya.

Personne ne leur reprochera leur sobriété ou leur ton d'huissier, tant il est vrai que les lecteurs intéressés en ont assez de ces faux livres qui, à propos des Mayas, vous parlent surtout de l'Egypte, des anciens Grecs, des Khmers ou de l'écriture chinoise ! La poésie, curieusement, n'est pas du côté des archéomanes ou des marchands de mystère, mais plutôt du côté des archéologues...

A suivre le procès-verbal minutieux de ces experts, à deviner leurs hésitations, à entrevoir leurs doutes, vous découvrirez les raisons profondes de leur prudence : la fin de la civilisation maya n'est pas le terme d'une lente agonie ni le produit d'un meurtre, mais sans doute la conséquence d'un accident ou d'une décision incompréhensible. Quelque chose – une vision ? une prophétie ? une lecture des astres ? – a fait renoncer les Mayas à leur histoire... Sur la photo finale, les enquêteurs se livrent à un *blow up* passionnant et détaillé. Tout compte. Rien n'est indifférent. L'énigme pourrait être posée en termes cliniques : une civilisation peut-elle mourir de cancer, de crise cardiaque ou d'implosion ? Comment la discontinuité peut-elle surgir sans que personne la pressente ? L'une des cultures les plus humanistes et les plus pacifiques de la méso-Amérique a fini sans laisser la moindre justification. Restent seulement des visages, des silhouettes, des pierres, des signes bizarres, des poteries. Un musée à ciel ouvert.

Baudez et Becquelin, pour faire œuvre de science, imposent un ordre à ce désastre. Ils essaient de retrouver le fil chronologique des séquences et ils montent leur livre, plein de fortes images, selon une logique évolutionniste. Le préclassique, le classique, le postclassique s'organisent en fonction de la sophistication des œuvres et des techniques employées. Tout en accordant une large place aux échanges, aux emprunts, aux influences, ils donnent l'impression d'une civilisation en vase clos. L'art maya parle ici de lui-même.

En ces temps de gel utopique et de vulgarisation bâclée, ce beau livre, qui rappelle que toute civilisation est mortelle, nous donne une leçon de modestie et d'espoir. Il ne tient qu'à vous d'enrichir votre vision du monde de la vision du monde des Mayas !

JACQUES MEUNIER.

★ **LES MAYAS, de Claude-François Baudez et Pierre Becquelin, introduction d'Ignacio Bernal et Garcia Pimentel. Gallimard, collection « L'Univers des formes », 426 pages avec cartes et 442 illustrations en couleurs, 500 F.**



Encensoir anthropomorphe. Guatemala.

Un second supplément consacré aux « Livres d'étrennes » sera publié dans *Le Monde* de mercredi, daté jeudi 13 décembre

Un album des cultures

Présentation géo-historique des peuples du monde, dans leurs aires culturelles respectives, *l'Atlas de l'humanité* se présente comme une synthèse des principaux apports de l'anthropologie moderne. La religion, l'écologie, l'économie, les langues, la médecine, les rites et les tabous, la démographie... sont tour à tour évoqués. Les problèmes de migration et d'acculturation ne sont pas évacués. Au contraire : les auteurs s'attachent à suivre les hommes en mouvement et nous introduisent à la géométrie variable des sociétés.

Avec Jean Malaurie, qui signe l'introduction, nous regretterons cependant l'absence des chercheurs français à ce rendez-vous cartographique. Cela aurait peut-être permis d'affiner certaines approches des pays latins et d'atténuer la manière « très sûre de soi » des rédacteurs anglo-saxons. Ainsi notons, pour l'exemple, que la cuisine ne fait l'objet d'aucun traitement particulier, alors qu'elle joue un rôle notoire dans les contacts interculturels et qu'elle est une des composantes communes de l'identité tribale, ethnique et nationale. Certaines phrases aussi déconcertent : *« L'Occident transmet ses idéologies dominantes – christianisme et marxisme, démocratie et totalitarisme – et reçoit en échange des éléments de civilisation orientale comme la méditation transcendantale. »*

Humour involontaire. Une entreprise aussi vaste s'expose nécessairement à ce genre de critique. *L'Atlas de l'humanité* n'en est pas moins un outil précieux pour ceux qui veulent regarder le monde qui se fait non plus seulement comme une économie reposant sur la rationalité, mais comme un système culturel.

J. M.

★ **ATLAS DE L'HUMANITÉ, LES PEUPLES DU MONDE : ORIGINES, CULTURES ET TRADITIONS, préface de Jean Malaurie, Solar, cartes et photos en couleurs, 210 p., 130 F.**

Bestiaire fabuleux

Loups-garous, vampires, cyclopes, sirènes, centaures, licornes, griffons, extra-terrestres... Les monstres et autres animaux fabuleux hantent toujours les esprits. Michel Meslin nous donne un aperçu de ce bestiaire fabuleux dans ce livre sur *« l'imaginaire et les croyances en Occident »*. Si l'Eglise a voulu lutter contre la magie et les superstitions, elle n'en a pas moins alimenté copieusement l'imagination fantastique, avec les évocations de l'enfer, des diables, des miracles, du paradis et de la vie des saints.

Mais le merveilleux a survécu à bien d'autres assauts – à commencer par celui du moderne rationalisme. Le succès des astrologues, des voyantes, de la parapsychologie, de la science-fiction en fournit quotidiennement la démonstration. C'est que le merveilleux exprime une constante de l'âme humaine ; la crainte devant l'inconnaissable, le besoin de donner un visage à ses angoisses, de dire l'indicible. L'inconscient que tentent de déchiffrer les psychanalystes ne dit pas autre chose que les mythes d'autrefois.

F. G.

★ **LE MERVEILLEUX – L'IMAGINAIRE ET LES CROYANCES EN OCCIDENT, sous la direction de Michel Meslin. Bordas, 231 p., format 25 × 32, 200 illustrations en noir et en couleurs, 350 F.**

★ **Signalons la réédition chez Bordas du livre richement illustré de Véronica Ions : MYTHOLOGIE DU MONDE ENTIER, 350 p., 371 illustrations en couleurs, 195 F.**

Somptueux portulans

Du huitième au treizième siècle, la représentation du monde a été théorique. Elle devait traduire l'image d'une Terre organisée autour du centre théologique de Jérusalem. Les géographes antiques avaient reconnu la sphéricité de notre planète ; mais celle-ci a été oubliée. *« La Méditerranée, antique* Mare Nostrum, *prédestinée au rayonnement de l'Evangile, sert d'axe à toute construction »*. On mêle acquis antiques et traditions bibliques. La cartographie est devenue théologique.

Tout change au treizième siècle. On abandonne la théorie, on tient compte des données observées. Le concret s'impose à la cartographie. Ainsi apparaît le portulan. *« Description écrite des côtes et de leurs sites, il répond davantage aux besoins de la circulation maritime »*...

Mais les premières cartes utilitaires comportent encore de larges blancs qui sont comblés avec *« bien des invraisemblances et beaucoup de drôleries »*. Celles-ci traduisent la survivance des légendes païennes et bibliques avec les monstres les plus incroyables qui habitent obligatoirement toutes les régions situées hors du monde méditerranéen.

La redécouverte de la *Géographie* de Ptolémée, au début du quinzième siècle, fut un choc. On retrouva la sphéricité de la Terre, ce qui contribua à transformer peu à peu les portulans en cartes fondées sur le calcul mathématique des projections sans lesquelles on ne peut transférer une surface sphérique sur une surface plane.

Superbement illustré, l'ouvrage de Monique de La Roncière et de Michel Mollat du Jourdain est un livre écrit par des spécialistes pour les amateurs de cartes, ou pour tous ceux qui, simplement, aiment la beauté.

Y. R.

★ **LES PORTULANS, CARTES MARINES DU XIII[e] AU XVII[e] SIÈCLE. Nathan, 295 p., multiples illustrations, 435 F.**

Gravures rupestres

Avec le Val Camonica (la haute vallé de l'Oglio), l'Italie possède la plus extraordinaire collection de gravures rupestres d'Europe. Plus de 130 000 figures y ont été gravées sur les rochers entre 8 000 avant Jésus-Christ et la conquête du peuple des *Camunni* par les Romains, juste avant l'ère chrétienne. Signes, représentations animales et humaines permettent de retracer en partie huit mille ans de l'histoire de cette vallée alpine, avec ses occupations et ses armes. Les *Camunni* ont même dressé, toujours gravées sur la pierre, de véritables cartes de villages où figurent les chemins, les parcelles et les habitations.

Un livre étonnant, qui se lit sans ennui et surtout qui donne envie d'aller voir sur place ce fantastique livre d'images en pierre.

Y. R.

★ **LES GRAVURES RUPESTRES DU VAL CAMONICA, de Daniel Riba. France-Empire, 253 p., très nombreuses illustrations, 140 F.**

Les mosaïques de Ravenne

Les mosaïques de Ravenne constituent un trésor incomparable. Remontant aux cinquième et sixième siècles, ces chefs-d'œuvre de l'art chrétien proposent une vision originale de la Bible, vision limpide et enfantine. *« Si votre éternelle destinée vous intéresse, allez à Ravenne : elle y est inscrite sur les murs »*, écrit André Frossard dans son *Evangile de Ravenne*, sorte de promenade historique et contemplative à travers ces merveilles. Car, dit-il, *« l'art est à Florence, le rêve à Venise, la gloire à Rome. Dans ses flancs de terre cuite, l'eau pure de la contemplation est à Ravenne »*.

A. W.

★ **L'ÉVANGILE SELON RAVENNE, d'André Frossard. Robert Laffont/Le Centurion. 115 p., 220 F.**

A la recherche des Italiques

Ils peuplèrent l'Italie antique entre les IX[e] et VIII[e] et les II[e] et I[er] siècles avant Jésus-Christ. Ils n'étaient ni grecs, ni phéniciens, ni celtes, ni même étrusques. On les appelle les Italiques.

Ces peuples ont laissé peu de traces écrites, beaucoup de monuments et d'objets. Sabatino Moscati les recense selon les régions (Apulie, Sicilie, Latium, etc.). Il interroge les monuments énigmatiques de Sardaigne, *« nuraghe »*, tours en forme de cône tronqué. Il explore les nécropoles exhumées à Termoli, Larino, Guglionesi, au bord de l'Adriatique...

Ce livre reproduit des créations anonymes dont certaines sont grandioses. Une statue offrante en terre cuite du Lavinium ou une figurine en bronze de Teti préfigurent les audaces de la sculpture moderne. Un monde disparu est de retour.

R. S.

★ **LES ITALIQUES, de Sabatino Moscati. Jaca Book, exclusivité Weber, 302 p., format 24 × 30, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 583 F.**

Florence, six siècles de splendeur et de gloire

Comprendre Florence ! Et d'abord, comment le *« premier des Etats du monde moderne »*, selon Burckhardt, a été créé et géré par ces maudits Toscans, accusés par leurs voisins de tous les vices, rusés et querelleurs, grands buveurs de vin (400 litres par citoyen et par an). Curieux peuple, que Savonarole, son Khomeiny renié par les masses, disait *« très ingénieux et très sagace, fougueux et audacieux »*.

Ce beau livre s'interroge sur le fameux *ingegno* florentin, qui tient peut-être, comme l'estime le savant auteur de l'ouvrage, Gene Adam Brucker, à la *« libre expression des sentiments, des goûts, des amours et des haines, des passions et des préjugés »*. Bref, des Italiens selon Stendhal. Mais d'abord des commerçants de génie, ayant acquis à la banque et à l'étal ce coup d'œil froid sur les hommes qui fait le grand politique. Expliquant de façon très claire et agréable les institutions communales, les querelles entre guelfes et gibelins – ce pont aux ânes de la guerre civile, – l'économie, la vie culturelle, ce livre, admirablement et copieusement illustré, ravira tous ceux que Florence ravit.

P.-J. F.

★ **FLORENCE, de Gene Adam Brucker. Nathan, 280 p., 184 illustrations couleurs, 47 photos, 295 F.**

Vienne : la Belle Epoque

« Si les années autour de 1900 sont celles de l'apogée de Vienne, qui était alors l'une des principales métropoles du monde, beaucoup de temps s'écoula avant que les réalisations intellectuelles et culturelles de l'époque fussent appréciées à leur juste valeur », écrit Robert Waissenberger pour présenter l'ouvrage collectif qui paraît au Seuil.

Puisque maintenant Vienne est à la mode et que de très grandes expositions la célèbrent ou vont la célébrer (Venise en 1984, Vienne en 1985, Centre Pompidou en 1986), il sera très utile de lire et d'admirer le volume d'histoire du tournant du siècle qui situe avec beaucoup de justesse les différents milieux viennois : formation et évolution de la ville ; la politique à Vienne ; la société, entre l'image préconçue et la réalité ; le berceau de la psychanalyse ; beaux-arts et arts appliqués ; l'archichecture ; musique et art lyrique ; théâtre et littérature.

La qualité du texte, bien soutenu par l'illustration, en fait un ouvrage général de référence, d'autant plus que l'index n'a pas été oublié.

***

Pour se plonger d'une façon plus artistique dans la peinture viennoise issue de la « Sécession », notons deux très beaux albums, consacrés à Egon Schiele et Gustav Klimt, soignés autant pour le texte que pour les reproductions et composé par le grand spécialiste Serge Sabarsky.

N. Z.

★ **VIENNE 1890-1920, sous la direction de Robert Waissenberger. Seuil, 280 p., format 23,5 × 26,5, illustrations en noir et couleur, 420 F.**

★ **EGON SCHIELE, DESSINS ET AQUARELLES. Herscher, 144 p. 25 × 22,5, 210 F.**

★ **GUSTAV KLIMT - Cent dessins. Herscher, 134 p., 165 F.**

D'un château l'autre

Une promenade de privilégiés dans dix-huit châteaux européens, de l'Ecosse à l'Italie en passant par Madrid et Shierensee. En mettant l'accent sur les collections inaccessibles au visiteur, les ameublements savamment reconstitués, les tapisseries. Un livre d'élégance, d'opulence et de bon goût qui sait conserver des proportions modestes.

P.-J. F.

★ **CHATEAUX EN EUROPE, d'Axel de Gaigneron, Connaissance des arts (diffusion Weber), 170 p., 240 F.**

Attachante Écosse

L'un des peuples les plus attachants d'Europe n'est connu que pour sa (prétendue) ladrerie, ses kilts et ses cornemuses. La petite et élégante collection d'Arthaud a pris le parti de faire se succéder un texte de haute qualité – ici confié au prix Médicis étranger 1983 – et un reportage photographique savamment et discrètement évocateur.

Pari réussi pour l'Écosse. On saura tout du peuple où confluèrent les hommes du Nord, les Pictes et les Scots, du puritanisme que lui imposa Knox, de l'émigration, des famines, de l'Union durement imposée par l'Angleterre. Bref de cet étrange pays dont un citoyen fut convaincu, en 1597, d'avoir eu *« un rapport charnel avec la reine des fées »* et confessa que cela lui fut *« très agréable »*.

P.-J. F.

★ **ÉCOSSE, texte de Kenneth White, photographies d'Erwan Quéméré. Arthaud, 96 p., format 25X21 cm, 160 F.**

ARTS

Glorieuse Scandinavie

Trois mille ans de Jérusalem

L'Ethiopie sans âge

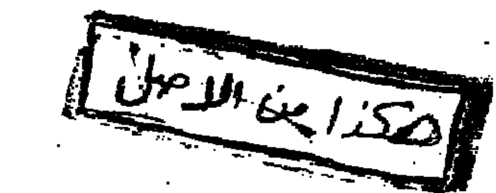
Le continent des antipodes

CIVILISATIONS

La Venise de Braud

Villas toscanes





هكذا من الاصل

ET CIVILISATIONS

La Venise de Braudel

IL faut beaucoup d'outrecuidance pour prétendre échapper à la banalité du déjà vu en photographiant Venise. Folco Quilici a choisi l'humilité, au risque de paraître plat. Qu'importe ! Ses images tranquilles d'une Venise peuplée surtout d'oiseaux, rêvant entre ciel et eau, restituent l'émerveillement du premier regard, celui des millions de voyageurs qui, chaque année depuis des siècles, découvrent Venise.

Ce premier regard qu'évoque Fernand Braudel, l'historien de la Méditerranée. *« A l'évocation de Venise, ma pensée va d'abord au voyageur innocent qui l'aborde pour la première fois. »* Il l'a abordée, lui, en décembre 1934, une sombre époque pour l'Italie. Et il n'a cessé, depuis lors, de chercher à percer le secret de Venise, de sa puissance passée, de cette force nerveuse et cynique qui l'a poussée à l'assaut des mers, des empires, et qui en a fait une des villes souveraines de l'Occident.

Venise la marchande, dont les lourdes galères fournissaient l'Orient en sel, en blé et en esclaves, et l'Europe du Nord en épices, en chevaux, en armes, en alcool... et dont les bénéfices immenses se sont transformés en palais, en églises, en fresques et en fêtes. Venise qui sut, avec une souplesse et une hardiesse inouïes, se glisser dans l'âpre jeu diplomatique et guerrier des puissances européennes. Venise qui ne fut jamais aussi somptueuse que dans la décadence et ne cessa de lutter pour faire triompher sa gloire et son amour de la vie. Pendant des siècles, nous dit Fernand Braudel, Venise fut comme la lampe allumée où sont venus se brûler tous ceux que fascinait ce spectacle de l'art et de la joie.

Aujourd'hui, la cité est vidée par l'amour qu'elle a suscité. Envahie, adulée, piétinée, elle accueille, écoute, mais ne crée plus. Admirateur inquiet, Fernand Braudel rêve de la voir retrouver sa maîtrise culturelle, de la réconcilier avec la modernité. Le plus grand danger qui la menace, nous dit-il, ce n'est pas l'eau qui la mine ou le sol qui s'affaisse, c'est l'histoire qui lui dérobe son âme.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **VENISE, de Fernand Braudel et Folco Quilici. Arthaud, 163 p., relié sous jaquette, photos couleurs, 250 F.**

★ *On retrouve Fernand Braudel dans une autre histoire de mer avec le livre qu'il a dirigé sur le Monde de Jacques Cartier.* C'est une très belle présentation, remarquablement illustrée, de l'Europe de la Renaissance, de l'histoire maritime de la France et de ses concurrents ibériques, de la vie des navigateurs, de l'Amérique du XVIe siècle, du mythe de Jacques Cartier au Québec. Voir *le Monde* du 7 juin. (*Le Monde de Jacques Cartier – l'Aventure au XVIe siècle*, sous la direction de Fernand Braudel. Berger-Levrault, 316 p., 420 F.)

Hanse magique

LA Hanse, son nom demeure si magique que la compagnie aérienne allemande, la Lufthansa, s'en fit un accroche-clients. Ce fut un groupement de villes libres et commerçantes, détentrices de privilèges et qui du Moyen Age à la guerre de Trente ans se comptèrent jusqu'à deux cents en Europe du Nord. Une litanie de cités marchandes : Lübeck, capitale et mère dont Thomas Mann devait parler comme d'une *« forme de vie spirituelle »* en fils admiratif, Brême, Hambourg et tant d'autres... Elles eurent en commun ce qu'Albert d'Haenens, présentateur de ce bel ouvrage édité par le fonds Mercator à Anvers, appelle *« les procédures occidentales de gestion de l'excès »*. Excès, débordement, biens superflus, qui sont la condition du négoce et, par l'échange, de la civilisation.

Les chapitres de ce livre, confiés à des universitaires européens, décrivent avec rigueur et sans la moindre concession de style tous les aspects du monde hanséatique : la ville, son organisation de l'espace social, les techniques commerciales, les activités portuaires, la vie des comptoirs. Dans leurs pelisses fourrées de loutre ou d'écureuil, les marchands, maîtres-bourgeois de ce jeu savant, occupent une position sociale *« inconfortable et gratifiante »*.

Ce gros et beau livre, au-delà de la valeur scientifique de textes un peu austères, fascine par sa très riche illustration. Il n'est pas de musée ou de collection privée qui n'y ait contribué. Le lecteur, même s'il n'est pas féru d'histoire économique, rêvera devant ce *« marché vu de la fenêtre d'un artisan »* du retable de Mérode, ou la pataude *« grue du port de Bruges en 1479 »*. L'iconographie est une totale réussite.

P.-J. FRANCESCHINI.

★ **L'EUROPE DE LA MER DU NORD ET DE LA BALTIQUE, d'Albert d'Haenens. Albin Michel, 432 p., 700 illustrations dont 600 en couleurs, 650 F.**

La joie de vivre en Sibérie

LES photos sont belles comme le sont les paysages faits de froid, de désolation, de neige *et de glace, de rivières figées...* Ajoutez à cela quelques clichés de grands chantiers, preuve que l'homme peut fort bien *« dominer la nature »*, quelques visages de Sibériens mouillés de sueur, tachés de cambouis. Saupoudrez enfin le tout de troupeaux de rennes, de moutons et de chameaux, de pêches miraculeuses, et vous aurez cette image « pure mais dure », idyllique, de la Sibérie. Bref, vous aurez une super-Californie, un *« super-Far-East »*, avec tous ses mythes, de l'esprit pionnier à la *« charnière entre l'Europe et l'Orient »*.

C'est ce qu'a réussi à merveille, avec l'aide des autorités soviétiques, *le photographe suisse* Fred Mayer, auteur l'an dernier d'un livre sur l'Eglise orthodoxe russe, dans l'album qu'il publie chez Payot. Pour faire définitivement sérieux, il a complété ses belles photos de quelques chapitres, le plus souvent à nette connotation encyclopédique, qui alignent statistiques sur statistiques, vérités officielles sur vérités officielles. Rien n'y manque, sauf les vraies interrogations d'aujourd'hui : l'URSS a-t-elle les moyens humains et technologiques d'arracher à un sol impossible les immenses richesses qui s'y cachent ? Ne va-t-on pas saccager cette immense région, inhospitalière mais fragile, pour courir après un rêve irréalisable ?

Paradoxalement, c'est encore l'écrivain soviétique néo-contestataire Valentin Raspoutine qui en dit le plus long, hors des sentiers battus. Quelle audace ! Il va même jusqu'à faire allusion à l'éternelle fonction pénitentiaire de la Sibérie. Sans lui, elle serait passée inaperçue puisque nous sommes, malgré tout, au pays de la joie de vivre et de construire. *« Sibérie ! Sibérie !*, écrit-il avec ce sens de la litote qui désoriente les censeurs, *ce nom retentissant inspire à certains la confiance et l'espoir, à d'autres l'inquiétant déracinement aux confins de la terre. »*

JACQUES AMALRIC.

★ **SIBÉRIE, de Fred Mayer, Payot, 276 p., format 35 × 26, 395 F.**

Villas toscanes

« CERTAINES maisons ont joué un rôle important dans le développement de l'humanisme et l'évolution de personnages importants, tel Laurent le Magnifique, et un visiteur devrait apprécier davantage un bâtiment s'il en connaît suffisamment l'histoire pour laisser son imagination évoquer au hasard le passé qui se cache dans ses pierres... »

Dans cet ouvrage d'historien et d'esthète, Harold Acton recense les plus belles parmi la multitude de villas de Sienne, de Lucca, de Lucques, de Florence, villas médicéennes, somptueuses demeures pour la plupart inaccessibles aux touristes. Ayant passé une grande part de sa jeunesse et de sa vie en Toscane, cet Anglais nous donne une image vécue, humaine, de ces constructions, depuis les fermes fortifiées du quinzième siècle jusqu'aux élégantes villas du seizième, nous faisant percevoir l'existence des habitants des siècles passés et l'évolution de leur goût.

Les photographies d'Alexander Zielcke présentent les architectures, les jardins et les intérieurs de ces demeures ignorées, aujourd'hui abandonnées, désertées ou transformées en modernes maisons de vacances et qui risquent de disparaître. Déjà, en 1877, Henry James notait, à propos des villas : *« La plupart sont offertes à la location à des prix ridiculement bas ; pour 500 dollars l'an, vous avez une tour, un jardin, une chapelle et trente fenêtres. En imagination, on en loue trois ou quatre (...). L'allure mélancolique de ces belles demeures provient en partie de ce qu'elles ont perdu leur sens, même lorsqu'elles ne sont pas tombées en ruine. »*

Le texte et les photos sont indissociables. Une belle leçon d'histoire retrouvée. Pour le plaisir des sens et des yeux.

NICOLE ZAND.

★ **VILLAS TOSCANES, texte de Harold Acton, photographies d'Alexander Zielcke, éditions du Regard, 288 p., format 31,5 × 24,5, 380 F.**

L'Afrique de la beauté

ANGELA FISHER a séjourné pendant sept ans dans toute les parties du continent africain. L'ouvrage qu'elle en a rapporté, frappe d'abord par le choix judicieux de son titre. Le parti pris d'Angela Fisher est en effet *d'ordre esthétique. C'est moins* l'Afrique de tous les jours que l'on découvre au fil d'images superbes que l'Afrique de la beauté, du faste. Alors en effet le choc esthétique est à la hauteur de l'ambition de l'auteur. Ce livre est en même temps un document, une sorte de musée de l'art, dans la mesure où nombre des bijoux et des parures qui sont représentés ne peuvent plus, aujourd'hui, être admirés « en situation ».

Pour mener à bien son entreprise, qui tient à la fois du reportage photographique, de la curiosité culturelle et de la recherche ethnologique, Angela Fisher a rencontré bien *des difficultés, qu'il s'agisse de ses* relations avec les autorités, des conditions de voyage, ou du refus de certaines tribus de se laisser photographier. Le résultat de ses efforts est une succession de tableaux, de regards et d'attitudes, de styles et d'ornements qui, de l'Afrique orientale à l'Afrique équatoriale, de la savane au Sahara et au Maghreb, ont une signification différente et traduisent, pour peu que l'on prenne le temps de les déchiffrer, les coutumes de chaque tribu, le rang social et la « classe d'âge » des individus, leurs croyances.

L'or, l'ivoire, le fer, le cuivre et le bronze, le laiton et l'aluminium, l'os, les coquilles d'œuf, le bois sculpté, les perles et les plumes, l'argent, la craie et la peinture végétale, les étoffes et les peaux d'animaux sont les matériaux qui, savamment travaillés, rendent, au-delà de la beauté des corps, cette Afrique-là fastueuse. Ce voyage déroutant, insolite, nous conduit à admirer les corsets de perles des hommes Dinka, les grands plateaux labiaux des femmes Kichepo, au sud-est du Soudan, les splendides masques béninois, les parures en or des Ashanti, et les visages, quasi felliniens, des guerriers Wodaabe (Peuls).

On regrettera cependant que l'auteur ait présenté si peu de paysages africains et de vestiges architecturaux (il y en a) dont la beauté n'aurait pas déparé cet ouvrage. Les cheminées volcaniques des monts Mandara au Nord-Cameroun, et la très belle mosquée de Djenné au Mali, qui sont représentées dans le livre, le prouvent éloquemment.

Au bout du compte, voilà un hommage à une Afrique en voie de disparition. Il fallait sans aucun doute en sauvegarder le souvenir.

LAURENT ZECCHINI.

★ **FASTUEUSE AFRIQUE, d'Angela Fisher. Le Chêne, 306 p., relié sous jaquette, format 126 × 36, photos couleur, 435 F.**

L'Egypte, ses coptes et ses pharaons

L'*ÉGYPTE est éternelle aussi* chez les éditeurs, surtout à la veille des étrennes, où on l'appelle plus que jamais *« terre des pharaons »*, quand ce n'est pas *« pays des califes »* (pour rendre l'Irak jaloux) ou *« royaume du Sphinx »*. Défilent alors les mêmes somptueuses vues, avec temples sur Nil, de ce que le peintre Claude Lagoutte a si bien nommé *« le plus vieux paysage du monde »*. Comment renouveler le sujet ?

Cérès Wissa-Wassef est égyptienne égyptianisante, véritable morceau de son pays à Paris, où elle s'est fait connaître de longue date pour sa polygraphie qui englobe aussi bien la gastronomie nilotique que les survivances pharaoniques dans la vie d'aujourd'hui ou l'économie contemporaine de l'Egypte. Elle s'était lancée à elle-même le défi d'écrire le texte d'un album de photos *« qui ne serait pas comme les autres »*.

On l'attendait au tournant. Les clichés de l'Italien Albano Guatti sont d'un classicisme qui, après tant d'excès de « pittoresque », est finalement la vraie originalité pour une contrée aussi photographiée que la vallée du Nil. Guatti ne se prive pas, quand même, de quelques *« scènes et types »*, comme on disait au temps colonial, mais avec une tendresse qui n'a rien de paternaliste.

Quant au texte de Cérès Wissa-Wassef on le lit de bout en bout, tant il brasse l'histoire et la vie, tant il est savoureux avec ses bons mots – les fameuses *noktas* du Caire, – ses coups d'œil dans l'intimité des familles, ses croquis politiques. Et tout y est : pas seulement les pharaons et les sultans, les mosquées et les obélisques, mais aussi – et c'est là l'un des raffinements du livre – l'Egypte chrétienne, celle des origines, avant l'islam, et celle de la minorité copte de nos jours, héritière directe de la *précédente. L'auteur est copte elle-*même, et elle nous emmène du Ouadi-Natroun (où languit aujourd'hui le pape d'Alexandrie) à la mer Rouge, où naquit jadis le monachisme, en passant par... le Louvre, qui possède une des plus belles collections de tissus coptes.

Joël Cuénot, lui, a choisi de ne parler que des pharaons et des splendeurs qu'ils ont laissées derrière eux. Il y ajoute quelques belles gravures du dix-neuvième siècle, notamment de l'Anglais David Roberts, et d'étonnants clichés, inédits, des sables libyques et arabiques, ainsi que de très belles pages sur les animaux dans l'imaginaire égyptien. Une vision très personnelle de l'Egypte antique.

Une somme sur Karnak

Enfin, voilà une véritable somme sur Karnak, le plus célèbre des sites archéologiques de Haute-Égypte. Deux égyptologues éminents nous y livrent le suc de leur science sur cette capitale, Thèbes, que ni le Nil ni les sables n'ont jamais pu engloutir et que nous connaissons aujourd'hui sous son nom arabe de Louxor – d'*El-Kousour*, les palais. Photos anciennes et nouvelles, gravures, hiéroglyphes et coupes ornent *et font comprendre le texte. Un ou*vrage digne de susciter de nouveaux Champollion.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **L'EGYPTE, de Cérès Wissa-Wassef. Hatier, 223 p., 199,50 F.**

★ **LE SABLE DES PHARAONS, de Joël Cuénot. Ed. Joël Cuénot (BP 24- 92194 Meudon-Bellevue), 107 p., 320 F.**

★ **KARNAK, RESURRECTION D'UN SITE, de Claude Traunecker et Jean-Claude Golvin. Payot, 238 p., 260 F.**

ARTS ET CIVILISATIONS

Des sentiers de musique silencieux

LES jardins japonais ne sont pas seulement des jardins, et le superbe album — entièrement conçu et imprimé au Japon — qui paraît en français chez Herscher, est beaucoup plus qu'un très beau livre. Une somptueuse réussite, comme l'avait été, l'an dernier, le livre des bonsaïs. Une promenade dans la perfection.

Inspiré par le bouddhisme et le shintoïsme, souvent créé par des lettrés, des poètes, des artistes, l'art des jardins japonais est une recréation de l'ordre du monde, une évocation sublimée de la nature qui influence le caractère et l'esprit de celui qui les contemple.

« Un vaste paysage n'a jamais exercé en lui-même autant d'attrait que lorsqu'il était recréé dans l'espace d'un jardin, explique l'auteur du texte tout à fait remarquable, Teiji Itoh. *Tout comme les premiers Japonais délimitaient des zones purifiées de gravier blanc pour accueillir les dieux immanents, de même le jardiniste japonais crée une zone intermédiaire particulière qui participe à la fois de l'homme et de la nature dans sa composition spatiale et dans ses matériaux. »*

L'ouvrage a un pouvoir si fort qu'il nous fait réellement pénétrer dans ces espaces d'illusion — illusion de l'espace ! — aux combinaisons variables, mais idéales, de minéral, d'aquatique et de végétal. Le texte lui-même, composé de façon tout à fait originale, associe l'histoire, le reportage, les techniques, les souvenirs personnels. A travers des « *sentiers de musique silencieux* », il nous conduit vers le pavillon de la cérémonie du thé en nous expliquant à chaque pas l'ordonnancement des pierres, des graviers, des étangs, des cours d'eau ou des clôtures. Pour ceux qui voudraient les découvrir, un guide très précis fait la description des cinquante plus beaux jardins du Japon, d'époque Edo ou d'époque moderne, avec adresse, téléphone, meilleur moment pour visiter, autorisation de photographier, etc. Mais l'évocation de ces images est si parfaite qu'on finit par se demander si la réduction photographique n'ajoute pas à la magie par une nouvelle illusion spatio-temporelle. Il y a là tant de beauté que la réalité ne peut que décevoir.

N. Z.

★ **LES JARDINS JAPONAIS, texte de Teiji Itoh. Herscher, 228 p., illustrations en noir et en couleurs, format 37,5 × 26,5. 750 F jusqu'au 31 décembre, 900 F au-delà. (La bibliographie, hélas ! ne fait référence qu'à des livres en anglais...)**

Les insectes d'Utamaro

APRÈS le *Concert d'oiseaux* d'Utamaro, le *Banc de poissons* d'Hiroshige, livres-accordéons où les pages se suivent comme des rouleaux, sans commencement ni fin, voici le *Livre des insectes* d'Utamaro (1753-1806).

Conçu à l'origine non pas comme un simple livre d'images mais comme une anthologie de poèmes, cet ouvrage qui parut en 1788 avait été imprimé avec un luxe exceptionnel usant de techniques coûteuses et sophistiquées : superbes gravures sur bois, surimpressions, pigments spéciaux, poudre de mica appliquée sur les ailes, etc. ; les poèmes *(kyoka)*, en réaction contre la rigidité des traditions, étaient truffés de sous-entendus humoristiques et érotiques. Le livre original d'où sont tirés les seize estampes reproduites en fac-similé se trouve au Metropolitan Museum de New-York.

N. Z.

★ **LE LIVRE DES INSECTES, d'Utamaro, introduction, légendes et commentaires sur les poèmes de Yasuko Betchaku et Joan B. Mirviss, traduction de René Sieffert. Herscher, album-accordéon 19,5 × 25,5, en couleurs, 240 F (imprimé au Japon).**

Un « moment de vérité » de la Chine

SI la Chine n'est plus à découvrir, de nouvelles images nous aident à savoir ce qu'elle devient, comment elle se transforme. Celles qu'ont rapportées Marcello Bertinetti et Amedeo Vergani datent déjà de deux ans mais elles sont significatives. Elles illustrent une Chine sortie de l'immédiat « post-maoïsme », dans laquelle se déploie, en même temps qu'un vaste programme de réformes, une intense campagne en faveur d'un socialisme de type inédit, « à la chinoise » dit-on. Sans complexes, les dirigeants de Pékin encouragent chacun, à commencer par les paysans, à « s'enrichir » et à découvrir les merveilles de la consommation.

Voici donc ces jeunes femmes en blouses colorées et chapeaux clairs qui se photographient à tour de bras, ces affiches qui vantent les mérites de montres, d'automobiles japonaises, ces petits commerces qui commencent à envahir les trottoirs.

Il reste que cette même Chine demeure marquée de toutes les traces d'un passé aussi bien ancien que récent. Ces paysans des rizières ne sont guère différents de leurs lointains ancêtres, et l'héritage maoïste est encore bien présent dans cette explosion démographique éloquemment illustrée.

Dans une préface très personnelle, Fernando Mezzetti — qui fut correspondant à Pékin au début des années 80 — se garde d'épouser sans réserves les thèses officielles chinoises sur l'histoire de ces dernières années. La Chine, dit-il, connaît aujourd'hui son « *moment de vérité* ». En déchiffrer les lendemains est encore hors de notre portée.

ALAIN JACOB.

★ **LA CHINE AU QUOTIDIEN, reportage photographique de M. Bertinetti et A. Vergani, introduction de F. Mezzetti. Éditions Atlas, 224 pages, format 24,5×31,5, plus de 180 photos, 245 F.**

L'embarquement pour Watteau



Illustration extraite de « Watteau et les femmes ».

UNE femme à demi nue, assise sur une longue chaise : c'est la préférée de Philippe Sollers. Ce chef-d'œuvre de Watteau illustre, ici comme partout ailleurs dans ses dessins, la maîtrise inégalée de l'un des premiers peintres français du dix-huitième siècle. Sujet prédestiné pour Philippe Sollers que ce *Watteau et les femmes*, illustré par un admirable ensemble à la sanguine, à la craie, au plomb, où éclatent l'art du raccourci, la grâce de l'ellipse, la précision du détail, le mouvement le plus aérien.

Les livres publiés à l'occasion de la rétrospective du Grand Palais (dont André Chastel a rendu compte dans *le Monde* du 25 octobre) font mieux connaître le peintre, particulièrement le gros ouvrage de Marianne Roland Michel, un des plus documenté et celui, plus succinct, mais précis, de Pierre Rosenberg, ainsi que le petit album allègre de Sabine Cotté.

Selon les contemporains de Watteau, ses œuvres « *plaisaient généralement à tout le monde, étant à la mode* ». Mais l'homme est resté un quasi inconnu. A ce jour, sa biographie n'a pas été reconstituée. Watteau parlait peu, n'écrivait pas, n'avait pas de domicile fixe, pas de collection personnelle. Ses seules traces en ce monde sont ses tableaux. Ce génie qui n'eut que quinze années de carrière, fêté de son vivant, tombe dans l'oubli dès sa mort, en 1721. Il est victime de l'évolution des mentalités et du goût qui en découle. La France révolutionnaire, qui a chanté la dureté des marbres antiques avec David, est passée à travers sa peinture aérienne, légère, sans assise — de « *crème fouettée* », disait-on. Elle y a vu le signe de la décadence de l'Ancien Régime, avec ses « *festes galantes* », ses « *noces champestres* », ses mascarades, ses bambochades, dont le peintre inventa le style. « *Ah ! si Watteau avait cultivé le genre historique !* s'écriait Gersaint *son marchand, son ami, il serait le plus grand.* » Mais il évitait la mythologie et les sujets héroïques. On s'interroge encore sur ses motivations secrètes, sur le sens réel de ses *Embarquements* pour le paradis de l'amour, à Cythère, dans un voyage ouvert sur un au-delà prometteur de félicités, sur l'expression stupéfiée de son Pierrot, sur son théâtre muet et éloquent.

Voltaire le trouvait léger et mince, et ne le conseillait pas à Frédéric de Prusse, qui a finalement acheté plus de Lancret que de Watteau. Léger, Watteau l'était certes par sa nature de peintre, son piquant, mais mince sûrement pas. Pas pour les gens du second Empire, les Goncourt, les Baudelaire, qui réinventèrent l'intimisme, le moi, le sensualisme dans l'art, et redécouvrirent les « *plaisirs sombres* » de la mélancolie de Watteau. « *J'ai tout Watteau chez moi,* disait Ingres l'orfèvre, *et je le consulte !* »

Mais si aujourd'hui l'auteur de *l'Embarquement* est à la mode, en revanche, sa peinture, entre l'héritage de Poussin le dur, et de Rubens le souple, son modèle, n'est pas encore complètement étudié par les historiens de l'art. Aussi ces nouvelles publications contribuent-elles, avec le catalogue de l'exposition, à ouvrir le dossier d'un maître dont les chefs- d'œuvre, du Louvre et d'ailleurs, *sont loin,* note Pierre *Rosenberg*, d'avoir livré leurs secrets.

Voltaire, malgré son agacement, n'avait pas manqué de percer la « *vaguezza* » des personnages silencieux de Watteau auxquels Cocteau trouvait une grâce aux accents tragiques. Son *Indifférent* était pour Claudel un « *message de nacre avant-coureur de l'aurore* ». La métaphore du sentiment amoureux sur fond de parc de *l'Embarquement* nous parle comme la mélancolie distancée et ambiguë, à double sens, d'un Chirico.

Rares sont les peintres qui, comme Watteau, souligne Jacques Thuillier, *ont créé un monde. Et si* ces livres permettent d'y pénétrer, souvent par des portes qui n'ont pas toutes leurs clefs, ils comportent heureusement les reproductions de tableaux absents de la rétrospective.

JACQUES MICHEL.

★ **WATTEAU, de Marianne Roland Michel, Flammarion, 320 p., format 25 × 34. Reproductions en noir et en couleurs. 350 F.**

★ **WATTEAU, TOUT L'ŒUVRE PEINT, de Pierre Rosenberg, Flammarion, collection « Les Classiques de l'art », documentation Ettore Camesasca, nouvelle édition mise à jour, 132 p., reproduction en noir et en couleurs, 86 F.**

★ **WATTEAU ET LES FEMMES, textes de Philippe Sollers et Patrice Violette. Arts et métiers graphiques, Centre Georges-Pompidou, Flammarion, Herscher, Skira, 143 p., reproductions en noir et en couleurs. Livre offert pour un achat de 800 F chez les cinq éditeurs d'art.**

★ ***WATTEAU, de Sabine Cotté,* Scrépel éditeur, 96 p., reproduction en noir et en couleurs, 148 F.**

Le monde du bouddhisme

LE bouddhisme est mal connu en France. A part les adeptes du zen, ceux d'un yoga plus axé sur la gymnastique que sur l'approfondissement spirituel, et les disciples des bouddhistes tibétains installés en Dordogne, le grand public tend à se méfier de tout ce qui ressemble, de près ou de loin, au phénomène des sectes.

C'est pourquoi il faut se réjouir de l'initiative des Editions Bordas qui nous donnent la traduction du livre anglais, *The World of Buddhism*, publié à Londres cette année. « *A ma connaissance, c'est la première entreprise de ce genre,* écrit dans sa préface pour l'édition française Jeannine Auboyer, conservateur en chef honoraire du musée Guimet. *Pour la première fois en langue française, un ouvrage donne une synthèse historique et culturelle du bouddhisme.* »

En effet, cet ouvrage collectif, œuvre des meilleurs spécialistes internationaux, ne présente pas seulement les principes fondamentaux de l'enseignement du Bouddha, mais décrit minutieusement les diverses formes qu'il a prises à travers les âges et les pays où il s'est implanté. Ayant pris son essor en Inde, où il est né, le bouddhisme s'est propagé en Asie centrale, orientale puis extrême-orientale.

Le bouddisme du Theravada (école des anciens), qui est le plus fidèle au message originel du Bouddha (agnosticisme, moralisme pessimiste, individualisme et monasticisme), atteignit Ceylan (Sri-Lanka) dès le troisième siècle avant Jésus-Christ, puis la Birmanie, *le Siam (Tallande), le* Laos *et le* Cambodge. Les doctrines du Mahayana, qui met l'accent sur la compassion universelle (avec ses dieux, ses saints et ses cultes) ont fait leur chemin à travers l'Extrême-Orient : Chine, Corée, Vietnam, Japon et, à partir du Tibet, les autres peuples de l'Himalaya. Le dernier chapitre traite du renouveau du bouddhisme aujourd'hui, d'abord en Asie, puis, grâce à un nouvel élan missionnaire, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France et aux Etats-Unis.

Pour illustrer ce récit passionnant de la plus ancienne des religions universelles, les 553 planches en couleurs et en noir font de ce livre un régal pour les yeux.

ALAIN WOODROW.

★ **LE MONDE DU BOUDDHISME, sous la direction de Heinz Bechert et Richard Gombrich, Bordas, 292 p., format 22 × 30,5, 553 illustrations en couleurs et en noir, 305 F.**

Le peintre dans le miroir

L'HISTOIRE du portrait du peintre par lui-même, l'autoportrait, commence vers 1485. Filippino Lippi ébauche, en se représentant, ce qui, ensuite, sera repris par les grands, Raphaël, Rubens, Gauguin ou Mondrian, la question : qui suis-je ?

Pascal Bonafoux, à travers les siècles et les œuvres, examine la « *faille entre l'identité et l'appartenance* ». Histoire continue ? Suite de ruptures ? Il définit l'autoportrait comme un « *signe* », non en tant que genre. A la manière d'un film, son livre, par des ralentis, des effets de zoom, nous rapproche du sujet.

Le regard de Lippi couve un doute. Ce jeune homme blond, drapé dans une toge jaune, c'est Sandro Botticelli. En 1817, Markus Theodor Rehbenitz dessine à la mine de plomb la raie médiane qui coupe impeccablement sa chevelure. Image du Christ. Un vieillard penché devant une toile et qui rit : Rembrandt. A vingt ans, Gustave Courbet est austère ; il prend la pose du Parmesan déformée par un miroir convexe.

Les reproductions et le texte de Bonafoux, qui culmine avec l'apparition de Vincent Van Gogh, tire le regard au-delà des lignes et des couleurs. Van Gogh, dans ses lettres, donne la clé de cette quête du moi, si irrégulière : « *On dit — et je le crois volontiers — qu'il est difficile de se connaître soi-même, mais il n'est pas aisé non plus de se peindre soi-même.* »

R.S.

★ **LES PEINTRES ET L'AUTOPORTRAIT, de Pascal Bonafoux. Skira, 158 p., format 24 × 28, nombreuses illustrations en noir et couleurs, 360 F.**

Les fresques du Shekhavati

En Inde, au Shekhavati, se dressent les forts des Rajputs, une caste guerrière, et les hôtels particuliers des riches marchands. Ces lieux livrés à l'abandon avaient leurs cours, leurs murs et leurs plafonds ornés de fresques. Elles conservent la trace des croyances et des exploits du peuple du Shekhavati, à l'époque des Mongols, puis aux dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Des éléphants, des chevaux, des femmes jouant au cerf-volant, des motifs floraux, des corbeaux, des cavaliers, voisinent avec des éléments du monde moderne, liés au choc colonial, bicyclettes et aéroplane. Sur un immense livre d'images, les fresquistes ont mélangé les couleurs à de l'eau de chaux ou à du plâtre. Grâce à Aman Nath et à Francis Wacziarg, leur art fragile sera peut-être sauvé.

R.S.

★ **RAJASTHAN : LES PEINTURES MURALES DU SHEKHAVATI, de Francis Wacziarg et Aman Nath. Robert Laffont, 120 p., format 23 × 27, nombreuses illustations en noir et en couleurs, relié sous jacquette, 240 F.**

Chez le dieu vivant

Parler du dalaï-lama est une manière de parler sinon du Tibet, du moins des Tibétains. Antoine Borromée, associé à Dagpo Rimpoche — lui-même l'un des fidèles du Bouddha vivant — et à Claude Laforêt, s'exprime à la fois en images et par des textes d'explications riches autant d'impressions que d'informations.

Nous sommes chez les exilés, qui ont quitté le Tibet en 1959, refusent obstinément de se soumettre à la Chine populaire et ne font aucun mystère de leurs sentiments à cet égard. La cause défendue est celle d'un Tibet indépendant, libéré de la tutelle de Pékin. Pour ceux qui ont eu le privilège de visiter Lhassa, l'étonnement est de découvrir dans les images de ce « Tibet en exil » des images aussi proches de celles du « Tibet chinois ».

Pour tous, les précisions apportées sur les origines, les rites, les usages du bouddhisme tibétain sont riches d'enseignement.

A. J.

★ **LE DALAI-LAMA, d'Antoine Borromée, Dagpo Rimpoche et Claude Laforêt. Olivier Orban, 250 p., 150 illustrations en couleurs, 290 F.**

Les richesses de Shanghai

Le musée de Shanghai est un des plus riches de toute la Chine, à la fois parce que la grande métropole ouverte de longue date sur le monde extérieur a disposé de moyens exceptionnels pour en accumuler les trésors et, peut-être, en raison de la clairvoyance dont ses conservateurs ont su faire preuve au cours des dernières décennies.

Le volume *Miroir des Arts de Chine* constitue l'édition française d'un ouvrage déjà édité à Pékin (et parallèlement en Yougoslavie). A ceux qui ne peuvent faire le voyage, il ouvre une fenêtre sur de rares richesses, en particulier la collection sans doute unique de bronzes réunie dans ce musée, mais aussi des porcelaines de tous les âges, de vénérables calligraphies, etc. Quelques connaisseurs regretteront peut-être que certaines des peintures de l'époque des Song exposées à Shanghai et fertiles en détail sur la vie chinoise d'il y a un petit millénaire, n'aient pas trouvé place dans cet album.

A.J.

★ **LE MUSÉE de SHANGHAI, MIROIR DES ARTS DE LA CHINE. La Bibliothèque des arts, volume relié pleine toile, format 29,5 × 25 cm, 338 p., 246 illustrations en couleurs, nombreux dessins au trait, 540 F.**

Admirable Japon

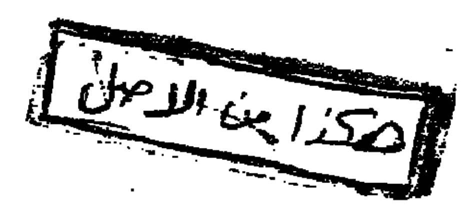
1863-1883. Le Japon de Meiji s'ouvre à l'Occident. Le Vénitien Felice Beato puis l'Autrichien Raimund von Stillfried, deux photographes voyageurs, fixent dans d'admirables clichés coloriés (conservés par la Société nationale de géographie, à la Bibliothèque nationale) un monde éblouissant, menacé par le progrès.

Chantal Edel présente les deux aventuriers de l'image. Beato excelle dans les scènes de genre : geishas, samouraïs, lutteurs, artisans. Stillfried monte un studio et initie les futurs grands noms de la photographie japonaise.

Pour commenter ces merveilles, on a choisi des textes de Pierre Loti, l'auteur de *Madame Chrysanthème* et de *l'Exilée*. Il écrivait par terre, assis sur une natte, appuyé sur un petit pupitre, orné de sauterelles en relief. Grâce à lui, rêveur et marin, des aquarelles, peintes avec des mots, naissent en marge des photographies : « *Le temps est encore tiède, la lumière encore claire ; mais les lotus, déjà touchés par le froid des matins, penchent sur l'eau leurs feuilles jaunes* ».

R. S.

★ **MUKASHI-MUKASHI, LE JAPON DE PIERRE LOTI, photographies de Beato et Stillfried. Arthaud, 112 pages, format 26 × 28, nombreuses illustrations en couleurs, 295 F.**



هكذا عن الأصل

…ent pour Watteau

…e peintre dans le miroir

Les richesses de Shanghai

Admirable Jap…

L'hymne à la vie des peintres grecs

NOUS connaissons surtout la Grèce antique par ses monuments, ses statues et ses livres. D'où l'image anoblie, solennelle, intellectuelle que nous en avons souvent. C'est une autre vision, plus dionysiaque que nous proposent Anne et Henri Metzger et Jean-Paul Sicre dans ce très beau livre consacré à *Quinze siècles de peinture grecque.*

Les auteurs nous rappellent que les Grecs aimaient la couleur et que pour eux le peintre était l'artiste par excellence. Les fresques qui couvraient les murs ont disparu, mais il reste les peintures qui ornaient les poteries. Peintures familières, liées à la vie quotidienne et qui représentaient, avec verve et spontanéité, les plaisirs et les inquiétudes de l'homme de la rue.

De quoi parlaient ces peintures? D'amour, bien entendu. Des amours des dieux et des héros, mais aussi des citoyens ordinaires, qui fréquentaient les palestres et les banquets. Avec une grâce légère et une impudeur tranquille, les peintures qui ornaient coupes, cratères et amphores racontaient les bonnes histoires de la mythologie, les plaisanteries d'après boire. Elles décrivaient les scènes du stade et de la rue, les jeux de mains des gymnases, les attouchements des lutteurs, les frôlements des courtisanes, les hoquets des fêtards, les grâces des musiciens et des danseurs, les jeux équivoques des enfants avec les animaux.

Jeux de la fête et de l'amour, où les corps s'exposent et où les sentiments se livrent sans honte. Dans l'espace restreint et circulaire où elles sont enfermées, ces silhouettes dessinées d'un trait précis, expriment un message simple, direct : la justification du désir et la jouissance de la beauté. Les corps sont jeunes, les gestes précis, les formes nettes et stylisées, la mise en pages dépouillée. C'est un art du présent, de l'instantané, où le bonheur comme la mort sont regardés en face. Où les corps se livrent sans réticence aux égarements de l'ivresse et de l'amour.

En montrant crûment les dérèglements des sens, en ironisant sur les passions, le peintre désamorce les forces obscures du désir. Il pacifie les démons de l'âme humaine. Les dieux et les héros qui ornent les poteries, en endossant les passions et les souffrances des hommes, leur montrent qu'elles sont des compagnes naturelles. Les peintres apprennent aux hommes à vivre sans regret et sans illusion, à sourire de l'inévitable, à jouir de la douceur de la vie et de la mort.

« Donne-moi cette coupe si douce, faite de la terre dont je suis né et sous laquelle mort je reposerai », dit le poète Zonas. Le banquet est une invitation à la vie et une préparation à la mort.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **LA BEAUTE NUE. QUINZE SIECLES DE PEINTURE GRECQUE, d'A. et H. Metzger et J.-P. Sicre. Phébus (diffusion Inter-Forum, 13, rue de la Glacière, 75013 Paris), 256 p., 150 illustrations dont, 120 en couleurs, 440 F jusqu'au 31 décembre 1984, ensuite 490 F.**

★ **A noter également la réédition, dans la collection « L'univers des formes », du volume sur LA GRECE ARCHAIQUE (de 620 à 480 av. J.-C.), deuxième des quatre tomes consacrés au monde grec, rédigé par Jean Charbonneaux, Roland Martin et François Villard (Gallimard, 431 p., 480 F).**

Céramiques

EN Occident, les amateurs de céramiques donnent souvent le sentiment d'appartenir à une confrérie : ils se reconnaissent et s'affrontent à coups de détails sur telle qualité de terre de la période Song, telle glaçure de la période Tang ou tel bleu profond de la période Ming. Mais, de plus en plus, ces amateurs éclairés, souvent collectionneurs ou au moins acheteurs de quelques objets peuvent être rejoints par de simples curieux, amoureux des objets et de cet art où la matière et les techniques doivent être connues pour que la création soit vraiment comprise. En effet, les ouvrages de qualité se sont multipliés depuis quelque temps.

Cette année, William Watson, l'un des experts britanniques les plus compétents en art extrême-oriental, dans *la Céramique Tang et Liao*, un livre à la fois d'une grande beauté et rigoureux, décrit et analyse cette céramique, pour la première fois de façon complète, en s'appuyant sur les fouilles les plus récentes et les travaux des archéologues chinois publiés depuis 1949. Outre une présentation large et précise des aspects historiques et techniques de la céramique des Tang (618-909) et des Liao (947-1125), on trouvera dans cet ouvrage une grande attention portée aux différents types de céramique utilitaire.

Chez le même éditeur et dans un livre lui aussi de grande qualité, bien que plus général, puisqu'il vise à un panorama plus qu'à une étude spécifique, Adalbert Klein présente *la Céramique japonaise, le guide du connaisseur*. Moins étudiée que la céramique chinoise, la céramique japonaise suscite cependant en Europe un intérêt croissant. Adalbert Klein présente toutes les étapes historiques de sa préhistoire aux grands maîtres du vingtième siècle, que leurs créations soient dans la tradition ou qu'ils s'attachent à produire des formes totalement nouvelles, à se placer dans une avant-garde. En outre, l'auteur situe la céramique dans son contexte culturel, analysant notamment l'influence de la Corée et de la Chine et montrant les liens entre le bouddhisme zen et la cérémonie du thé. Enfin, les aspects techniques, présents évidemment dans l'ensemble du texte, font aussi l'objet d'un chapitre particulier et d'un glossaire.

Pour ceux qui souhaitent avoir une vue à la fois plus large et nécessairement plus superficielle sur la céramique d'Extrême-Orient en général, le livre collectif *la Céramique d'Extrême-Orient* répond de manière très adéquate à leur attente. Les textes, relativement courts, sont bien informés et les reproductions d'objets, nombreuses et toutes en couleurs, sont remarquables.

Jo. S.

★ **LA CÉRAMIQUE TANG ET LIAO, de William Watson. Office du livre, Fribourg/Editions Vilo, Paris ; 290 p., format 28×32, relié toile sous jaquette couleurs, 306 illustrations dont 40 en couleurs et 100 dans le catalogue, 13 dessins, 2 cartes, 510 F.**

★ **LA CÉRAMIQUE JAPONAISE, LE GUIDE DU CONNAISSEUR, d'Adalbert Klein. Office du livre, Fribourg/Editions Vilo, Paris ; 280 p., format 28×32, relié toile sous jaquette couleurs, illustrations et carts, 580 F.**

★ **LA CÉRAMIQUE D'EXTRÊME-ORIENT, ouvrage collectif. Nathan, 398 p., format 25×31,5, 435 F.**

De faïences et de porcelaines...

AUX amateurs avisés comme aux néophytes, à ceux qui veulent apprendre à estimer, à authentifier, comme à ceux qui veulent seulement s'initier à regarder, à apprécier, à comprendre la formation d'un style, Marguerite Desnuelle propose *la Faïence au XVIIe siècle, Saint-Jean-du-Désert* (préface de H.-P. Fourest, conservateur en chef honoraire du Musée national de la céramique de Sèvres). Les amateurs d'objets d'art, même ceux qui ne sont pas spécialistes de faïence, connaissent la valeur de la production marseillaise, mais surtout au dix-huitième siècle. L'un des mérites de ce livre est de faire comprendre comment est né à Saint-Jean-du-Désert, faubourg de Marseille, l'œuvre faïencière des artistes marseillais dès le dix-septième siècle, et comment l'originalité de Marseille se détermine par rapport au plus important centre de la faïence française qu'était Nevers au dix-septième siècle.

Voilà trois cents ans naissait l'inventeur de la porcelaine européenne, Johann Friedrich Böttger, qui assura la réputation mondiale de la fabrique de Meissen. Préfacé par Antoine d'Albis, chimiste en chef à la Manufacture nationale de Sèvres, le premier livre consacré à la porcelaine de Saxe et à son inventeur vient d'être publié, un ouvrage collectif bien documenté et illustré.

Jo. S.

★ **LA FAIENCERIE A MARSEILLE AU XVIIe SIÈCLE, SAINT-JEAN-DU-DÉSERT, de Marguerite Desnuelle. Aubanel, 240 p., format 24,5×25, 450 F.**

★ **MEISSEN - LA DÉCOUVERTE DE LA PORCELAINE EUROPÉENNE EN SAXE, J.-F. BOTTGER, 1709-1736, format 24,5×27,5, 213 illustrations dont 100 en couleurs, 350 F.**

L'art roman, du débutant au spécialiste

POUR découvrir les séductions de l'art roman, on peut certes se décider pour un voyage entre Saintonge et Poitou, par exemple — on y a recensé plus de sept cents églises romanes. Encore faut-il, pour aller au-delà d'un simple plaisir de l'œil, bénéficier d'une connaissance minimale. C'est pourquoi les Editions Zodiaque, dont on connaît le souci de qualité et de précision, proposent, dans un volume, de leur propre aveu *« modeste dans sa forme et ses ambitions »*, une *Initiation à l'art roman*. Tous les rudiments y sont, les outils pour de premiers voyages ou pour la lecture de livres plus spécialisés, notamment ceux des mêmes Editions Zodiaque.

Eglises rurales et abbatiales prestigieuses

L'Art roman en ancien Anjou, de Jacques Mallet, est au contraire un ouvrage pour un public déjà initié en ce domaine. C'est la première étude exhaustive sur cette région où la disparition de la plupart des grands édifices semblait, jusqu'à présent, avoir découragé les érudits. Jacques Mallet a tenu à étudier aussi bien les églises rurales que les abbatiales prestigieuses. Il souhaite faire découvrir dans sa totalité l'architecture et la sculpture romanes de cette région. Les trois cent vingt photographies prises spécialement pour son travail appuient sa démonstration. Il ne faudrait pas chercher là un livre d'images. Les photographies sont plus « fonctionnelles » qu'esthétiques. En outre, cent cinq plans à la même échelle permettent d'utiles comparaisons.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **INITIATION A L'ART ROMAN, de Françoise Leriche-Andrieu. Zodiaque, collection « Les travaux des mois », 120 p., format 21×25,5, 90 F.**

★ **L'ART ROMAN DE L'ANCIEN ANJOU, de Jacques Mallet. Picard, 368 p., format 24×28, 450 F jusqu'au 28 février 1985, 550 F au-delà.**

La piété vraie de Fra Angelico

« *LE plus célèbre des peintres d'Italie* », disait-on de Fra Angelico en son temps, charnière entre le Gothique et la Pré-Renaissance. Il garde de l'un la forte spiritualité, emprunte à l'autre la pureté des lignes. Quelque chose d'angélique et de serein baigne toutes ses fresques, mais rien du sentimentalisme larmoyant dont on a parfois crédité le dominicain-artiste ne résiste à l'examen de ce beau livre. L'œuvre, inspirée, traduit génialement une piété vraie, vécue très simplement dans la fréquentation des grands de ce monde.

G. G.-A.

★ **FRA ANGELICO, d'Anselme Herz et Helmuth Nils Loose. Le Cerf, 200 p., 65 photos couleur pleine page, relié sous jaquette, format 27 × 22, 250 F.**

Vitraux anciens et modernes



Christ bénissant, Graz, fin du XIIIe siècle. Extrait de « le Vitrail gothique au XIIIe siècle ».

LOUIS GRODECKI travaillait à cet ouvrage, *le Vitrail gothique au XIIIe siècle*, qui faisait suite au *Vitrail roman*, lorsqu'il est mort, le 28 mars 1982. L'introduction et les trois premiers chapitres étaient déjà rédigés. En outre, il avait mis au point, avec son équipe, en particulier avec Catherine Brisac, qui signe ce livre avec lui, la composition des deux derniers chapitres et avait préparé le catalogue. Il avait aussi choisi une partie des illustrations. Ses collaborateurs, ses proches et son éditeur ont estimé que l'achèvement et la publication de cet ouvrage seraient le meilleur hommage à rendre à l'homme qui forma à l'étude du vitrail ancien tant de chercheurs français et étrangers.

En cinq parties — « Définition du vitrail gothique » ; « Le premier quart du XIIIe siècle en France » (le style 1200 et son expansion, la formation du style gothique) ; « Le deuxième quart du XIIIe siècle en France » (le style rayonnant) ; « La seconde moitié du XIIIe siècle en France » ; « L'Europe au XIIIe siècle » (l'Angleterre, l'Empire, l'Italie) ; — les auteurs, d'une manière extrêmement précise, et dans un style qui s'efforce d'être clair sans sacrifier aux simplifications, abordent l'analyse d'un domaine immense : plus de mille verrières, dont certaines n'ont jamais été étudiées. Contrairement aux vitraux romans, dont les différences stylistiques sont très marquées, entre les diverses régions, les vitraux gothiques, avant tout français, semblent avoir un style commun. C'est de l'évolution de ce style, de ses étapes, de sa pénétration dans le reste de l'Europe que les auteurs se sont efforcés de rendre compte.

En outre, les illustrations, choisies avec soin, sont dans leurs couleurs le plus fidèle possible, et la majorité des vitraux reproduits possèdent, dans le catalogue, une notice détaillée comprenant tous les renseignements scientifiques. La bibliographie est, elle aussi, abondante et solide.

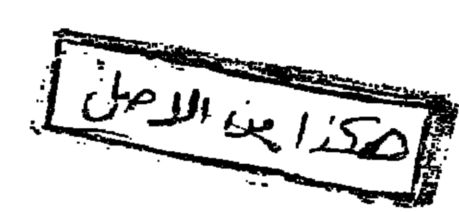
Si l'on veut se faire une idée du travail du vitrail aujourd'hui, Françoise Perrot, qui dirige le centre international du vitrail à Chartres, publie *le Vitrail français contemporain*, qui propose soixante biographies et œuvres — les reproductions sont excellentes — de peintres et de peintres verriers contemporains.

Jo. S.

★ **LE VITRAIL GOTHIQUE AU XIIIe SIECLE, de Louis Grodecki et Catherine Brisac. Office du livre, Editions Vilo, Paris. 280 p., album 25 × 28,5, 60 illustrations en couleurs et 155 en noir et blanc dans le texte et 12 dans le catalogue. 500 F.**

★ **LE VITRAIL FRANÇAIS CONTEMPORAIN, de Françoise Perrot. « L'œil et la main ». La Manufacture, 13, rue de la Bombarde, 69005 Lyon. 170 pages. 200 F.**





ET CIVILISATIONS

Les sortilèges de l'aquarelle

PLUS ancienne que la peinture à l'huile, l'aquarelle ne s'est développée qu'avec l'apparition du papier, au quinzième siècle. Ses touches successives allant du clair au sombre conviennent aux picturalistes, artistes qui s'expriment par la fluidité des couleurs, le rayonnement de la lumière, écrit Jean Leymarie dans l'attachant album sur un art dont le véritable essor est à peine centenaire.

Les Chinois sont ses maîtres antiques. En Occident, c'est Dürer qui fit les premières explorations sur feuilles libres, pour noter un bout de paysage, le frémissement d'une brindille sous les caresses de la rosée. Poussin, Le Lorrain, Rembrandt, préparaient leurs tableaux par des lavis bruns monochromes. L'Angleterre fit des *water colours* une spécialité. Et les romantiques comme Turner, Friedrich, Delacroix usèrent de l'aquarelle comme moyen d'expression autonome.

Tous les peintres modernes, Klee, Schiele, Munch, Chagall, Kandinsky, Robert Delaunay, Zao Wou-ki, Balthus, ont, des surréalistes aux abstraits, eu recours à ses sortilèges immatériels. Particulièrement ceux qui comme Chagall ont un univers personnel. Depuis les débuts de cet artiste, la transparence de l'aquarelle, combinée contradictoirement au pouvoir plus couvrant de la gouache, a occupé une place à part et complémentaire dans son œuvre, comme si elle était le piège le plus opérant par sa rapidité à saisir ses sensations les plus furtives, qui ne souffrent pas le repentir, ne se conçoivent et ne se réalisent pleinement que lorsque l'artiste est tremblant d'inspiration.

Depuis Dürer et Rembrandt, l'histoire de l'art compte un certain nombre de grands phares qui ont placé la fluidité de ce médium aux sources des plus étonnantes créations humaines. Cézanne est de ceux-là. Et chez lui aussi, l'aquarelle, comme l'écrit John Rewald *dans son catalogue raisonné*, est une voie supplémentaire particulière pour réaliser la conquête des sensations qu'il traquait inlassablement. Cela est si vrai qu'elles sont rarement des œuvres « préparatoires » pour des tableaux, l'aquarelle ayant *ses propres lois, ses propres problèmes* et ses propres solutions.


« Conversation mauresque » (1832), d'Eugène Delacroix.

D'un léger dessin au crayon accompagné par l'orchestration retenue de touches rares, respirant amplement sur le papier, Cézanne a obtenu des effets inimaginables dans la peinture à l'huile. Souvent ces œuvres fugaces semblent inachevées, remarque John Rewald, qui rappelle le mot de Félix Fénéon à ce propos : ce n'est pas le *fini* qui importe, mais le fait qu'une œuvre ait *été réellement commencée*, qui montre d'emblée la vision de l'artiste, l'intensité de la perception, la justesse de l'expression.

Avec 645 œuvres reproduites, commentées et annotées, le catalogue de l'œuvre raisonné de John Rewald est l'ouvrage essentiel sur l'art de l'aquarelle chez Cézanne.

Un autre ouvrage sur le sujet, moins complet, plus grand public, est publié par Götz Adriani à la Bibliothèque des arts.

J. M.

★ **LES AQUARELLES DE CÉZANNE, de John Rewald, catalogue raisonné de tout l'œuvre aquarellé, de 1858 à 1906. Arts et métiers graphiques, 487 pages, reproductions noir et couleur, 980 F.**

★ **CÉZANNE, AQUARELLES, de Götz Adriani, la Bibliothèque des arts, 284 pages, reproductions noir et couleur, 480 F.**

★ **L'AQUARELLE, de Jean Leymarie. Skira, 140 pages, relié pleine toile, format 24 × 28 cm, reproductions noir et couleur, 280 F.**

Le luxe et la mélancolie de Gustave Moreau

UN *« ouvrier assembleur de rêves »* : c'est ainsi que Gustave Moreau se définissait lui-même. Mais on pourrait également dire : un dérangeur de rêves, car nul n'a fait mieux sentir que cet artiste l'infinie volupté d'un visage, d'un corps, et la cruauté qui s'y mêle d'une *manière inexorable*.

Pierre-Louis Matthieu, qui a réuni et commenté dans son ouvrage cinquante-deux aquarelles de Moreau, nous permet de flâner parmi les créatures énigmatiques de ce peintre : femmes-sphinx, femmes de la mythologie, prêtresses toujours flamboyantes – qu'elles soient maléfiques ou miséricordieuses,– et qui font naître les sentiments les plus opposés, puisque le troublant mystère de leur beauté s'accompagne d'une intraitable mélancolie.

Faisant l'éloge de Moreau, J. K. Huysmans écrivait : *« Il y avait dans ses œuvres désespérées et érudites un enchantement singulier, une incantation vous remuant jusqu'au fond des entrailles, comme celle de certains poèmes de Baudelaire. »*.

Justement, le hasard a voulu qu'en 1864, lors d'un séjour à Honfleur, Moreau fût le voisin de Baudelaire et de Mme Aupick. Il peignit alors le jardin de celle-ci. On va s'y promener avec les pensées les plus rêveuses.

FRANÇOIS BOTT.

★ **AQUARELLES de Gustave Moreau, texte de Pierre-Louis Matthieu, 116 p., relié sous jaquette, 52 illustrations en couleurs, 400 F jusqu'au 31 décembre, 460 F au-delà.**

Les belles dames de Fontainebleau

FRANÇOIS Ier était, rappelle Jean-Jacques Levêque, *« un piètre conquérant, politique médiocre, chef contestable »*. Il fut pourtant un « humaniste », épris de beauté, de gloire et de plaisirs. A Fontainebleau, le château de ses fantasmes, tout est caches, surprises ou ombres.

Des figures féminines troublantes sont les emblèmes de l'école de Fontainebleau. Des peintres, venus de partout, fixeront des figures à la beauté froide et énigmatique. Antoine Caron, le Primatice, Giorgio Ghisi, Nicolo dell'Abate, etc., ont célébré le corps de Diane, ou de Gabrielle, déifié des favorites et exalté des supplices. En Bernard Palissy, Fontainebleau eut son Léonard de Vinci.

Le livre d'André Barret, plus limité que celui de Lévêque, donne aussi à voir les belles productions du maniérisme érotique de Fontainebleau. *« Pudeur d'un art impudique*, écrit André Barret, *l'artifice, le brio, la désinvolture, peuvent être des façons de cacher les sentiments...* » Au-delà du charme et de la tromperie, les peintres retournent vers la sincérité. Les « Dames à la toilette », série anonyme, comme les portraits de Clouet, ont la fraîcheur d'une invitation aux caresses.

R. S.

★ **L'ECOLE DE FONTAINEBLEAU, de Jean-Jacques Lévêque, *Ides et Calendes*, 280 p., format 26×31, nombreuses illustrations noir et couleurs.**

★ **FONTAINEBLEAU, LE MIROIR DES DAMES, d'André Barret, Robert Laffont, 128 p., format 24×32, nombreuses illustrations en couleurs, 250 F.**

Une histoire mondiale de l'art

« La meilleure histoire de l'art » selon Kenneth Clark, l'ouvrage de Hugh Honour et John Pleming considère l'art comme un élément de l'édifice complexe des croyances et des rituels, des codes moraux et sociaux. Sans céder à l'illusion du progrès, remise en question par les peintres eux-mêmes à la fin du dix-neuvième siècle, les auteurs cherchent à comprendre les œuvres dans leur contexte.

L'art des chasseurs préhistoriques, les premières civilisations, en Mésopotamie ou en Egypte ancienne, les Etrusques, l'architecture omeyyade, la Chine Yuan et Ming, l'expressionnisme abstrait, etc., ils passent tout en revue, sans emphase. Leur parcours, qui s'achève sur le *« retour au réel »* au vingtième siècle, traverse aussi les arts secondaires, orfèvrerie et monnaie, vitrail ou décoration intérieure. Il invite à la réflexion.

R. S.

★ **HISTOIRE MONDIALE DE L'ART, de Hugh Honour et John Fleming, préface d'André Chastel. Bordas, 636 p., format 20 × 25, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 285 F.**

Les trésors des collections romandes

Pour l'inauguration de la *Maison* d'art récemment offerte à la ville de Lausanne, le conseil de la Fondation de l'Hermitage a choisi de présenter au public une exposition consacrée à l'impressionnisme. Les collectionneurs suisses romands ont accepté, à cette occasion, de se démunir momentanément de leurs trésors. Cent ans d'activité créatrice, de Corot à Bonnard, se révèlent dans ce catalogue : des Pissarro, des Boudin, des Caillebotte, des Renoir, des Monet, des Cézanne, des Sisley, etc., sont reproduits accompagnés de bronzes ou d'esquisses en plâtre signés Degas ou Rodin.

C'est très beau, un peu mélancolique, puisqu'on sait la manifestation terminée et que, sauf miracle, on ne reverra jamais plus la plupart de ces pièces.

G. G.-A.

★ **L'IMPRESSIONNISME DANS LES COLLECTIONS ROMANDES, Fondation de l'Hermitage, la Bibliothèque des arts, 200 pages, 360 F.**

Monet, le colosse

Avec Claude Monet, Robert Gordon et Andrew Forge, deux critiques qui préparent un livre sur Degas, traitent d'un colosse de la peinture. Leur ouvrage, empli de documents rares, est à la mesure de celui qui consacra sa vie aux problèmes qui hantent l'art moderne : couleur, lumière, structure...

La côte normande, Bordighera, Antibes ou Argenteuil et Varengeville, les lieux où il éprouva sa passion de peintre, revivent sous nos yeux. Ses amis, ses combats, aussi. L'immensité du ciel, sujet de *« séries »* – d'autres traiteront des reflets du soleil sur l'eau et la pierre – voilà ce que Monet voulut s'approprier, jusqu'à sortir de la toile. Un rêve fou.

La *« griffe du lion »* (Louis Gillet), on la devine à chaque page de ce livre érudit et passionné. Avec trois ou quatre peupliers au bord d'un marais, quelques meules, des nuages, Monet explora la *« farouche profondeur de l'infini »* (Clément Janin). Loin du passé immobilisé des musées, il s'échappa du temps humain.

R. S.

★ **MONET, de Robert Gordon et Andrew Forge. Flammarion, 384 pages. Format 26 × 32 mm, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 475 F.**

Une initiation à Delacroix

Ce pourrait n'être qu'une recension savante et un peu ennuyeuse, ce livre. Il n'en est rien. Le contraste entre l'homme du *Journal*, équilibré, pondéré dans ses goûts, et l'œuvre où se déchaîne une imagination violente, sensuelle éclate dans cet ouvrage d'initiation à la peinture de Delacroix, sans maître et sans émules. Des forces secrètes l'habitent, mais il les maîtrise, « sauvage », comme disait de lui Baudelaire, seulement lorsqu'il lâche bride à sa passion de coloriste.

Outre de belles reproductions de tableaux ou de fragments, une brève étude d'ensemble, une chronologie du peintre, une bibliographie sommaire, un choix d'appréciations critiques et un catalogue général de ses œuvres font, de cet hommage à Delacroix, une excellente initiation.

G. G.-A.

★ **TOUT L'ŒUVRE PEINT DE DELACROIX, introduction de Pierre Georgel. Flammarion, collection « Les classiques de l'art », 144 p., 86 F.**

Une école provençale ?

La Peinture en Provence, un quart de siècle après sa parution, est réédité par Jeanne Laffitte. Ce classiqué, mis à jour et augmenté d'un dictionnaire, étudie la tradition du paysage dans « l'école provençale ». Alauzen, son auteur, répond à tous les aspects de la question : *« Une école ? A partir de quels faits ? Sur quels critères ? Avec quel enseignement ? Selon quelles tendances ? »*

La palette des Provençaux, selon lui, dès le quinzième siècle, sera établie sur la base des couleurs des fresques du palais des Papes, en Avignon : bleus vifs, bruns, gris, jaunes éclatants. Il évoque, sur sept siècles, les grandes figures de la Provence, Fragonard, Ziem, Cézanne, Camoin. Il n'oublie pas les petits maîtres, Parrocel, Dandré-Bardon, Marcel Arnaud. Un livre où dominent le bleu lavande et l'ocre rouge.

R. S.

★ **LA PEINTURE EN PROVENCE, d'Alauzen. Editions Jeanne Laffitte, 410 p., format 23×29, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 350 F.**

Un impressionniste japonais

Le peintre japonais Hiroshige (1797-1858) fut considéré par Monet, Manet et Van Gogh comme un précurseur de l'impressionnisme, et son œuvre fut mieux perçu en Occident qu'au Japon.

Marianne Grivel, conservateur au département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale, relate, avec conviction et chaleur, la vie de ce dernier grand maître de l'*Ukiyo-e*, ce mouvement qui, depuis le milieu du dix-septième siècle, se voulait le miroir *« d'un monde flottant »*, dans lequel les représentations féminines, les scènes érotiques et les évocations de légendes traduisaient *« l'aspect éphémère des plaisirs furtifs de l'existence »*.

Hiroshige, que Pissarro qualifiait d'*« impressionniste merveilleux »*, aimait voyager, ce qui lui permettait de prendre sur le vif des paysages et des hommes que son œil de poète parait de mélancolie.

P. D.

★ **HIROSHIGE, de Marianne Grivel, Albin Michel, collection « *Les albums du cabinet des estampes* », 120 p., relié sous jaquette, 24 × 29,5, 150 F.**

Un peintre dans le Sinaï

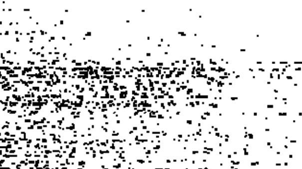
Jean Verame, qui refuse les structures et les systèmes de valeurs artistiques, explore, depuis des années, toutes les voies qui s'offrent à lui pour tenter d'affirmer des libertés nouvelles dans les rapports des artistes avec le monde.

Le peintre, qu'attirent les espaces libres d'hommes, a maquillé de peinture, au cours de l'hiver 1980-1981, le plateau de Hallaoui, dans le Sinaï, et il a récidivé en mai et juin 1984 dans la région de Tafraoute au Maroc.

Il paraît difficile de porter un jugement définitif sur les expériences de ce peintre qui, pour reprendre une formule de Gérard Durozoi, *« fracture le paysage »*. Mais, grâce à Verame, il est maintenant prouvé qu'il vaut mieux confier les déserts à des peintres plutôt que de les laisser aux militaires qui s'y ébattent à l'ordinaire.

P. D.

★ **JEAN VERAME, ESPACES, VISIONS AUTRES, de Gérard Durozoi. Editions Cesare Rancilio (Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, 75011 Paris), relié sous jaquette, format 22 × 30, 132 p. en couleurs, 272 F.**



ARTS ET CIVILISATIONS

Merveilleux naïfs

DEPUIS que l'humanité exprime ses relations magiques avec l'univers ou ses émotions quotidiennes par l'intermédiaire de représentations pictographiques ou picturales, elle produit de l'art naïf. Arbitrairement, on fait trop souvent apparaître les naïfs sur la scène artistique avec l'arrivée fulgurante d'un Douanier Rousseau, d'ailleurs aussi ingénu que roué. On pourrait dire, à l'inverse, que la professionnalisation de l'art et ses triomphes académiques à différentes époques ont éclipsé l'activité constante des « amateurs ».

On ne cesse donc de redécouvrir, surtout depuis vingt-cinq ans en France, les praticiens d'un art éminemment populaire et permanent. Les différents vocables sous lesquels on les a désignés – peintres du Cœur Sacré, peintres de l'instinct ou du dimanche, artistes « insits » – traduisent une certaine perplexité vis-à-vis de ces autodidactes de génie.

Toute la richesse de leur art est remarquablement mise en lumière par l'encyclopédie mondiale dirigée par les Yougoslaves Oto Bihalji-Mérin et Nebojsa-Bato Tamasevic. Cet ouvrage comprend, outre les données bibliographiques sur un millier d'artistes accompagnées de commentaires sur les œuvres, une pertinente introduction ainsi qu'un historique et une situation de l'art naïf dans quarante-huit pays. Charles Schaettel, qui a fortement contribué au développement de la collection du musée de Laval – ville, où sont nés Henri Rousseau et Jules Lefranc, – a rédigé la partie française de l'encyclopédie, à laquelle trente experts ont apporté leur concours.

L'extrême diversité de l'art naïf frappe quand on regarde ce panorama mondial. Au contraire de l'art contemporain, qui, parce qu'il tend à l'universalisme, s'adresse consciemment ou non à une élite et à une clientèle disposant du même code de références culturelles, l'art naïf, enraciné dans les traditions de chaque pays, délivre un « message » universel immédiatement perceptible.


« Paysage d'hiver », de Mijo Kovacic.

D'emblée, la vitalité à l'état brut se manifeste dans les personnages d'un Bombois, l'ancien lutteur forain ; aussitôt apparaît la pérennité de l'âme paysanne dans les scènes d'hiver d'un Kovacic dont la puissance évocatrice rappelle celle de l'école flamande. Ces toiles s'adressent aux sens davantage qu'à la réflexion. Elles jouent aussi sur la mémoire, des souvenirs de paradis perdus : plaisirs d'enfance, saveurs poétiques, bouquets de nostalgie, airs de liberté, se combinent dans un chatoiement arc-en-ciel.

La plupart des naïfs sont venus tardivement à la peinture, qu'ils aient été poussés par un besoin de créer aussi soudain qu'irrépressible ou qu'ils aient répondu à une vocation contrariée après s'être libérés de l'obligation de « gagner leur vie ». Leur technique en aurait souffert : travail à pleine pâte des couleurs fondamentales, perspectives parfois imprécises, etc. Mais ces défauts, ces trajets hors académie ont peut- être préservé leur authenticité. En revanche, en parcourant l'encyclopédie, on voit bien ce qui menace quelques œuvres de naïfs : l'amenuisement progressif de la sensibilité du peintre désireux de s'insérer dans le circuit marchand ou d'accéder aux cimes de l'art « professionnel ».

Le succès d'artistes haïtiens, par exemple, n'est pas étranger à la floraison de peintres locaux spécialisés qui ont fixé un nouvel académisme. Mais la miséreuse Haïti, tant s'en faut, n'a pas l'apanage des faux naïfs. Paris a aussi ses faiseurs dans tous les domaines de l'art.

Quoi qu'il en soit, cette superbe encyclopédie invite à un merveilleux et passionnant voyage. Elle incite ceux qui ne se soucient guère des critères esthétiques dominants à rechercher les œuvres d'« amateurs » dignes de figurer dans leur musée personnel pour la plus jubilante des connivences.

BERNARD ALLIOT.

★ L'ART NAIF – ENCYCLOPÉDIE MONDIALE, établie sous la direction d'Oto Bihalji-Mérin et Nebojsa-Bato Tomasevic. La Bibliothèque des arts, 738 p., 1 000 illustrations en couleurs, 650 photos noir et blanc, 780 F.

Les cent ans des Indépendants

QUELQUES artistes décidèrent, en 1884, de réagir contre les mesures discriminatoires de jurys sclérosés qui refusaient obstinément l'entrée des Salons à Courbet, à Monet, à Renoir, à Cézanne, etc.

Le premier Salon des indépendants, que relate drôlement André Parinaud, défraya d'ailleurs la chronique avec un caissier menaçant de son revolver ceux qui osaient lui demander des comptes, le peintre Signac installant, faute de place, sa toile au-dessus des cafetières fumantes et le président Carnot payant sa place au tourniquet.

Par-delà des incidents et des anecdotes souvent hautes en couleur, le Salon devint, au fil des expositions, un espace de liberté où des artistes, de l'importance de Van Gogh, Lautrec, Rousseau et, plus près de nous, Ernst, Dali, Giacometti et Duchamp purent, malgré les quolibets d'une partie de la critique, exposer leurs premières œuvres.

Le Salon des indépendants fut le témoin privilégié de tous les mouvements de l'art moderne. Fidèle à la devise de ses fondateurs : « Ni jury ni récompense », il fut le creuset où se succédèrent : le post-impressionnisme, le fauvisme, le cubisme, l'expressionnisme, l'art abstrait, le surréalisme, etc.

PIERRE DRACHLINE.

★ UN SIÈCLE D'ART MODERNE – L'HISTOIRE DU SALON DES INDÉPENDANTS, textes de Pierre Courthion, Bernard Dorival, Georges Duby, Serge Fauchereau, René Huyghe, Jean Leymarie, Jean Monneret, André Parinaud, Pierre Rouneguère, Michel Seuphor, préface de Jean Cassou. Denoël, 294 p., relié sous jaquette, format 24 × 29,5, 100 quadrichromies et 170 illustrations en noir et blanc, 350 F.

L'Orient d'Etienne Dinet

ETIENNE DINET, né à Paris en 1861, mort en Algérie en 1929, tient une place à part dans le mouvement des orientalistes, à la mode au tournant du siècle dernier, qui rapportaient aux salons parisiens des images de rêves exotiques. Pour ce peintre, né avec le réalisme, qui passa à côté de l'impressionnisme, l'Orient n'était pas seulement l'occasion d'un renouvellement du sujet.

Parti à la découverte d'un paysage où le soleil accentue le contraste des formes, Etienne Dinet évita les harems, les intérieurs embués d'encens et chamarrés d'or, de velours rouge, bariolés de mosaïques. Il s'attacha à la peinture de la vie populaire, quotidienne, sans misérabilisme, mais avec sympathie.

Venu en étranger, cet homme de sensibilité mystique subit le charme des déserts de terre rougeoyante, dont il sut voir et rendre les nuances sous un dur manteau de ciel bleu. Après plusieurs voyages dans le Sud, il s'installa à Bou-Saâda, près de Slimane, son ami, son initiateur à la vie rurale du désert.

Converti à l'islam en 1913 (il publia plus tard une *Vie illustrée de Mohammed, le prophète*), Etienne Dinet passa son existence à peindre, d'un pinceau ébloui de lumière, des jeux d'enfants, des baignades d'adolescentes dans les oasis, des scènes de ferveur religieuse, des physionomies de guerriers, le tout traité avec le souffle d'un maître rompu aux compositions du paysage.

Mais lorsque le vent de la mode tourna à Paris et que les orientalistes cessèrent de faire rêver dans les salons où Dinet avait ses amateurs, ce peintre de fidélité fut oublié, relégué au sort d'artiste local que prisaient surtout les notables et administrateurs d'Algérie. Le retour à l'orientalisme, qui nous vaut la publication de ce livre d'hommage à Etienne Dinet, est l'occasion de jeter un regard neuf sur l'œuvre de ce réaliste coloré, de ce poète du Sud algérien, dont les tableaux sont autant d'actes d'amour d'un peintre pour son modèle.

J. M.

★ LA VIE ET L'ŒUVRE D'ETIENNE DINET, monographie de Denise Brahimi, catalogue raisonné de Koudir Benchikou. ACR. Diffusion Ed. de l'Amateur. 300 p. Reproductions noir et couleurs. 540 F.

Picasso graveur : un puissant hommage à la vie

LE Picasso graveur, nul ne l'ignore désormais, est au moins l'égal du Picasso peintre, dessinateur ou sculpteur. Sur les deux mille estampes qu'il a réalisées au cours de son interminable carrière, Roger Passeron n'avait que l'embarras du choix. Le sien se recoupe plus d'une fois avec celui de Daniel Gervis, naguère exposé au Musée des arts décoratifs. Ne cherchant, lui, qu'à les reproduire, avec tout le perfectionnisme des imprimeurs, il a eu l'inappréciable avantage d'avoir accès aux épreuves les plus rares, souvent uniques, mises à sa disposition par *maints collectionneurs* et par la galerie Louise Leiris – dont on peut actuellement admirer les originaux au Centre Georges-Pompidou.

Voici donc cent gravures, commentées et assorties de l'appareil critique nécessaire, dont chacune est un chef-d'œuvre. Elles vont du pathétique et justement célèbre *Repas frugal* (1904) à la toute dernière : le treizième état de *la Chute d'Icare*, datée du 4 avril 1972 ; le maître avait quatre-vingt-onze ans ! Quelle étourdissante virtuosité ! Dans la variété des thèmes comme dans l'emploi de toutes les techniques (bois de fil, pointe sèche, eau-forte, aquatinte, aquatinte au sucre, lithographie, linogravure, techniques mixtes), partout Picasso a excellé.

A côté de profils d'une pureté ingresque, voici quelques spécimens de l'ère cubiste, dont *Mademoiselle Léonie* illustrant le *Saint Matorel* de Max Jacob, ou la *Nature morte, bouteille* (1911) : *Trois femmes* (1922) de l'intermède « classique » ; la *Tête de femme* (1933), identique aux sculptures de Boisgeloup ; l'admirable série des eaux-fortes où le seul tracé d'une ligne suffit à recréer le volume ; la résurrection du mythe du Minotaure, entre autres le *Minotaure aveugle guidé par une fillette dans la nuit* (1934), ou cette merveille, la *Minotauromachie*, pièce capitale et synthétique de l'univers picassien.

Citons encore les *Deux Figures* arachnéennes de 1938, les évocations rayonnantes de Françoise de l'immédiat après-guerre, et bien entendu la fameuse *Colombe*... Soixante-huit ans d'un labeur acharné, d'un optimisme exemplaire. D'où Picasso a-t-il tiré sa prodigieuse énergie ? Roger Passeron nous répond : « *Toute sa vie – tout son œuvre – fut un hymne à la vie, qu'il ne cessa un moment de chanter.* »

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ PICASSO, de Roger Passeron. La Bibliothèque des arts, collection « Maîtres de la gravure », 216 pages, relié, format 28 × 30,6 cm, 100 planches dont 13 en couleurs, 396 F.

Un intimisme transcendé

MARIO AVATI occupe une place à part dans le panorama de la gravure contemporaine. Maître incontesté de la manière noire, dont il a ranimé la technique, « *ingrate, lente, difficile* » s'il en fut, il en tire des effets magiques. Comme chez le poète, sa « *nuit est gouvernée* » et s'éclaire de lueurs aurorales.

Dans cet inventaire de l'œuvre gravé des huit dernières années, où entrent également en ligne de compte dix-huit estampes dues à d'autres procédés, Roger Passeron assiste et nous fait assister à l'épanouissement d'un talent qui, depuis 1947, fait surgir de lumineuses ténèbres une réalité familière transcendée. Les objets quotidiens, fleurs et fruits, compotiers et instruments de musique, œufs et coquilles d'œufs,etc., ne sont pas exactement stylisés, mais plutôt « retaillés » à la façon des pierres précieuses, en formes dures, nettes, sans bavures (en gravure, le mot a un sens précis). On se demande par quel sortilège Avati parvient à la « *pastellisation des couleurs* », selon l'expression de Roger Passeron : les ocres roses s'harmonisent, en sourdine, avec toute la gamme des plus tendres coloris. Ces images, on les déguste avec une joie gourmande. Et l'on rêve en pleine poésie.

J.-M. D.

★ MARIO AVATI, L'ŒUVRE GRAVÉ 1976-1983, de Roger Passeron, préface de Giorgio Soavi, tome V. La Bibliothèque des arts, 216 p., relié format 28 × 33, 98 reproductions dont 75 planches en couleurs, 840 F.

'SATIONS

naïfs



Picasso graveur : puissant hommage à la

Un intimisme transcendé

Le Monde

culture

THÉATRE

UN ENTRETIEN AVEC CHRISTOPH HEIN, AUTEUR DE « ENTRE CHIEN ET LOUP »

Tout écrivain est toujours son personnage

Christoph Hein, auteur est-allemand de quarante ans, est l'écrivain *le plus marquant* apparu depuis les années 80, bien que ses pièces soient jouées à Berlin depuis une dizaine d'années. Bernard Sobel a mis en scène une de ses pièces – *Entre chien et loup* – au Théâtre de Gennevilliers. Les représentations se poursuivent jusqu'au 16 décembre.

Le premier roman de Hein, *l'Ami étranger (Der Fremde Freund)* lui a donné, depuis deux ans, une réputation qui s'étend aux deux Allemagnes (le livre a été publié également en Allemagne Fédérale, chez Luchterand, sous le titre : *le Sang du dragon*). Il est en train d'être traduit en quinze langues et devrait paraître en 1985 aux éditions Alinéa d'Aix-en-Provence. Son second roman est prévu pour 1985.

« Je suis né à la fin de la guerre en 1944, en Silésie, *dit Christoph Hein,* dans la famille d'un pasteur, ce qui veut dire que nous avons été obligés, après 1945, de nous déplacer vers le milieu de l'Allemagne, dans la zone d'occupation soviétique. Entre quatorze et dix-huit ans, j'ai fait mes études secondaires à Berlin-Ouest.

– *Pourquoi à Berlin-Ouest ?*

– C'était un lycée d'élite, un pensionnat spécial pour les enfants de République démocratique allemande. Ce fut une période très importante de ma vie ; j'ai vécu dans un pensionnat avec des fils de pasteurs et de médecins, et cette accumulation de « chrétienté » *(il sourit)* a provoqué chez moi un phénomène de rejet. T.-S. Eliot disait : *« Si on enlève les enfants de » pasteurs et les juifs, il ne reste » pratiquement plus rien de la litté» rature allemande. »* Il est curieux, en effet, de remarquer que Lenz, Schiller, Lessing, les romantiques allemands étaient des enfants de pasteurs ; tout comme ceux qui ont fait la scène de Berlin en 1968, comme Rudi Dutschke ou Ulrike Meinhof...

» Puis j'ai étudié la philosophie et la logique à Leipzig et à l'université Humboldt à Berlin-Est, puis j'ai fait des quantités de métiers : ouvrier-monteur, libraire, assistant metteur en scène. Je suis entré à la Volksbuhne, du temps de Karge et Langhoff et, pendant six ans, entre 1973 et 1979, j'ai été dramaturge, puis auteur, et, à partir de 1974, mes pièces ont été mises en scène à Berlin.

– *Mais vous êtes resté longtemps un « écrivain indépendant », sans salaire d'écrivain, jusqu'à votre premier roman, il y a deux ans. Qu'est-ce que* l'Ami étranger *?*

– C'est un récit sur une femme de ma génération. C'est aussi une réflexion sur le prix à payer exigé par notre civilisation, ce qui explique les réactions vives que provoque ce livre partout à l'étranger. Dans tous les pays, que ce soit à l'Est ou à l'Ouest, il y a un prix de la civilisation à payer, le prix qu'elle exige pour être ce qu'elle est. *L'Ami étranger* n'a jamais été lu comme un livre sur la RDA, mais comme un livre sur soi-même... Le récit est fait par un « je » : je parle comme une *femme, en tant qu'homme. Dans* une certaine mesure, c'est une déclaration d'amour aux femmes nourrie de ma propre expérience.

» Ce roman fait le récit d'un an dans la vie d'une femme docteur. Elle vit avec un homme, mais relativement. C'est-à-dire qu'ils se voient, qu'ils se fréquentent, qu'ils dorment ensemble, mais qu'ils ne vivent pas ensemble. Ils sont à la fois « amis » et « étrangers ».

» Extérieurement, la femme est quelqu'un qui a bien réussi : elle exerce une profession supérieure, elle a tout ce qu'elle veut. Et, pourtant, quelque chose *lui* manque qu'elle a du mal à cerner, et que je serais incapable de formuler. Tout le *sens du roman, c'est l'impossibilité* de dire ce qui lui manque.

– *Qu'entendez-vous par « le prix à payer » ?*

– On a accompli beaucoup de réussites. On peut se déplacer très vite, on n'est plus embarrassé par les enfants, ni par les grands-parents ; il y a un bouton pour faire tout ce qu'on désire, un bouton pour l'auto, pour s'occuper des enfants, des parents, la maladie. Les choses sont *devenues plus commodes.* Mais les gens n'en semblent pas pour autant plus heureux... On obtient tout, mais on le paie très cher.

– *On perd son âme ?*

– Dans un sens biblique, je répondrais : oui. Mais attention : je fais une critique de la situation, mais il n'y a ni nostalgie du passé ni aucun désir de revenir en arrière. Je ne désire pas les grandes familles d'avant. Je veux qu'on prenne conscience du prix qu'on paie. *Il* était important pour moi de tenir la comptabilité de notre vie. Sans illusions et *sans* nostalgie.

» Mais ce qui est le plus important, c'est que, comme dans mes *pièces, c'est sur moi que j'écris.* Je suis le personnage du livre, comme tout écrivain est toujours son personnage. Si j'ai une connaissance de l'œuvre de Kafka, par exemple, je connais l'homme Kafka, je n'ai pas besoin de lire une biographie de lui. La littérature, vous savez, est toujours une autobiographie : dans le sens public et dans le sens privé. Je ne parle pas que de moi, mais de moi avec les autres. La *matière* d'un *livre, c'est toujours l'auteur. Quand* je lis un livre et que j'ai l'impression que l'auteur n'a rien à voir, cela ne m'intéresse pas.

» J'avais pensé que les femmes protesteraient et accepteraient mal qu'un homme prétende *écrire* du point de vue d'une femme. Cela n'a pas eu lieu. Il existe en Allemagne fédérale des librairies où les hommes n'ont pas le droit d'entrer, et l'une d'entre elles m'a invité à faire une séance de lecture...

– *Quelles sont les influences que vous reconnaissez ?*

– Je ne peux pas citer un seul auteur. Disons : de Sophocle aux écrivains latino-américains d'aujourd'hui ; des allemands, Peter Hebel, Kleist, Arno Schmidt. Kafka surtout. Pour les français, essentiellement des philosophes, Pascal. Et sans doute Flaubert.

– *Qu'est-ce qui fait de vous un écrivain de RDA ?*

– Qu'est-ce qui fait de Flaubert un écrivain français ?...

» Il y a tout un type de questions qu'on doit se poser quand on vit en RDA : la conscience de l'histoire est beaucoup plus aiguë qu'en Allemagne fédérale, où le succès économique a tout recouvert. Quand des *gens de l'Allemagne fédérale* voyagent en France ou en Pologne, ce sont des voyageurs avec une monnaie forte ; et ils le montrent. Mais un citoyen de République démocratique a encore la conscience de ce qui s'est passé il y a cinquante ans... La conscience d'un pays coupé en deux n'existe pas en Allemagne fédérale, où l'on considère la RDA comme un pays très lointain...

– *Que pensez-vous de la réunification des deux Allemagnes ?*

– Je suis contre. L'empire allemand n'a *duré que quatre-vingts* ans, et, pendant ce temps très bref, il y a eu trois guerres qui sont parties de cette terre-là. D'un point de vue tout à fait égoïste, je trouve que la plus grande littérature allemande a vu le jour quand le pays était morcelé en tout petits États... L'unité allemande n'a pas fait de bien à l'Europe. Aujourd'hui les deux États allemands sont au sommet de leurs camps réciproques, et je peux comprendre la peur des Russes, des Polonais ou des Français que ces deux forces soient réunies. Pour la paix du monde, je suis pour la séparation.

– *Que pensez-vous de l'Ouest ?*

– C'est plus *riche.* Pour de l'argent, on trouve plus de choses à acheter.

– *Votre pièce* Entre chien et loup *a été écrite juste après* l'Ami étranger ?

– *Oui.* Elle est, *en quelque sorte,* la mise en théâtre du roman. Elle met en scène cinq personnages : quatre hommes, quatre machos, et une femme. La femme est une nonne : vierge, intouchée, le rêve des hommes. Et elle est piétinée sans que personne l'ait vraiment voulu, sans que personne ait voulu la tuer. C'est une « pièce chinoise » qui n'a rien à voir avec Brecht. Le personnage principal est AH Q, mais cela n'a rien à voir avec Lu Xun. Face à AH Q, le voyou, il y a Wang, dit « Barbapoux », le voyou anarchiste. Ils ne peuvent plus vivre que de la *soupe que leur fournit* l'Eglise... Pour eux, c'est l'aube du matin, ou l'aube du soir, entre chien et loup... Une pièce qui n'a pas d'autre existence que celle du théâtre, au moment où il se fait... »

Propos recueillis par **NICOLE ZAND.**

MARIONNETTES

Métamorphoses contemporaines

Il existe un public de nostalgiques pour les spectacles de Guignol. Mais l'art de la marionnette a évolué. Son grand charme tient surtout à ses métamorphoses, comme on peut le voir à travers les Semaines de la marionnette, à Paris, où sont présentées dix-sept compagnies.

Par exemple, *Ligne de fuite,* spectacle new-yorkais, est une fable métaphysique d'une poésie à la fois désespérée et sensuelle qui raconte l'histoire d'un petit homme depuis l'œuf de la création jusqu'à la corde qui doit le pendre. Les deux autres invités américains sont aussi des *« Gone man shows ». Fruit of Zaloom,* virulente satire des modes *de vie d'outre-Atlantique, et ABC,* d'Hanne Tierney, variations formelles sur jeux de vieux tuyaux et de vêtements supendus.

Pour Françoise Le Tellier, directrice des Semaines, les recherches en marionnettes aux Etats-Unis rejoignent tout à fait la sensibilité assez sophistiquée des créateurs français ou hollandais, très en pointe actuellement. *Les temps sont* révolus où les pays de l'Est, la Tchécoslovaquie notamment, donnaient le ton avec de beaux contes mystérieux pour enfants sages. Le marionnettiste, aujourd'hui, est souvent un homme seul qui ne s'adresse pas forcément au jeune public. Le castelet a volé en éclats, comme c'est le cas pour l'*Ubu roi* présenté par l'Arc-en-terre (d'Aix-en-Provence) : le comédien Massimo Girotti, du Piccolo de Milan, joue tous les personnages qu'il manipule, extraordinaires structures de Meccano réalisées par le peintre Enrico Baj, tandis que la musique a été écrite par Gino Negri.

A ne pas manquer : le théâtre classique mis en pièces détachées et joué par des machines incroyables (une machine par spectacle) sur texte enregistré : *le Cid* et *Othello* par le Théâtre Automatique de Denis Pondruel.

BERNARD RAFFALLI.

★ Espace Kiron : 10, rue de La Vacquerie, Paris-XI[e]. Tél. : 373-50-25. *Jusqu'au 18 décembre.*

La tradition Colla

Elles regardent les enfants avec leurs yeux de verre. Elles se battent avec leur corps sculpté dans du bois de tilleul, s'empoignent avec leurs *bras de tissu.* Les *marionnettes* de Carlo Colla glissent entre ciel et terre, indifférentes au temps qu'elles *ont le pouvoir de remonter.*

L'histoire commence au début du XIX[e] siècle quand Giuseppe Colla, marchand de bois, est ruiné. Pour subvenir aux besoins des siens, il transforme sa passion des marionnettes en profession. A sa mort, son fils Antonio lui succède et, en 1887, la famille s'installe au Théâtre Gerolamo de Milan. Depuis, de père en fils, d'interruptions en reprises, par monts et par vaux, la Compagnie Carlo Colla présente des opéras, des *ballets, des reconstitutions historiques.* Ces marionnettes de 80 centimètres parcourent le monde en *effleurant* le sol de leurs pieds de bois.

Après un bref séjour à Lyon, les marionnettes de Colla sont au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis pour interpréter *les Derniers Jours de Pompéi.* Au bout de leurs fils, elles s'agitent, courent et dansent, ne ralentissant la sarabande de leurs *mouvements que pour mieux* exprimer les tourments de leurs personnages. Drôles ou tragiques, cruelles ou amoureuses, elles habitent dans des décors où la perspective s'ouvre sur le rêve. Merveilleuses toiles peintes qui bougent au moindre souffle d'air, faisant osciller les arènes, le temple de Vesta et le Vésuve, qui, au dernier tableau, crache des torrents de lave rouge.

Les deux cent quatre-vingt quatorze marionnettes qui sont sur scène sont vêtues de drapés, de plissés, de ruchés, les unes en riches brocarts, les autres d'étoffes plus modestes. Les femmes portent des bijoux, les soldats caracolent, et Marcus et Lavinia, ces héros de bois, *s'aiment en musique mais sans* paroles ni chansons.

La famille d'Eugenio Monte Colla, *à la fin du spectacle, salue.* Ils sont douze sur le pont et six dans les coulisses pour la régie.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Jusqu'au 16 décembre, *les Derniers Jours de Pompéi* ; du 18 au 31 décembre : *le Feu follet* et *la Sérénade de Pierrot.*

ARCHITECTURE

La médaille d'or de l'UIA à Hassan Fathy

L'Union internationale des architectes (UIA) vient de décerner sa médaille d'or à l'architecte égyptien Hassan Fathy. C'est la première fois que l'IUA attribue cette récompense dont elle veut faire l'équivalent honorifique, en matière d'architecture de ce qu'est le prix Nobel pour les sciences ou la *littérature. Le* jury, présidé par M. Rafael de la Hoz (président de l'UIA), comprenait un *représentant de chaque* continent, un autre pour les *écoles* d'architecture, un encore pour les critiques. Rappelons que l'UIA représente quatre-vingt-dix-huit nations et neuf mille architectes.

Hassan Fathy, né en 1900 à Alexandrie, a défendu et réalisé une architecture fondée sur les techniques traditionnelles à la fois pour sa valeur culturelle et pour les solutions économiques qu'elle offre aux populations pauvres.

Si l'on excepte des prix honorifiques comme ceux de l'Académie d'architecture et les prix Aga-Khan *pour l'architecture islamique,* il n'y a guère que le Pritzker Price, décerné par une fondation américaine, qui ait une ambition internationale.

■ **A L'ACADÉMIE BRITANNIQUE DES ARTS.** – L'Académie royale des arts, en Grande-Bretagne, vient d'élire comme président le peintre Roger de Grey. Il succède à Sir Hugh Casson, qui occupait ce poste depuis 1976.

■ **PORTES OUVERTES A L'ECOLE DE DANSE DE L'OPERA DE PARIS.** – Des *démonstrations* publiques de cours sont organisées au théâtre de l'Opéra-Comique les 12 et 15 décembre, le matin (9 h - 12 h 30) et l'après-midi (14 h - 17 h 30). Opéra-Comique, salle Favart, 5, rue Favart 75002 Paris.

■ **PROLONGATION.** – La pièce de Georges Courteline *Messieurs les ronds de cuir,* mise en scène par Régis Santon, qui se joue actuellement à la Comédie de Paris, est prolongée jusqu'à la fin du mois de février. (42, rue Fontaine.)

CULTURE

CIRQUE

LE DIXIÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTE-CARLO

Le triomphe de l'Extrême-Orient

L'intérêt que l'Union soviétique et la Chine portent au Festival international du cirque de Monte-Carlo fait oublier que ces pays boudèrent assez longtemps cette manifestation capitaliste. Mais Moscou y eut bientôt ses antennes ou, du moins, ses satellites hongrois, bulgare, polonais, qui trouvèrent quelque prestige avec les lauriers de leurs acrobates au sol et leurs troupes de sauteurs.

C'était alors le règne des Américains au trapèze et des Allemands de l'Ouest, notables dresseurs de fauves. A partir de 1978, les Soviétiques vinrent en force et leurs artistes monopolisèrent les « clowns » d'or et d'argent. L'apogée fut, pour eux, en 1981, le couronnement de Popov, pourtant en pleine décadence. Alors, apparurent les Chinois. L'an dernier, une toute petite contorsionniste, Li Liping, avec sa merveilleuse variation sur la traditionnelle « Pagode des bols », devança le jongleur vedette soviétique Ignatov.

Cette année, qui marque le dixième anniversaire de la plus importante compétition des artistes de la piste, les Soviétiques ont deux numéros considérables. Des spécialités bien connues (trapèze d'équilibre dit « Washington » et djiguites), mais l'une comme l'autre agrémentées d'une mise en scène et d'accessoires sophistiqués : les trapézistes accrochent des candélabres à leur barre et dansent avec des voiles. Quant aux djiguites Nougzarov, ils font courir leurs chevaux sur un thème légendaire, à grands renforts de sabres étincelants, de casques et d'armures. C'est le Châtelet plus les Folies-Bergère à Médrano. Mais c'est du « spectacle ». Les Chinois, eux, misent sur deux menues équilibristes antipodistes. L'une que l'on remarque à peine, malgré son pénible travail, soutient sur ses pieds l'échafaudage de onze tables qui supportent la voltigeuse. Celle-ci déploie autant de grâce que d'adresse et le public réagit par une ovation formidable.

Mais survient un troisième larron, extrême-oriental lui aussi : c'est un groupe d'acrobates nord-coréens qui doublent l'effectif et les possibilités des trapézistes volants avec un second porteur et une balançoire. Evident succès qui éclipse même assez injustement les très pures et uniques performances de trois demoiselles américaines appelées Cavarettas (triple saut périlleux et double avec retour « pirouetté »).

Président son jury de directeurs de cirques internationaux, le prince Rainier a dû faire preuve de beaucoup de diplomatie pour satisfaire à toutes ces rivalités car les « clowns » de Monte-Carlo valent désormais leur pesant d'or et d'argent sur le marché du cirque, prospère presque partout sauf en France. Alors, il a donné trois clowns d'or et cinq clowns d'argent. Les trapézistes américaines n'ont eu qu'un clown d'argent comme le perchiste polonais Zalewski, l'écuyère hollandaise Manuela Beelo, la famille d'équilibristes Mafi (Iran et Taiwan) et, bien sûr, le trapèze « Washington » de Moscou.

Mais les petites Chinoises Lu Lixin et Shen Ning ont été citées en tête, les Russes ont eu leur clown d'or djiguite et les Coréens leur clown trapéziste. Quand aux clowns qui faisaient partie des programmes, on n'en a pas parlé (comme des deux ou trois pauvres attractions françaises). La civilisation clownesque est plus que mortelle. Apparemment, elle est bien morte.

PAUL CARRIÈRE.







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ADIEDI : Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.
OPUS ANOMIQUE : Arakas Centre (258-97-62), 19 h 30 et 24 h.
UNE CLÉ POUR DEUX : Renaissance (208-18-50), 21 h.
LE MISANTHROPE : Espace Marais (584-09-31), 20 h.
COCKTAIL BLOODY : Lucernaire (544-57-34), 21 h 30.
L'ILE DES MORTS : Bastille (357-42-14), 20 h et 23 h.
ZABA : Les Déchargeurs (236-00-02), 19 h.
LE FOU ET LA NONNE : Montreuil, Studio Berthelot (857-96-81), 21 h.
AZINCOURT A VERDUN : Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h 30.
MADRAS : Espace Marais (584-09-31), 22 h.
MUMMENSCHANZ : Théâtre de la Ville (274-22-77) 18 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 20 h : Tosca.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Commedia dell'Arte (Arlequin magicien par amour ; Carnaval ; le Bourgeois Gentilhomme).

Mardi 11 décembre

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.
CHAILLOT (727-81-15) : Théâtre Gémier, 20 h 30 : Une pièce d'amour.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.
PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : Othello.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : 20 h 30 : la Chauve-souris.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : les Mummenschanz ; 20 h 30 : le Chevalier à la rose.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), Soirées latino-américaines, 20 h 30 : le Trio Mosalini, Caratini, Beytelmann.

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 24 h : Opus Anomique.
AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 30 : Sliiip.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : la Reine morte.
ATELIER (606-49-24), 21 h, la Danse de mort.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. — Salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : le Rêve de d'Alembert.
BASTILLE (357-42-14), 20 h et 23 h : l'Ile des morts.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.
BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Records.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Zaba. 21 h : Et si je mettais un peu de musique.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Hughie.
ÉCOLE NAT. SUP. DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉATRE (874-44-30), 20 h 30 : Marat-Sade.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
EPICERIE (272-23-41), 21 h : De Lucifer à Satan.
ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.
ESPACE KIRON (373-50-25), 22 h 30 : Cie Caroube ; 20 h 30 : Cie de la Tortue magique.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. — II. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, nº 2 ; 22 h 30 : Cocktail Bloody M.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.
MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage/Love ; 22 h : Angel City.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Meli-Meloman II. — Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la Chasse aux dragons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Giovanni.
PARC DE LA VILLETTE (208-22-80), 20 h 30 : Ecoute le bruit de la mer.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans la valise.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SALLE M.L. KING (370-48-88), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE ADYAR, 20 h 30 : la Fausse Suivante.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Jongleurs.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.
THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : l'Hôtel de l'amour fou.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30, dim. 17 h : Letters Home.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Compagnie.
THÉATRE 14 (539-88-11), 20 h 45 : les Blouses.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les Voisins ; 22 h 30 : Ça.
THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : 15 h 30 : les Temps difficiles.

La danse

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) : voir Festival d'Automne.

Opéra

ÉPICERIE (273-23-41), 19 h 30 : The Choice of Hercules.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.
THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était trois fois...

Les concerts

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : R. Jacobs, Ch. Ivaldi (Haydn, Mozart, Schubert).
Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : C. Cadol, D. Henri, A. Pondepeyre (Chausson).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : L. Kovatcheva, O. Sadoulaiev, S. Zapolsky (Tchaïkovsky, Rachmaninov, Moussorgsky).
Salle Gaveau, 18 h 30 : P. Gaudi ; 20 h 30 : A. et R. Petrossian (Brahms, Ravel, Arenski).
Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Contrepoint, dir. O. Schneebeli (Vasquez, Brouwer, Roque Alcina) — II : 20 h 30 : R. Jacobs, Ch. Ivaldi (Mozart, Haydn, Schubert).
Lucernaire, 20 h : C. Marie (Mozart, Liszt, Webern).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : C. Boppe, D. Garcia (Schubert, Brahms, Martinu).
ARC, Petit Auditorium, 20 h 30 : INA-GRM (Chion).
Institut néerlandais, 20 h 30 : R. De Waal (Clémenti, Schumann, Mendelssohn).
Porte de la Suisse, 20 h 30 : GERM (Nikopp).
Eglise Saint-Eustache, 20 h 45 : M. Larrieu, F.-H. Houbart, B. Soustrot, orchestre I Musici de Prague, dir. : L. Sagestrano (Bach).
Chapelle Saint-Bernard (la gare Montparnasse) : 20 h 45 : la Misa criolla (Ensemble et chœurs Karumanta).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : Trio, quatuor, quintet (Mozart).

Festival d'automne

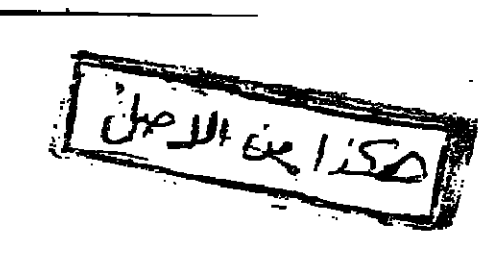
(296-12-27)

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 : Une pièce d'amour.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Entre chien et loup.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Pompéi.
Maison des Cultures du Monde (544-72-30), 17 h, 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.
Chapelle de la Sorbonne, 19 h sauf lundi : Exposition P. P. Pasolini.

Quinzaine des jeunes spectateurs

A Déjazet (887-97-34), 20 h 30 : Ligne blanche, ligne brisée.
Ivry, Th. des quartiers (672-37-43), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun.












UN TRIOMPHE : 150000 SPECTATEURS
JACQUES OFFENBACH
LA PERICHOLE
MISE EN SCENE DE JEROME SAVARY
MIEUX QUE LE PÈRE NOEL
LA PÉRICHOLE
THEATRE
CHAMPS-ELYSEES
DES
15, AVENUE MONTAIGNE. PARIS 75008
LOCATION PAR TÉLÉPHONE : 720.36.37
RÉSERVATIONS AUX CAISSES ET PAR CORRESPONDANCE
RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Mon phoque et elles, de P. Billon ; 19 h, Hommage à Fritz Lang : M. le Maudit ; petite salle, 20 h 45 : M. le Maudit, de F. Lang (critique et analyse de J. Douchet) ; grande salle, 21 h 30 : Casbah, de J. Berry.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare- Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)

A 16 ANS DANS L'ENFER D'AMSTERDAM (Franco-italien) (*) : V.f. Paramount City, 8e (526-45-76 ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : *République Cinéma*, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

AVE MARIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BLASTFIGHTER L'EXECUTEUR (A.) (*). – V.f. : Hollywood Boulevard 9e, (770-10-41) ; Paris Ciné II, 10e (770-21-71) ; Mistral, 14e (539-52-43).

BOY MEETS GIRL (F.) : Art Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

CHESTMAS STORY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE CONVOI DES CASSEURS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).



ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544.28-80).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Rialto, 19e (607-87-61).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JUMEAU (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAD MISSION (Jap.) : v.f., Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : *Reflet Logos II*, 5e (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (272-63-32) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-74) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Denfert, 14e (321-41-01). – V.f. : Gaîté.

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ROCKING SILVER (dan., v.o.) : Saint-Séverin (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60). (v.f.), Espace Gaîté (327-95-94).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

THE HIT (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; (v.f.) UGC Opéra, 9e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN AMOUR INTERDIT (franco-ital.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 11e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les festivals

A LA DÉCOUVERTE DU MONDE LATIN (v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).
1) Hector ; 2) Acte de printemps.

E. LUBITSCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Ninotchka.

LES BRANCHES DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 24 h : Punishment Park ; 20 h : Rusty James ; 16 h, 22 h : New-York 42e Rue ; 18 h : Out of the Blue.

MARGUERITE DURAS République Cinéma, 11e (805-51-33), 20 h 30 : le Camion.

ÉLOGE A LA RIGUEUR : ÉRIC ROHMER, République-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h : la Marquise d'O ; 22 h : la Femme de l'aviateur.

W. HERZOG (v.o.), Olympic-Marilyn, 14e (522-46-01) : Woyzeck ; 18 h : le Pays du silence et de l'obscurité.

LAUREL ET HARDY, (v.f.) Action Ecoles, 5e (325-72-07), dim. : les Conscrits.

P.P. PASOLINI (v.o.), Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30), 17 h, 20 h. : Il vangelo secondo matteo.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : la Corde.

GENE TIERNEY (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Egyptien.

FRANÇOIS TRUFFAUT, Studio Cujas, 5e (354-89-22) : la Peau douce.

O. WELLES (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50) : la Soif du mal.

1) **LA QUINZAINE DU FILM D'OPÉRA RUSSE,** (v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e, (326-84-65) ; 16 h 30 : Yolanta : 18 h : la Fiancée du tsar ; 20 h : Le Prince Igor ; 22 h : Boris Godounov.

2) **FESTIVAL D'AUTOMNE – CINÉ CLUB DES CAHIERS DU CINÉMA – CINÉMA NEW YORKAIS,** (v.o.) : Action-Christine, 6e (329-11-30) ; 16 h. : Film About a Woman Who ; 18 h. : Kristina Talking Pictures ; 20 h. : Journeys From Berlin ; 22 h : Hommage à Yvonne Rainer : 22 h. : Débat sur le thème : New-York, un cinéma d'invention (en présence de Bérénice Reynaud).

3) **FESTIVAL D'AUTOMNE – CINE-CLUB DES CAHIERS DU CINÉMA – RÉTROSPECTIVE BRESSON :** Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 18 h, 22 h. : Le Diable probablement ; 16 h, 20 h. : Lancelot du Lac.

FESTIVAL D'AUTOMNE – CINÉ-CLUB DES CAHIERS DU CINÉMA – (v.o.) ; STUDIO 43, 43, rue du Fg-Montmartre (770-63-40) ; 20 h : L'esquimaude a froid ; 22 h : La Peur.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 20.

LES CHIENS DE PAILLE (**), (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h.

CUL-DE-SAC (Pol., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 15.

HOTEL NEW-HAMPSHIRE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITÉ (All., v.o.), Olympic, 14e (544-43-14).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

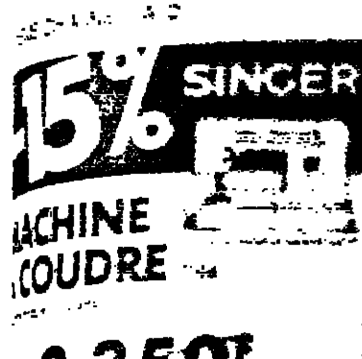
LES FILMS NOUVEAUX

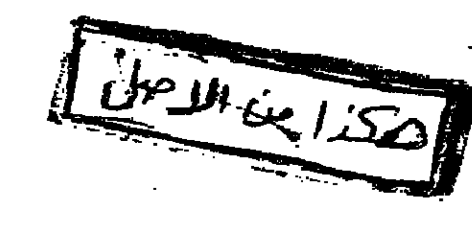
GREMLINS, film américain de Joe Dante, (v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

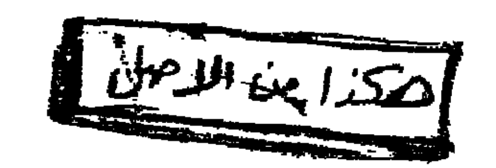
J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL, Film français de Christian Gion : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

NEMO, film franco-britannique d'Arnaud Sélignac, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).

HOTEL NEW-YORK, film américain de Jackie Raynal, avec Sid Geffren, Jackie Raynal, Gary Indiana, (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74).







COMMUNICATION

Mardi 11 décembre

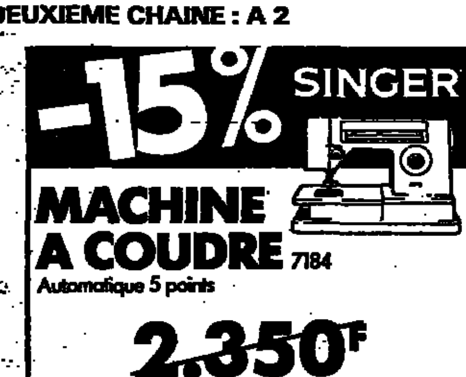
PREMIERE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'Odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau.
La baleine qui chante.
Au large des Bermudes, le commandant Cousteau et son équipe filment les baleines blanches, dont une mère et son petit, et évoquent la mystérieuse sympathie des hommes et des mammifères.

21 h 35 Ballet : la Belle au bois dormant.
En trois actes, d'après le conte de Ch. Perrault, musique de P.I. Tchaïkowski, spectacle du Royal Opera House de Covent Garden (Londres) avec M. Park, D. Wall, R. Jude...

23 h 35 Journal.
23 h 55 C'est à lire.
0 h Clignotant.

DEUXIEME CHAINE : A 2



20 h 40 Cinéma : François Ier.
Film français de Christian-Jaque (1937), avec Fernandel, M. Goya, H. Bosc, A. Tissot, R. Génin, A. Simon-Girard (N.).
Un régisseur de théâtre forain qui veut être acteur dans un mélo historique, est transporté, sous hypnose, à la cour de François Ier. Pochade burlesque cultivant l'anachronisme. Classique du cinéma populaire des années 30 et du comique de Fernandel.

22 h 20 Mardi cinéma.
Avec Véronique Jannot, Agnès Soral, Richard Anconina et Thierry Lhermitte.

23 h 30 Journal.
23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIEME CHAINE FR3



20 h 35 Bandolero.
Film américain d'Andrew V. Mc Laglen (1968), avec J. Stewart, D. Martin, R. Welch, G. Kennedy, A. Prine.
Un homme sauve son frère, hors-la-loi, et ses complices de la potence. Les bandits s'enfuient, emmenant une jeune femme en otage. Western très mouvementé, marqué par les séquelles de la guerre de Sécession. Grandes scènes d'action, dont l'attaque des « bandoleros » mexicains.

22 h 20 Journal.
22 h 50 Les cinq minutes de Muse Dalbray.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Tableaux d'une exposition, *de Moussorgski, interprétés par M. Rudy, piano.*

CANAL PLUS

20 h 30, Le Père Noël est une ordure, de J.-M. Poiré (comédie) ; **22 h,** Le malin, film de J. Huston (fantastique) ; **0 h 35,** La chambre des tortures, film de R. Corman (horreur) ; **1 h 50,** Portrait de John Huston.

PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Le journal d'un prêtre ouvrier ; **18 h 55,** Inspecteur gadgeg ; **19 h,** Feuilleton : « Foncouverte » ; **19 h 15,** Informations : **19 h 50,** Fragments mémoire.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : Pierre Reverdy.
21 h 30 Musique : Diagonale ; libre parcours variétés.
22 h 30 Nuits magnétiques : la naissance ; contes arabes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (festival Mozart) : *Symphonie n° 38 en ré majeur,* K 504, *Prague,* extraits des *Noces de Figaro,* de Mozart, par l'Orchestre de chambre européen, dir. G. Solti, sol. Kiri Te Kanawa, soprano.
22 h 24 Les soirées de France-Musique : « Werther » 1930 ; à 23 h 5 Jazz-club : le chanteur et pianiste Memphis Slim.

Mercredi 12 décembre

PREMIERE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF1 Vision plus.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Le jeune Fabre.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
Les séquences habituelles, dessins animés, variétés...
16 h 25 Microludic. Magazine de l'informatique.
16 h 50 C'est super : le toréador.
17 h 10 Hip-hop. Magazine des nouvelles danses.
17 h 25 Jack spot.
17 h 50 Journal.
18 h Des jouets par milliers.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 53 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Dallas.
J. R. continue son enquête sur le passé de Clayton.
21 h 30 Documentaire : Sauve qui peut les images. Emission de P. Le Gall.
Extraits de films, interviews de différents représentants des milieux du cinéma – dont Daniel Toscan du Plantier et Claude Autant-Lara – cette émission est une enquête sérieuse sur le droit de créer.
22 h 35 Branchés-musique : 22 v'la le rock.
23 h 20 Journal.
23 h 40 C'est à lire.
23 h 45 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.
0 h 10 Clignotant.

DEUXIEME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Dessins animés.
Wattoo-Wattoo ; X'Or.
14 h 15 Récré A 2.
Johan et Pirlouit ; Les quat'z'amis ; Pac Man ; Latulu et Lireli ; Maraboud'ficelle ; Les devinettes d'Epinal ; Harold Lloyd...
16 h 50 Micro-Kid.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
« Kayak 7 », de P. de Lespinois.
18 h Platine 45.
Steve Allen ; Sade ; Elton John ; Serge Gainsbourg.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le Rapt.
De P. Koralnik, avec P. Clementi, D. Silverio...
Un téléfilm sur la paysannerie d'une grande authenticité qui ne laisse pas indifférent. Tout est pesé, lent, chaque image compte. Un drame montagnard mais aussi la naissance balbutiante d'un amour à travers la reconnaissance, l'acceptation de la différence.
22 h 10 Magazine : les jours de notre vie.
De D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
L'enfant et l'école. La fatigue accumulée sur une journée est-elle compensée par le week-end ou les vacances ? L'école tient-elle compte des différences, de la durée des cours ?
23 h 15 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIEME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Ring-Parade : Cadence 3.
Emission de Guy Lux. *Avec Sheila.*
22 h Journal.
22 h 20 Téléfilm : La prison sur la mer.
Réalisation J. Ordines, avec J. Guiomar, M. Bonnet.
1710 : condamnés par l'Eglise et par le roi Louis XIV, les protestants qui refusent d'abjurer leur foi sont envoyés aux galères. Ceux qui se révoltent à bord des galères sont enfermés dans les cachots de la « prison sur la mer ». Trois hommes ne renoncent pas et, malgré leurs souffrances, chantent leurs convictions...
23 h 15 Les cinq minutes de Muse Dalbray.
23 h 20 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 1984 : la Nuit transfigurée, *de Schoenberg interprétée par le Sextuor Streich de Vienne.*

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Poésie au jour le jour ; **17 h 10,** Les Indiens d'Amérique du Sud ; **17 h 20,** le Club des puces ; **17 h 35,** Les molécules ; **17 h 40,** Ma fille, mon amour ; **18 h,** Evariste Galois, révolutionnaire et géomètre ; **18 h 55,** Inspecteur Gadget ; **19 h,** Feuilleton : Foncouverte ; **19 h 15,** Informations ; **19 h 50,** Fragments mémoire.

CANAL PLUS

7 h, 7-9 M. Denisot ; **9 h,** Les miniposs ; **9 h 20,** Gil et Jo ; **10 h 20,** Sur la piste de bison blanc (et à 7 h 40) ; **11 h 10,** Raffaela Carra ; **12 h,** Un Anglais à l'étranger ; **13 h 5,** Jeu ; **13 h 30,** Isaura (*et à 18 h 30*) ; **14 h 5,** Max Romana ; **14 h 25,** Sherlock Holmes ; **14 h 50,** Paul et les dizygotes ; **15 h 15,** Mister T ; **15 h 35,** Les quatre filles du docteur March ; **16 h,** l'Australienne ; **17 h 10,** Coca-cola rock concert : les Who ; **18 h,** Batman (et à 2 h 30) ; **19 h 15,** Tous en scène (et à 23 h).
20 h 5, Top 50 ; **20 h 30,** Hill Street blues ; **21 h 15,** Soap ; **22 h,** Et la terreur commence, film de E. Matalon (suspense) ; **0 h 15,** Fanny Hill, film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique).

FRANCE-CULTURE

7 h, le goût du jour ; **8 h 15,** Les enjeux internationaux ; **8 h 30,** Les chemins de la connaissance : ce terrifiant roman gothique anglais (et à 10 h 50) ; **9 h 05,** Matinée : la science et les hommes. Les trous noirs ; **10 h 30,** Musique : miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10,** Le livre, ouverture sur la vie : rencontre avec Yak Rivais. ; **11 h 30,** Du côté d'O'Henry ; **12 h 30,** Panorama ; **12 h 45,** Avant-première : Zouc ; **14 h,** Un livre, des voix : « Lamentation des ténèbres », de Jean-Paul Goux ; **14 h 30,** Passage du témoin, par T. Ferenczi, avec Rudi Fuchs et Gérard Mortier (rediffusion de l'émission du 8 décembre) ; **15 h 30,** Lettres ouvertes, avec E. Schlumberger, P. Besson, C. Giudicelli et J.-P. Horn ; **17 h 10,** Le pays d'ici : Uriage et Méaudre ; **18 h,** Subjectif : Agora ; 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15. Rétro ; à 19 h 25, jazz à l'ancienne ; **19 h 30,** Perspectives scientifiques : la biologie végétale (à la découverte des gales).
20 h Musique, mode d'emploi : musiques du Zaïre.
20 h 30 Antipodes : trois écrivains face aux grand-mères des antipodes.
21 h 30 Musique : pulsations, femmes et musique.
22 h 30 Nuits magnétiques : la naissance ; contes arabes.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Hans Eisler ; **7 h 10,** Actualité du disque ; **9 h 8,** Le matin des musiciens : à la recherche de l'opéra-comique – l'opéra comique à l'époque romantique ; **12 h 5,** Concert : œuvres de Spohr, Pfitzner : **13 h 32,** Les chants de la terre : **14 h 2,** Jeunes solistes : L. Jardon (piano), J.-F. Gardeil (baryton), J. Cohen (piano) ; **15 h,** Italie des XVIIe et XVIIIe siècles : œuvres de Scarlatti ; **16 h,** Stars and sounds : œuvres de Chabrier, Saint-Saëns, R. Strauss, Copland, Bartok, par l'Orchestre de Detroit ; **18 h,** L'imprévu ; **19 h 15,** Le temps du jazz : où jouent-ils ? Intermède ; feuilleton « Tout Duke » ; **20 h,** Musique contemporaine.
20 h 30 Concert : Miles Davis à Juan-les-Pins, le 20 juillet 1984 – œuvres de Davis, Scoffield, Train, Lauder par Miles Davis, Bob Berg, saxophones soprano et ténor, B. Irbing, claviers, J. Scoffield, guitare, D. Jones, guitare basse, A. Foster, batterie, S. Thornton, percussions.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : les entretiens des Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 1 h, Poissons d'or.

LES SANCTIONS CONTRE LES RADIOS LIBRES

Le président de la République redoute les conséquences d'une nouvelle bataille sur le thème des libertés

Le président de la République s'inquiète des conséquences fâcheuses pour l'image de la gauche que pourraient avoir les mesures de répression prônées récemment pour mettre de l'ordre sur la bande FM.

Alarmé par la succession de menaces et d'avertissements contre les radios en infraction puis par les remous suscités par la décision prise mardi par la Haute Autorité de suspendre six grosses radios parisiennes, M. François Mitterrand est intervenu à plusieurs reprises pour bloquer ou retarder des mesures (les saisies) qui, exploitées volontairement par l'opposition, pourraient, selon lui, déclencher une nouvelle bataille sur le thème des libertés.

Le 4 décembre, il téléphonait de Dublin au premier ministre pour s'informer de la situation et bloquer, au moins momentanément, toute mesure répressive contre les radios contrevenantes. Le 7, à Paris, il recevait deux membres de la Haute Autorité puis le secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, venus expliquer et défendre leurs démarches et faire le point sur les procédures engagées : retrait d'autorisations aux stations n'émettant pas, suspension d'autorisation des radios émettant avec une puissance supérieure à celle prévue dans leur cahier des charges et perturbant différents services publics, actions judiciaires à l'encontre des radios pirates émettant sans autorisation. Des mesures qui courent le risque d'être impopulaires si on les présente sous l'angle d'une restriction des libertés, mais qui, motivées par la nécessité d'un respect minimal de la loi et de la protection des services publics (police, pompiers, navigation aérienne), du confort d'écoute des auditeurs et de l'égalité des différentes stations, n'en répondent pas moins à une attente générale des parties prenantes : les autres radios, elles-mêmes brouillées ou dérangées par ces abus, impatientes de voir enfin protégé leur droit d'émettre et d'être entendues (certaines fédérations se sont réjouies des mesures prises) ; les auditeurs également, ceux qui ne peuvent plus capter comme ils le souhaitent leurs programmes favoris (notamment ceux de Radio-France, où parviennent chaque semaine des milliers de lettres de protestation) et ceux qui s'agacent de l'ensemble des perturbations et désordres de la bande FM.

Mais, si le président de la République s'est laissé convaincre de l'urgence d'une action concertée et globale et de l'application de la loi de 1984 retardée de quelques jours, la parution des décisions de suspension au *Journal officiel* est finalement intervenue dimanche, – il n'en demeure pas moins soucieux d'éviter toute critique sur le thème des libertés. Les débats sur l'école et la loi sur la presse, pense-t-il, représentent des précédents que personne au sein du PS ne souhaite voir renouveler. Des consignes visant à éviter toute mesure prêtant le flanc à exploitation politique et risquant de faire perdre ainsi à la gauche le bénéfice d'une politique ouverte et novatrice en matière d'audiovisuel ont donc été données.

Sans avoir pour effet l'arrêt temporaire des émissions des six radios suspendues, la sanction prise par la Haute Autorité a cependant, semble-t-il, provoqué un choc sur les radios à trop forte puissance et accéléré les négociations avec Télédiffusion de France (TDF), plus conciliante elle-même qu'auparavant. Les 10 et 11 décembre, un responsable a donc entrepris une tournée des contrevenants pour les convaincre de baisser leur émetteur ou d'accepter, comme l'exige la loi pour les puissances supérieures à 500 W, la prise en charge de leur diffusion par TDF. Un procédé qui soulagerait les radios d'une préoccupation importante mais dont certaines stations comme 95,2 et Solidarité dénoncent systématiquement le principe.

Enfin, refusant d'arrêter leurs émissions malgré la suspension de leurs autorisations, les six radios concernées se mettent en situation de nouvelle infraction et s'exposent en plus à de très fortes sanctions financières. Autant de raisons qui pourraient inciter aux compromis.

ANNICK COJEAN.

LES MINERVES DE LA PUBLICITÉ 1984

Jean-Paul Goude en platine

Une piscine à Miami, un temps incertain, trois parasols aux couleurs de la petite bouteille jaune, des drapeaux français, une très jolie fille qui ne danse pas très bien et beaucoup, beaucoup de talent, tels sont les ingrédients qui ont valu à Jean-Paul Goude, réalisateur des film Raps d'Orangina, d'emporter la minerve de platine 84 de la Régie française de publicité. Sans contestation.

Goude toujours, pour la minerve du son, un flamenco-Rap vivifiant, et pour celle du montage, tonique. C'est le film beau mais glacé, *Volcan,* réalisé par Jean-Pierre Roux pour la Renault 25 qui a reçu le premier prix de la réalisation, le deuxième prix *ex aequo* étant décerné à Etienne Chatiliez pour son clip New Man – les décorateurs de ce petit chef-d'œuvre léché emportant la minerve du décor – et à Sarah Moon pour son film *Papa dur et bébé doux,* estampillé Babivéa.

Le Ricqlès branché de Brian Grant, agaçant mais pas trop, lui a valu la minerve de la première réalisation. Ovomaltine, vanté en huit secondes sur le mode humoristique – *« J'ai huit secondes... »,* – obtient la minerve du scénario. Minerve de la photo pour Daniel Fauchon, premier prix, réalisateur du film *la Balance* des cafés Stentor, et, pour Jean-Pierre Sauvert, deuxième prix, pour *Volcan* de Renault. Jacques Villeret, le timide des crackers Belin, a reçu la *minerve* de l'interprétation, premier prix, devant Bruno Balp et Thierry Magnier, deuxièmes prix, pour *la Remise des prix* de Guy Degrenne.

La Vallée des écrans, réalisée pour Canon par François Pecnard et Alain Grach, a emporté la minerve des nouvelles images ; *Pigeon vole,* pour Kleenex, réalisé par Brian Martin et Christian Gandon, celle des effets spéciaux, et *les Deux Petites Souris,* de Moltonel, ont valu à Oscar Grillo et à la société Geesink la minerve de l'animation. Le jury de ces 6e Minerve était présidé par Pierre Tchernia et composé de journalistes, producteurs, cinéastes, écrivains et peintres.

O. S.

ORGANISATEUR D'UN FESTIVAL DU VIDÉO-CLIP

RS Communications est en règlement judiciaire

Qu'est-il arrivé à RS Communications, petite entreprise lancée il y a deux ans par M. Rupert Schmid ? Rien ne semblait résister à ce jeune homme de vingt-quatre ans qui avait créé, coup sur coup, trois magazines professionnels : *Vidéo Club* sur le marché de la distribution vidéo, *Télédistribution magazine* sur la télévision par câble et *Show* pour le disque. Grâce à ces trois mensuels de qualité, RS Communications participait à toutes les grandes manifestations de l'audiovisuel français.

En octobre, M. Rupert Schmid décide de franchir une autre étape en lançant à Saint-Tropez un festival international du vidéo-clip, auquel la participation de TF 1 donne un retentissement national. C'était sans doute aller trop loin, trop vite. Un mois après, RS Communications se voit contraint de déposer son bilan avec un « trou » d'environ quatre millions de francs. A Saint-Tropez, c'est l'affolement. Le célèbre « Byblos », siège du festival, les hôtels, les restaurants, le personnel d'accueil, personne n'a été payé.

M. Henri Barbeau, maire de Saint-Tropez, estime à 1,5 million de francs les dettes d'un festival qui devait apporter à sa commune un regain d'activité en morte-saison. Le maire, soucieux de préserver l'avenir, recherche, hors budget municipal, des solutions rapides pour venir en aide aux créanciers locaux. Il espère continuer le festival du vidéo-clip l'an prochain avec d'autres partenaires.

Reste le sort des trois magazines, qui, d'après leurs équipes rédactionnelles, commençaient à trouver un équilibre financier. Le groupe Stratégies, éditeur d'un magazine spécialisé dans la publicité, s'était intéressé il y a quelques mois aux publications de M. Rupert Schmid, mais a rompu les négociations au moment du dépôt de bilan. Après la mise en règlement judiciaire de RS Communications le 19 novembre, c'est la Société d'édition et de participation (SODEPAR) qui s'est porté acquéreur des trois revues. Toutefois, l'équipe rédactionnelle de *Télédistribution Magazine,* en licenciement économique, fait savoir qu'elle n'a plus rien à voir avec le contenu du journal et tente de mettre sur pied un contre-projet.

J.-F. L.

Héritier des « Nouvelles littéraires »

« L'AUTRE JOURNAL » SE VEUT DIFFERENT

Sur un format insolite (un tabloïd plié en deux), *l'Autre Journal* – héritier des *Nouvelles littéraires* de naguère, qui figurent d'ailleurs en sous-titre, – fait paraître son premier numéro mercredi 12 décembre. Ce mensuel, que dirige l'écrivain Michel Butel, offre 232 pages de lecture et de photos et se propose d'aborder tous les sujets, *« comme un quotidien »,* mais plus spécialement ceux qui intéressent la médecine, les sciences, la technologie et les faits de société, avec une dominante littéraire affirmée.

Vendu 25 F, ce numéro un de *L'Autre Journal* sera tiré à 220 000 exemplaires. Il devrait paraître désormais le premier mercredi du mois.

Dans l'éditorial, M. Michel Butel présente son mensuel comme voulant être *« un journal qui démente la proposition désormais générale de l'apocalypse imminente et du désespoir ».* Le directeur de *l'Autre Journal* situe à 75 000 exemplaires le point d'équilibre d'exploitation du nouveau mensuel, qui démarre *« sans autre campagne de lancement que celle que les confrères de la presse voudront bien lui faire »,* nous a-t-il confié.

Au sommaire du numéro un, notons en particulier un entretien avec M. Niels Jerne, prix Nobel de médecine 1984, les meurtres du XVIIIe arrondissement de Paris tels qu'un auteur de la « Série noire » les avait imaginés en 1982, une interview du cinéaste Werner Herzog (*la Ballade du petit soldat*), un très beau texte d'Henri Michaux, l'Horoscope chinois, enfin plusieurs pages rétrospectives.

L'Autre Journal est édité par CITAREF, 7, rue d'Argout, 75002 Paris (tel. : 236-33-86), société que préside M. Max Théret, qui éditait précédemment *les Nouvelles* de Jean-Pierre Ramsay.

C. D.

● *Un hebdomadaire à Strasbourg.* – *Direct,* hebdomadaire strasbourgeois, de trente-deux pages, vient de publier son premier numéro. Tiré à 8 000 exemplaires, ce journal est édité par un *« collectif de recherche sur les innovations et les expressions régionales »* (CRIER), qui lance une souscription pour soutenir le projet. L'hebdomadaire fixe lui-même son point d'équilibre à 5 000 exemplaires vendus chaque semaine.

★ *Direct,* 21, boulevard de Nancy, 67000 Strasbourg, tél. (88) 32-74-00.

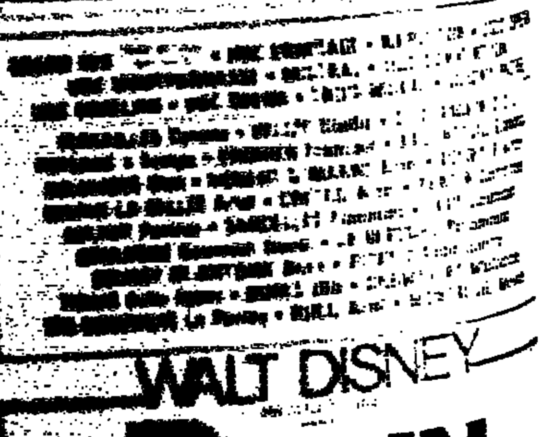
● *Fin de la grève au « Berry républicain ».* – L'intersyndicale des journalistes SNJ-CFDT a levé, samedi 8 décembre, l'ordre de grève qui avait empêché la sortie du quotidien de Bourges, *le Berry républicain,* les 7 et 8 décembre. Avec la direction, les vingt-huit journalistes du quotidien sont arrivés à un « accord de transition », prévoyant une augmentation des salaires de 2 %, indique-t-on de source syndicale. Ils réclamaient un rattrapage de 3,2 %.

LE TOUR DE FRANCE EN EXCLUSIVITÉ SUR ANTENNE 2

Antenne 2 et M. Félix Lévitan, directeur de la Société du Tour de France, ont signé, mardi 11 décembre, un accord valable pour 1985 et les trois années suivantes concernant la retransmission quotidienne, sur la chaîne, de toutes les étapes du Tour de France. Cet accord prévoit également la retransmission des épreuves classiques organisées par la société : Critérium international de la route, Paris-Roubaix, Bordeaux-Paris, le Grand Prix des Nations, le Tour de l'Avenir et Blois-Chaville.

Jusqu'à cette année, les retransmissions des étapes du Tour de France avaient été assurées en alternance entre TF 1 et Antenne 2.

● *EDF contre Gure-Irratia.* – EDF ayant refusé d'alimenter l'émetteur d'une radio privée, Gure-Irratia, émettant exclusivement en langue basque, a été condamnée lundi 10 décembre par le tribunal de grande instance de Bayonne à 10 000 francs d'amende et à l'exécution immédiate des travaux. Après avoir encaissé la moitié du montant des équipements, EDF avait invoqué différentes raisons, comme l'absence du permis de construire pour l'édification de l'émetteur, alors que Gure-Irratia en avait obtenu l'autorisation *(Corresp.)*





INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION LÉO-LAGRANGE

La fronde des militants

Un congrès sans compromission, traversé d'un bel élan de franchise, rejetant l'ambiguïté : ce souvenir devrait réchauffer le cœur des quelque mille cinq cents délégués et militants de la Fédération nationale Léo-Lagrange (1), réunis pour leurs quinzièmes assises, les 8 et 9 décembre à Paris.

Un hall bourdonnant, un amphithéâtre attentif, un plateau de personnalités et un écran immense sur lequel joue un rayon laser : l'attention flottante se raccroche à ce rayon facétieux qui dessine, renverse, balance, huit petits bonshommes qui se tiennent la main (le sigle Léo Lagrange), une phrase, *« Comment vivrons-nous demain »* (le thème du congrès) et des idées-forces : « socialisme du quotidien », « syndicat, association, parti », « associations et changement des modes de vie ».

Aucune équivoque donc, ni dans ces rappels ni dans les discours et interventions qui donnent de cette fédération une image jeune, militante, organisée, socialiste.

Lorsque le président de Léo Lagrange, M. Bernard Derosier, député du Nord, prononce les mots : *« Je déclare ouvert le quinzième congrès national »*, les applaudissements crépitent. Ils éclateront chaque fois que des sujets « sensibles » seront abordés : lorsque mention est faite parmi les délégations étrangères présentes, du Chili; quand Mme Françoise Gaspard, député d'Eure-et-Loir, dénonce le racisme; pour approuver M. Gilbert Bonnemaison, député de Seine-Saint-Denis, qui affirme que la délinquance régresse là où grandit la solidarité ; après le discours de M. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports ; celui de M. Claude Evin, député de Loire-Atlantique.

Applaudissements quand M. Jacques Guénée, secrétaire général de la Fédération, affirme : *« Le rôle des associations (...) dépendra des capacités d'organisation et de lutte des militants »*, et demande que soit établi le statut de l'élu associatif. Applaudissements nourris quand il invite les congressistes à démontrer *« leur capacité d'être une force sociale démocratique : ce n'est pas aux représentants ministériels,* précise-t-il, *à désigner leurs interlocuteurs associatifs, c'est aux associations à les élire »*. L'allusion au mode de désignation (2) — contesté — des membres du Conseil national de la vie associative (CNVA) a été comprise par la salle. La fronde à l'égard du gouvernement est ouverte.

Geneviève Domenach-Chich présente alors le rapport d'orientation. Elle analyse la mutation actuelle et les phénomènes qu'elle nomme : chômage, individualisme, repli sur soi, sur la famille, ce qui explique; dit-elle, *« la violence du débat sur l'école au printemps dernier »* et *« la mollesse de la mobilisation sociale depuis mai 1981 »*. Mutation de la Fédération Léo-Lagrange, *« mouvement militant et acteur social et économique »*, qu'elle convie à *« ne pas déserter le combat d'idées »*.

L'applaudimètre enregistre le score le plus long après l'intervention de M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, pour qui la victoire électorale en 1986 est possible.

Rapports, motions, discussions, la routine des congrès est cassée par des interventions chocs, M. Ramon Finster évoque le désarroi de l'animateur éconduit par un administrateur pressé, contraint de chercher un peu de chaleur... au café. Constatant que les jeunes désertent l'institution (MJC ou autres), il enfourche son cheval de bataille : la culture partout. *« Il ne faut surtout pas,* ironise-t-il, *mélanger les torchons du quotidien avec les serviettes de la culture. »*

M. Benigno Cacérès, historien de l'éducation populaire, fondateur de Peuple et culture, *« père spirituel de Léo-Lagrange »* pour Geneviève Domenach-Chich, situe la fédération dans ce qu'il appelle les associations « globales » car elles s'intéressent à toutes les disciplines, dans tous les milieux, à tous âges, mais dans une optique socialiste : *« C'est normal,* dit-il. *Qui d'autre peut se préoccuper d'éducation populaire ? »*

Il appartenait à M. Derosier de tirer les conclusions. Il le fit avec clarté et courage en présence de M. Laurent Fabius. *« C'est la première fois,* dit-il, *qu'un premier ministre participe à nos travaux. »* On ne laisse pas passer une telle aubaine, surtout quand la contestation est dans l'air. M. Derosier dénonce donc *« une volonté politique qui, parfois, ne s'exprime pas de la façon que nous souhaiterions »*. On applaudit sans pudeur : il s'agit de supprimer la taxe sur les salaires et d'obtenir le statut de l'élu social. M. Derosier remet sur la sellette le CNVA, qu'il souhaite voir *« désigné démocratiquement par élection »*.

Amitié pour M. Mauroy

Puisque le remaniement ministériel est tout frais, le président de Léo-Lagrange se réjouit de la nomination d'un délégué aux formations nouvelles mais s'étonne du choix de la personnalité désignée. Dans la foulée, il précise que, sur les 10 000 jeunes concernés par les opérations anti-été chaud, 9 300 ont été pris en charge par les associations, contre 300 par M. Gilbert Trigano. Propos que M. Benigno Cacérès commentera en privé : *« En tant que président d'une importante fédération de formation, M. Derosier pouvait prétendre à ce poste... »* Le « vivier » Léo-Lagrange n'a-t-il pas fourni à l'Etat depuis mai 1981 deux ministres, un préfet et un ambassadeur ? Pourtant, — raison, discipline ? — M. Derosier conclut en affirmant que sa fédération veut *« participer au combat du gouvernement »*.

M. Laurent Fabius reste jeune, net, impassible sous l'averse. Il est venu par amitié pour M. Pierre Mauroy et pour la Fédération, dont il admire la fidélité au Front populaire et les réalisations. Aux éducateurs et animateurs qui la composent, il indique son premier objectif : *« Que la génération actuelle soit la mieux formée de notre histoire »*, et, puisque M. Trigano vient d'être contesté, M. Fabius n'élude pas la critique. Souriant, il demande à M. Derosier de ne pas opposer *« conception mercantile et conception associative généreuse »*.

« L'Etat ne se dérobera pas », affirme-t-il ensuite. Ce qui signifie la constitution du Fonds national de développement de la vie associative (alimenté par une partie du prélèvement sur les enjeux du PMU) et la mise au point effective des titres associatifs, dès 1985 : *« Les ministères et établissements compétents devront respecter cette date. »* L'assistance, satisfaite, applaudit encore. Devant de tels militants, un premier ministre ne peut se contenter de vagues promesses.

DANIELLE TRAMARD.

(1) La Fédération nationale Léo-Lagrange (21, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. :(1) 246-82-92), créée en 1951 par M. Pierre Mauroy, rassemble trois cent mille adhérents et compte cinq mille salariés.

(2) Un groupe de travail du CNAJEP (Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire), dont fait partie Léo-Lagrange, prépare une proposition de constitution d'un corps électoral associatif qui élirait ses représentants au CNVA.

AU CONGRÈS DES CENTRES SOCIAUX

La mobilisation des solidarités

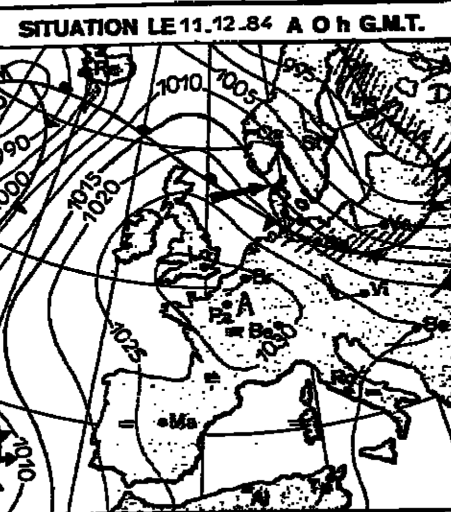
Crise économique, crise de l'État-providence, les mêmes thèmes dominent les congrès à tonalité sociale qui ont eu lieu récemment. Les centres sociaux réunis à Bordeaux en congrès national, du 23 au 25 novembre, ont tenu compte de ce contexte pour faire le point de leur action.

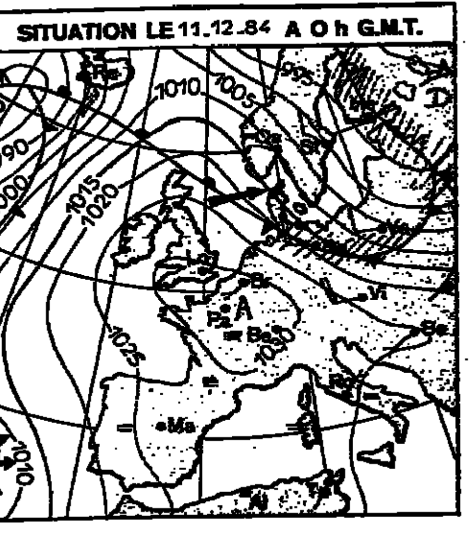
M. Etienne Matray, président de la Fédération (1), devait résumer les débats : l'animation globale doit-elle céder le pas au développement local ? Les centres sociaux s'engageront plus activement dans « l'économique » : *« Nous sommes un peu comme un lapin fasciné par un boa : envie d'y aller, peur de se faire manger. »* Constatant, enfin, que *« nous vivons dans une société bloquée, incapable d'offrir du travail, un statut social à bon nombre de ses membres »*, il appelle à la mobilisation des solidarités. Ce qu'avait fait Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, dont la présence signifiait que *« l'État ne vous laissera pas tomber »*.

Les caisses d'allocations familiales, qui ont contribué à la création et au développement des centres sociaux, couvrent aujourd'hui 45 % environ des dépenses de fonctionnement et 30 % des investissements des mille deux cents centres agréés. Dans le cadre de la décentralisation, les caisses locales devraient, dès le 1er janvier 1985, associer les centres qui le désirent à l'action sociale et familiale et financer leurs projets. M. Pierre Boisard, président de la Caisse nationale d'allocations familiales, annonça cette décision, qui permettra aux centres sociaux de participer activement à *« une politique d'action sociale aux objectifs familiaux clairement affichés et (...) aux actions de solidarité »*.

(1) Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, 11, boulevard de Clichy, 75009 Paris, tél. : (1) 285-07-07.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 12-12 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps prévu en France entre le mardi 11 à 0 heure et le mercredi 12 à 24 heures.

Les hautes pressions qui recouvrent la France se décalent lentement vers le sud-est et les perturbations océaniques remontant à travers l'Espagne vont atteindre les côtes atlantique mercredi soir.

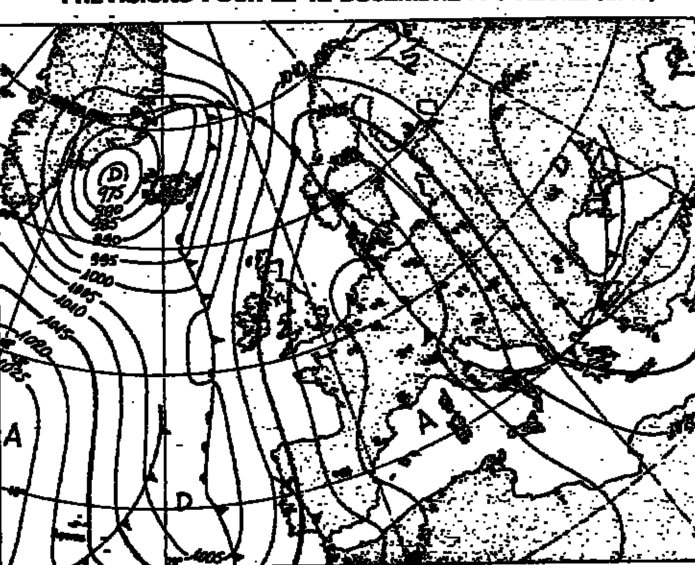
Mercredi matin toujours une situation brumeuse sur la plus grande partie du pays. Les brouillards seront denses et tenaces sur la moitié est, par place des bancs de brouillards givrants gêneront la circulation routière. Sur la moitié ouest, la dissipation se fera assez rapidement, vers le milieu de la matinée des éclaircies se développeront.

Les températures au lever du jour seront de — 2° à — 4° du Nord-Est au Massif Central et au Bassin parisien, 3 à 4 degrés sur les autres régions.

Au cours de la journée, persistance d'un ciel souvent gris du Nord aux Alpes. Du soleil passager en bordure de la Méditerranée. Les éclaircies de la moitié ouest, assez belles en début d'après-midi, se feront plus rares en soirée, avec l'arrivée des nuages annonçant l'approche de la perturbation.

Les températures maximales seront généralement comprises entre 7 et 10 degrés, elles atteindront 15 à 16 degrés sur les régions les plus méridionales mais pourront par place, si le brouillard givrant tarde à se dissiper, rester comprises entre 3 et 5 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 12 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



En soirée, début d'aggravation sur les côtes de l'Aquitaine et sur la côte sud de la Bretagne.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine

Les hautes pressions d'Europe occidentale se décaleront vers l'est et les perturbations atlantiques traverseront la France à partir de jeudi dans un flux de sud-ouest doux et humide.

Temps prévu pour la fin de la semaine

Jeudi : le matin, le ciel sera très nuageux à couvert sur les régions s'étendant de l'Aquitaine aux pays de Loire, à la Bretagne au Cotentin et au Nord. Ailleurs, la matinée sera brumeuse et fraîche avec des brouillards plus nombreux de la Lorraine à la Bourgogne et au Lyonnais.

Dans la journée, des pluies traverseront les régions de l'Ouest et gagneront en soirée l'Aquitaine, le Centre, le Bassin parisien et le Nord.

Ailleurs, le temps sera assez nuageux, après des éclaircies matinales assez belles sur le quart sud-est. Là aussi le ciel se couvrira l'après-midi.

Les températures maximales seront de 9 à 11 degrés sur le Nord et le Nord-Ouest, 13 à 15 degrés sur le Sud-Ouest, le Midi méditerranéen, 5 à 7 degrés dans l'Est, 9 à 10 degrés sur le Centre et le Centre-Est.

Vendredi : le matin, le temps sera très nuageux du Centre au Bassin parisien et au Nord, avec des pluies intermittentes. Ailleurs, éclaircies matinales surtout sur le quart sud-est. Très nuageux sur la moitié ouest avec quelques averses. En cours de journée, nouvelles pluies gagnant le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, la Vendée et le sud de la Bretagne. Les températures maximales baisseront légèrement.

Samedi, un temps instable et très nuageux persistera sur les régions de l'ouest et du nord-ouest. Sur les autres régions temps brumeux et nuageux avec belles éclaircies.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 11 décembre, à 7 heures, de 1 030,5 millibars, soit 772,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 décembre; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 décembre) : Ajaccio, 17 et 4 degrés; Biarritz, 11 et 3; Bordeaux, 6 et 3; Bourges, 6 et 1; Brest, 9 et 3; Caen, 8 et — 1; Cherbourg, 10 et 0; Clermont-Ferrand, 6 et 0; Dijon, 4 et 1; Grenoble-St-M.-H., 7 et 3; Grenoble-St-Geoirs, 5 et — 2; Lille, 10 et 5; Lyon, 4 et 2; Marseille-Marignane, 12 et 1; Nancy, 7 et 2; Nantes, 7 et 2; Nice-Côte d'Azur, 15 et 8; Paris-Montsouris, 10 et 3; Paris-Orly, 10 et — 1; Pau, 14 et — 1; Perpignan, 17 et 3; Rennes, 7 et 3; Strasbourg, 6 et — 1; Tours, 5 et 3; Toulouse, 9 et 4; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4; Amsterdam, 10 et 6; Athènes, 16 et 5; Berlin, 7 et 7; Bonn, 8 et 5; Bruxelles, 8 et 6; Le Caire, 19 et 6; Iles Canaries, 22 et 18; Copenhague, 10 et 6; Dakar, 23 et 21; Djerba, 16 et 13; Genève, 5 et 1; Istanbul, 10 et 3; Jérusalem, 9 et 1; Lisbonne, 17 et 11; Londres, 8 et 0; Luxembourg, 4 et 2; Madrid, 14 et 1; Montréal, 4 et — 2; Moscou, 1 et — 1; Nairobi, 24 et 17; New-York, 9 et 5; Palma-de-Majorque, 18 et 2; Rio de Janeiro, 25 et 23; Rome, 14 et 2; Stockholm, 4 et 1; Tozeur, 16 et 7; Tunis, 16 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

annonces associations

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 DÉCEMBRE

« Canal de l'Ourcq », 10 heures, 23, rue de Sévigné, M. Gazo Romero.

« Bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier, Mlle Brossais.

« Hôtels de la rue Saint-Dominique », 15 heures, 77, rue de Varenne, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de la Monnaie », 15 heures, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel des Miramiones », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (Histoire et Archéologie).

« L'habit populaire autrefois », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Diderot et l'art », 11 heures, 11, quai Conti, M.-H. Fabra (Paris passion).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 10 et mardi 11 décembre :

DES DÉCRETS

● Fixant, pour certains départements ou arrondissements, la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article L.6 du livre des procédures fiscales relatif aux procédures applicables en matière d'imposition du chiffre d'affaires et du bénéfice.

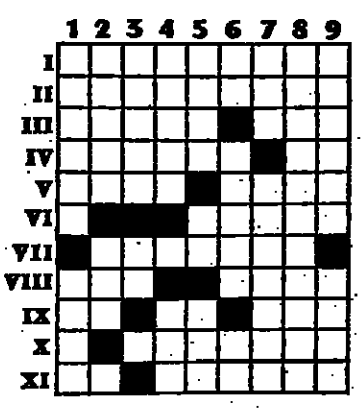
● Modifiant le décret du 4 août 1973 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesure et aux méthodes de contôle météorologiques.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'organisation de la production d'alcool de mélasse pour la campagne 1984-1985.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3858



HORIZONTALEMENT

I. Affaire dans laquelle un sujet pas très propre a souvent trempé. — II. Faire une ballade avec des pieds boiteux. — III. Frappe les gencives. Pièce incluse dans un pécule. — IV. Ce qu'est souvent le buveur et le vin parfois. Dans « Phèdre » et « Andromède ». — V. Ce que George Sand et Mme de Staël étaient et seront toujours à Paris. Un Guide expérimenté dans l'art de la Renaissance. — VI. Pour cet artiste, la peinture fut vraiment un dada. — VII. On l'ouvre pour obtenir la lumière. — VIII. Se rend, mais ne meurt pas. Fut, pendant longtemps, la maîtresse de tout le monde. — IX. Participe passé. Tranche de gigot. L'enseignement supérieur français lui doit ses fondements. — X. Tous les poilus s'y rasent. — XI. Le chrysochalque en est un excellent imitateur. Ils sont roses.

VERTICALEMENT

1. Chansonnier ou chanteur. Peut être en bois, en cuivre ou en chair et en os. — 2. Change d'air ou pollue l'atmosphère. Touché. — 3. Singe. Négation. — 4. Qui ont subi l'influence d'agents corrupteurs. Pointe crevante. — 5. Se montrer allergique à certaine cuisine. Participe passé. Préfixe égalitaire. — 6. Pris au collet. Flâner. Sortis de terre. — 7. Unité statique de l'Amirauté. Ceinture. — 8. Etat d'âmes. — 9. Trouve souvent son bonheur dans le « chagrin ». Il est souvent difficile d'en fixer les limites.

Solution du problème no 3857

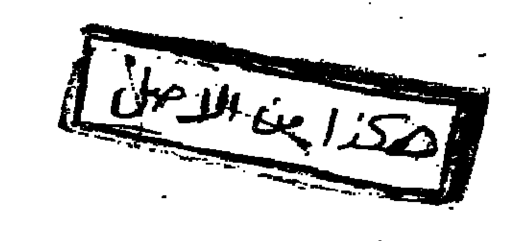
Horizontalement

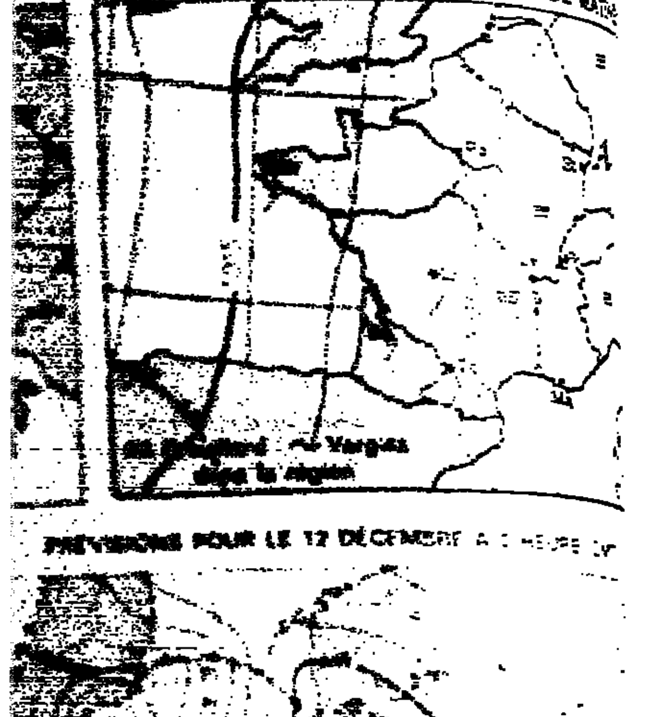
I. Patinage. — II. Casino. — III. Aptère. Râ. — IV. Mie. Impôt. — V. Pers. Elfe. — VI. Ur. Oc. Ulm. — VII. Ali. Cep. — VIII. Scotch. — IX. Ont.Rée. — X. Poêlons. — XI. Absent. Il.

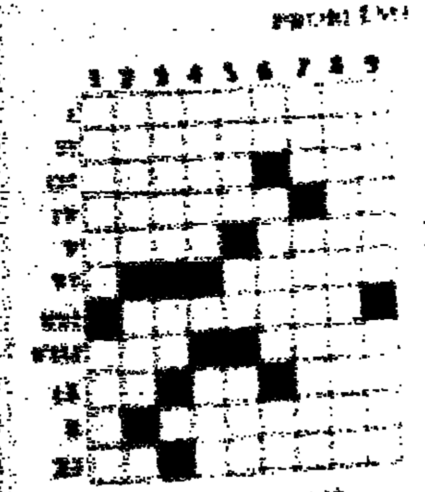
Verticalement

1. Campus. OPA. — 2. Papier. Snob. — 3. Aster. Actes. — 4. Tic. Solo. Le. — 5. INRI. Citron. — 6. Noème. Cent. — 7. Pluches. — 8. Girofle. — 9. Atemporel.

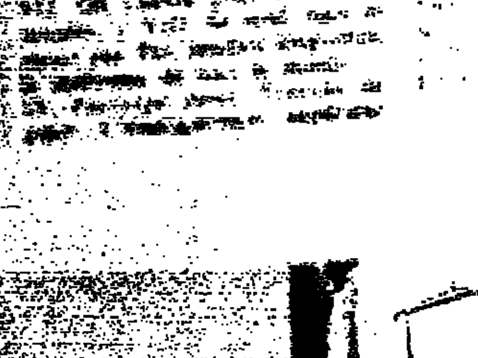
GUY BROUTY.







MOTS CROISÉS





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

LE GROUPE DEVANLAY-RECOING

qui fabrique et commercialise des PRODUITS TEXTILES recherche pour sa

Société de fabrication LACOSTE

à TROYES, un

directeur de logistique

Responsable de la planification générale, dans une activité où la saisonnalité est importante, il est chargé, en amont, d'organiser et de prévoir le déroulement des commandes de matières premières (fils et tissus) et de faire respecter les délais prévus. Il gère l'ordonnancement et pilote l'informatisation en cours (dont certains modèles performants existent dans le Groupe). Il contrôle et gère l'activité expédition, livraison et stockage à partir de deux magasins centraux et en fonction des prévisions de commandes France et Étranger. Il est responsable face à la Direction de la Division de l'optimisation des opérations allant des commandes de matières premières à la livraison des produits finis ; il doit tenir compte des contraintes de la Fabrication (placée sous la responsabilité d'un Directeur d'Exploitation).

Ce poste, inséré dans une entreprise performante exige d'excellentes qualités de rigueur, de bon sens et de contact. Il conviendrait à un DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES SCIENTIFIQUES ou de GESTION, d'au moins 35 ans, pouvant apporter la preuve de sa réussite dans des fonctions du même type, et en particulier de la mise en place de systèmes informatiques évolués. Cette expérience peut avoir été acquise dans le domaine Textile mais également dans d'autres secteurs industriels. La pratique de l'ANGLAIS constitue un atout supplémentaire. Résidence à TROYES.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2890 M, à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.

directeur industriel

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE DE TRANSFORMATION

450.000 F +

Une ENTREPRISE FRANÇAISE exportant 60 % environ de sa production – constituée de 5 grandes familles de produits allant de sous-ensembles uniques et sophistiqués à des fournitures industrielles fabriquées en série – recherche un DIRECTEUR INDUSTRIEL.

Rattaché au Directeur Général, le titulaire du poste assurera la coordination des fonctions industrielles des cinq Départements constitués en Centres de Profit (sur les plans méthodes, ordonnancement, achats, gestion de la production). Sa mission sera de concevoir et de promouvoir à l'intérieur du Groupe de nouvelles méthodes de fabrication nécessitées par l'évolution des activités de la Société (automatisation, techniques de pointe...).

Ce poste basé à PARIS – mais impliquant de fréquents déplacements dans les usines – représente un challenge pour un DIRECTEUR INDUSTRIEL EXPÉRIMENTÉ, DIPLÔMÉ d'une Grande ÉCOLE d'INGÉNIEUR et pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de plusieurs années de la fonction, acquise de préférence dans un Groupe anglo-saxon.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2944 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.

COOPERATIVE D'ACHATS

pour l'Equipement du Foyer (1350 adhérents) recherche

SON DIRECTEUR EXPLOITATION

ATTACHE A LA DIRECTION GENERALE

- Il assurera l'animation d'une équipe d'acheteurs et contrôlera le fonctionnement de 3 entrepôts en libre-service.
- Il participera aux études concernant l'amélioration de l'exploitation de la coopérative.
- Il devra s'assurer d'un parfait maintien de la qualité de service aux adhérents, tout en tenant compte des contraintes de la coopérative.
- Il devra être capable d'encadrer une structure d'une centaine de personnes avec un sens développé des relations humaines.
- Il aura de solides compétences en organisation administrative et de distribution, ainsi que de bonnes notions en informatique.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure ayant une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

Nous avons confié cette recherche au

CABINET GESCIAL 4, rue Lamblardie 75012 Paris

qui aura besoin de votre C.V., de vos prétentions, d'une photo.

Importante brasserie en **Afrique francophone** bénéficiant de l'assistance technique d'un groupe international, recherche un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Universitaire ayant une dizaine d'années d'expérience dans l'élaboration des budgets et bilans et de bonnes notions d'informatique.

Rémunération: 14 1/2 million FCFA;

logement, voiture, etc.

Envoyer c.v. avec photo sous réf. LDAM à B.P. 1, B-2510 Mortsel 2, Belgique.
Réponse assurée. Entretiens à Paris à nos frais.

Directeur commercial

biens d'équipement!

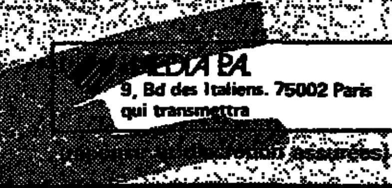
Notre groupe, spécialiste de biens d'équipement, qui a développé en usine les technologies de pointe, vise une des premières places mondiales.

Basé au siège social parisien et rattaché à la Direction de l'Unité de Production en province, ce vrai « patron commercial » traitera un chiffre d'affaires d'environ 200 millions et aura les caractéristiques d'une formation supérieure commerciale, d'une expérience RÉUSSIE de plusieurs années dans le MARKETING et la VENTE de produits industriels diffusés sur les marchés domestiques et grand public (France - Étranger).

Il interviendra dans les études de marché, l'évolution des produits, les actions de promotion et de ventes, les politiques de prix, l'animation d'un réseau international multiforme. Reportant à son Directeur de division, il animera un réseau mondial de vendeurs spécialisés dans leurs activités, d'où la nécessité d'un anglais opérationnel. La pratique de l'allemand sera un atout supplémentaire.

Cet HOMME DE MARKETING devra être un battant, bien équipé intellectuellement et capable de motiver ses équipes.

Pour nous apporter votre compétence, veuillez vous écrire (lettre manuscrite + C.V. + salaire actuel) en mentionnant sur l'enveloppe la réf. 3260/LM



MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

... assurée)

MEDIA PA

Société régionale et interdépartementale de transfert de technologie

LANGUEDOC ROUSSILLON

recherche

DIRECTEUR

FORMATION GRANDES ÉCOLES, AVEC SPÉCIALISATION C.A.O.-C.F.A.O.

AYANT DÉJA QUELQUES ANNÉES DE PRATIQUE EN ENTREPRISE.

Devra créer, dans le cadre des directives données par le président, entreprise d'assistance et de transfert de technologie.

Son marché : prioritairement les entreprises régionales et au-delà.

Ses produits : les applications des nouvelles technologies où qu'elles se trouvent et quelles qu'elles soient (C.A.O., C.F.A.O., informatique de gestion, robotique, etc.).

Ses moyens : d'abord assisté par des fonds publics devra, très rapidement, trouver sa propre rentabilité.

Ses objectifs : rendre performantes les entreprises clientes quelle que soit leur spécialité.

D'abord imaginatif, ce directeur devra être pragmatique, rigoureux, doué d'une grande capacité de travail, avoir la foi dans sa mission. Il devra savoir convaincre, analyser, et conduire à bonne fin les projets entrepris.

Agé de 35 ans environ, il constituera son équipe dans le cadre qu'il définira, rapportant directement à son président.

Cela suppose enthousiasme, créativité et sens pratique des affaires. Rémunération motivante, dans une société de droit privé, fonctionnant en économie de marché.

Prière d'adresser lettre manuscrite, photo et c.v. détaillé à :

S.C.E.T.

22, rue de Claret, 34050 MONTPELLIER CEDEX, B.P. 5590.

Sous référence SO.RI.TE.

Directeur Général d'une société de 1 500 personnes du secteur parapublic, située à Paris Sud, je recherche mon

Directeur du Personnel et des affaires sociales

(homme ou femme)

Compte tenu du caractère spécifique du poste, le candidat devra être un véritable opérationnel capable de s'impliquer au niveau des problèmes à traiter.

Le candidat, de formation Sciences Po, Sup de Co, Droit ou équivalent, âgé de 30 ans minimum, devra pouvoir justifier impérativement d'une expérience similaire d'au moins 5 ans.

Il devra posséder une excellente pratique des relations sociales, une bonne maîtrise des négociations collectives et être capable de s'intégrer rapidement à l'équipe de Direction, tout en sachant prendre en compte les besoins d'un ensemble de populations très variées.

Pour ce faire, il supervisera une équipe d'une quarantaine de collaborateurs (relations sociales, gestion du personnel, gestion paie).

La rémunération offerte sera de l'ordre de **300 000 F. +**

Les candidats intéressés devront adresser rapidement leur C.V. + photo + salaire actuel, sous la référence T12/84, à l'attention de mon Conseil H.A. BOTH.

CABINET BOTH

Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU
qui est chargé de ce recrutement.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et les candidats sélectionnés convoqués très rapidement.

MEDIA PA

COOPERATIVE D'ACHATS

pour l'Equipement du Foyer (1350 adhérents) recherche

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

ATTACHE A LA DIRECTION GENERALE

- Il assurera en priorité le contrôle de gestion de la coopérative, et il aura la responsabilité directe sur les services : • Gestion et finances • Comptabilité • Personnel • Administration des adhérents • Informatique.
- Il devra posséder de solides compétences en gestion et en informatique, et avoir un sens élevé des relations humaines.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure commerciale, disposant d'une expérience de plusieurs années dans des fonctions similaires.

Nous avons confié cette recherche au

CABINET GESCIAL 4, rue Lamblardie 75012 Paris

qui aura besoin de votre C.V., de vos prétentions, d'une photo.

Organisme privé de formation supérieure cherche

pour le 1er février 1985.

CADRE DE DIRECTION

(responsable gestion comptable et gestion du personnel). Formation minimum BTS ou DUT. Connaissances en informatique. Expérience professionnelle minimum 5 ans. Connaissance de la C.C.N. 1966 appréciée.

Adresser candidature avec c.v. au Directeur de l'I.R.F.T.S.,

41, avenue de la Liberté, LE BAN-SAINT-MARTIN, 57025 METZ CEDEX 2.

Dans le cadre de son développement MV 2 CONSEIL recherche

UN(E) DIRECTEUR(TRICE) D'ÉTUDES QUANTITATIVES

Rém. 240.000 F. +, en fonction de l'exp. Exp. : 5 a. min., ds Sté d'ét. Env. c.v. + photo à Emmanuel BRIZART, MV2 CONSEIL, 41, av. du Gal-Leclerc, 92100 BOULOGNE.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

Société leader dans le domaine de la micro-informatique

- Nous connaissons un des taux de croissance les plus forts du marché.
- Notre gamme de produits pour applications professionnelles est en évolution constante.
- Notre structure commerciale couvre les marchés de l'OEM et de la distribution.

Pour poursuivre cette expansion, nous recherchons

Directeur Commercial

Vous avez une expérience de responsable commercial confirmé. Votre forte personnalité vous a permis de prouver vos qualités d'organisation et d'entrepreneur.

Pour un revenu annuel dans une fourchette de 450 à 500 KF, vous assurerez la direction et l'animation de 40 personnes et mettrez en œuvre la politique de développement commercial.

Le poste est basé à Paris.

Ecrire sous réf. AG 232.
Discrétion absolue.
IBC, 10, rue Cambon, 75001 Paris.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

BURROUGHS : INFORMATIQUE ET QUALITE DE VIE EN NORMANDIE

BURROUGHS est l'un des grands dans le domaine informatique mondial.
A Villers-Ecalles (près de Rouen)
plus de 400 personnes, conçoivent, testent, réalisent et montent des systèmes financiers parmi les plus performants.
Le développement des produits nouveaux est important, il conduit à rechercher :

RESPONSABLE CAO

Ingénieur Généraliste, vos 3 à 5 ans d'expérience vous ont conduit à maîtriser l'électromécanique dans ses applications les plus complètes et variées.
Vos connaissances de la CAO et de la simulation vous aideront à **participer à la mise en place de notre CAO.**

En technicien, vous définirez les procédures d'accès.

En manager, vous organiserez les équipes et gèrerez vos interventions dans un esprit de service dans des domaines divers (conception mécanique, circuits, simulation, prototypes assistés...).

INGENIEURS

- INFORMATICIENS réf. I3
  Logiciel de base, microinformatique.
- TELECOMMUNICATIONS réf. T4
- LOGICIENS réf. L5
  Microprocesseurs, mémoires, interfaces.
- ELECTRONICIENS réf. E6
  Alimentations, interfaces de puissance.

Ces postes s'adressent tant à des **débutants**, qu'à des Ingénieurs ayant **quelques années d'expérience.**

Burroughs

Pour l'ensemble de ces postes qui sont à pourvoir dans le bureau d'études, la connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Adresser votre candidature avec lettre, CV, photo et prétentions de salaire en précisant la référence du poste choisi à l'attention de Madame B. LAHON - BURROUGHS - BP. 5 - VILLERS-ECALLES - 76360 BARENTIN.

Médecin pharmacologue
coordinateur du centre de recherche

Nous sommes un laboratoire américain, notre investissement en recherche est considérable tant aux U.S.A., en Angleterre, qu'en France.

Notre unité de recherche est située dans une ville universitaire du centre de la France.

Nous recherchons un médecin pour lui confier tout d'abord la direction du laboratoire de pharmacologie, composé d'une équipe de 10 personnes, puis très rapidement la responsabilité de la coordination de l'ensemble du centre de recherche (pharmacologie, toxicologie, chimie).

Ce poste s'adresse soit à un pharmacologue possédant l'expérience d'animation d'une équipe de pharmacologie animale dans l'industrie, soit à un médecin pharmacologue *clinicien du secteur hospitalo-universitaire*, ayant une petite expérience des travaux sur l'animal et la toxicologie et pratiquant l'anglais.

Ce poste évoluera vers l'encadrement de la recherche clinique également et offre donc de belles perspectives d'avenir.

Adressez confidentiellement votre candidature sous réf. 8328 à notre Cabinet de recrutement, SELEPHAR, *pour un premier échange d'informations*, 77, rue du Château, 92103 BOULOGNE.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



VILLE du HAVRE
recrute par voie de concours sur titre

UN INGENIEUR PRINCIPAL

POUR SA DIVISION DE L'AMENAGEMENT URBAIN

spécialité transports / circulation (P.D.U. en cours d'études) désirant s'intégrer à l'équipe de direction de la Division en participant efficacement aux études d'aménagement.

Connaissances en topographie souhaitées.
Salaire de début : 96 861 Francs / an + primes.

L'accès à l'emploi est soumis à certaines conditions de titre.

Pour obtenir plus de précisions
tél. au 16 (35) 22.81.01 poste 399.

Adresser candidatures à Monsieur le Maire de la Ville du Havre - BP 51 - 76084 LE HAVRE Cédex jusqu'au 18 Janvier 1985

GROUPE DE TAILLE INTERNATIONALE dans le domaine des industries Agro-Alimentaires ayant de nombreuses filiales en France et à l'étranger, recherche un

AUDITEUR INTERNE

qui souhaiterait valoriser une première expérience de 2 à 3 ans acquise en Cabinet d'Audit ou au sein d'un Groupe important.

Ce poste, *qui recouvre des missions d'Audit Financier et Opérationnel (Assistance/* Organisation/Contrôle), permettra d'évoluer à moyen terme vers un poste opérationnel au sein d'une des Unités d'un Groupe en expansion.
Ses missions l'amèneront à se déplacer tant en France qu'à l'étranger et nécessiteront une bonne connaissance de l'anglais.

Ce poste, basé près d'une ville universitaire de province, conviendrait à un jeune diplômé d'une Grande Ecole de Gestion, titulaire au minimum du DECS.

Les dossiers de candidature détaillés doivent être adressés, sous référence 327 M à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Jeune Ingénieur Chimiste
En Provence

SOLVAY : 45 000 personnes dans le monde, CA consolidé 30 milliards. SOLVAY en France : 22 usines, 10 000 personnes, 6 milliards de chiffre d'affaires. SOLVAY est l'un des plus grands groupes chimiques internationaux. L'une de ses unités de production propose, près de Marseille, une opportunité en **Recherche et Développement** à un jeune ingénieur chimiste, éventuellement débutant pour peu qu'il soit doté de bonnes connaissances en **chimie analytique.**

Il s'attachera à l'optimisation des produits et, plus occasionnellement au contrôle des produits chimie. Une autorité certaine lui sera nécessaire pour diriger une petite équipe de techniciens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction du Personnel, SOLVAY, 12 cours Albert 1er 75383 Paris Cx 08.



DESSEIN

---

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) **emplois internationaux** (et départements d'Outre Mer)

Imaginons votre avenir ensemble

Optoelectronics Application Engineer

Hewlett-Packard is not only a leading manufacturer of electronic measurement and computational products but also one of the world's most innovative producers of optoelectronic components. If you have ambition, drive and initiative, there's an excellent opportunity awaiting you in our components marketing operation. The person we are looking for will be responsible for the technical support in Europe of a complete line of optoelectronic components. Successful candidat will liaise closely with the European H.P. organisations, customer and division in the U.S.A.
The successful candidate should speak fluent English and have good communication skills - technical requirements are a degree level qualification in electrical/electronics engineering and 2 to 3 years of experience Research & Development. The role will entail travel throughout Europe, as well as some visits to the U.S.
The post will be based at our European marketing centre in Boeblingen near Stuttgart (Germany).
If you are interested in joining a successful team, please write to our components regional sales manager Mr. Daniel PERRET, Z.I. de Courtabœuf, Avenue des Tropiques, 91947 Les Ulis Cédex quoting I/BBN/ réf. F 0218.

HEWLETT PACKARD

ADJOINT AU D.R.H.

ALPES
200 000F +

Nous sommes filiale d'un des premiers Groupes industriels français. Nous souhaitons confier l'ensemble de la géstion d'un effectif important (Gestion administrative, Paie, Mutuelle, Législation, Procédures) à un diplômé d'études supérieures de plus de 30 ans ayant impérativement une expérience de la fonction Personnel, dans une usine.

Adressez votre dossier sous No 840 M.

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes - 75017 Paris.

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS FRANÇAISE
RECHERCHE POUR AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

TACHES :
- Tenue de la comptabilité Générale et analytique
- Etablissement du bilan fiscal et social
- Gestion du Personnel
- Relations avec Banques et Administration
- Etablissement des situations mensuelles et suivi de tableaux de bord
- Candidats 30 – 35 ans
- Diplômés Enseignement Supérieur ou Professionnel ayant expérience 10 ans
- Connaissance plan OCAM et plan comptable français
- Expérience Afrique Noire sera un atout
- Anglais souhaité.

RÉMUNÉRATION :
- Fonction de l'expérience + avantages liés à expatriation

Envoyer C.V. + photo + rémunération actuelle à :
RÉGIE-PRESSE *sous n° 69.184 M*
7, rue de Monttessuy – 75007 PARIS.

SOCIETE ENGINEERING
recherche pour démarrage Usine de Production acide sulfurique, acide phosphorique à l'Étranger :

Directeur d'usine
Ingénieurs de Production
CHIMISTES - GENIE CHIMIQUE
Techniciens de Production
CHIMISTES - GENIE CHIMIQUE
Ingénieur Technicien - Electromécanicien
d'entretien d'usines Industrie Chimique

Expérience obligatoire :
- 3 années minimum dans un atelier de production d'acide sulfurique ou d'acide phosphorique.

Lieu de travail : SENEGAL

Envoyer C.V. sous réf. 4280/D à : A.M.P.
40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS *(qui trans.)*

GROUPE BANCAIRE

recherche dans le cadre de son expansion

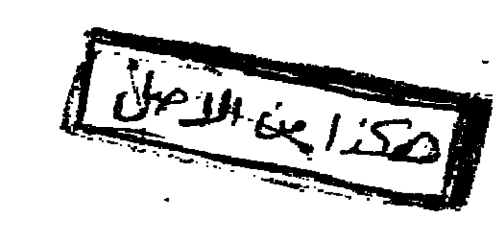
LE RESPONSABLE HF
DE SA FUTURE AGENCE DE
CARCASSONNE

Il devra être diplômé d'études supérieures (maîtrise de droit, IEP, ESC) et/ou diplôme bancaire ; accompagné d'une expérience d'exploitant de haut niveau (3 à 5 ans).

La responsabilité de ce poste implique une excellente capacité d'analyse financière et le sens des contacts pour développer les relations entre le groupe et les clientèles de l'ECONOMIE SOCIALE.

Envoyer C.V., *photo, lettre manuscrite et prétentions* à N. 4299
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DU PONT

USINE DE BESANÇON

Notre Division **"connector systems"** est aux premiers rangs mondiaux dans les fabrications de systèmes d'interconnexion miniaturisés et a créé, à Besançon, sa 2e unité européenne dans sa spécialité.

Cette unité est appelée à passer de 300 à 510 collaborateurs et recherche son

RESPONSABLE DE LA FORMATION

sous la supervision du directeur du personnel de l'établissement et en relation fonctionnelle avec l'encadrement, il sera chargé d'une part :
- de la détermination des besoins de formation interne,
- de la sélection des organismes de formation,
- de la gestion du budget (environ 3,5% de la masse salariale).
- de l'évaluation des stages.

D'autre part, il prendra une part active dans :
- la participation à des recrutements,
- la prise en charge de certains dossiers administratifs, en particulier, le suivi des procédures de gestion du personnel et l'informatisation du service.

Pour ce poste, il est demandé une formation supérieure en sciences *humaines complétée par une expérience professionnelle en gestion* de personnel de terrain d'au moins 3 années.

Une bonne connaissance de l'anglais facilitera son évolution au sein de notre groupe.

Possibilité de prise en charge des frais de déménagement.

Merci d'envoyer votre candidature en mentionnant votre salaire actuel et vos prétentions à M. Luc DIELS, DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. "Connector Systems Division", 2, rue La Fayette, 25000 BESANÇON.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ TEXTILE ALSACIENNE
recherche

JEUNES COMMERCIAUX DYNAMIQUES

pour venir compléter équipe

Commerciale performante. Anglais, allemand exigés. Connaissance textile souhaitée. Envoyer C.V. avec photo sous nº 8.713 LE MONDE Pub service annonces classées 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

---

ingénieur d'affaires

détecter un marché aux USA, y introduire nos produits de commutation

Notre savoir faire en commutation pour environnement sévère (interrupteurs étanches et hermétiques, disjoncteurs thermiques, détecteurs de proximité, etc... destinés à l'aérospatial, au nucléaire...) est solidement établi.
Ingénieur grande école (ENSAE, ENSICA, ECL...) vous avez acquis quelques années d'expérience industrielle, de préférence dans un secteur "haute fiabilité". Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.
Nous vous proposons d'assurer la mise en place de nos produits sur ce marché extrêmement technique : préciser l'adaptabilité de nos *produits aux normes et exigences américaines,* quantifier des objectifs, contacter et sélectionner un circuit de distribution, suivre et développer les applications.
La réussite de cette première mission et notre stratégie offrent d'intéressantes perspectives d'évolution.

Crouzet

Adresser votre dossier de candidature en précisant la référence IACOM/LM au responsable du recrutement, Crouzet SA, Direction du Personnel, 26027 Valence Cedex.

---

amri

société de biens d'équipement
recherche
pour région BORDELAISE

INGÉNIEUR NUCLÉAIRE

Il se verra confier les dossiers nucléaires, de l'élaboration du devis jusqu'à la livraison du matériel.

De formation ingénieur-mécanicien, ou équivalent, il devra justifier d'une expérience de gestion d'affaires soumises à cahier des charges.

Anglais, indispensable, italien souhaité,

Ecrire avec C.V., photo prétentions
Société AMRI
Service du Personnel
"Les Mercuriales" - 40, rue Jean-Jaurès
93176 BAGNOLET CEDEX

bleu

INGENIEURS COMMERCIAUX 250.000 F/AN ET +

Nous sommes une SSCI en forte expansion, orientée moyens systèmes — PME/PMI. Nous renforçons notre force de vente et recherchons des ingénieurs commerciaux expérimentés.
Ils posséderont une excellente connaissance du marché du service informatique et devront assurer le suivi et le développement commercial de leur clientèle.
Ils s'appuieront dans leur démarché sur des produits performants et une structure technique très opérationnelle.
Les postes à pourvoir sont en *province* (PAYS-DE-LOIRE) et peuvent évoluer vers une direction d'agence.
Ecr. s/nº 8.707 *le Monde Pub.*, service ANNONCES-CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Orthophoniste cherche REMPLAÇANTE, cause maternité, possibilité cession au *1er janvier 1985. Région ORNE.* 160 km Ouest Paris. Tél. (33) 25-31-35 ou (33) 26-37-31.

UNIVERSITÉ ORLÉANS
CELLULE INFORMATION
45046 ORLÉANS CEDEX
recherche

DOCUMENTALISTE

Niveau maximum DEUG + année spéciale IUT ou CAFB pour accueil, documentation, suivi étudiants 1er cycle.

Adresser candidature + c.v. avant le 12-12-84.

STÉ DE SIGNALISATION ROUTIÈRE HORIZONTALE
recherche
CONDUCTEUR DE MACHINE PEINTURE ET THERMOPLASTIQUE
Expérimenté. Sér. réf. exigée. Envoyer C.V. et prétentions à :
SOCIETE MIDITRACAGE
B.P. 129 84400 APT.

NICE, ECOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DUV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent.
Ecrire avec C.V. détaillé *sous nº T 069.251 M*
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy. Paris-7e.

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE
Ouest de la France
recherche

INGÉNIEUR HYDROLOGUE

Grande école souhaitée. Connaissances informatique 3/5 ans d'expér. pour diriger départ. « Qualité des eaux ».
Env. C.V. + photo + prétent. sous référence Nº 6825 AT à HAVAS EMPLOI
136, av. Ch.-de-Gaulle
92000 NEUILLY.

ASSOCIATION s'occupant d'adolescents délinquants, caractériels et cas sociaux cherche

ÉDUCATEUR (trice)

diplômé(e) pour poste de prévention et de semi-liberté.

Ad. lettre de candidature avec C.V. dét., comportant entre autre le nom et l'adresse des employeurs précédents, recommandations et réf. à : ANDM *Le logis. 74370 ARGONAY*

QUOTIDIEN RÉGIONAL
cherche

UN JOURNALISTE LOCALIER

Ecr. à *l'Yonne Républicaine,* 9-12, avenue Jean-Moulin, 89000 AUXERRE.

CONSULTANT recherche *deux partenaires H.-F.* 30-35 ans pour création Conseil multi-services : un informaticien et un contrôleur de gestion souhaitant s'établir à « notre » compte dans triangle Toulouse-Bordeaux-Limoges.
Ecr. s/nº 8.682 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'informatique est votre métier ? Venez l'exercer au soleil !

Télésystèmes n'a jamais cessé de créer, d'innover, c'est le cas à SOPHIA ANTIPOLIS où dès 1985, 70 ingénieurs et techniciens, pluridisciplinaires, travailleront dans un environnement exceptionnel. Ils feront valoir leur savoir faire dans le cadre de très importantes applications sur matériel DPS 8 (DM4, IDS, TDS) et/ou Mini 6 (GCOS 6, DTF, TOTAL).
Soyez des leurs si vous êtes

Chef de Projets

Nous vous demandons 5 ans d'expérience, dont 2 ans au moins à un poste analogue.

Analyste en Télémaintenance de Systèmes Opérationnels et Analyste de gestion

ayant 2 à 3 ans d'expérience dans de mêmes fonctions

Analystes Programmeurs

Titulaires d'un DUT, MIAGE, dotés d'une première expérience.
Chefs de projets... Analystes... Vous connaissez tous DPS 8 et/ou Mini 6.
Rejoignez-nous à SOPHIA ANTIPOLIS. Vous apprécierez cette qualité de vie que connaissent déjà les collaborateurs de Télésystèmes Questel, 1er centre serveur français.
Télésystèmes innove. Télésystèmes crée aussi des emplois. Sur toute la France, nous recherchons en permanence des spécialistes DPS7, DPS8, Mini 6 et IBM pour plusieurs de nos divisions.
Adressez sans tarder votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à TELESYTEMES - Service Gestion et Recrutement - 115 rue du Bac, 75007 Paris.



DES METIERS POUR PENSER, AGIR, VIVRE.

DESSEIN

FRANCHE-COMTE — **600 PERSONNES ELECTRONIQUE**

Pour l'un de ses établissements industriels situé dans une région agréable de l'Est de la France, cette société de réputation mondiale et en expansion, recherche son

CHEF DU PERSONNEL

Ce dernier, en collaboration avec le Directeur du Personnel du groupe, aura à assurer la gestion d'environ 600 personnes (recrutement, rémunérations, formation, communications, gestion prévisionnelle des ressources humaines, négociations avec les partenaires sociaux). Il sera placé sous l'autorité du Directeur de l'usine.

Le candidat doit être âgé de 35 ans environ, avoir une formation supérieure (Droit, Sciences Sociales), posséder de 3 à 5 ans d'expérience dans la fonction Personnel, acquise dans une unité industrielle.
Il est impératif de connaître l'anglais courant.
La rémunération est attractive.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant un Nº de téléphone, sous réf. 750 LM, à : Guy POSTEL CONSEIL, BP 19, 06480 La Colle sur Loup, qui s'engage à traiter confidentiellement votre dossier.

Guy Postel

PLACE AUX PIONNIERS

Afin de concevoir les **ECRANS PLATS DE DEMAIN.**

IDESS

filiale de **RENAULT - STANLEY - JAEGER**

Société Franco-Japonaise de VISUALISATION ELECTRONIQUE à cristaux liquides (L.C.D.) située en **SAVOIE** vous invite à participer au lancement d'une activité naissante sur un créneau nouveau et à fort développement dans les domaines d'applications tels que
L'AUTOMOBILE,
LES TELECOMMUNICATIONS,
LA BUREAUTIQUE, L'AVIONIQUE.

Pour sa ligne pilote de ***DEVELOPPEMENT***

INGENIEUR TECHNOLOGUE

expérimenté, de **premier plan.**

Après 6 à 9 mois de formation au Japon, il sera chargé :
— d'assurer le transfert de technologie,
— d'animer l'équipe de la ligne pilote de développement.

Pour son département de **PRODUCTION**

INGENIEURS

METHODES - PROCEDES - MAINTENANCE - ASSURANCE QUALITE - FABRICATION.

Après 6 à 9 mois de formation au Japon, ces ingénieurs de **haut niveau** auront pour mission :
— le transfert de technologie de fabrication,
— le démarrage et le lancement en France d'une ligne automatisée de fabrication d'écrans L.C.D. de grandes dimensions.

Une expérience sur équipements automatisés est souhaitée.

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant, une expérience de 5 ans minimum dans le ou les domaines suivants : L.C.D., semiconducteurs, circuits hybrides, composants optoélectroniques, et maîtrisant les techniques de photolithographie, sérigraphie et dépôt sous vide.

L'anglais est indispensable.

Adresser lettre de candidature, C.V. détaillé, photo et prétentions à **IDESS** - 49, quai Le Gallo - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

VALENS CONSEIL

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux

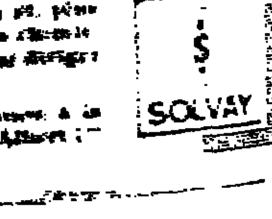
N NORMANDIE

IEURS

LOGICIENS

ELECTRONICIENS

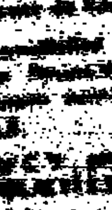
UDITEUR INTERNE



INT
R.H.

ROUPE BANCAIRE
RESPONSABLE
CARCASSONNE







emplois régionaux emplois régionaux

Vos idées d'aujourd'hui seront les techniques de demain

Nous sommes un des plus importants équipementiers aéronautiques français. Potentiel de recherche, moyens de test et de XAO, outil industriel sans cesse renouvelé... Notre développement nous permet de proposer des postes variés :

ingénieur développement microélectronique hybride

Ingénieur électronicien, vous avez acquis environ cinq ans d'expérience de projets en circuits électroniques analogiques et logiques. Dans notre division Aérospatial, nous vous proposons de prendre la direction d'une équipe de spécialistes en circuits hybrides, développant des produits destinés aussi bien à nos propres systèmes qu'à une clientèle externe.

Vos missions principales :

- coordination de la conception et du développement, jusqu'à la livraison des prototypes.
- responsabilité des devis et du suivi des coûts de développement.
- maîtrise d'œuvre des implantations, participation à la mise en œuvre de la CAO, maîtrise d'œuvre des *performances électriques*.
- prospective et orientation de l'équipe, liaison avec les utilisateurs, le service composants, le service microassemblage, etc.

REF. DMH/LM

ingénieurs, concepteurs de circuits intégrés spéciaux

Ingénieur électronicien, vous avez conçu depuis quelques années des circuits prédiffusés ou cell aways. Vous parlez la langue anglaise.

Notre Division Aérospatial consacre d'importants moyens au développement de son activité microélectronique *C.I.S.* Nous vous proposons de l'intégrer. Selon vos goûts et votre expérience, deux axes peuvent vous être proposés :

- Développement de circuits intégrés et des méthodes de test associés ;
- Etude et mise en place des moyens de conception, des logiciels associés et formation des utilisateurs, maîtrise à partir d'outils CAO des règles d'implantation et de la technologie des semi-conducteurs.

Ces postes, dépendant du chef de projet C.I.S. sont en liaison permanente avec les services internes (industrialisation, utilisateurs...) et avec les fondeurs.

REF. CIS/LM

ingénieur d'études électronique analogique

Nous proposons à un jeune ingénieur passionné d'électronique analogique de prendre rapidement en charge l'étude complète d'un mécanisme soumis à des contraintes d'environnement sévères (nucléaire aérospatial).

REF. ANAL/LM

ingénieurs composants

Au sein de l'équipe responsable de l'intégration des composants dans nos équipements, vous prendrez progressivement la responsabilité d'un domaine de spécialité. Vous conseillez les équipes-projets dans leurs choix de composants et participez au développement de notre plan micro-électronique. Vous êtes en relation avec de nombreux partenaires internes et externes.

Vous êtes ingénieur électronicien et possédez une bonne connaissance de la langue anglaise.

REF. ICA/LM

Ces postes sont à pourvoir à Valence



Envoyer votre dossier de candidature en précisant la ou les référence (s) choisie (s) au responsable du recrutement, Crouzet SA, Direction du Personnel, 26027 Valence Cedex.

Choisissez une carrière commerciale au crédit foncier de france

3.700 personnes - 130 points de vente

JEUNES DIPLOMES HEC, ESSEC, ESC...

- Le Crédit Foncier de France, banque spécialisée dans le financement de l'immobilier et dans la distribution des prêts aidés par l'Etat, vous propose d'intégrer son réseau commercial sur la France entière.
- Après une formation à nos produits et méthodes de fonctionnement vous prendrez en charge l'animation d'une unité ainsi que le développement d'une clientèle de particuliers et de professionnels.
- Dynamisme commercial et mobilité géographique seront les clés de votre évolution dans notre institution.
- Rémunération annuelle de base 135.000 F + avantages sociaux. Perspectives d'évolution de carrière.

Recrutement par voie du concours d'ATTACHE - option «commerciale» organisé à PARIS les 30 et 31 janvier 1985, ouvert aux candidats de nationalité française (ou de la C.E.E) âgés de moins de 32 ans au 1er janvier 1985.

Clôture des inscriptions : 10 janvier 1985.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER de FRANCE - Service du Personnel
Bureau «Information-Concours»
19, rue des Capucines - BP 65 - 75050 PARIS CEDEX 01 - (Tél. : 244.80.66 - 244.80.67).

crédit foncier de france
POUR ENTRER CHEZ VOUS, ENTREZ CHEZ NOUS.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS

BARRY

Groupe agro-alimentaire spécialisé dans le négoce et la fabrication des dérivés du cacao

recherche

Un CADRE

Débutant ou ayant 2 à 3 années d'expérience pour son département.

Arbitrage et négoce international

Anglais indispensable.

FORMATION :
grande école de commerce ou diplôme universitaire type Dauphine.

Un ACHETEUR

Ayant quelques années d'expérience pour seconder le directeur des achats dans l'organisation de son département :

— mise en informatique du service.
— prise en charge progressive d'achats de matériel et emballages pour le compte de l'ensemble des filiales françaises et africaines.

Formation supérieure (institut de gestion, école de commerce) ; Anglais souhaité.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à :
JEAN-LOUIS BERTHET, BARRY S.A.
2, boulevard Michelet, Hardricourt, 78250 MEULAN.

Notre groupe spécialisé dans les moyens de paiements *présents et futurs recherche pour son activité*

TRAITEMENT DE LA CARTE Paris

DEUX ORGANISATEURS
Réf. 410

Rattachés à notre direction du développement, ils assureront l'interface entre une clientèle déjà très fidélisée (banques, grands distributeurs...) et les services techniques du Groupe.

De formation scientifique ou commerciale, les candidats retenus auront au moins deux ans d'expérience acquise dans l'organisation et l'informatique dans une SSII, dans une banque ou chez un constructeur.

DEUX ORGANISATEURS DEBUTANTS
Réf. 411

En liaison avec les Ingénieurs, ils effectueront les études des besoins et assureront l'interface avec les services exploitation et les centres de production du groupe.

Ils posséderont une licence ou une maîtrise de gestion ou de sciences économiques (option organisation si possible).

Des candidats motivés et prêts à s'investir dans le groupe pourront y évoluer.

Nous les remercions de bien vouloir écrire en précisant la référence choisie à A.L. CONSEIL, 102 Bd Malesherbes, 75017 - PARIS que nous avons chargé de cette mission et qui vous garantit discrétion et réponse.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Marketing pour un jeune financier

Londres/Paris — **Salaire intéressant + participation aux bénéfices**

Groupe largement bénéficiaire en expansion rapide recherche jeune financier ambitieux et motivé de bonne présentation pour aider activement au développement stratégique de ses activités en France. Cette société cotée en bourse est un leader dans le domaine des prestations financières spécialisées novatrices à l'attention des grandes sociétés internationales mondiales.

Agé(e) de préférence de 26 à 32 ans, vous devrez faire preuve d'énergie et de sens commercial et être capable d'établir d'excellents rapports à tous les niveaux. Les candidats devront avoir eu au minimum trois ans d'expérience chez une multinationale, et parler couramment l'anglais.

Les avantages offerts comprennent une excellente rémunération, plus de remarquables perspectives d'avancement rapide à un poste de gestion clé au sein du groupe.

Les personnes intéressées sont priées de contacter **Stephen Raby à Londres (09-44-1) 831 0431,** ou d'écrire en joignant un CV complet à Michael Page International, Sicilian House, Sicilian Avenue, London WC1A 2QH (Angleterre) en mentionnant la référence LM/PRC/SR.

MP
Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London - New York

COFLEXIP

Nous sommes depuis 1972 les spécialistes mondiaux du "pipe line" flexible (fabrication et mise en œuvre) et notre croissance a été très rapide. Nous créons à notre usine du Trait, en Seine-Maritime (650 pers. 28 km de Rouen), le poste de

responsable du service méthodes de fabrication

Sous l'autorité du Chef du Département MÉTHODES CENTRALES, et aidé d'une équipe d'environ 15 personnes, qu'il devra animer et diriger, il aura la responsabilité des études d'investissements, des implantations de nouveaux équipements, et de l'élaboration des documents techniques nécessaires aux lancements de fabrication.

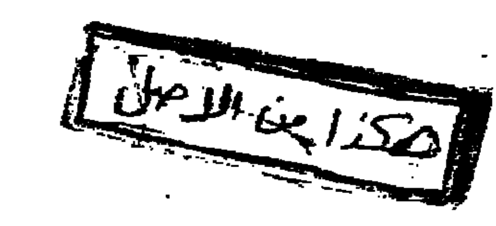
Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur mécanicien confirmé ayant un minimum de 10 ans d'expérience dans une ou plusieurs entreprises d'activités analogues (grosse chaudronnerie, câblerie, mécanique lourde, extrusion de tubes...). Anglais souhaité.

Merci d'écrire avec CV, photo et prétentions sous réf. R 171 à PAJ Conseil
8, avenue de Camoëns 75016 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR





Important fabricant européen de produits semi-finis recherche

Manager

pour sa filiale française.

Nous recherchons une personne dynamique ayant une formation commerciale solide, de préférence déjà expérimentée dans le domaine de la vente industrielle. Cette personne devra être âgée de 30 à 40 ans, bien parler l'allemand et si possible l'anglais.

Les responsabilités sont multiples: il s'agit, avec l'aide d'une équipe de collaborateurs *qualifiés, d'agrandir une entreprise* importante déjà existante à Paris. La rémunération de cette activité est en conséquence. A cela s'ajoute une participation au *chiffre d'affaires* proportionnelle au succès des ventes.

Ecrire sous nº 298.886 M, RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS qui transmettra.

Homme ou femme, la trentaine et de formation *supérieure (juridique, économique ou commerciale)*,

2 à 4 ans d'expérience sur le terrain dans la fonction PERSONNEL vous ont appris à pratiquer les relations humaines au quotidien.

Prenez en charge pour 2 à 3 ans le poste de

CHEF DU PERSONNEL
d'une unité de
270 personnes

50 km à l'Ouest de Paris

Responsable de l'ensemble de la fonction, vous intégrerez un Groupe de Services dont la croissance et la taille (plus de 8 milliards de F de C.A. en 1983 : + 28 % par rapport à 1982 - présent dans 45 pays), vous permettront, si vous avez les moyens de votre *ambition, une carrière évolutive dans la* fonction PERSONNEL où dans d'autres responsabilités.

S.C. vous garantit une DISCRÈTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8148 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Jeune cadre débutant grande école de gestion

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche pour son service "Finances-Gestion" un **jeune Cadre débutant, grande école de gestion,** ayant si possible le DECS, ouvert aux techniques modernes de gestion et d'organisation et possédant de bonnes capacités relationnelles à des niveaux hiérarchiques variés.

Il acquerra une connaissance du groupe en assumant au départ des fonctions d'information de gestion et d'études de coût de production en relation avec les usines et les services commerciaux...
Pour ce faire, il aura à animer une équipe de quatre ETAM. Le poste offre de larges possibilités de développement de carrière au sein du groupe.
Poste à Valenciennes. Logement assuré.

Écrire sous référ. IT 267 AM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Responsable service technique

IMPORTANT GROUPE (4.400 personnes – CA 4 milliards) *recherche pour une de ses usines (160 personnes – transformation des matières* plastiques) un **Responsable Technique.**

Il s'agit d'une création de poste.
Rattaché au Directeur de l'usine, il sera chargé :
- *du développement des méthodes, gammes, temps, prix de revient,* organisation des postes,
- de l'amélioration des équipements de production (automatisation),
- de la recherche et de l'implantation des nouveaux équipements,
- de l'industrialisation des nouveaux produits,
- de la supervision du bureau d'études.

Le poste implique des qualités d'organisation et de créativité. De formation ingénieur AM, INSA ou équivalent, le candidat devra disposer d'une expérience méthodes de 3 ans minimum, acquise dans un domaine de fabrication de série. *La connaissance de la transformation des matières plastiques serait appréciée* mais pas indispensable.
Poste situé dans la région de NOYON (60).

Écrire sous référ. EO 219 CM.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Ingénieur débutant
études et essais
hydrodynamique navale

LE BASSIN D'ESSAIS DES CARÈNES, Organisme Industriel d'État de réputation internationale, recherche un **Ingénieur débutant de bon potentiel.**

Au sein du Bureau d'Études, il lui sera confié la conception de Carènes, les études et essais sur maquettes de navires pour le compte de la Marine Nationale ou de clients privés, la participation à des essais à la mer. Il sera en outre chargé de l'amélioration des méthodes de travail du Bureau d'Études, notamment par l'étude et la mise en place d'un système de C.A.O.
Jeune ingénieur de formation mécanique (si possible navale) et hydrodynamique (théorique et expérimentale), il aura de bonnes connaissances en informatique scientifique. Responsable de projets auprès de clients internes et externes, il devra posséder *une affirmation personnelle réelle et une bonne capacité de contacts* ainsi que des qualités d'animateur.
Poste à Paris.

Écrire sous **référ. HS 266 AM.**
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Ingénieur chimiste débutant recherche et développement

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, nº 1 dans son domaine (2.500 personnes), recrute un **ingénieur débutant,** de fort potentiel, pour son service Recherche et Développement.

Élément important d'une petite équipe, il participera aux travaux de recherche et développement destinés à la définition et l'élaboration de nouveaux produits, à l'amélioration de produits existants, à l'évolution des techniques de production concernant principalement la chimie minérale. Ingénieur diplômé d'une grande école PC, ENSCP, ENSIC, option chimie minérale, son niveau scientifique, son potentiel et ses qualités humaines devront lui permettre d'assumer des responsabilités dans la recherche et le développement en liaison avec les divers services concernés.
Anglais indispensable, espagnol souhaitable.
Lieu de travail : bord de mer (sud-est France).

Écrire sous **référ. CN 262 AM.**
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Société de Services
et de Conseil en Informatique en pleine expansion,
recherche plusieurs titulaires de :

MAITRISE DEBUTANT(E)S

Informatique, Miage, Gestion, Econométrie, Sciences Economiques

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 4037 M (à noter sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS 49 avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

Un des tous premiers magazines familiaux d'actualité et de services, d'audience nationale, renouvelle sa formule et souhaite compléter son équipe. Il recherche :

JOURNALISTES

CHEF DE STUDIO
Sous la responsabilité du Directeur du Visuel, il animera une équipe de maquettistes. Professionnel confirmé, il aura une expérience en hebdo mensuel féminin ou V.P.C. (Réf. MLA 404).

MAQUETTISTE
Motivé par la création artistique et le travail d'équipe, il valorisera à ce poste une première expérience presse ou V.P.C. (Réf. MLA 405).

RÉDACTEURS
3 postes sont ouverts. Ils correspondent à des professionnels d'au moins 30 ans, justifiant d'une solide expérience, aptes à la polyvalence, et pratiquant un journalisme de terrain.
- Pour l'**Actualité** : expériences variées, notamment en presse régionale. (Réf. MLA 406).
- Pour **Société-Famille-Vie Pratique** : fortes motivation pour ces questions et les problèmes de consommation. Une expérience en matière familiale, éducation est indispensable. (Réf. MLA 407).
- Pour **Enquête et Reportage** : intérêt manifeste pour les faits de société, famille, religion. Bonne connaissance de la France profonde, capacités de traitement humain et chaleureux souhaitées. (Réf. MLA 408).

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence du poste qui vous intéresse, à :

ESPACE ET COMMUNICATION : 35, rue Ballu, 75009 PARIS
qui transmettra.

---

emplois régionaux

PROVENCE

INGENIEUR INFORMATICIEN

Créez pour organiser le futur

Nous sommes une société agro-alimentaire (CA 350 MF) en pleine expansion avec d'importants projets de diversification en France et à l'Etranger.
Dans ce contexte, il nous est nécessaire de créer un outil informatique performant.

— Dans un premier temps, en qualité de responsable informatique et sous l'autorité du D.A.F., vous soumettrez à la direction générale un plan à 5 ans comportant des choix d'investissements en matériel et logiciels.
Manager du projet, vous assurerez avec votre équipe les travaux de conception et de réalisation des nouvelles applications ainsi que la gestion du service informatique.

— *A terme, vos qualités relationnelles et vos capacités vous* permettront d'évoluer vers la fonction organisation.

— Nous souhaitons rencontrer un ingénieur avec cinq ans d'expérience dans la conduite de projets informatiques et organisation en milieu industriel.

Merci d'adresser votre candidature + photo + prétentions à PIERRE LICHAU S.A. - réf. 1712 - 3, avenue de la Corse - 13007 MARSEILLE qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE

recherche dans le cadre de son expansion pour son
AGENCE EN COURS DE CREATION A

QUIMPER

RESPONSABLE DE GUICHET
HF (réf. 4295)

Le candidat aura une formation de B.P. de banque et une expérience du travail en agence.

Il aura le goût de l'*exploitation* pour gérer et développer un guichet de banque en cours de création.

CADRE D'EXPLOITATION
HF (réf. 4296)

Il devra être diplômé d'études supérieures (ESC ou équivalent, ITB ou CESB), avoir une expérience de l'action commerciale et des études de crédit (3 à 5 ans).

Il sera spécialement chargé de promouvoir les produits du groupe, ainsi que les études financières des dossiers de crédit.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions (EN PRECISANT LA REFERENCE DU POSTE) à PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS qui transmettra.

GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche dans le cadre de son développement international

UN RESPONSABLE INTERNATIONAL

pour prendre en charge, en liaison avec la Direction Internationale, le *développement des nouveaux produits.*

Il doit notamment :
— assurer les liaisons avec les filiales,
— intégrer les différentes politiques du Groupe à ses objectifs,
— prendre en compte les données de l'environnement liées à la concurrence et aux autorités locales,
— participer à la mise au point et au suivi économique des activités de la Direction,
— établir les diagnostics des marchés potentiels,
— proposer les modalités de mise en place des nouvelles implantations,
— contribuer à la mise en œuvre de ces activités.

De formation scientifique ou commerciale supérieure, les candidats justifient d'une expérience internationale en marketing. Cette expérience aura été acquise de préférence dans une société pharmaceutique mais aussi dans une entreprise du secteur de la chimie, de l'alimentation ou des produits de consommation sophistiqués.

Les candidats de nationalité d'un pays de la Communauté Européenne auront de toute façon une parfaite maîtrise de l'anglais et du français.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 9349 à **VALENS CONSEIL** - BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.

ENERTEC

Société du Groupe **Schlumberger** recherche pour son **Département Instrumentation Nucléaire** un

Ingénieur d'étude
Physique des solides

De formation ***3e cycle en Physique des solides ou en sciences des matériaux*** le candidat assurera la mise au point et l'évaluation de nouveaux procédés technologiques appliqués à des détecteurs de rayonnement nucléaires semi-conducteurs. Il aura aussi un rôle d'interface avec la fabrication ainsi qu'avec des laboratoires extérieurs de physique des semi-conducteurs.
Les candidatures de débutants sont acceptées.

Le poste est basé à Strasbourg.

Nous offrons à un Jeune Ingénieur de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe international.

Adresser CV et prétentions, sous réf. 3370, au Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport 78140 Vélizy.

ENERTEC
Schlumberger

ENERTEC

Société du Groupe **Schlumberger** recherche pour son **Département Instrumentation Nucléaire** un

Ingénieur technico-commercial
Géologue ou EMP

Le candidat devra assurer le développement des ventes d'un nouvel analyseur de minerai par fluorescence X. Très souvent à l'étranger, il sera chargé d'appliquer une politique commerciale dynamique et de créer un réseau de ventes directes et indirectes auprès de l'industrie minière. Son analyse du marché devra l'amener à proposer des évolutions du produit. Il aura de préférence une **première expérience** mais les candidatures de débutants motivés seront étudiées.

Le poste est basé à Vélizy.

Nous offrons à un Jeune Ingénieur de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe international.

Adresser CV et prétentions, sous réf. 3368, au Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport 78140 Vélizy.

ENERTEC
Schlumberger

CLE INTERNATIONAL
EDITEUR D'OUVRAGES DE FRANCAIS LANGUE ETRANGERE

recherche un

responsable de zone

Il assurera les fonctions suivantes :
1) Promotion du fonds français langue étrangère.
2) Contacts avec les établissements français à l'étranger.
3) Relations commerciales avec les libraires.
4) Recherche de produits nouveaux.

Basé à Paris, ce poste comporte de nombreux voyages à l'étranger.

Il exige une grande disponibilité et conviendrait à un candidat de

FORMATION SUPERIEURE

âgé de 25 ans minimum.

Une expérience d'enseignement du français à l'étranger serait appréciée.

La connaissance de 2 langues étrangères dont l'Allemand est souhaitée.

• position CADRE.

Envoyer CV avec lettre manuscrite, photo et prétentions à CLE INTERNATIONAL, 79, avenue Denfert Rochereau 75014 PARIS.

ENERTEC

Société du Groupe **Schlumberger** recherche pour son **Département Intrumentation Nucléaire** un

Ingénieur d'étude
Analogique

Sa formation d'**Ingénieur Grande Ecole ou DEA** en électronique analogique sera nécessaire pour prendre en charge la responsabilité de projets dans une technologie à haute performance.
Les projets devront aboutir à la réalisation de nouvelles gammes d'électronique nucléaire associées à des détecteurs de rayonnement.
Les candidatures de débutants sont acceptées.

Le poste est basé à Strasbourg.

Nous offrons à un Jeune Ingénieur de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe international.

Adresser CV et prétentions, sous réf. 3367, au Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport 78140 Vélizy.

ENERTEC
Schlumberger

ENERTEC

Société du **Groupe Schlumberger** recherche pour son **Département Capteurs**

Ingénieur développement

Dans un environnement de haute technicité et dans une filière technologique de pointe, il sera chargé du développement de nouveaux capteurs de pression, en extension de la gamme de produits existante.
Son rôle de conception s'inscrira dans un esprit de rationalisation des coûts, il assurera la gestion du projet avec plans de charges et suivi des dépenses.
Cet ingénieur de **formation grande école, ENSAM, INSA, ENSTA**, devra faire preuve de compétences diversifiées, notamment en électronique, mécanique et physique/chimie.
Une **expérience professionnelle** de quelques années est vivement souhaitée.

Le poste est basé à Vélizy.

Nous offrons à un Jeune Ingénieur de réelles possibilités d'évolution.

Adresser CV et prétentions, sous réf. 3401, au Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport 78140 Vélizy.

ENERTEC
Schlumberger

GRAND GROUPE CÉRÉALIER FRANÇAIS

recherche

jeune négociateur commercial
POUR SON DÉPARTEMENT EXPORT

- Anglais courant / allemand.
- Formation supérieure ou équivalente.
- Goût du contact commercial.

Lieu de travail : Paris et ultérieurement, éventuellement province ou pays de la C.E.E.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 83088 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - O.T.

SNECMA

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateurs nous appartenons au GROUPE SNECMA (26.000 personnes, dont 3.200 cadres) qui entend poursuivre une politique de recherche et de développement *de technologies avancées.*

GROUPE SNECMA

LE DEPARTEMENT MOYENS D'ESSAIS

recherche un

INGENIEUR ANALYSTE

Au sein du Service "Automatisation des mesures", il devra assurer l'analyse, l'écriture et la mise au point de programmes concernant les problèmes d'acquisition de données de traitement de mesures.

Nous recherchons pour ce poste un jeune ingénieur électronicien ou automaticien possédant une formation solide en logiciels de base.

Lieu de travail : VILLAROCHE près de MELUN (77).

Merci d'adresser sous référence 204/84 lettre, CV et prétentions à SNECMA - Département Encadrement - 2, Boulevard Victor 75724 PARIS CEDEX 15.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.06



Leader français de la fabrication des remorques et semi-remorques recherche un

INGÉNIEUR SAV

pour participer à la mise en place d'une **organisation nouvelle** au sein du service après-vente.

- Assistance technique au réseau (11 succursales, 45 concessionnaires, 72 agents).
- Formation et information techniques.
- Analyse et conception des méthodes d'entretien et de réparation.
- Analyse du comportement des composants.

Vous êtes : Ingénieur Grandes Ecoles

Vous avez :
- *quelques années d'expérience, de préférence dans une activité similaire.*
- *un esprit de rigueur*
- *un sens de l'organisation et de l'innovation lié au goût des contacts humains : pédagogue et négociateur*
- *la connaissance de l'anglais et peut-être de l'allemand.*

Nous vous offrons de rejoindre une nouvelle équipe à un poste technique et commercial qui peut permettre une évolution au sein de notre société.

Le poste est basé en Région Parisienne. De fréquents déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du territoire et éventuellement à l'étranger.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :
TRAILOR - Service du Personnel 5, Route Nationale 10 Coignières B.P. 49 - 78311 MAUREPAS cedex.

COFAP

SADE — COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
4.200 PERSONNES - 1,8 MILLIARD C.A.
recherche
POUR SON SERVICE DU PERSONNEL

UN JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

de formation juridique supérieure

Le poste, basé à Paris, convient à un candidat débutant ou ayant une première expérience professionnelle.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M8412 à Publicité LAROCHE - 3, place Jules Ferry 92120 MONTROUGE qui transmettra.

RECHERCHONS
ADMINISTRATEUR DE BIENS

Ayant au minimum 5 ans d'expérience dans cette profession et dans la comptabilité.

- **Après sélection, le candidat sera affecté sur Paris pour gérer des biens en France.**
- **Anglais, français lu, parlé, écrit.**
- **Salaire négociable selon expérience et qualification.**

Envoyer C.V. et lettre manuscrite en anglais à ***BCCI*** **à l'attention de M. SIDDIQI 125, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.**

TNSC

TNSC société du groupe McDonnell Douglas, spécialisée dans les systèmes de télécommunications publiques et les réseaux d'entreprise (technologie TYMNET), recherche pour son siège Européen deux

INGENIEURS
marketing produits réseau

HF

TELECOM, SUPELEC, ENSEEIHT, ENSIMAG ou équivalent

pour développer son action marketing auprès de sa clientèle européenne (promotion des ventes support avant-vente, politique produits, etc...).



Anglais indispensable. Formation complémentaire type IAE appréciée. 28 ans mini
Déplacements à prévoir.
Réelles perspectives d'évolution pour candidats de valeur.

Merci d'adresser un dossier de candidature complet à J.L. MORARD, TNSC 210, bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cédex - Téléphone (1) 771.91.15.

Publival

Société de distribution, leader sur son marché, recherche dans le cadre de son expansion :

DIRECTEURS / CHEFS D'ENTREPRISE

Agés de 30 à 35 ans, diplômés de l'enseignement supérieur ou d'une école de commerce et justifiant d'une expérience réussie (de préférence dans le secteur de la distribution).

Responsables d'unités décentralisées (gestion des ventes, livraisons, service après-vente). Les candidats devront être dynamiques, meneurs d'hommes et rigoureux.

Ils répondront de leurs objectifs devant la Direction Générale.

Merci d'adresser votre candidature (avec C.V., photo et prétentions) sous réf. 1943 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Jeune HEC
Maîtrise de Gestion

Vous avez 5 ans minimum d'expérience de la gestion, soit dans un cabinet d'audit, soit dans une entreprise de service.

Vous voulez prendre de plus larges responsabilités.

Nous vous proposons de venir collaborer avec une équipe jeune à la gestion d'un important

organisme de prévoyance.

Après formation, vous serez plus particulièrement chargé de la coordination de plusieurs services de gestion et du développement des outils informatiques.

Pour réussir dans ce poste évolutif, il faut une bonne formation informatique et en organisation.

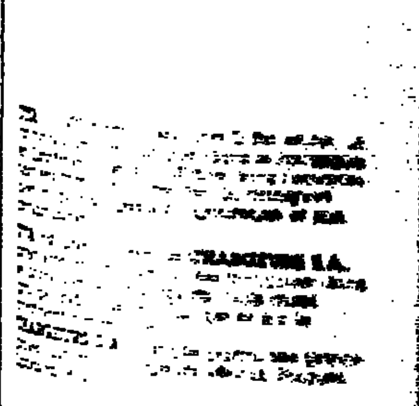
Le poste est à pourvoir à PARIS.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1054.

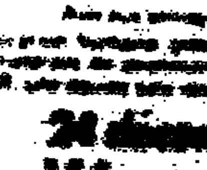
INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

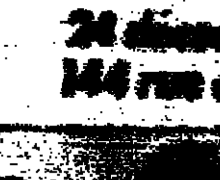




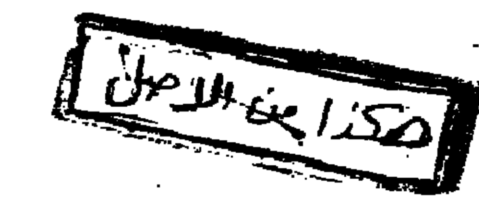












IBM EUROPE

Propose

pour son Quartier Général d'Area South (Afrique, Moyen-Orient, Sud de l'Europe) à Paris

des postes de haut niveau à des professionnels de la gestion.

– CONSULTANTS POUR CONCEPTION DE SYSTÈMES DE GESTION,
– CONSULTANTS EN GESTION COMMERCIALE.

Ces postes s'adressent à des diplômé(e)s des écoles d'ingénieurs, grandes écoles commerciales et de gestion, débutant(e)s ou possédant un début d'expérience.

— o —

– CONSULTANTS DE DISTRIBUTION (droit international, export, relations avec nos principaux centres de distribution dans le monde).
– INGENIEURS SUPPORT TECHNIQUE VM/DOS.
– INGENIEURS ayant une très bonne pratique des ORDINATEURS PERSONNELS.

Ces postes s'adressent à des diplômé(e)s des écoles d'ingénieurs, des écoles commerciales, de gestion et d'informatique, possédant nécessairement une expérience professionnelle de 3 à 5 ans.

— o —

Les candidat(e)s devront avoir la nationalité des pays appartenant à la C.E.E. ou être en possession des papiers de travail nécessaires (copie de la carte de travail requise avec C.V.).
Une bonne PRATIQUE de l'anglais est INDISPENSABLE.
Formation assurée.
Déplacements à l'étranger.
Possibilités de carrière rapide pour candidat(e)s à fort potentiel.
Le dynamisme, la mobilité, le sens de l'initiative et de la négociation feront partie des principaux critères d'évaluation.

Adresser lettres de candidature et C.V. à:

G. Gazal
IBM AREA SOUTH
190-192, avenue Charles-de-Gaulle
92523 Neuilly-sur-Seine Cedex

Recrutement des Cadres

Le Groupe BSN – 25 Md de F de CA, 38 000 personnes en France dont 2400 cadres – *réunit des sociétés présentant une grande diversité de tailles et* d'activités (emballages, boissons, produits laitiers frais, aliments pour bébés, pâtes, plats préparés, condiments et sauces, confiserie, pâtisserie).

Le Service Recrutement des Cadres assure la recherche et la sélection des cadres débutants et confirmés de toutes fonctions. Ses interventions se situent aussi bien sur le marché extérieur qu'au sein des différentes sociétés du Groupe ; ainsi il participe activement à la gestion interne des cadres.

En 1984, cette équipe de 5 personnes aura mené à bien 180 recherches. Chacun de ses membres assure de façon autonome les recrutements qui lui sont confiés, depuis l'étude du besoin, le choix des moyens appropriés, jusqu'à la recommandation finale d'embauche. Il exerce sa fonction d'assistance et de conseil en associant étroitement les services demandeurs à tout le processus de recherche et de sélection des candidats. Des échanges fréquents au sein de l'équipe permettent d'enrichir la compréhension des problèmes posés et d'améliorer l'efficacité des interventions.

Nous souhaitons accueillir un jeune diplômé d'études supérieures bénéficiant de quelques années d'expérience du recrutement des cadres en entreprise ou en cabinet. Il trouvera dans cette fonction une opportunité d'enrichissement personnel et de développement professionnel. De nombreux contacts lui permettront de faire apprécier ses compétences et ses qualités humaines, facteurs déterminants de son évolution au sein du Groupe dans quelques années.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F10 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

ASYSTEL S.A. **affiliée au Groupe CCF,**

Société de Services en Ingénierie Informatique en pleine expansion (CA 84 : 120 MF - 85 : 250 MF) spécialisée dans la commercialisation de l'ensemble des produits de la gamme IBM recherche pour développer ses activités des

ingénieurs commerciaux

de formation supérieure, possédant une expérience de la vente de 3 à 5 ans chez un Constructeur Informatique ou une SSII.

Très autonomes, ils seront chargés de promouvoir et de vendre *dans leur secteur d'activité économique l'ensemble* des produits ASYSTEL (Energie Informatique, Assistance Système, Vente et location de matériels informatiques).

De très larges possibilités d'évolution seront offertes aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à
ASYSTEL, Service du Personnel
208, rue Raymond Losserand 75014 PARIS - Tél. 539.25.01

ASYSTEL LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE

deb's

CHARGEURS S.A.

UTA

VOTRE MAITRISE DU METIER : UN ATOUT POUR FAIRE PROGRESSER LA GESTION DE NOS RESSOURCES HUMAINES

UTA : 6 500 personnes, une flotte jeune, un rayonnement en Afrique, dans le Pacifique, en Extrême-Orient, s'affirme dans l'environnement très concurrentiel du transport aérien, par sa gestion rigoureuse et son dynamisme.

UTA est une société de **CHARGEURS S.A.**, première entreprise privée française dans le domaine des transports mais aussi groupe industriel en Europe et sur le continent américain.
CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales : Chargeurs Réunis, Paquet, Spontex, Walon.

Professionnels de la fonction Personnel (Recrutement, Rémunérations, Formation), âgés d'environ 33 ans, diplômés d'études supérieures, vous avez acquis une expérience d'au moins 6 ans dans une grande entreprise.
Vous souhaitez donner, maintenant, une nouvelle dimension à vos compétences. Intégrés dans une structure solide et pluridisciplinaire, vous apprendrez à connaître la compagnie et prouverez votre maîtrise de la fonction.
Dans un deuxième temps, vous participerez à la mise en place des nouvelles orientations (décentralisation) en assurant des responsabilités élargies.
Vous maîtrisez la langue anglaise : atout supplémentaire pour évoluer dans une Compagnie à vocation internationale.

Lieu de travail : Neuilly-Défense.

Merci d'adresser, sous réf. M 20, votre dossier complet : C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, à notre conseil : STANDARDATA - 128, Bd Haussmann 75008 Paris.

Soyez bien!

Tout simplement comme les femmes et les hommes passionnés par l'informatique et qui intègrent DIGITAL, le deuxième groupe informatique mondial.
Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez DIGITAL une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations.

Responsable Comptabilité Revenus

Vous possédez une formation supérieure à dominante comptable et financière. Vous avez plusieurs années d'expérience, dont quelques unes en position d'encadrement, dans ce domaine d'activités. Vous utilisez la comptabilité anglosaxonne et les reportings ; vous êtes familiarisés avec les questions de fiscalité. Vous parlez couramment l'anglais.
Nous vous proposons de rejoindre notre Direction Financière ; interlocuteur de notre groupe de contrôleurs de gestion, vous aurez la responsabilité de la comptabilité analytique des revenus de la Compagnie (CA 1984 : 1,7 milliards de francs) et vous animerez une équipe de 10 personnes. Venez participez à notre croissance et nous aider à bien la gérer.

Merci d'envoyez votre candidature sous Réf. M.121 à Simon SALOIN DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2 rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 EVRY CEDEX.

N° 2 mondial de l'informatique

digital

Curriculum

Ça déménage...

Avis aux entreprises du 3ème type !

SOURCES, l'Agence de communication humaine globale, filiale du Groupe FCA; s'agrandit : de nouveaux locaux (300 m2 faits sur mesure), des matériels de photocomposition et de laboratoire très sophistiqués,... et autour de Loïc SEROT ALMERAS LATOUR, une équipe sans cesse en expansion, impatiente de vous accueillir dès le

24 décembre 1984
144 rue de Rivoli - 75001 Paris

Nouveau numéro de téléphone :
261.82.00



Jouez gagnant avec SOPRA.CTI

Dans l'environnement très concurrentiel du traitement informatique, nous voulons jouer gagnant avec
- **UN ATOUT** : le traitement de la fonction personnel avec notre produit *PACHA-T (micros + télétraitement + service bureau).*
- **UN IMPERATIF** : la permanence de la qualité de notre service après-vente.
Pour gagner, nous renforçons notre équipe et nous recherchons un

Ingénieur expérimenté

dont la mission sera l'animation de notre équipe après-vente. Il sera le garant de la qualité du service SOPRA - CTI auprès de la clientèle (installation, exploitation, évolution).
Une bonne connaissance de la gestion automatisée de la fonction personnel et de l'utilisation de la micro-informatique sera appréciée.

Envoyer sous réf. 1112/M CV, photo et prétentions à SOPRA-CTI : 14-16 rue de Vincennes - 93100 Montreuil.

SOPRA.CTI
Traitement informatique

PREPAREZ ET ASSUREZ VOTRE AVENIR EN REJOIGNANT AUJOURD'HUI NOTRE ENTREPRISE

Bien implantée, dotée d'une gestion rigoureuse, notre société (eff. 800 - 600 MF - 23 unités en province), filiale d'un puissant groupe français d'importance internationale, a pour mission la gestion et la valorisation d'équipements énergétiques.
Nous nous dotons depuis plusieurs années de structures et méthodes les plus performantes. Par dessus tout, nous nous attachons les hommes propres à accompagner notre expansion et assurer notre évolution.

A 28 ans environ, vous avez acquis une première expérience professionnelle. Nous vous proposons à moyen terme (3 à 5 ans) un poste opérationnel de direction à PARIS ou en province.

Pour vous préparer à cette échéance, vous occuperez d'abord un des quatre postes suivants qui nécessitent une forte participation personnelle, de nombreux contacts externes ou internes, une activité très diversifiée :

A LA DIRECTION ORGANISATION ET INFORMATIQUE où chargé d'animer l'organisation informatique de la société vous participerez *aussi à la mission d'organisation et de gestion de cette Direction.* (réf. 2549).

A LA DIRECTION DES OPERATIONS où formé à nos techniques vous participerez, depuis Paris, à l'animation et au contrôle des opérations techniques régionales (réf. 2550).

A LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES où vous participerez à la définition et à la mise en place d'une politique de communication propre à mobiliser l'ensemble du personnel autour des objectifs de l'entreprise. (réf. 2551).

DANS UNE IMPORTANTE AGENCE EN REGION PARISIENNE où vous seconderez techniquement le directeur de l'agence en prenant la responsabilité de son exploitation. (réf. 2552).

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence correspondante à **CEPIAD**, 135 avenue de Wagram. 75017 Paris.

JEUNES MANAGERS

DIPLOMES GRANDE ECOLE (X - MINES - CENTRALE - HEC - ESSEC)

DESSEIN

Une société de dimension internationale (CA 140 MF, 250 personnes), filiale d'un important groupe spécialisé dans la conception, l'intégration, l'installation et la maintenance de réseaux modernes de télécommunications recherche son

Chef de service de la division terminaux

Responsable d'une équipe de 37 techniciens de maintenance, vous établissez les plannings, assurez les embauches, définissez un plan de formation, préparez la facturation et suivez la mise à jour des contrats clients. Vous êtes disponibles pour des actions conjointes avec les autres services à l'étranger.

De formation supérieure (électronique/électromécanique), vous avez une expérience de plus de 5 ans dans le domaine du service après-vente et/ou dans la maintenance de terminaux reliés à un réseau de télécommunications.
Vous parlez couramment Anglais et avez une parfaite connaissance de la gestion des ressources humaines. Votre aptitude aux contacts humains à tous les niveaux, votre sens de l'organisation et votre ouverture d'esprit vous permettent de vous integrer rapidement et de réussir dans une fonction évolutive.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant votre souhait de rémunération, sous ref. 2381 à ERNST & WHINNEY Conseil - 150 Bd Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre candidature avec soin et discrétion avant de vous répondre.

E&W Ernst & Whinney Conseil

A/CORLEM

Un grand constructeur mondial, leader en CFAO, s'implante en France.
Sa stratégie s'oriente vers la vente de logiciels compatibles avec les principaux matériels actuellement disponibles sur le marché. Structurant ses équipes il recherche aujourd'hui des

INGENIEURS D'APPLICATIONS CFAO

Ingénieurs ou universitaires, vous avez au moins 2 ans d'expérience en CFAO chez un constructeur, dans une SSII ou chez un utilisateur.
L'idéal voudrait que vos connaissances soient orientées vers la mécanique ou la commande numérique. Intervenant en avant-vente, vous ferez preuve d'un très bon contact avec la clientèle (démonstrations, benchmarks etc,...).
Enfin, le responsable du service support technique vous veut parfaitement bilingue anglais.
Rémunération et perspectives de développement de carrière très ouvertes.
Lieu de travail : Saint Cloud.

Adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence 978M à notre Conseil qui vous recevra très rapidement.
ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

GROUPE INDUSTRIEL D'IMPLANTATION MONDIALE

recherche

POUR SA DIRECTION FINANCIERE

— CADRE FINANCIER (réf. 9341)

Cinq années d'expérience bancaire exigées.
Diplôme d'Etudes Supérieures.

Il sera chargé de contribuer à la mise en place des financements de l'ensemble des Filiales Françaises du Groupe.

— CHARGE DE TERRITOIRE EXPORT (réf. 9342)

Trois années d'expérience des Financements Internationaux ou de l'Exportation exigées.

Diplôme de Grande Ecole ou de 3ème Cycle Université.

Au moins une langue étrangère courante.

POUR SA FILIALE FINANCIERE INTERNATIONALE

— CADRE FINANCIER (réf. 9343)

2 ans minimum d'expérience bancaire ou trésorerie ou audit financier.

Formation Supérieure Grande Ecole ou équivalent - Anglais courant - 2ème langue si possible.

Au sein d'une petite équipe, il participera aux relations avec les banques, au suivi de filiales financières à l'étranger, et au montage de financements internationaux.

Lieu de travail : PARIS - Larges perspectives d'évolution tant au Siège qu'en Filiales (FRANCE ou ETRANGER).

Adresser dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à VALENS CONSEIL, BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.

CREATION D'ANTENNES REGIONALES

B.E.T. Equipements techniques, leader en France et à l'étranger, recherche

INGENIEURS THERMICIENS

(ENSAIS - ARTS ET METIERS)

Ils développent la maîtrise des énergies, *et ont une expérience professionnelle de 10 ans dont 2 ans au moins en tant que responsable d'un service «fluides» dans un Bureau d'Etudes.*

Ces postes s'adressent à des professionnels «pointus», très autonomes, bons négociateurs, prêts à créer leur propre structure de développement.
Lieux d'implantation : LYON, TOULOUSE, REGION PARISIENNE, LILLE.
Adresser lettre manuscrite et CV, sous réf. 7070 (à mentionner sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

Ordina

Informaticiens fort potentiel pour des projets pointus scientifiques et industriels.

Ordina SSII en pleine expansion développe entre autre son département Informatique Scientifique Industrielle.
Diplômés de grandes écoles, vous êtes prêts, grâce à un sérieux acquis professionnel, à réaliser avec nous d'importants projets dans les domaines suivants :
- gestion industrielle, avionique, automatisme et contrôle de processus industriels,
- CAO et logiciels de base,
- applications de schématique électrique.

Il serait fort apprécié que vous connaissiez les systemes d'exploitation XENIX, UNIX moniteur temps réel et les microprocesseurs INTEL.

J.P. Bolzinger étudiera votre candidature avec la plus grande attention.

Ordina *10, rue Auber 75009 PARIS 266.67.88*

Soyez bien!

*Soyez bien, tout simplement comme les **femmes et les hommes** passionnés par l'informatique et qui intègrent DIGITAL, le deuxième groupe informatique mondial.*
Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez DIGITAL une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...

Contrôleur de Gestion Activités Commerciales

Vous possédez une formation supérieure à dominante financière et comptable, une expérience d'environ 5 ans, acquise dans une entreprise de grande envergure.
Vous utilisez des systèmes informatiques et parlez couramment l'anglais.
Nous vous proposons de rejoindre notre Direction Financière pour y exercer des fonctions de support, d'assistance et de contrôle auprès de notre Département Commercial : élaboration des budgets prévisionnels et plannings, contrôle des réalisations commerciales, analyse des écarts et mise en œuvre d'actions correctrices.

Soyez bien : merci d'envoyer votre candidature sous Réf. M 121 à Simon SALOIN, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux, BP 136 - 91004 EVRY Cedex.

N° 2 mondial de l'informatique
digital



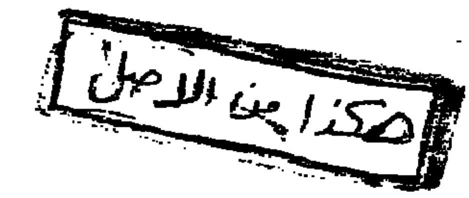
Spécialiste de l'ingénierie informatique de haute technologie recherche
dans le cadre de sa campagne de recrutement 1985

- **Pour sa branche COMMUNICATIONS**
  Logiciels de base et de télécommunications pour MICRO et MINI dans les domaines : ARCHITEL, BULL - DSA, IBM - SNA ...
- **Pour sa branche SYSTEMES**
  Systèmes temps réel en milieu industriel.
  Génie Logiciel (Méthode, Logiciels de base, outils de développement).

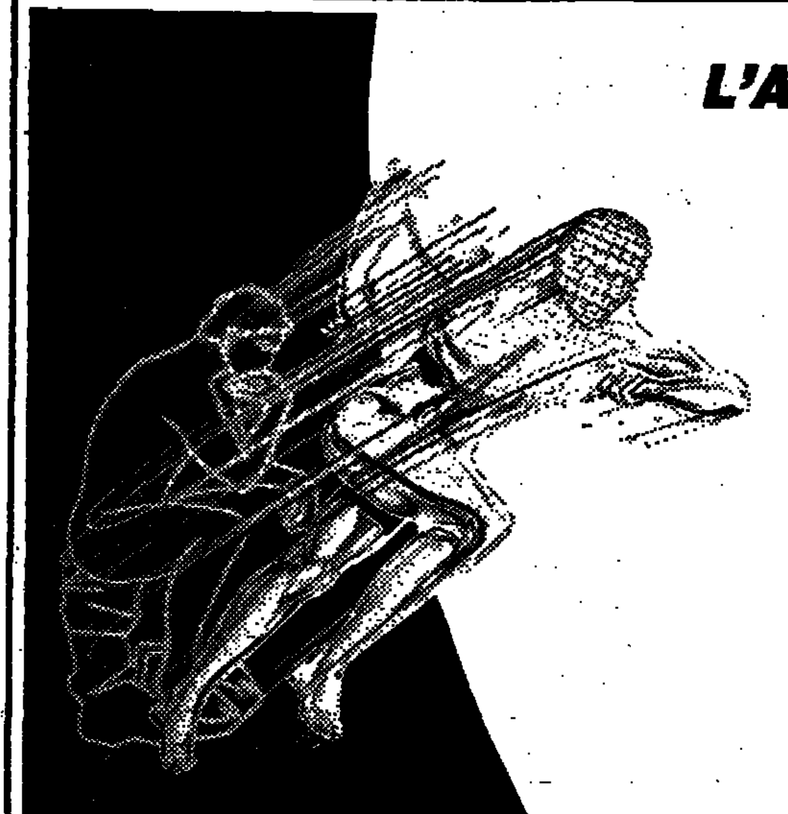
ingénieurs chefs de projets	ingénieurs de réalisation
2-5 ans d'expérience	1-2 ans d'expérience

Attachant beaucoup d'importance à un travail de qualité nous investissons sur des collaborateurs réalistes, créatifs, ayant de fortes motivations et le sens des relations humaines.
Quelle que soit votre date de disponibilité, votre candidature (lettre manuscrite +C.V.) sera adressée en précisant la branche et le poste demandés à :
SERITA 11, rue Bailly 92200 Neuilly sur Seine





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



L'ACIER DE DEMAIN C'EST DE LA MATIERE GRISE

Nos aciers : Innovants, performants, adaptés aux produits nouveaux
Nos usines : Compétitives (informatisées, automatisées, roboti..ées..)
Notre management : Dynamique, rigoureux, efficace
Notre capital : Notre matière grise

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

X, CENTRALE, MINES, SUPELEC, AM...

Votre avenir commence en usine, très vite vous prendrez des responsabilités importantes et deviendrez les MANAGERS du Groupe USINOR.

Vos preuves : Vous les ferez en ***Recherche, Informatique de Production, Exploitation, Maintenance, Ingénierie de Process, Instrumentation.***

Votre carrière, votre avenir : le Contrat Cadre USINOR. C'est un parti pris de mobilité et un encouragement permanent à l'initiative et au talent : - MISSIONS INTERNATIONALES - PROJETS SABBATIQUES - PARRAINAGE DE CREATION D'ENTREPRISES - PERSONNALISATION DE CARRIERE

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV et photo s/réf. IP 506



Service Recrutement
N. Le BAGOUSSE
Immeuble Ile de France
92070 Paris la Défense Cedex 33

Une nouvelle sidérurgie est en train de naître

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.05

JURISTE D'ENTREPRISE

La nature particulière des ses prestations et la diversification internationale de cette société lui font rechercher une personnalité qui de par sa formation juridique (maîtrise, DESS droit des affaires et droit fiscal) et de par ses premières expériences sera à même de régler les questions fiscales et juridiques découlant de son activité et d'apporter des solutions originales aux problèmes rencontrés.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Le poste est à pourvoir à Paris avec une entré en fonctions immédiate.

Il implique d'être disponible pour voyager dans le monde entier.

Cet emploi est à pourvoir dans une société française.

Adresse, c.v. et prétentions sous nº 8.723 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

LE NOUVEL ESPACE INFORMATIQUE

LA DIMENSION COMMERCIALE

LES SUPER MINIS

A vocation scientifique et technique, nos super minis 32 BITS s'adressent en particulier aux secteurs:
- *Aéronautique / Espace*
- *Recherche / Education*
- *Défense / Armement*
- *Ingenierie / Industrie*
- *Transports / Travaux Publics.*

INGENIEURS COMMERCIAUX Réf. 5M

Diplômé Grande Ecole, vous possédez une expérience d'au moins 3 ans dans la vente de ce type de matériel auprès des clients d'un de ces secteurs d'activités. Assicté par nos Ingénieurs Technico Commerciaux et supports, vous serez responsable du développement d'un ou plusieurs comptes régionaux ou nationaux.

INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX Réf. 6M

Diplômé Grande Ecole, en 3 ans d'expérience dans une fonction similaire, vous avez acquis l'aisance technique et commerciale indispensable pour conseiller les clients dans le cadre de l'avant vente de systèmes complexes (simulations, acquisition temps réel, C.A.O, traitement d'images). Auprès de nos Ingénieurs Commerciaux vous serez les garants de la performance technique de nos propositions.

Entrez dans le nouvel espace informatique : ces postes sont à pourvoir à Paris-Lyon - Toulouse.

Merci d'envoyer votre candidature en rappelant la référence à la Direction des Ressources Humaines Rue Jean-Pierre Timbaud - B.P. 77 - 78391 - BOIS D'ARCY Cedex.

MATRA DATASYSTEME

CONSEIL EN RECRUTEMENT

Cette société internationale de conseil en gestion de ressources humaines recherche, pour développer sur la France son secteur recrutement-sélection encore à ses débuts, UN CONSULTANT EXPERIMENTE parlant anglais, motivé par la perspective de mener pour ainsi dire sa propre affaire de façon autonome mais au sein d'une équipe de professionnels de très bon niveau.

Si cette offre vous intéresse, veuillez écrire sous référence 12399 LM à Pierre Mulot Publicité qui gardera confidentielle votre candidature - 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS.

pmp

---

ingénieurs commerciaux

TELETRANSMISSIONS-RESEAUX PARIS

Sitintel groupe Stera

Nous sommes un des tout premiers spécialistes français,
CONSTRUCTEUR DE PROCESSEURS DE COMMUNICATIONS ET D'ADAPTATEURS DE RESEAUX.

Notre CA croît régulièrement de plus de 30 % chaque année car la plupart de nos **produits** sont **uniques en France** et la souplesse de nos structures nous permet de répondre très rapidement à la demande.
Pour soutenir notre expansion, nous étoffons nos équipes :

ingénieur commercial (Réf. SL 13)

chargé de la vente de nos **PROCESSEURS DE RESEAUX** aux end-users. C'est un excellent professionnel qui a déjà fait ses preuves chez un grand constructeur ou dans la vente de terminaux et d'imprimantes.

ingénieur commercial (Réf. SL 14)

chargé de commercialiser nos **MODEMS.** Il connaît bien les problèmes techniques des clients et sera leur interlocuteur actif par une méthodologie de vente originale. C'est un excellent technicien de formation, passionné par la vente.

ingénieur commercial (Réf. SL 15)

qui diffusera des **CONVERTISSEURS X 25**, dont nous sommes les premiers fournisseurs en Europe, après une formation à nos produits. Son intérêt pour les techniques des "boîtes noires" pourra lui permettre de participer à l'étude de réseaux privés complexes.

Pour ces 3 postes pouvant évoluer vers l'ingénierie complexe de systèmes, la rémunération est motivante avec intéressement au C.A.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence, à notre Conseil, qui traitera les candidatures confidentiellement

COGEPLAN Tour de Lyon
185, rue de Bercy 75012 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité

RTC

R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC
Composants électroniques
recherche
pour le Centre industriel d'Evreux qui assure le développement, l'industrialisation et la fabrication de Modules et Circuits Hybrides, Céramiques Magnétiques, Circuits Imprimés (1er fabricant européen pour ces deux familles de produit).

INGENIEUR D'ETUDES EN AUTOMATISMES

Diplômé Grande Ecole, avec 2 à 5 ans d'expérience en informatique industrielle.
Au sein d'une équipe de haut niveau, dotée de moyens modernes, le candidat sera chargé d'étudier les automatisations des processus de fabrication dans un contexte d'ateliers flexibles. Il assurera la réalisation de la partie informatique de ces automatisations.
Une bonne connaissance du matériel et du logiciel Digital Equipment sera appréciée.
Anglais indispensable.
Larges possibilités d'avenir pour éléments de valeur.

Adresser CV et prétentions à F. LEPRINCE-RINGUET
R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC
41, rue Pierre Brossolette - BP.1642
27016 EVREUX Cedex.

Association recherche
FORMATEUR CUISINIER
Expérimenté pour formation qualifiante, à temps plein.
H. DE MÉNAGE
à temps partiel.
Ecrire sous le nº T 069.379 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ÉTABLISSEMENT D'ACTION CULTURELLE RÉGION PARISIENNE
recherche
ADMINISTRATEUR (trice)
Adr. C.V. à CAC Marne-la-Vallée, Ancienne Ferme du Buisson, Noisiel, 77420 Champs/Marne.

COMMUNE NORD-EST 77 (1.250 habitants), sect. interv. Ville Nouvelle
recrute
COLLABORATEUR
MI-TEMPS
pour suivi gros dossiers financ. travaux. Poste suscept. évoluer à tps plein. Tél. : 430-25-27 (heures bureau).

LE CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY (91)
recrute pour le 2 janvier 1985
INFIRMIÈRE D.E.
CADRÉE s/1 poste d'enseignante.
Env. c.v. à direction du personnel, Centre hospitalier d'Orsay, 91406 ORSAY.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL
recherche
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
Profil souhaité : H. ou F. possédant BAFD ou ayant expérience ou très bonne connaissance du mouvement associatif. Sachant rédiger. Réorganisation et informatisation du secrétariat à prévoir.
Allemand lu et écrit indispensable.
Ecr. C.V. et prétentions sous réf. G.D. à Fédération Française des Amis de la Nature, 197, rue Championnet, 75018 Paris.

Analyste d'Exploitation HF

Moyen Système Temps Réel

De formation supérieure en Informatique (D.U.T., ...) vous possédez une première expérience (2 - 3 ans) d'Analyste ou d'Analyste d'Exploitation, de préférence en société de services. Vous voulez maintenant valoriser votre acquis en évoluant progressivement au sein d'une petite équipe résolument innovatrice (2 ordinateurs PRIME 750 connectés en réseaux ; 60 terminaux répartis sur 3 sites).
Dans ce cas, vous pouvez, à Aubervilliers, participer au développement du GROUPE AIRELEC, leader sur le marché français des appareils de chauffage électrique (C.A. 83 : 270 MF ; doublement prévu dans les 3 prochaines années).
Dans un premier temps, vous ferez évoluer l'ensemble des procédures informatiques mises à disposition des utilisateurs et vous développerez les outils logiciels d'aide à l'exploitation.
Vous prendrez rapidement en charge l'organisation des travaux informatiques et la responsabilité de l'exploitation. Vos compétences d'analyste vous amèneront par ailleurs à intervenir parfois sur des développements de projet.
Pour recevoir des informations complémentaires, merci de téléphoner ou d'écrire sous la référence 9403 M à notre Conseil.



11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son Service "PUBLICATIONS"

un(e) Rédacteur(trice) de Publications confirmé(e)

qui sera chargé(e):
- *de rédiger des articles et coordonner des dossiers d'information principalement pour une revue économique et financière mensuelle.*
- *de participer à des actions d'information internes à l'entreprise.*

Le poste s'adresse à un(e) candidat(e) de 30 à 35 ans, ayant une solide formation en économie, une connaissance opérationnelle de ses mécanismes et de ses acteurs, et disposant déjà d'un réseau d'information en ce domaine ; il(elle) aura en outre une pratique réelle de la rédaction, acquise en quelques années de journalisme ou d'édition.
Le goût et la maîtrise de la communication écrite sont indispensables.

Envoyer CV, lettre manuscrite, prétentions et photo sous référence **RC/1201** à **CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune**

LEVI TOURNAY

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE FRANÇAISE

d'importance moyenne, mais à réseau national, recherche, pour son siège de Paris :

JURISTE

Assistant la responsable des services juridiques et contentieux, il assurera la fonction de consultation et conseil de l'ensemble de la structure, le suivi de la vie des sociétés du groupe et des contrats de l'entreprise. Il pourra d'autre part être amené à gérer certains dossiers litigieux. Ce poste qui recouvre un large domaine du droit, nécessite une Maîtrise assortie éventuellement d'un DESS ou DEA (droit bancaire, des sociétés, fiscalité, etc...) et une expérience d'au moins 5 ans acquise dans une fonction similaire exercée dans un service juridique de banque ou dans un cabinet spécialisé. (Réf. 2126 M)

REDACTEUR DE CONTENTIEUX (H/F)

Assurant la gestion d'un portefeuille de dossiers contentieux (principalement de recouvrement de créances) impliquant l'analyse et l'appréciation du risque, le choix et le suivi des procédures à mettre en œuvre, les négociations et transactions au plus haut niveau, en relation étroite avec les avocats et les conseils de l'établissement. Ce poste requiert une Maîtrise ou une Licence en droit, une expérience de 3 à 5 ans dans la fonction (acquise dans un service contentieux bancaire ou un cabinet d'avocats) et une bonne connaissance de la procédure. Un esprit de rigueur et un sens aigu de la négociation sont indispensables. (Réf. 2127 M)

Pour ces deux postes, adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé (en spécifiant la référence) à Bernard Mangou, à Paris.

SEARCH



17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS

Publiscope Juniors

Plus qu'un sergent-recruteur un conseil en recrutement

Des études supérieures (Grande Ecole ou Sciences Humaines Cliniques), l'attrait des relations humaines vous a conduit à exercer, et aimer, le métier du recrutement.

A 30 ans environ, fort de cette expérience acquise en entreprise ou en Cabinet, vous souhaitez une plus grande autonomie, élargir votre champ d'action en épousant une philosophie et une éthique du conseil qui a fait ses preuves.

Rejoignez-nous ! Situé à Reims, avec une antenne parisienne, notre Cabinet bénéficie en Champagne Ardenne d'une très forte notoriété. Notre développement (+30 % en 1983) nous amène à rechercher aujourd'hui l'adjoint de Guy MORENO.

Au sein d'une équipe de 6 personnes, vous saurez prendre en charge des dossiers, constituer et gérer votre propre portefeuille de clients, du traitement des affaires, à l'intégration des candidats.

Vos compétences, votre forte implication personnelle, votre sens du travail en équipe justifieront une rémunération à la hauteur de vos ambitions.

Merci de nous faire part de vos motivations en nous adressant votre dossier de candidature sous référence 6160MMO à Guy MORENO,

17 rue Courmeaux - 51054 Reims Cedex.
58 avenue de Wagram - 75017 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

Analyste Programmeur
DUT + 2 ANS

La Confédération Nationale du Crédit Mutuel, vous propose de vous joindre à son équipe d'Inspection en vue de

- concevoir et développer des outils informatiques d'aide à l'Inspection,
- d'assister sur le plan de la technique informatique les Inspecteurs en mission.

Vous serez amené à vous déplacer en Province.
Une évolution de carrière est possible.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manus. + CV + prét) à Henry YVAN Confédération Nationale du Crédit Mutuel 88-90 rue Cardinet 75017 Paris sous Réf. 033M

Crédit Mutuel

Curriculum

Notre Société leader international en péri-informatique, recherche

UN CHEF DE SERVICE ETUDES CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT
X-Télécom-Centrale-E.S.E.

Nos produits, qui font appel aux techniques les plus modernes, prouvent leur avance technologique par l'originalité de leurs logiciels.
Vous aurez la responsabilité d'un service Etudes qui a en charge le développement d'une nouvelle gamme de produits destinés à un marché international.
La personne que nous recherchons, doit avoir une expérience de plusieurs années comme Chef de Projet où elle a pu mettre en oeuvre des connaissances informatiques, tant dans le domaine de l'architecture matériel que dans le domaine logiciel système et d'application. La connaissance de la langue anglaise est indispensable. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur C.V. manuscrit en mentionnant leur prétention à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02 sous réf. 3430. Les candidatures seront traitées très confidentiellement.

GRAND GROUPE CÉRÉALIER FRANÇAIS

recherche

NÉGOCIATEUR COMMERCIAL

Pour contacts avec exportateurs et organismes stockeurs.

Formation supérieure ou expérience dans emploi similaire.

Goût du contact commercial.

Lieu de travail :
Quartier Ouest de Paris

Écrire avec C.V. et photo sous référence 83089 M à :
BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX
qui transmettra

Opérateur futur options

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous faites la preuve d'une première expérience bancaire en salle des changes.
En effet, dans le cadre de notre expansion, nous souhaitons vous associer au développement de nos activités futur options. Il vous faudra donc traiter matériellement ces opérations et participer à la mise en place de leur système de gestion.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Nous sommes l'une des toutes premières banques françaises internationales et nous saurons vous motiver, compte tenu des perspectives de ce poste.
Merci d'envoyer votre C.V. à notre Conseil sous la réf. 4066/M ou de le transmettre à C.V. PLUS en composant sur votre MINITEL le 828.40.25.

MEDIA BA AFCOREM





Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

Jeune HEC Maîtrise de Gestion

Vous avez 5 ans minimum d'expérience de la gestion, soit dans un cabinet d'audit, soit dans une entreprise de service.

Vous voulez prendre de plus larges responsabilités.

Nous vous proposons de venir collaborer avec une équipe jeune à la gestion d'un important

organisme de prévoyance.

Après formation, vous serez plus particulièrement chargé de la coordination de plusieurs services de gestion et du développement des outils informatiques.

Pour réussir dans ce poste évolutif, il faut une bonne formation informatique et en organisation.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Veuillez écrire en précisant *expérience et prétentions* sous référence 1054.



INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

LES EDITIONS BORDAS

recherchent le

RESPONSABLE DE PROMOTION H/F

du département «Beaux Livres et Encyclopédies»

De formation commerciale ou littéraire, il assurera, sous la responsabilité du Directeur Adjoint du département :
- les contacts internes avec les départements commerciaux
- les contacts externes avec les agences et conseils extérieurs
- la gestion et le suivi du budget.

La préférence sera donnée aux candidats qui auront une expérience de fonction commerciale en agence de publicité ou de promotion.

Adresser C.V. et prétentions à
Denise HIRLEMANN 11, rue Gossin
92543 MONTROUGE CEDEX

RADIALL

Société de composants électroniques LEADER EUROPÉEN dans sa spécialité

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-Ciaux
pour l'exportation

- Formation technique supérieure demandée
- Anglais et Allemand courant indispensables
- 1ère expérience de vente souhaitée.

Possibilité d'évolution intéressante pour candidats de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions
101, rue Philibert Hoffmann
93116 ROSNY-sous-BOIS

bleu

Cadre comptable
HF

Importante société du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics recherche pour la **Direction Financière** de son siège situé à Nanterre, un cadre comptable.

Agé de 25/30 ans environ, votre formation (école de commerce + DECS) ainsi que votre expérience en droit des sociétés et traitement de consolidations acquise si possible dans un groupe international font de vous un véritable cadre comptable et juridique.
Au sein de notre Direction Financière, votre esprit d'équipe et votre sens des contacts vous permettront de participer de façon collégiale à des travaux de nature comptable, juridique et administrative des sociétés françaises ou étrangères du Groupe. Vous serez plus particulièrement le spécialiste juridique de cette équipe.
Vos connaissances en informatique seront un atout important pour réaliser des consolidations informatisées.



dumez

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire, celle de l'espagnol serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions, sous réf. LM 107, à Dumez, Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clemenceau 92022 Nanterre.

média-system

MULTIPLIER LES PERSPECTIVES

Soyez bien!

Tout simplement comme les femmes et les hommes passionnés par l'informatique et qui intègrent DIGITAL, le deuxième groupe informatique mondial.
Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez DIGITAL une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations.

Responsable Comptabilité Revenus

Vous possédez une formation supérieure à dominante comptable et financière. Vous avez plusieurs années d'expérience, dont quelques unes en position d'encadrement, dans ce domaine d'activités. Vous utilisez la comptabilité anglosaxonne et les reportings ; vous êtes familiarisés avec les questions de fiscalité. Vous parlez couramment l'anglais.
Nous vous proposons de rejoindre notre Direction Financière ; interlocuteur de notre groupe de contrôleurs de gestion, vous aurez la responsabilité de la comptabilité analytique des revenus de la Compagnie (CA 1984 : 1,7 milliards de francs) et vous animerez une équipe de 10 personnes. Venez participez à notre croissance et nous aider à bien la gérer.

Merci d'envoyez votre candidature sous Réf. M.121 à Simon SALOIN DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2 rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 EVRY CEDEX.

N° 2 mondial de l'informatique
digital

Curriculum

Le Département des Hauts de Seine
recherche
pour exercer les fonctions de :

Directeur du service départemental des affaire sociales,
un ADMINISTRATEUR de haut niveau

Il sera **responsable** notamment de la préparation budgétaire et de l'exécution des décisions du Conseil Général, pour un **budget de 1,5 milliard de francs** et un **effectif de plus de 2 000 agents.**

Profil recherché : Expérience professionnelle à haut niveau dans le domaine de la Gestion et de l'Administration. **Organisateur** capable de restructurer les services transférés au Département. **Décideur** capable de maîtriser des situations complexes.

Un administrateur civil recruté par voie de détachement serait notamment souhaité.

Adresser les candidatures à :
Monsieur le Président du Conseil Général des Hauts de Seine
Hôtel du Département
167 / 177, av. Joliot-Curie - 92105 Nanterre Cédex.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTROMECANIQUE
Proche Banlieue Parisienne
recherche :

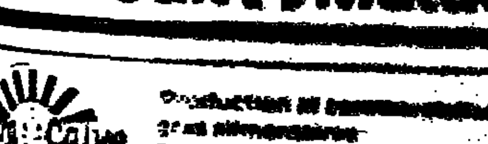
INGENIEUR D'AFFAIRES EXPORT
pour son Service Exportation

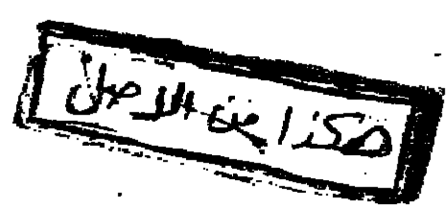
Ingénieur diplômé électrotechnicien ou électromécanicien débutant, ou ayant une expérience dans le domaine des installations électriques, désirant s'orienter vers une carrière technico-commerciale (prospection, devis, négociation et gestion de contrats).
Anglais indispensable.
Seconde langue appréciée.

INGENIEUR D'ETUDES

Mission : participer à la création et à la réalisation de matériels statiques, de leur calcul sur ordinateur et de leur application sur le réseau.
Profil : grandes écoles ESE, ENSIEG, ENSEM, ENSEEIHT ou similaire.
Connaissance d'études de réseaux.
Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant le poste choisi, sous réf. 1880 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.





OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Je recherche un

CONSEILLER EN PLACEMENTS H/F

Il sera chargé de promouvoir et présenter des produits financiers, à des entreprises, des organismes et celà au plus haut niveau.

• C'est un commercial de haut niveau. • Il a aussi l'expérience de la gestion. • Il est de formation supérieure, homme cultivé et de relations.

Merci de m'adresser votre CV, photo, prétentions - Guy BENAT
42, avenue George V – 75008 PARIS

THOMSON-TITN

SOCIETE D'INGENIERIE DE SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche pour son DEPARTEMENT TEMPS REEL

CHEF DE PROJET

De formation ingénieur informaticien, son expérience (+ 4 ans) lui a permis d'acquérir de solides compétences dans le domaine des microprocesseurs (série INTEL 8086-8088 de préférence).
Sa mission : audit de logiciels existants et développement de logiciels de contrôle de procédés temps réel.

INGENIEURS LOGICIEL

— confirmé : expérience « système », solide connaissance du GCOS (Mini 6),
— débutant ou 1ère expérience : connaissant les systèmes de visualisation graphique en temps réel.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo,
prétentions sous références T / ML à
Madame Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN
1 à 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

Marketing Financier

Dans le cadre de la Direction du Développement de notre groupe bancaire nous recherchons un

Responsable Secteur Epargne

De formation supérieure vous possédez
une expérience dans ce domaine et des connaissances
en marketing financier.
Vous serez chargé de :
• l'analyse globale et sectorielle du marché
• des relations avec l'administration et les Fédérations
• de l'élaboration des propositions d'actions ou d'orientation concernant les produits et services
• du suivi des produits

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous Réf. 036M à HENRY YVAN
C.N.C.M. 88-90 rue Cardinet 75017 PARIS

Crédit Mutuel

Contesse



(Production et commercialisation de corps gras alimentaires: Fruit d'Or, Epi d'Or, Astra, Planta, Puget...)

recherche

Deux Ingénieurs Développement Agro-Alimentaire

(CENTRALE, IDN, ENSCP, ENSIAA).

Au sein des équipes de développement d'une usine de 1000 salariés, ils travailleront sur des projets appliqués aux produits existants ou en développement ainsi qu'aux process de fabrication : diminution des coûts d'énergie, recherche et amélioration des process industriels, dépollution, automation, informatique de process...

Ces postes sont ouverts à de jeunes ingénieurs de formation spécifiquement agro-alimentaire ou génie chimique mais aussi à des ingénieurs généralistes capables de s'intéresser à des technologies avancées appliquées au génie chimique et agro-alimentaire.

Après une double étape de développement puis de production, ils se révèleront capables d'évoluer de manière très ouverte dans l'ensemble du Groupe Unilever. Ces premiers postes sont basés à Asnières (92).

Merci d'adesser lettre, CV, sous référence XXVI/84 M au :
Département Central du personnel Unilever France Services
8, avenue Delcassé - 75384 PARIS CEDEX 08.



Contesse

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL

ASSISTANTE FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
110.000 F. AN +

Filiale d'un groupe, ectte jeune société réalise du négoce international avec l'Europe, l'Afrique, Moyen-Orient.
Au sein d'une petite équipe, rattachée au Directeur de la Division, vous prendrez en charge les dossiers de négoce sur les aspects financiers, administratifs et gestion commerciale (crédits et encaissements documentaires, banques).
Parfaitement bilingue anglais, vous avez une formation supérieure, une option commerce international ou équivalent, et une 1ère expérience de 3 à 5 ans.
Ce poste est à pourvoir à BOULOGNE 92 et courant 85 PARIS 8e

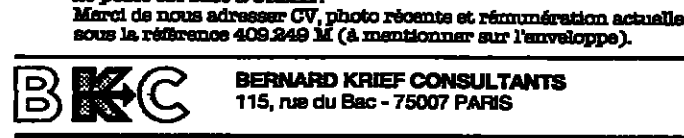
Merci d'adresser C.V. et photo sous réf. AF 12/84 à :
Bernard JOUSLIN - NORAY CONSULTANTS
41, Boulevard du Montparnasse - 75006 PARIS
Téléphone : 222.52.90
Membre de la CSNCR - Réponse et discrétion garanties

bleu

Responsable études et organisation



un des leaders mondiaux dans le domaine pharmaceutique. Nous disposons en France de moyens de recherche et de production importants, qualifiés au niveau international. Notre développement s'appuie sur une organisation rigoureuse dans laquelle s'inscrit notre système d'information.
Vous possédez une formation supérieure, HEC, ESSEC, SUP de CO, avec spécialisation finances.
Vous disposez d'une première expérience (2 ans minimum) acquise de préférence en cabinet d'organisation ou audit. Vous avez de grandes facilités relationnelles et êtes méthodique et rigoureux.
Vous possédez un bon niveau d'Anglais.
Rattaché au Directeur Administratif et Financier, correspondant informatique de la division vous serez chargé de la mise en place et du suivi informatique des applications.
Vous effectuerez également les études d'organisation et des analyses financières.
Le poste est basé à ORSAY.
Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 409.249 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

Contrôle de gestion en 3 dimensions

Benson place les technologies françaises au premier rang mondial. Conscient que l'informatique graphique est à l'aube de son histoire. Voulant rester leader, Benson investit en gestion autant qu'en innovation. Votre formation (HEC, MBA,...) et votre première expérience concrète dans le contrôle de gestion en entreprise ou en audit vous prépare à cette mission en 3 étapes :

1ère étape : créer le poste de Contrôleur de la filiale commerciale du groupe Benson en France : suivi des contrats commerciaux, contrôle budgétaire, comptabilité client et contentieux, gestion du service après-vente en nous appuyant sur notre nouveau système informatique de gestion commerciale.

2ème étape : assurer la fonction complète de Contrôleur d'un centre de profit (comptabilité + informatique de gestion) en décentralisant complètement la comptabilité et l'informatique.

3ème étape : prendre des responsabilités accrues dans le groupe Schlumberger dont nous faisons partie.
Ce poste est situé à Vincennes.
Ecrivez à la Direction du Personnel, sous réf. 3428, Z.I. des Petites Haies, 1 rue Jean Lemoine, 94015 Créteil.



Contesse

Société Américaine commercialisant
des matériels électroniques faisant appel à des technologies avancées,
recherche pour Paris

INGENIEUR D'AFFAIRES

30 ans minimum, diplômé d'une grande école Sup Aéro ou Sup Elec, il maîtrise bien l'anglais.

Il a le goût des voyages.

Ce poste implique des relations professionnelles variées, souvent à **très haut niveau**, et nécessite une aptitude réelle à motiver une équipe internationale.

Une expérience de 2 à 3 années dans la vente de matériel électronique destiné à des marchés tels que l'aéronautique, l'espace... est requise.

Une expérience de quelques années dans un bureau d'Etudes serait un atout supplémentaire.

La rémunération est motivante et comprend une voiture de fonction.

A moyen terme, le poste est évolutif.



Adresser CV + photo + salaire actuel au
CABINET CLAUDE VITET
6, rue Lauriston - 75016 PARIS
sous référence 84215

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Analyste de gestion itinérant

DAF FRANCE S.A. au capital de 33 000 000 F
C.A. en 1983 : 580 000 000 F H.T.

recherche, dans le cadre de sa politique de recrutement, un analyste de gestion itinérant.
Nous lui confierons, au sein du service contrôle et méthodes, les missions suivantes :
- assistance du réseau,
- contrôle des affiliations et du siège.

Nous souhaitons rencontrer, pour ce poste, un candidat de formation supérieure type ESC ou équivalent, possédant, si possible, le DECS. Une expérience de 2 années au sein d'un cabinet d'expertise constituerait un atout appréciable.

Merci d'adresser lettre man., C.V., photo et prét., s/réf. AG, à DAF FRANCE - Sce du Personnel - SURVILLIERS - B.P. 4 - 95470 FOSSES.

DAF FRANCE



MEDIA 84

C.M.P.E. recrute des CHARGES D'INFORMATION POUR ANIMER DES CENTRES D'INFORMATION RÉGIONAUX

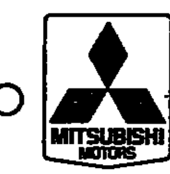
NOUS SOUHAITONS :

- Connaissance des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, population, etc.) ;
- Expérience réussie auprès de collectivités ou organismes publics en qualité de responsable de communication ;
- Capacité de concevoir, préparer et organiser des actions d'information, et en assurer le suivi.

NOUS OFFRONS :

- Un poste passionnant en province, en relation avec une équipe de professionnels jeune, dynamique et performante ;
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe ;
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience et de l'efficacité.

Si vous êtes passionné(e) par la communication
et libre immédiatement, écrivez sous référence CIV/RP.
Soizick BEVAN, QC.M.P.E.
59, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS.



CADRE DE DIRECTION MARKETING

30 ans mini — **Anglais impératif**

Ce responsable, diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs et tout à fait à l'aise en anglais aura plusieurs années d'expérience du marketing moderne-études de marché-stratégie produits-politique de prix-communication, etc.
Il sera également l'homme des analyses, des prévisions et de l'information interne. Il secondera directement le directeur commercial avec qui il fera équipe notamment dans le domaine des choix fondamentaux, des plannings, de la coordination avec les constructeurs et des liaisons avec le réseau. L'expérience du marketing automobile serait un atout positif.

Pour informations complémentaires et organisation accélérée d'une rencontre, appelez le 763.11.15
aux heures de bureau référence 147.
65, avenue de Wagram 75017 Paris

RESSOURCES HUMAINES CONSEIL



YOKOGAWA ELECTROFACT S.A.
L'un des leaders mondiaux de la conduite de procédés industriels et de l'analyse recherche pour son agence de Paris

UN INGÉNIEUR DE VENTE

Niveau mini : B.T.S. régulation.
Mini 5 ans expérience (systèmes analog. et numériques).
Anglais impératif.

Envoyer C.V. manuscrit et prétent. : 2, rue des Trembles, Z.A. Les Peupliers, 38100 GRENOBLE.

CONSTRUCTEUR MICRO
recherche urgent

INGÉNIEUR TELECOM

pour rédaction technique
Téléphone : 784-74-52.

Cabinet, bien connu, spécialiste de la gestion totale de la qualité cherche

COLLABORATEUR

connaissant bien les techniques et outils de la qualité, aimant enseigner, acceptant déplacements dans toute la France. Adresser c.v. et prétentions. Ecr. s/nº 8.717 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.
DISCRÉTION ASSURÉE.

PUBLIAS recrute avec contrat pour service petites annonces Dactylo, Stage 1 an emploi formation. 18-26 ans, sans limite d'âge pour certaines candidates. Ecr. av. C.V., 121, r. Réaumur, PARIS-2e.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES recherche

UN JURISTE

25-30 ans, niveau D.E.A. ou D.E.S.S., formation droit de l'assurance appréciée.
Adresser lettre manuscrite + C.V. s/nº 1857, Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

---

secrétaires

P.M.E. ÉDITION

cherche

UN(E) JEUNE SECRÉTAIRE D'ADMINISTRATION

Rapide, organisé(e) et solide. Préférence formation grande école et expérience affaires.

Ecrire avec photo DIRY, 1, rue Beaujon, 75008 Paris.

Bimensuel grande distribution et commerce détail cherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

MISSIONS :
Seconder la Secr. Générale de la rédact., rewriting vérif. et prépar. des textes, titres, chapeaux, liaison avec correspond. pour complément d'informat., relecture. Conviendrait à début. ou 1 à 2 ans exp. presse. Formation Eco appréciée.

Env. lettre manus. avec C.V., photo et prét. à Leblanc, 14, r. Chaptal, 92309 LEVALLOIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

OFFRES D'EMPLOIS

Devant l'importance de ses besoins informatiques et dans un contexte de mutation de ses orientations, la Direction Technique crée un 4ème poste de

Chef de projet utilisateur

Outre les aspects habituels de la fonction, mise en oeuvre de systèmes nationaux pour l'organisation après-vente, la personne retenue devra être à l'écoute des besoins, promouvoir et assister le lancement des projets. Ceci avec des utilisateurs déjà très sensibilisés aux moyens de gestion informatisée. Ce

Chef de projet utilisateur

assurera l'élaboration et l'introduction des nouveaux projets internationaux dans le cadre de la participation de RANK XEROX FRANCE au groupe international. A priori, nous pensons à un

Chef de projet utilisateur

ayant une **formation supérieure en informatique**; celle-ci lui a permis de s'imposer et de réussir la mise en oeuvre de projets et la maintenance de plusieurs systèmes (macro, mini et micro).

Cette personne aura autant de facilités de communication (en français comme en anglais) que de compétence dans les différentes possibilités qu'offre l'informatique aujourd'hui. Lieu de travail habituel : Nord de la Région Parisienne.

Envoyez un dossier de candidature complet en mentionnant le salaire souhaité sous réf. C.I.M.12 à Jean-Pierre Brun, Rank Xerox, Service Recrutement, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

SYI SYNERGIE INFORMATIQUE

SOFICA

*Dans le cadre de notre **développement** et pour promouvoir nos activités*
en maîtrise d'œuvre et systèmes clés en mains,
nous recherchons

DES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Appelés à développer l'activité ingénierie vous prendrez rapidement des responsabilités au sein du groupe.
Vous avez 2 ans au moins d'expérience sur grands systèmes BULL ou IBM, vous êtes motivés pour travailler en equipe.

Nous vous remercions d'écrire rapidement sous réf. 412 à A.L CONSEIL - 102, Bd Malesherbes - 75017 PARIS que nous avons chargé de cette mission *et qui vous garantit discrétion et réponse.*

Curriculum

AL conseil

Auditeur

La Confédération Nationale du Crédit Mutuel vous propose de vous joindre à son équipe d'inspection.
De préférence diplômé d'une grande école de commerce ou I.T.B. - C.E.S.B., vous possédez une solide expérience des **engagements particuliers et professionnels** au sein d'une banque ou d'un établissement financier.
Vos missions auprès des différentes Fédérations nécessiteront de fréquents déplacements en province.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 034M à Henry YVAN - Confédération Nationale du Crédit Mutuel - 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS.

Curriculum

Crédit Mutuel

TRÈS IMPORTANT ORGANISME FINANCIER PUBLIC
recherche pour son Service Relations Extérieures

attaché(e) de presse

Au sein d'une équipe chargée de la collecte de l'information, de son traitement et de sa diffusion, il (elle) contribuera plus particulièrement au développement des relations avec la presse économique et financière.

Ce poste convient à un(e), candidat(e) 27 ans minimum, de formation supérieure à dominante économique. Quelques années d'expérience des relations avec la presse économico-financière ainsi que de bonnes aptitudes à la rédaction sont nécessaires.

Merci d'écrire avec CV, photo et prétentions sous réf. P 171 à **PAJ Conseil**
8, avenue de Camoëns 75016 PARIS

Lion Publicité

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

DEMANDES D'EMPLOIS

UN HANDICAP, LA CINQUANTAINE

MAIS UN CARRÉ D'AS

- COMPÉTENCES POINTUES.
- GRANDE EXPÉRIENCE FORMATION DANS ENTREPRISE « 3e TYPE ».
- SOUPLESSE D'ADAPTATION.
- MOBILITÉ TOTALE.

ÉCHANGERAIT
SATISFACTION ET CONFORT PROFESSIONNELS ACTUELS

CONTRE OPPORTUNITÉ
DE LENDEMAINS PLUS DYNAMIQUES - SOUHAITERAIT METTRE SON POTENTIEL AU SERVICE D'UNE INNOVATION DANS DOMAINE FORMATION.

Ecrire sous n° T 13.969 M, Régie-Presse
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR FINANCIER

43 ANS, LICENCIÉ EN DROIT
SCIENCES PO

Forte expérience internationale bilingue, anglais (2 ans en Californie) cherche poste D.F. (ou D.A.F.)
Paris/R.P. Libre rapidement.

Ecrire sous n° 1.675 *le Monde* Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE

Grand quotidien national de l'après-midi.

Enquêteur-reporter : questions socio-économiques, problèmes de société et mode de vie, innovations sociales, etc.
Etudie toutes propositions.
Ecrire sous n° 6.700 *LE MONDE* Pub
service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CONSULTANT

EN ENTREPRISE - 45 ans rech. poste de respons. dans
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
(P.M.E. ou P.M.I.)
Réf. dans agro-alimentaire techniques de finances. Import/Export. *Conseiller* technique en informatique (Conception des méthodes et mises en place des matériels et programmes). Elaboration d'un tableau de bord spécialisé à l'entreprise. La REACTIQUE sans sous-estimer l'analyse précise des risques.
Ecr. s/n° 1.685 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Jne fille, 24 ans, Ecole Sup. de commerce, option contrôle finance, stage 6 mois en Cabinet d'Audit, bonne pratique de l'Allemand cherche emploi stable
Gestion et Informatique
Ecrire Odile DUCREUX
4, r. Mathis, 75019 PARIS.
Tél. : 245-50-48.

F. 27 ans, bil. anglais, ch. trav. secrétaire-dactylo, 6 h/jour, 4.300 F net/mois, Paris.
Ecrire sous le n° 13.971 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cadre, 47 ans, directeur d'usine (20 personnes) avec atelier d'usinage, pièces métallurgiques, magasin, expédition et vente au comptoir, responsable des achats, stocks, embauche et paye du personnel, entretien, fabrication, relations commerciales, cherche poste équivalent, ou adjoint à direction, si société plus importante. Ecr. s/n° 6703 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

FONDATEUR D'E.U.R.O.P.E.
bp d'idées et d'énergie, mi-tps. *Rénég-Vanesiande.* 1.329.38.75.

ING. A.M. 8 ans exp. électron., informatique, électromécaniq.
- Bureau d'étude.
- Ingénieur conseil.
- Chef de chantier.

Responsable contrat export, cherche place au

JAPON

ou déplacement international.
Tél. : 277-58-52, 14 h à 18 h.

J.F. 28 ans ch. emploi mi-temps vente, petit secrétariat préf. Paris centre. 336-31-21.

GÉOGRAPHE URBANISTE

28 ans, maîtrise aménagement CES ENPC exp. *études impact* et habitat en PVD, anglais courant recherche premier emploi France, étranger.
Ecr. s/n° 8.690 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens. 75009 Paris.*

AGRI, MICRO

30 ans, ingénieur agri; chef de projet micro-informatique, 3 ans expér. dévelop. progiciel de gestion, télécom., réseaux... étudie toutes propositions
Ecrire sous le n° 069.421 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

33 a., maîtrise de gestion 5 ans expér. direct. rech. poste similaire ou direction administr. dans organisme profes. ou P.M.E. M. FEYEL 103, avenue André-Morizet. 92100 Boulogne. Tél. matin. 603-71-12.

CADRE français 37 ans
Exp. Commerciale Tunisienne
Relations haut niveau
recherche poste

IMPORT - EXPORT
MAGHREB
AFRIQUE NOIRE

Disponible immédiatement
Etudie toutes propositions
Ecrire sous n° 2.040
CONTESSE Publicité
20, avenue Opéra, 75001 Paris
qui transmettra.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM)
B.P. 291 — 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16)
B.P. 402 — 09 PARIS.

travail à domicile

Etudiante 3e cycle lettres DACTYLOGRAPHIE thèses, rapports, scenarii, etc, sur IBM électr. + bande correctr. + choix typo. Rapide et très soigné. Tél. 551-96-07.

capitaux propositions commerciales

Souhaite rencontrer agent immobilier internat. pour vente d'un site tourist. de 1er ordre. Tél. : 16/43 69-75-47.

formation professionnelle

Préparation au
BTS INFORMATIQUE
- COURS ANNUEL
- PERFECTIONNEMENT

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
118-130, av. Jean-Jaurès.
75019 PARIS
205-24-63/241-83-83.

30 heures de micro-informatique conception de programme Basic. Prix stage 990 F. Tél. : 824-21-25.

Assistance et Conseil International en Logiciel

ACILOG

Formation professionnelle jour et soir

d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

Opportunités de placement.

Tél. : 723-55-18 - 36, rue de Bassano. 75008 PARIS
Métro : Etoile - George V.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Coll. Renault vend R 11 GTL, saisie, 6 mois, 5.600 km. Prix 49.000 F. Tél. : 609-41-96 h.b., dom. 665-54-13.

R 5 TX juil. 84. 25.000 km route exclusivement. T.B.E. garantie 7 mois-argus.
Tél. : 824-18-49 bur.
607-98-67 le soir.

divers

BMW SERIE 3-5-7
84/85 peu roulé garantie auto Paris-XV, 533-69-95.
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE ST-LOUIS
Charmant petit 2 P., 27 m², kitchenette, douches, hts plaf. poss. loggia. 420.000 F. Sur place, mer., 12/14 h, 76, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

SAINT-PAUL
en duplex, beau 3 P. de caractère, calme, soleil, 800.000 F. MATIMO. 272-33-25.

MARAIS
SÉJ. + CHBRE, cuisine, bains REFAIT NEUF. Poutres, 4e ét. sur rue sans ascenseur. SOLEIL 450.000 F. Tél. 267-37-37.

6e arrdt

SEINE BEAUX ARTS
Et. él., asc., 155 m². 703-32-31.

SEINE BONAPARTE
duplex, 100 m². 6 p. 703-32-44.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
SAINT-SULPICE
2 pces + mezzanine, 80 m², très clair et calme, très bon état. 1.600.000 F.
Téléphone : 544-57-00.

7e arrdt

EMBASSY SERVICE
COGNACQ-JAY, 218 m²
ét. élevé. BELLE RÉCEPT. + 4 CHBRES. 2 bains, park. + studio de service.
Téléphone : 562-16-40.

8e arrdt

ALMA
Magnifique studio aménagé 50 m², 4e ét., imm. gd standing GARBI. 567-22-88.

9e arrdt

IMM. STAND. EXCEPT. Duplex *surface tot., 145 m² + grande terrasse*, triple liv., poutre A. STOOPS. 825-49-15 ou 42-17.

500 M TRINITÉ. bel imm. 2-3 P., réf. neuf, cour privative sur pl., 11 heures à 16 heures 62, RUE PIGALLE.

11e arrdt

Bel immeuble ancien ravalé asc., gd 4 P., 108 m², tt cft parking. Prix 970.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

RUE CHEVREUIL, imm. pierre de t., 3 P., 80 m², bains, chf. cent. 650.000 F. 575-55-30.

12e arrdt

BOULEVARD PICPUS
3/4 P., 95 m², *4e ét.*, asc., imm. pierre de t. 1.200.000 F. Tél. 16 (1) 366-11-10. H.B. 797-91-51. Soir et week-end.

14e arrdt

ALESIA, 2 pces, sur balc. cuisine, entrée, w.-c., 36 m² Px 320.000 F. 327-28-60.

15e arrdt

RAFFINÉ
SÉJ. + 2 CHBRES : 80 m², tt cft, terrasse. 100 m², dble box. 1.265.000 F. Tél. 577-31-70.

RUE OLIER
3 P., 55 m², 3e ét., ascenseur tout cft. Tél. 624-93-33.

16e arrdt

BOULEVARD SUCHET
Bel imm. pierre de t., ét. élevé, très beau studio, état parfait.
SEGONDI. 874-08-45.

Me PASSY. Imm. pierre de t. 4/5 P., ét. neuf. Vis. mercredi *13 heures à 17 heures* 8, R. LYAUTEY. 354-18-38.

17e arrdt

BD DE COURCELLES
Bel appt. 5 P. Prévoir travaux seulement pour burx et prof. Libre, mixte. Tél. 545-67-75.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
53, rue du Simplon
dans imm. neuf, standing (habitable de suite)
RESTE quelques :
STUDIOS, 2 et 3 PCES
avec parking
PRIX bénéficiant pour certains de PRÊTS convent. Sur pl., du mardi au samedi, de 14 h à 19 h, ou tél. 258-44-96
CECOGI S.A. (1) 575-62-78.

Chaque jour
dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

78-Yvelines

VERSAILLES - ST-LOUIS
séj., 2 chbres, balc., 2e ét., verdure, libre 15/7/85. A saisir 550.000 F. - EXCLUSIVITÉ. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

Province

DEAUVILLE centre
champ de courses
300 m gare SNCF
studio neuf 16 m²
cuisine équipée, cave
190.000 F
Tél. 723.31.96

VOTRE APPARTEMENT
A DIEPPE
Exemple : 2 P. avec balcon
325.000 F
En bord de mer, petite résidence de 3 ét. Excellentes prestations, solarium. A proximité du centre ville. Activités variées : voile, pêche, golf, thalasso, casino. Rens. : Tél. 16 (1) 366-11-10 H.B. 797-91-51. Soir et week-end.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P., PARIS Préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, *15e, 16e, avec ou sans travaux* PAIE COMPTANT chez notaire 873-23-67, même le soir.

ACHÈTE
STUDIO OU 2 PIÈCES
même à rénover, Paris ou Portes. 252-01-82, même le soir.

Rech. appts 2 et 3 P. Paris Résidentiel, Neuilly avec travaux. Tél. 562-07-08.

GROUPE DORESSAY
recherche POUR DIPLOMATES
APPTS 150 à 300 m²
ACHAT OU LOCATION
Rive gche 6e-16e-17e, Neuilly
Téléphone : 624-93-33.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés importante Sté Française Pétroles mutés rech. appts 2 à 8 P., studios et villas, Paris et environs. 503-37-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ
UNE LOCATION ?
PENSEZ HESTIA
Le NUMÉRO 1 de la location entre particulier
104, rue de Richelieu, PARIS (75002). Tél. 296-58-46.

LOCATION
DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard
Paris-5e, Me CENSIER.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert
75011 Paris. Me St-Ambroise.

Région parisienne

BOULOGNE PEUPLIERS
imm. neuf. 3 P., cft, 5e ét. + gar. 5.500 F ch. compr., matin. SEGECO 522-69-92.

échanges

ARCHI-DECO-PAYSAGISTE, expér. 50 ans, propose dir. travaux, gratuité restauration aména., paysager, déco-murale (peinture de chevalet) contre *location symbolique résid.*, standing max. : 2-3 ans (2 pers.); régions privilégiées : Paris (Ouest-Sud) Normandie-Provence. Rép. détaillée, offre sérieuse : E. Simon de Layac C/O domaine de Marinier, 33620 Cayzac-Cavignac.

pavillons

MAISONS-ALFORT (94)
F 3, 71 m², excellent état, rez-de-chaussée surélevé ensoleillé, cave, parking en ss-sol. Transports, ttes commodités, charges modérées.
Prix : 500.000 F dont 40.000 F Prêt Pic cessible. *Métro : STADE - Bus : 24.* Tél. soir et week-end. 893-38-68 ; bureau : 823-85-02.

VILLIERS-SUR-MARNE
Prox. gare et commerces sur jardin 185 m². Pavillon 2 pièces, cuisine, sous-sol, garage. Agrandissement possible.
Prix : 320.000 F.
Janréguy : 304-21-05.

propriétés

A vendre *MARTINIQUE NORD* bord de mer. CARAIBES propriété 5.085 m² avec 5 bungalows (22 pers.), restaurant 50 pl., garage (2 voit.).
1.200.000 F. Tél. 437-16-88.

terrains

VUE IMPRENABLE SUR BAIE CALVI, UN HECTARE, POSSIBILITÉ DIVISER EN DEUX. PROXIMITÉ PLAGE, VILLAGE. PRIX A DÉBATTRE
ECRIRE HAVAS. RÉF. 30.256 MARSEILLE.

viagers

Studio tt cft, 2e ét., asc., occupé hme 89 ans, imm. pierre 18e arrdt. 100.000 cpt + 1.350 F. F. Cruz. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

locaux commerciaux

Ventes

500 m TRINITÉ. Belle rénovation, surf. cciales. 75 m² et 90 m². Possibilité réunir
A. STOOPS. 825-49-15 ou 42-17.

fonds de commerce

Ventes

ROUEN
GROS HORLOGE
exceptionnel cède pas-de-porte, bail, neuf, tous commerces, emplacement 1er ordre, 180 m² au sous-sol + 140 m² réserves + habitation. Ecr. ss n° 2.106, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75001 Paris, qui transmettra.

ROSNY-GARE
VEND FONDS DE COMMERCE 200.000 F.
DANS LOCAL 80 m²
FAÇADE 12 m + appt F 3
Loyer 5.000 F/trimestre
Téléphone : 700-58-49 ou 303-70-43, après 19 heures.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

Siège social rue St-Honoré Constitution stés, tous services *PARIS ILE-DE-FRANCE* INITIATIVES. 260-91-63.

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TOUTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

L'IMMOBILIER

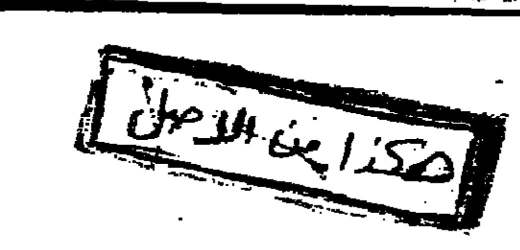
dans

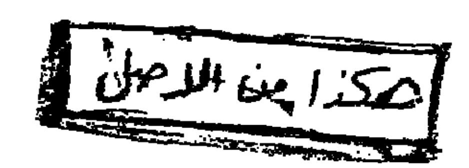
Le Monde

du Lundi au Vendredi

555-91-82







Le Monde

économie

SOCIAL

Le financement des retraites en difficulté

(Suite de la première page.)

Cette affaire qui devra être tranchée dans les semaines à venir donne l'occasion d'un examen, en forme de bilan, de l'un des aspects du « *traitement social du chômage* ». Les documents et les projections de charges établis par les experts montrent que, l'arrêt de l'activité des salariés à soixante ans se généralisant – et quelle qu'en soit la cause – on assiste, de façon perverse, à une redistribution des revenus à l'envers puisqu'elle s'effectue proportionnellement davantage en faveur des cadres

Le système mis en place en 1983 est né de la conjonction de deux éléments : les difficultés de l'assurance-chômage et le désir du gouvernement d'instaurer le départ en retraite à soixante ans avec une pension à taux plein. L'UNEDIC ne pouvait plus supporter l'augmentation du nombre des chômeurs et des départs en préretraite (sous ses différentes formes) malgré les subventions croissantes de l'Etat. Le CNPF dénonça en 1982 l'accord qui régissait l'UNEDIC, et de longues négociations aboutirent en janvier 1984 à une nouvelle convention séparant ce qui relevait de l'assurance-chômage proprement dite et ce qui relevait de l'assistance ou des préretraites. Mais les caisses de retraite complémentaire ne pouvaient, elles non plus, prendre en charge les dépenses entraînées par un abaissement de l'âge de départ à la retraite.

Pour résoudre ce problème, en plus de la subvention d'Etat à l'UNEDIC, qui s'élevait à 10 milliards de francs pour 1983, il fut décidé que 2 % de la masse salariale seraient attribués au financement des dispositions anciennes et nouvelles. Les caisses de retraite complémentaire, elles, devaient simplement avancer les sommes nécessaires, qui leur seraient ensuite restituées à un organisme créé pour la circonstance.

Connu sous le nom barbare et peu évocateur d'Association pour la structure financière (ASF), ce nouvel organisme a pour charge de gérer les fonds collectés du 1er avril 1983 au 31 mars 1990, afin de payer les indemnités versées aux salariés privés d'emploi au-delà de soixante ans, et au plus tard jusqu'à soixante-cinq ans, s'ils ont bénéficié des garanties de ressources après, éventuellement, des contrats de solidarité démission ou licenciement et des plans FNE.

Il lui revient aussi, pour les mêmes catégories de chômeurs qui sont aussi des préretraités, d'assurer le paiement des points de retraite équivalant à leur période d'inactivité, dès lors qu'ils pourront faire libérer leurs droits à la retraite. Enfin, la « structure financière » supporte le « surcoût » des allocations constaté par les régimes de retraite complémentaire (et non le manque à gagner en matière de cotisations) du fait de l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans.

Redistribution à l'envers

Tel qu'il a été établi, ce système particulier et transitoire pourrait apparaître non seulement équilibré financièrement mais équitable. En fait, il n'en est rien, d'autant que, en septembre 1984, et pour une période établie à compter du 1er avril 1984, il a été admis que la « structure financière » effectuerait les remboursements de points de retraite, non pas sur la base des taux minima mais sur la base des taux réels, qui sont, par ailleurs, facultatifs et qui souvent privilégient les cadres dont les retraites complémentaires font l'objet de plus d'attentions de la part des employeurs.

Dans ces conditions, on constate que, en contrepartie d'une cotisation de 2 % qui touche les salariés – cadres et non-cadres, – le produit dégagé par la « structure financière » s'oriente proportionnellement davantage vers les cadres, dont on sait, de plus, qu'ils ont été, en pourcentage de la population active, plus nombreux à choisir les différentes formules de préretraite. Ainsi, 6,367 milliards de francs seront consacrés d'ici au premier trimestre de 1990 à la distribution de points de retraites pour les préretraités qui dépendent de l'ARRCO (régime général de retraite complémentaire) contre 4,661 milliards pour ceux qui dépendent de l'AGIRC (retraite complémentaire des cadres). De même, au titre de l'application de la retraite à soixante ans, 24,082 milliards de francs seront versés à l'ARRCO, contre 17,726 milliards à l'AGIRC, alors même que les cadres ne représentent pas une telle proportion de retraités.

Au moment où la « structure financière » établit sur un plan comptable que ses besoins en trésorerie jusqu'en 1986 entraînent un déficit cumulé de 7,9 milliards de francs, tandis que la projection jusqu'au 31 mars 1990 fait apparaître un solde positif de 10,9 milliards de francs, et donc justifie le recours à deux emprunts successifs de 4 milliards chacun, dans la meilleure des hypothèses, de nombreux partenaires sociaux, sans remettre en cause les exigences financières de l'organisme, considèrent que la grille de répartition n'est décidément pas satisfaisante.

Quelques-uns, même, font observer que l'ensemble des salariés sont amenés à payer chèrement le prix d'une conquête sociale importante, redistribuée de façon inégale. Ils y voient la conséquence de la politique sociale menée, essentiellement, par M. Pierre Bérégovoy, qui s'était engagé à réussir l'opération de l'abaissement de l'âge de la retraite sans que cela perturbe l'équilibre financier des régimes de retraite complémentaire ou que cela pénalise les cadres, qui ont plus de mal que les autres salariés à cotiser pendant cent cinquante trimestres à la Sécurité sociale pour faire valoir leurs droits à la retraite. Aujourd'hui, les mêmes s'inquiètent d'un déficit qui compromettrait l'image de la retraite à soixante ans.

ALAIN LEBAUBE.

● **Retour à la normale à la SEITA.** – Le travail a repris le 11 décembre à l'usine de Riom (Puy-de-Dôme), en grève depuis le 23 octobre, seul établissement de la SEITA encore bloqué en province. Une assemblée du personnel a cependant adopté le principe d'une grève le 13 décembre, jour de la réunion à Paris entre la direction de la SEITA, le ministère du budget et les syndicats. La production de cigarettes est ainsi assurée partout normalement ainsi que, d'une manière progressive, la distribution. Deux grèves de deux heures ont cependant affecté le centre de distribution de La Plaine-Saint-Denis le 10 décembre et de nouveau le 11 décembre.

MONNAIES

DOLLAR EN LÉGER REPLI 9,4615 F

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a légèrement fléchi, revenant à Francfort de 3,0950 DM à 3,0850 DM et, à Paris, de 9,48 F à 9,4615 F environ. Ce repli est dû à de nouvelles interventions de la Banque fédérale d'Allemagne, puis à une baisse du taux sur les bons du Trésor des États-Unis.

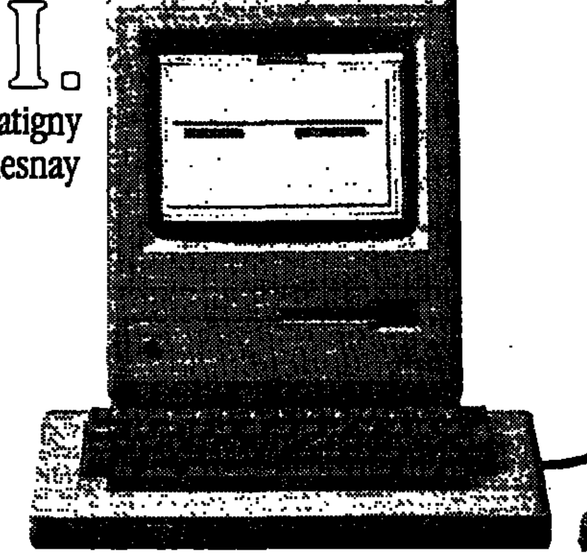
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4565	9,4595	+ 120	+ 130	+ 200	+ 220	+ 300	+ 400
$ can.	7,1722	7,1772	– 12	+ 6	– 17	+ 14	– 98	– 7
Yen (100)	3,8275	3,8302	+ 134	+ 149	+ 260	+ 284	+ 769	+ 819
DM	3,0618	3,0638	+ 124	+ 133	+ 243	+ 254	+ 695	+ 739
Florin	2,7143	2,7159	+ 110	+ 116	+ 209	+ 219	+ 579	+ 617
F.B. (100)	15,2095	15,2180	– 3	+ 50	– 21	+ 60	– 129	+ 129
F.S.	3,7084	3,7118	+ 174	+ 187	+ 340	+ 357	+ 984	+ 1040
L (1 000)	4,9666	4,9708	– 197	– 179	– 376	– 347	– 1111	– 1024
£	11,3667	11,3798	+ 87	+ 118	+ 165	+ 217	+ 380	+ 548

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 11/16	8 15/16	9 1/16	9 3/16	9 3/16	9 5/16	9 11/16	9 13/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 11/16
F.S.	1 1/8	1 5/8	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8	5	5 1/8
L (1 000)	14	15	14 7/8	15 3/16	14 7/8	15 1/8	14 15/16	15 1/4
£	9 1/4	9 1/2	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 3/4	9 7/8
F. franç.	10 1/2	10 3/4	10 9/16	10 13/16	10 9/16	10 13/16	11 1/8	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.









ÉTRANGER

10 % des Américains possèdent plus de la moitié de la fortune du pays

Washington (AFP). – Le patrimoine d'une famille américaine moyenne a progressé d'un tiers entre 1970 et 1983. Selon une étude de la Réserve fédérale effectuée d'après un sondage auprès de 3 824 familles, le patrimoine médian des familles américaines, compte tenu de l'inflation, était de 24 574 dollars en 1983 contre 18 425 dollars en 1970. Ce chiffre signifie que la moitié des familles américaines avait un patrimoine supérieur et l'autre moitié un patrimoine inférieur à ce chiffre.

L'essentiel de cette hausse du patrimoine net (compte tenu des dettes, notamment des prêts immobiliers) provient de la valeur de la maison familiale, qui comptait en 1983 pour 63 % du patrimoine médian. En 1970, 43 % des familles américaines possédaient un patrimoine net supérieur à 25 000 dollars. En 1983, cette proportion était passée à 50 % des familles.

Ce rapport souligne également la concentration des patrimoines parmi les plus riches familles américaines : en 1983, 2 % des familles américaines possédaient 28 % du total des patrimoines familiaux. Les 10 % les plus riches contrôlaient 57 % des patrimoines américains. Exclusion faite des maisons et autres propriétés immobilières, 54 % de la totalité des patrimoines familiaux américains appartenaient en 1983 aux 2 % des familles les plus riches.

LA POLITIQUE D'OUVERTURE DE LA CHINE

Le chèque fait une timide apparition

De notre correspondant

Pékin. – La politique d'ouverture *et de modernisation crée de nombreuses* tensions en Chine, notamment dans le domaine des transports, des télécommunications, de la banque... *Le* système bancaire, par exemple, adéquat lorsqu'il s'agissait de traiter des affaires entre corporations d'Etat et pays étrangers, de collecter l'épargne dans un pays fermé et arriéré, devra être rapidement réformé pour faire face aux exigences d'une économie dynamique, qui se veut concurrentielle et ouverte aux capitaux étrangers.

Ainsi le *Quotidien de l'économie a-t-il* présenté fin octobre, comme un progrès important, l'initiative prise par la Banque commerciale de Chine, dans le district de Xuhui, à Shanghai, d'autoriser certains individus à ouvrir un compte en banque. Les enseignants, les médecins, les scientifiques, les Chinois d'outre-mer... peuvent ainsi faire leurs courses, payer leur loyer par chèque. Cette nouveauté a intéressé quatre-vingt-sept *personnes depuis juillet,* qui ont émis en moyenne un chèque par mois. La banque envisage d'étendre cette possibilité à tout Shanghai l'an prochain.

Place aux jeunes

La Banque populaire de Chine, qui fait office de banque centrale, manifeste une réticence évidente devant *cette initiative jugée* prématurée, estimant qu'il est impossible de savoir si les chèques sont approvisionnés et si les intérêts des entreprises doivent passer avant ceux des particuliers. Cette attitude témoigne de la méfiance qui persiste envers les chèques.

Par exemple, pour dédouaner une voiture au port de Xingang, proche de Pékin, il faut régler les droits – *85 % de la valeur – en espèces*, les douanes refusant d'accepter les chèques. Voulant récemment payer des billets de train dans une agence de voyage de Pékin, nous avons découvert que l'employé n'avait jamais vu un chèque et qu'il ne savait même pas ce que c'était.

On voit ainsi le retard pris par la *Chine, retard* qui s'accompagne d'une crainte du changement chez nombre de vieux cadres pour lesquels le passé révolutionnaire tient *lieu de spécialisation : ainsi 3,4 %* des cadres de la finance et du commerce ont actuellement une formation universitaire. C'est pourquoi les dirigeants veulent faire place aux jeunes, qui ont à la fois les dents longues et des qualifications.

Premier concerné : le système bancaire, un instrument crucial de la réforme économique. L'Etat se refusant désormais à subventionner les *projets* à fonds perdus, les entreprises doivent emprunter aux banques. Ayant le droit de gérer leurs propres affaires, y compris parfois avec l'étranger, les firmes *ont* besoin de comptes courants. Elles ont besoin aussi de pouvoir émettre des chèques, de toucher des virements, d'effectuer des opérations de change dans les meilleures conditions.

Les PMI et PME qui se créent partout, les familles paysannes « spécialisées », qui font des chiffres d'affaires de milliers ou de dizaines de milliers de yuans (1) par an, ne *peuvent plus se satisfaire* d'un compte d'épargne. Elles veulent que les banques leurs fournissent les services appropriés. Cela est d'autant plus urgent que les banques étrangères ne sont pas habilitées à opérer en Chine, même si elles y ont une représentation.

Cette initiative – qui, comme souvent, vient de Shanghai, avant-garde de la réforme économique – ne doit pas être sous-estimée, même si elle ne touche qu'un pourcentage infime du milliard de Chinois. Elle témoigne, en effet, de la volonté de Pékin de rendre l'ouverture du pays irréversible. Autre symbole de cette ouverture : pour la première fois depuis 1949, un étranger a été recruté à la tête d'une entreprise chinoise. Il s'agit d'un Allemand de l'Est, qui a été nommé directeur d'une usine d'Etat de moteurs Diesel à Wuhan.

PATRICE DE BEER.

(1) 1 yuan : 3,54 F.

CONJONCTURE

POINT DE VUE

LA RENTRÉE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Un lieu de dialogue et de concertation irremplaçable

par GABRIEL VENTEJOL (*)

LE Conseil économique, réformé et renouvelé, reprend ses travaux avec une volonté qui ne le cède en rien à celle qu'il a déployée au cours des cinq années écoulées ayant constitué la précédente « mandature ». J'entends parfois des interrogations sur le rôle, voire *sur l'utilité de cette troisième* assemblée. Par-delà les considérations polémiques et politiques qui me sont étrangères, je suis bien placé pour affirmer que le Conseil économique et social joue le même rôle et conserve la même utilité, depuis qu'il existe et jusqu'à ce jour.

Et tout me permet de penser que non seulement cela ne changera pas dans le proche avenir, mais que la réforme dont il vient de faire l'objet doit améliorer son efficacité et le rendra de plus en plus utile. Je compte, *en ce qui me concerne, m'y employer* activement, fort de la confiance que m'ont témoignée dans leur séance de rentrée plus des quatre cinquièmes de ses membres en me renouvelant à la présidence.

Bien que le rôle de l'assemblée constitutionnelle que j'ai l'honneur de présider n'ait rien de comparable à celui des assemblées politiques et qu'il faille se garder de toute confusion en la matière, l'argument qui revient de temps à autre, mettant en doute son utilité ou son efficacité, peut rejoindre, en fait, certaines campagnes qui parfois mettent également en cause les raisons d'être des *assemblées parlementaires.* Les arguments sont faciles et connus : absentéisme apparent, indifférence prêtée au gouvernement, etc.

On sait ce qu'il en est en réalité de l'énorme travail fourni par les élus, dans leurs commissions notamment. *Il* en est de même des *personnalités* désignées pour siéger sur les bancs du palais d'Iéna : *ne* cherchant nullement le spectaculaire, *ni* la publicité, celles-ci connaissent bien l'intérêt et l'utilité de leur rendez-vous hebdomadaire, dans le cadre de leurs sections *respectives où elles produisent* effectivement la vingtaine de rapports et études qui sortent, en moyenne, chaque année du Conseil.

De plus en plus de saisines

Il serait long et fastidieux d'énumérer les travaux accomplis dans les dernières années, soit à la demande du gouvernement, soit à l'initiative du Conseil, par « autosaisine ». Quant à *opérer* une sélection, cela serait arbitraire et injuste à l'égard des travaux qui ne seraient pas cités. Mais j'évoquerai simplement ici les tout derniers rapports en date *qui*, au printemps dernier, ont eu un large écho, et dont les spécialistes connaissent l'inspiration qu'y ont puisée sans tarder les pouvoirs publics dans des domaines totalement différents : le rapport du professeur *Steg, qui a apporté des éléments de* solution décisifs au difficile problème de l'urgence médicale, et le rapport de M. Jacques Meraud sur les relations entre *« la productivité, la croissance et l'emploi »,* dont M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a lui-même souligné en plusieurs occasions l'*intérêt* et l'attention qu'il lui portait.

Je citerai aussi – mais comment être exhaustif et ne pas risquer soit d'être fastidieux soit de léser certains conseillers dont les travaux mériteraient tout autant d'être cités ? – le rapport de conjoncture de M. Menu, le rapport de M. *Le Baud sur la* transmission de l'entreprise en cas de succession, l'étude de M. Gastaud sur les relations économiques franco-hongroises qui a servi aux discussions bilatérales lors de la toute récente visite de M. Kadar à Paris, le *rapport de M. Ehrsam sur la présence* française à l'étranger, de M. Bracque sur la chasse et la pêche, etc.

Parmi les travaux les *plus* remarquables, je voudrais aussi citer la contribution de l'élément féminin du Conseil, en évoquant les rapports établis – *et* largement cités dans la presse – de Mmes Evelyne Sullerot sur le statut matrimonial, Paulette Hofman sur la réforme hospitalière, Yvette Dupuis sur l'industrie automobile française, Noëlle Marotte sur la politique à l'égard des consommateurs, etc. *J'ajoute que le Conseil a* reçu trente-deux saisines du gouvernement pour la période 1974-1979 et trente-huit pour la période 1979-1984, dont vingt et une depuis mai 1981.

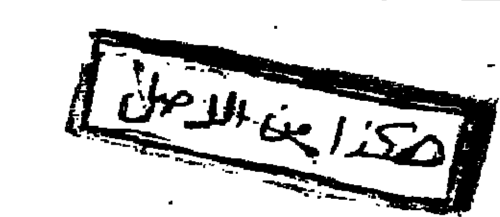
Autre indice significatif : il y a de moins en moins de débats où *n*'assiste pas, au moins, un ministre (vingt-deux sont venus en assemblée *plénière ou ont été entendus par* les sections au cours de la seule année 1983), et les saisines d'origine gouvernementale sont de plus en plus nombreuses sur des sujets aussi importants que les projets de loi Auroux, la *démocratisation* du secteur *public, la réforme* de la *planification,* la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, le bâtiment et la construction, pour ne citer que ces exemples.

Certes, l'exécutif n'a pas toujours su se servir au mieux et tirer tout le profit possible d'une institution comme la nôtre : cela ne date pas d'hier. Je pense que la récente réforme permettra d'améliorer cela : *elle traduit en tout* cas la volonté de l'exécutif de mieux utiliser cet instrument privilégié du dialogue social et de la concertation : le Conseil économique et social est assurément le lieu le plus indiqué – sans doute pas le seul, mais le mieux placé et le plus *qualifié – où peut s'élaborer,* dans la sérénité et la responsabilité, l'indispensable compromis entre les divers intérêts socio-professionnels.

Malgré les rapports *conflictuels,* qui demeurent nécessairement et sont dans la nature des choses, les organisations socio-professionnelles restent profondément attachées à leur assemblée. Elles manifestent cet *attachement par leur assiduité* aux débats, en section, comme en assemblée plénière, aussi bien que par la vigilance avec laquelle elles veillent à l'*organisation* des travaux, et celle qu'elles ont montrée au cours de l'élaboration de la réforme mise en œuvre cette année.

Enfin, animé de cette volonté d'apporter sa pierre à la construction d'une société meilleure, c'est sans tarder que le nouveau Conseil se met au travail pour fournir aux *pouvoirs* publics, aux assemblées législatives, à l'*opinion publique, les avis et suggestions* de toutes les forces socio-professionnelles, en vue notamment de développer l'emploi des jeunes, de renforcer la solidarité européenne, de lutter contre l'inflation et de mettre l'économie française en état de faire face à la concurrence étrangère.

(*) Président du Conseil économique et social.



TRANSPORTS

Le déficit de la SNCF sera réduit de 1 milliard de francs en 1985

Près de 1 milliard de francs de déficit en moins, cinq mille emplois supprimés, une hausse de 4,5 % des tarifs « voyageurs » : la SNCF continuera, en 1985, à redresser sa situation financière, ainsi que l'a expliqué son président, M. André Chadeau, qui présentait, le 11 décembre, le budget de l'année à venir.

Les hypothèses de trafic retenues tablent sur une hausse de 0,9 % pour les trains rapides et express et de 3,7 % pour le trafic omnibus. La progression n'est plus imputable à la mise en service du TGV qui prend sa vitesse de croisière. Le trafic « marchandises » devrait atteindre 57,5 milliards de tonnes-kilomètres.

Du côté des tarifs, la hausse de 3 % intervenue, le 7 décembre, pour le trafic « voyageurs » devrait être suivie d'une nouvelle augmentation de 4,5 % aux alentours du 1er avril 1985. Une majoration de 6 % du produit moyen des marchandises acheminées par wagons est attendue. Elle devrait intervenir en deux fois. Au chapitre des dépenses, l'austérité est de rigueur. L'effectif moyen des cheminots prévu à la fin 1985 est compris entre deux cent quarante et un mille et deux cent quarante et un mille cinq cents, ce qui veut dire une réduction de cinq mille postes budgétaires. Compte tenu des départs, quatre mille deux cents personnes seront embauchées. Les autres dépenses de fonctionnement diminueront de 2,5 %.

Les concours d'Etat (charges de retraite, charges d'infrastructures, compensations de tarifs sociaux, services d'intérêt régionaux, réductions tarifs banlieue parisienne, subvention d'équilibre), ceux des collectivités de la région parisienne (carte orange et abonnement hebdomadaire) et ceux de la Caisse nationale d'assurance vieillesse totalisent 38,9 milliards de francs (+ 4,3 %).

A présentation équivalente, la SNCF réalisera un résultat comptable de – 4,5 milliards de francs, au lieu de – 5,5 milliards en 1984. Son endettement augmentera de 8 milliards de francs et atteindra 78 milliards (+ 6 %).

Le budget d'investissement prévoit 8,3 milliards de francs de crédits de paiement et 9,03 milliards d'autorisations de programme. Ces sommes permettront la poursuite de la construction du TGV Atlantique et de l'électrification de la ligne Rennes - Saint-Brieuc. Elles serviront à engager l'électrification des lignes de Nevers - Saint-Germain-des-Fossés et de Moret-les-Sablons - Nevers. M. Chadeau a commenté ces chiffres en ces termes : *« La SNCF est désormais sur une trajectoire de retour progressif à l'équilibre. Le déficit sera réduit de moitié de 1983 à 1985. »*

A. F.

INCIDENTS, RETARDS, AFFLUENCE

La ligne A du RER restera saturée jusqu'en 1988

La RATP a présenté ses excuses aux usagers pour les deux incidents techniques qui ont perturbé, le 10 décembre, l'exploitation de la ligne Vincennes-Neuilly ainsi que celle de la ligne A du RER. Sur celle-ci, une rame a été bloquée pendant une heure et demie à la Défense.

Les usagers du métro express régional, le RER, se bousculent aux heures de pointe sur les quais de la ligne A (Saint-Germain-en-Laye – Paris – Boissy-Saint-Léger – Marne-la-Vallée) à Auber et à Châtelet. L'affluence, l'entassement qui en résulte dans les wagons et les retards rappellent les mauvais moments des années 60, lorsque les voyageurs se plaignaient d'être traités par la RATP comme du bétail. La Régie est consciente de ces difficultés. Elle s'emploie à y remédier.

Le succès de la ligne A du RER est à l'origine des bousculades qu'on enregistre depuis deux ans. Rapide, confortable, elle donne des bottes de sept lieues au banlieusard comme au Parisiens. Mise en correspondance avec la ligne B de Sceaux, elle draine les usagers en provenance de Roissy-Charles-de-Gaulle et ceux venus de la vallée de Chevreuse. Son trafic a crû, de 1978 à 1984, de plus de 50 %, et le tronc commun des trois branches de la ligne approche de la saturation. Le matin, dans le sens est-ouest, entre les stations Auber et Châtelet-les-Halles, cinquante mille voyageurs sont acheminés par heure.

Confrontée à cet afflux, la RATP a abaissé aux heures de pointe l'intervalle minimum entre deux trains de quatre minutes à deux minutes trente secondes, ce qui correspond à vingt-quatre trains à l'heure. Malheureusement le matériel roulant MS 61 (trains bleus) a mal supporté de rouler plus vite, plus longtemps et plus nerveusement. Les moteurs ont vieilli et leurs performances ont diminué. La situation était devenue telle, en 1983, qu'il a fallu tout l'été pour que les ateliers remédient aux avaries. Retards, incidents, réductions inopinées du nombre de wagons ont résulté de cette usure accélérée du matériel.

La RATP ne pouvait assister à une dégradation de son service sans agir, d'autant plus que les prévisions du trafic pour 1987 et 1988 tablent sur le chiffre de cinquante-cinq mille passagers à l'heure aux périodes de pointe. Elle a choisi d'intervenir sur l'ensemble des points faibles de son exploitation.

Les mille cent moteurs des rames MS 61 s'étant révélés fragiles, ils seront tous révisés d'ici un an. Huit cents d'entre eux subiront, d'ici 1988, un rebobinage partiel ou total grâce à un crédit de 45 millions de francs. Les trains MS 61 seront équipés avant la fin de l'année 1987 d'un système d'aide à la conduite, à l'exploitation et à la maintenance (SACEM) de façon à assurer la circulation de rames se succédant à deux minutes d'intervalle, en toute sécurité.

Un nouveau modèle de voiture, dérivé de celles qui circulent sur la ligne de Sceaux (MI 79 : trains bleu-blanc-rouge), sera mis sur rails avant la fin de cette année. En 1988, soixante-trois éléments de quatre voitures MI 84 seront en service. Ce matériel présentera surtout l'avantage d'être moins onéreux et plus ample – à capacité égales – que ses devanciers.

Le pire ayant été évité cette année, les usagers risquent de ne pas noter d'améliorations substantielles de leurs conditions de transport sur la ligne A du RER avant 1988. En effet, la poursuite du programme d'interconnexion entre les réseaux SNCF et RATP conduira les trains SNCF en provenance d'Orry-la-Ville (ligne D du RER) à la station Châtelet et rabattra sur la ligne A le trafic en provenance de Cergy et de Poissy. Le tronc commun Auber-Châtelet restera donc surchargé pendant encore quelques années, et des incidents identiques à celui qui a immobilisé, le 10 décembre, un train à la Défense pendant une heure et demie se répéteront.

ALAIN FAUJAS.

LA CHINE VEUT ACHETER TROIS AIRBUS

(De notre correspondant.)

Pékin. — M. Li Peng, vice-premier ministre chinois, a annoncé, lundi 10 décembre, l'intention de son pays d'acheter trois Airbus A-310. Cette décision a été rendue publique à l'occasion de l'exposition aéronautique Aviation expo-China 84, qui se tient actuellement à Pékin. Les négociations se poursuivaient depuis plusieurs années, et la ville de Shanghai, qui sera bientôt dotée de sa propre compagnie aérienne, avait fait connaître son désir d'acheter l'appareil européen.

La Chine a longtemps hésité avant de prendre cette décision, bien qu'elle soit un des rares pays asiatiques à ne pas avoir encore acheté d'Airbus. Il se pourrait que ce soit la décision de Panam qui l'ait convaincue, en dépit de la concurrence de Boeing. En effet, il n'y a pas de meilleure publicité aux yeux des responsables chinois que le fait que les Américains aient acheté un produit. Les nouvelles compagnies régionales qui vont succéder à la compagnie nationale CAAC vont, elles aussi, avoir besoin d'appareils au cours des prochaines années. Certaines semblent déjà intéressées par l'avion régional franco-italien ATR-42. — P. de B.

● **M. Paul Quilès contre la taxe routière suisse.** — La taxe créée par le gouvernement suisse et qui est imposée aux poids lourds circulant sur le réseau routier helvétique est *« une menace importante pour le développement du trafic routier international »*, a déclaré, le 10 décembre à Chamonix, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports.

Le ministre a annoncé que des négociations officielles s'ouvriraient dans les prochains jours entre la France et la Suisse afin de *« trouver, par tous les moyens, une solution pour supprimer les aspects discriminatoires de cette taxe »*.

● **Nouvelle ligne maritime sur la Manche.** — La Compagnie générale maritime (groupe public) s'est associée à l'armateur anglo-finlandais Sally pour exploiter un service de fret sur la Manche entre Dunkerque et Ramsgate. Grâce à la mise en service des deux navires du pool Sally/CGM, *« un service pratique et efficace reliera Dunkerque à Ramsgate en cent cinquante minutes, avec trois départs par jour, dans chaque sens, à des heures particulièrement adaptées aux transporteurs routiers »*, indique la Compagnie générale maritime. Le port utilisé par Sally à Ramsgate est privé.

LES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS D'AUTOMOBILES NE VEULENT PAS HATER L'ADOPTION DE L'ESSENCE SANS PLOMB

La Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles (CSCA) a publié le 10 décembre un Livre blanc dans lequel elle prend position sur la suppression du plomb dans l'essence. Les constructeurs français ne nient pas les nécessités de l'environnement, mais ils estiment que la part de l'automobile dans les pluies acides ne dépasse pas 6 % (les activités industrielles étant les principales responsables). *« Une décision hâtive pourrait scléroser la recherche future pour d'autres procédés »* que l'essence sans plomb et le pot catalytique.

Ils répondent aussi aux Allemands de l'Ouest, qui ont décidé d'accélérer le mouvement prévu par la Communauté européenne et d'introduire dès 1986 l'essence sans plomb (la CEE l'impose pour 1989) avec des incitations fiscales à partir du 1er janvier 1985. Le surcoût pour l'automobiliste de l'achat de pot catalytique – de 5 à 20 % selon les véhicules – et de l'augmentation inévitable de la consommation de carburants (2 milliards de francs par an pour la France) risquent en outre, selon la Chambre syndicale, de *« casser »* le marché de l'automobile.

● **M. Irwin Jacobs confirme avoir acquis une partie du capital d'ITT.** — Le financier américain Irwin Jacob, a confirmé, le 7 décembre, qu'il avait acquis une partie du capital du groupe ITT Corp., dont les actions ont fortement progressé à la suite de rumeurs de tentatives de prise de contrôle. M. Jacobs, qui est installé à Minneapolis (Minnesota), a néanmoins refusé de préciser ses intentions en effectuant ces achats. Il a indiqué qu'il avait acquis le 6 décembre, 3,8 millions d'actions ITT, représentant environ 3 % du capital du groupe. — *(AFP.)*

ÉNERGIE

EN DÉPIT DES PRESSIONS A LA BAISSE SUR LES MARCHÉS

L'OPEP veut maintenir le prix de référence du pétrole à 29 dollars par baril annonce M. Yamani

L'OPEP, qui se réunira à Genève le 19 décembre en conférence ordinaire, n'a pas l'intention de modifier son prix de référence (29 dollars le baril), ni le plafond (16 millions de barils/jour), ni les quotas de production fixés en octobre, mais pourrait accepter d'aménager les différentiels – c'est-à-dire les écarts de prix reflétant les différences de qualité et d'éloignement des différents bruts.

C'est ce qui ressort des déclarations faites par Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, dimanche 9 décembre à Koweït, à l'issue d'une réunion du comité ministériel restreint sur les différentiels créé en octobre par l'organisation. Ces propos ont été accueillis avec scepticisme par les milieux pétroliers qui, en dépit des déclarations alarmistes du ministre saoudien, ne croient pas à une possible remontée des cours sur le marché libre et ne voient pas comment l'OPEP pourra maintenir les prix officiels durablement supérieurs aux tarifs réels du marché.

Un *« accord de principe »* a été trouvé *« sur le réajustement des différentiels, qui donnera satisfaction à tous les pays de l'OPEP, sans toucher au prix de référence »*, a déclaré Cheikh Yamani, ajoutant que l'OPEP *« continuera à soutenir le prix de référence de 29 dollars par baril en maintenant son plafond de production de 16 millions de barils/jour »*. Critiquant les compagnies pétrolières et les pays consommateurs, qui, actuellement, déstockent *« au moins 3 millions de barils/jour (1) »*, le ministre a répété que cette politique pourrait, si elle se prolongeait trop longtemps, entraîner un *« brusque relèvement »* des prix.

Ces déclarations n'ont provoqué aucune réaction sur le marché libre qui reste fort déprimé et orienté à la baisse. Les cours, inférieurs de plus de 1 dollar aux tarifs officiels, sont en effet moins élevés pour les livraisons prévues en février ou en mars que pour celles prévues en janvier. Le départ prématuré de la réunion de Koweït du ministre des Emirats arabes unis, membre du comité restreint, semble indiquer que l'accord de principe sur ces différentiels évoqué par Cheikh Yamani est loin de faire l'unanimité. Il ne s'agirait, selon des observateurs proches des pays du Golfe, que de rajustements mineurs, voire symboliques qui ne régleront pas le fond du problème posé aux producteurs de bruts légers, gravement désavantagés par les prix actuels. De surcroît, les estimations du ministre saoudien concernant le déstockage sont démenties par les statistiques publiées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son bulletin de conjoncture du mois de décembre.

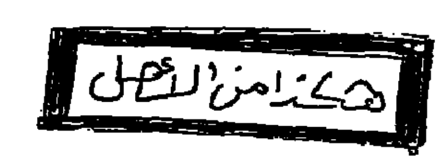
Selon l'AIE, le déstockage ne dépasserait pas au total 0,8 million de barils par jour pour le quatrième trimestre, les stocks stratégiques constitués notamment par les Etats-Unis et le Japon devant se regonfler (+ 0,3 million de barils/jour), ce qui compenserait la baisse (– 1,1 million baril/jour) opérée par les compagnies privées. Au total, selon l'AIE, les stocks mondiaux au 1er janvier 1985 devraient néanmoins tomber à quatre-vingt-dix jours de consommation et ceux des compagnies à soixante-et-onze jours (soit le plus bas niveau enregistré depuis dix ans).

De surcroît, un certain nombre de signes montrent que nombreux sont les pays qui attendent une modification des prix officiels de l'OPEP au cours de la conférence de Genève du 19 décembre. Ainsi la Norvège et la Grande-Bretagne, producteurs non membres de l'OPEP, qui les premiers avaient, en octobre, réduit leurs tarifs officiels, précipitant la crise, ont-ils quasiment abandonné la pratique de fixer des prix officiels. La Norvège a fait savoir que ses tarifs pour décembre seraient fixés rétroactivement après la réunion de l'OPEP, en fonction du marché (*le Monde* du 7 décembre), et la Compagnie nationale des pétroles britanniques écoule de plus en plus de pétrole au prix du marché « spot ». L'Union soviétique reste également dans l'expectative.

Deux pays membres de l'OPEP, producteurs de bruts légers de bonne qualité et concurrents directs du brut de la mer du Nord sont aussi en situation critique. Il s'agit d'Abu-Dhabi, membre de la confédération des Emirats arabes unis, qui consent déjà à ses clients japonais et américains des rabais allant de 0,50 jusqu'à 1,10 dollar par baril, et subit de fortes pressions de la part de ses acheteurs nippons pour élargir ces rabais jusqu'à 2 dollars par baril à compter du 1er janvier. L'Algérie enfin, selon une compagnie occidentale cliente, aurait fait savoir à certains de ses acheteurs qu'elle fixerait ses prix pour le mois de décembre rétroactivement après la conférence de l'OPEP.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.



AFFAIRES

AVEC LE RACHAT DE TROIS SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

Lafarge-Coppée continue à se diversifier dans l'industrie des semences

La société ORSAN, filiale à 66 % du groupe cimentier Lafarge-Coppée et à 34 % du Crédit agricole (par sa filiale Union d'études et investissements), a acheté trois entreprises de semences, au groupe chimique américain Celanese (chiffre d'affaires de 46 milliards de francs), un des plus gros producteurs de fibres chimiques, présent dans les matières plastiques et la chimie organique.

Lafarge-Coppée profite du désengagement du groupe américain dans ce secteur et renforce ainsi son implantation dans le domaine des biotechnologies végétales. Les trois sociétés rachetées ont réalisé un chiffre d'affaires de 430 millions de francs. Les deux premières, Harris et Moran, sont spécialisées dans la production et la commercialisation des semences potagères et florales et se situent, selon le groupe Lafarge, parmi les dix principales sociétés de semences potagères au monde. La troisième, Celpril, pratique l'enrobage, une technique qui permet d'inclure des produits de traitement, et facilite les semis de précision.

Ainsi le groupe Lafarge poursuit-il sa diversification entamée dans le domaine des biotechnologies sous deux angles, les additifs agro-alimentaires et la recherche végétale.

En France, Orsan est un producteur important de glutamate (produit aromatique utilisé en pharmacie et dans l'alimentation), d'acide aspartique depuis 1983, édulcorant de synthèse pour les boissons et produits diététiques. En association avec la firme japonaise Ajinomoto, Orsan a créé Eurolysine, premier producteur européen de lysine, un acide aminé qui complète l'alimentation des monogastriques (porcs, poulets). Avec Ajinomoto toujours, Orsan a créé une filiale aux Etats-Unis, Heartland Lysine, installée dans l'Iowa et qui sera opérationnelle en 1986.

Orsan détient également 10 % du capital d'un des principaux semenciers français, Claeys-Lück et s'apprête, dit-on, à augmenter fortement cette participation. Orsan et Claeys-Lück ont investi en Californie dans une société de recherche de *génie génétique*, l'*International* Plant Research Institut (IPRI), qui, après quelques déboires, s'est réorientée sur la création d'hybrides par la voie chimique. Par ce biais, Lafarge et Claeys-Lück participent à la guerre des blés hybrides que se livrent déjà Rhom and Haas (avec le groupe UNCAC), Monsanto (avec la Coopérative de Pau) et Nickerson (Shell). Aux Etats-Unis toujours, Orsan a acheté, en 1984, une entreprise semencière de maïs et de soja de l'Illinois, Wilson Hybrids (chiffre d'affaires 67 millions de francs), a créé un centre de recherche à Hayward, près de San-Francisco, a pris une participation dans une société américaine de capital-risque, Agritech, lancée sous l'égide du Crédit agricole pour des prises de participation dans les sociétés de recherche et de développement. Même opération, à Singapour dans Saevi.

Ainsi, petit à petit, Lafarge-Coppée, en association avec Claeys-Lück, tisse une toile dans l'industrie semencière mondiale et les biotechnologies, mais sa stratégie ressemble plus, pour le moment, à une addition de mises sur le tapis de l'or vert qu'à la construction d'une filière.

J. G.

● **La CGT et le secteur agro-alimentaire.** – « *Le patronat sable le champagne* », estime la fédération CGT de l'agro-alimentaire. « *Le résultat net des quarante premières entreprises,* écrit la CGT, *se monte à 4,5 milliards de francs en 1983.* » « *Le groupe BSN,* souligne-t-elle, *a atteint la somme record de 741 millions de francs laissant loin derrière Pernod-Ricard avec 471 millions de francs et Moët-Hennessy avec 401 millions.* » La CGT précise qu'une revalorisation des salaires de 3 % chez BSN n'aurait représenté que 5 % des bénéfices, que, chez Pampryl et à la Société des vins de France, on licencie, alors que les résultats du groupe Pernod-Ricard progressent de 11,5 % et les frais de personnel de 7,5 % seulement.

La CGT dénonce les exportations de capitaux qui frôlent le milliard de francs, l'absence de contrôle des aides de l'Etat, chiffrées à 640 millions de francs, alors que dix mille emplois sont menacés en France. La CGT indique aussi qu'« *un salarié sur deux des entreprises privées a gagné moins de 5365 francs par mois et deux millions de trvailleurs n'ont touché que le SMIC, soit 3422 francs nets par mois.*

PLACE AUX JEUNES

Place aux jeunes. La compagnie japonaise Hitachi a envoyé récemment, rapporte le *Financial Times* du 11 décembre, une lettre à ses employés de l'usine de Hirwain, au *Pays de Galles*, incitant au départ volontaire ceux qui ont plus de... trente-cinq ans.

Inquiète de l'âge moyen de son personnel qui atteint... quarante ans, Hitachi explique que les « vieux » sont plus souvent malades, qu'ils sont lents, qu'ils ont perdu de l'acuité visuelle et qu'ils résistent davantage aux changements. Voilà qui expliquerait, en partie du moins, les pertes régulières de cette usine de téléviseurs, selon la compagnie nippone.

Hitachi propose donc une prime de départ de 1 800 livres (environ 20 000 francs) aux salariés de plus de trente-cinq ans qui cèdent leur place à des adolescents de seize ans juste sortis des classes.

Le syndicat régional des ouvriers électriciens n'a pas vu d'objection à cette opération. Peut-être s'agit-il là d'une stratégie qui lui fera réclamer, d'ici peu, la retraite à vingt ans !

OCDE

LA FRANCE EST ISOLÉE DANS LA QUERELLE DES CRÉDITS MIXTES A L'EXPORTATION

La querelle sur les crédits à l'exportation rebondit une fois encore. Alors que les pays industrialisés sont parvenus, *non sans mal*, à un accord sur le taux des crédits subventionnés, ainsi que sur le classement des nations bénéficiaires, il s'agit maintenant de la question des crédits mixtes – ceux qui comprennent des aides publiques afin d'encourager les exportations vers les pays en développement, – qui a été évoquée, les 10 et 11 décembre, dans le cadre de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Malgré l'opposition de la France, les ministres des finances de la CEE ont, lundi, à Bruxelles, donné mandat à la Ccommission européenne pour négocier une meilleure « *transparence* » de ces crédits mixtes. La CEE est favorable à une notification obligatoire de ces crédits auprès de l'OCDE à partir du moment où l'aide de l'Etat représente au moins un quart du montant total.

La France rejette totalement cette position au nom des aides au tiers-monde qu'« *elle défendra contre vents et marées* », a souligné M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. Pour leur part, les Etats-Unis veulent « *discipliner* » les crédits mixtes en imposant que la part d'aide soit portée à 50 % (contre 20 % actuellement), ce qui contraindrait les trésors publics à un effort supplémentaire et en découragerait donc l'utilisation.

La réforme des placements à court terme en obligations est à l'étude

Le régime des SICAV et Fonds communs de placement (FCP) court terme, qui permettent aux particuliers et aux entreprises de placer leur trésorerie en obligations, produits d'épargne à long terme, est à l'étude, confirme l'Association française des Banques (AFB). Réagissant à des propos prêtés par l'Agence France-Presse à M. David Dautresme, président du Crédit du Nord et de la commission financière de l'AFB, cette dernière a diffusé, lundi 10 décembre, un communiqué selon lequel « *aucune décision n'était prise, à l'heure actuelle, sur le régime des SICAV et des FCP court terme, et aucune ne le sera sans une large concertation avec les banques de la place. Il ne saurait donc y avoir aucune position ou décision prématurée sans discussion très large de l'ensemble du problème dans tous ses aspects et avec tous* ». De son côté, le cabinet du ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy faisait dire que les « *propos de M. Dautresme n'engageaient que leur auteur* ».

De quoi s'agissait-il, qui pût, ainsi, entraîner de telles mises au point, fort prévisibles après les soubresauts récents du marché obligataire de Paris, « *semaine noire* » du début de novembre, et « *jeudi noir* » la semaine dernière ? Intervenant à Nice, samedi 8 décembre, aux « Journées de la finance » organisées par l'hebdomadaire *Investir*, M. Dautresme aurait déclaré que l'« *AFB devait examiner, la semaine prochaine, des mesures pour remédier à la dérive des SICAV et des FCP court terme* ». Il serait envisagé, notamment, d'établir des droits d'entrée et de sortie sur ces produits, afin d'éviter les « *aller et retour* » rapides, et de porter à un an la durée de détention nécessaire pour amortir ces droits. Autre proposition, celle de ramener de 80 % à 60 % le pourcentage d'obligations que ces SICAV et FCP ont en portefeuille. Enfin, il convenait de « *bien informer les souscripteurs sur les risques qu'ils prennent en souscrivant à de tels produits* ».

M. Dautresme a démenti l'essentiel de ces propos, notamment la durée minimum d'un an. Le pourcentage d'obligation a été ramené de 75 % à 60 % à la fin d'octobre dernier. Quant aux risques encourus, contrairement à ce qu'assuraient les banques à leurs clients, ils sont réels puisque des SICAV et FCP ont vu leur cours fléchir de 1 % à 1,5 % en novembre, et même davantage (2 % à 2,5 %). Ajoutons qu'il n'est pas question d'établir des droits d'entrée et de sortie sur les produits en question, car ils existent dès l'origine, du moins pour une partie d'entre eux.

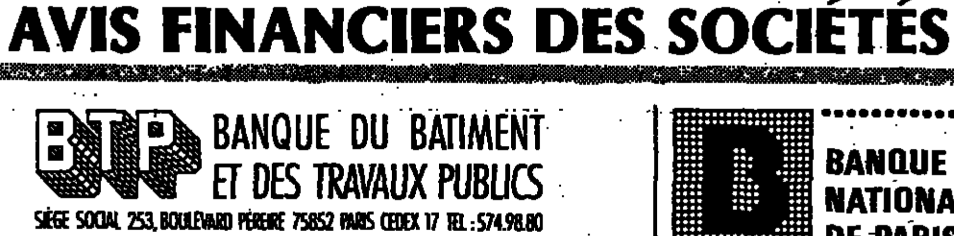
Or c'est là, précisément, que le bât blesse. Devant le succès d'une formule de placement hautement rémunératrice et mobile, qui remplaçait l'ancienne formule des *dépôts à terme* et bons de caisse, sévèrement pénalisée en septembre 1981, certaines banques ont offert à leur clientèle des SICAV sans droits d'entrée ni de sortie, avec une simple commission de gestion, prélevée *pro rata temporis*.

Du coup, la durée du placement pouvait être réduite à quelques jours, alors que l'imposition de tels droits exige une durée plus longue pour les amortir, et limite donc les « aller-retour » évoqués plus haut. Parmi les établissements les plus en flèche, figurent le Crédit commercial de France, champion toutes *catégories en tenant compte de sa* taille, avec sa Sélection (7 milliards de francs), le Crédit agricole avec UNIVAR (16 milliards), la BNP avec Natio-Placements (10 milliards), le Crédit lyonnais avec Lion-Associations (6,7 milliards), le CIC avec Monecic et Associc (6 milliards). En revanche, la Société générale avec Sogevalor (11,5 milliards), Paribas et Caisse des Dépôts avec Valréal (4 milliards), le Crédit du Nord et les Banques populaires ont maintenu les droits d'entrée ou de sortie, observant, en même temps, une plus grande prudence dans leurs placements, au prix de performances moindres. Le résultat est que les produits de ces banques ont été moins touchés que les précédents par la baisse des cours.

Sans doute, si la baisse des taux reprend, et elle reprendra certainement bientôt, le marché obligataire se redressera, de même que les cours des SICAV, mais les souscripteurs savent maintenant qu'il y a des risques. Comme l'encours de ces produits frôle maintenant les 200 milliards, ni les pouvoirs publics ni les banques, soucieuses de leur clientèle, ne peuvent s'en désintéresser, d'où la mise à l'étude de réformes possibles pour atténuer ces risques.

FRANÇOIS RENARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

SIÈGE SOCIAL 253, BOULEVARD PÉREIRE 75852 PARIS CEDEX 17 TEL : 574.98.80

Le conseil d'administration de la BTP s'est réuni le 5 décembre 1984 sous la présidence d'Alain Treppoz. Le président a tout d'abord accueilli un nouvel administrateur, représentant de l'Etat, M. *François* Lemasson, administrateur civil. Celui-ci a succédé à M. Jean-Christian Metz, appelé à d'autres fonctions au sein de la direction du Trésor. Sa compétence et son expérience avaient été vivement appréciées par les membres du conseil.

Le conseil d'administration a ensuite examiné les comptes au 30 septembre 1984, ils font apparaître un produit net bancaire de 130 millions de francs contre 119 millions à la même date en 1983, soit un accroissement de 9 %.

*Le résultat brut d'exploitation s'*établit à 41,4 millions de francs, montant similaire à celui de 1983.

Compte tenu des résultats prévus pour le dernier trimestre, le résultat brut d'exploitation de 1984 devrait cependant s'établir à un niveau nettement supérieur à celui de l'année précédente. Cette évolution positive devrait permettre, malgré une augmentation des provisions rendue nécessaire par la conjoncture difficile des secteurs du bâtiment et des travaux publics, de dégager un bénéfice net en hausse sensible par rapport à celui de 1983, qui était de 8,9 millions de francs.

De plus, le conseil d'administration a pris connaissance avec satisfaction de l'évolution très positive de l'activité financière de la banque.

En effet, grâce aux performances de ses divers produits SICAV et FCP, le montant total des capitaux gérés par la BTP s'élève à environ 5,5 milliards de francs au 31 novembre 1984 contre près de 3 milliards de francs au 31 novembre 1983.

Les questions sociales ont été également abordées avec la présentation du bilan des groupes d'expression et celle du volet social du plan de développement de la BTP.

Le conseil d'administration a constaté de façon unanime les progrès réalisés dans ce domaine, mais il a incité le président à poursuivre avec opiniâtreté dans cette voie de l'amélioration du dialogue social.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 2 octobre 1984 s'élève à 741 milliards 403 millions. Au passif, la rubrique « banques, organismes et établissements financiers » figure pour 19 119,4 millions (comptes à vue) et 235 613,9 millions (comptes et emprunts à échéance).

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 51 276,3 millions (comptes à vue) et 56 155,6 millions (comptes à échéance).

Les comptes de particuliers atteignent 42 609,1 millions (comptes à vue), 20 903,9 millions (comptes à échéance) et 56 540,4 millions (comptes d'épargne à régime spécial).

Les bons de caisse apparaissent pour 36 233 millions. Le total des ressources de clientèle s'élève à 263 718,3 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 265 978,7 millions, répartis comme suit : 39 746 millions de créances commerciales, 71 998,7 millions d'autres crédits à court terme, 83 866,5 millions de crédits à moyen terme, 70 367,5 millions de crédits à long terme. Les comptes débiteurs atteignent 27 517,6 millions.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 9 176,3 millions (comptes à vue) et 264 325,1 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe à la date du 2 octobre 1984 s'établit à 860 milliards 394 millions.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 Décembre

Amélioration

« La séance sera meilleure », assurait un professionnel mardi à la Bourse de Paris avant l'ouverture. « Mais, se dépêcha-t-il d'ajouter, je ne sais pas avec quoi. » De fait, après son accès de faiblesse de la veille, le marché a eu meilleure allure. Des points de fermeté sont réapparus à la cote et non des moindres, s'agissant de Carrefour, Peugeot, CSF, Pernod-Ricard, Printemps, Penarroya, dont la hausse s'échelonnait de 2 % à 3 %. Cependant, l'avance initiale n'a pas été entièrement conservée et, après avoir monté de 0,45 %, l'indicateur instantané enregistrait une avance limitée de 0,3 % en clôture. L'activité s'est effectivement maintenue a un niveau assez bas.

A quoi faut-il attribuer ce redressement ? Les spécialistes évoquaient le facteur technique, le moins mauvais comportement de Wall Street, également les déclarations apaisantes de M. J. Dromer, président de l'Association française des banques, au sujet des SICAV-trésorerie et des Fonds communs de placement. Ces déclarations se résument en quelques mots : aucune décision ne sera prise sans concertation. C'est donc l'assurance d'un retour au calme sur le marché des obligations. Mais, au-delà des explications données par les professionnels, l'on peut se demander si ordre n'a pas été donné d'en haut aux grands investisseurs d'empêcher un nouveau dérapage des cours. Dans les travées, certains disaient que les « gendarmes » intervenaient discrètement.

Stabilité de la devise-titre, qui s'est traitée entre 9,86 F et 9,92 F (contre 9,85 F et 9,93 F).

L'or, non plus, n'a guère varié. A Londres, l'once de métal précieux a valu 326,65 dollars l'once contre 326,25 dollars. A Paris, le lingot s'est inscrit à 99 100 F (– 100 F).

Recul du napoléon, qui a perdu 3 F à 595 F. Le volume des transactions a légèrement augmenté : 8,96 millions de francs contre 6,63 millions de francs.

NEW-YORK

Reprise des « Blue Chips »

Très déprimé ces derniers temps, Wall Street s'est un peu ressaisi lundi. Un mouvement de reprise s'y est développé, mais il n'a essentiellement concerné que les valeurs de tout premier plan, les « Blue Chips ». A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 9,05 points à 1 172,25, mais le bilan général de la séance ne traduisait pas cette amélioration. Il a seulement été équilibré. Sur 2 021 valeurs traitées, 776 ont monté, 756 ont baissé et 489 n'ont pas varié.

Ce redressement a été en grande partie dû au facteur technique. En l'espace de quinze jours, le « Dow Jones » a perdu plus de 57 points et des rachats du découvert se sont naturellement produits.

Les analystes ont noté le phénomène et, pour la plupart, estimaient que le fond de la baisse pourrait bien être atteint. Cependant, tous assuraient qu'il n'y avait rien de changé sur le fond. Les nouvelles en provenance de l'économie ne sont toujours pas très bonnes et *« les opérateurs,* disait un gérant de portefeuille *assimilent la détente des taux d'intérêt au ralentissement de l'expansion sans tenir compte de l'inflation modérée ».* L'activité a été relativement faible : 81,79 millions de titres ont changé de mains contre 81 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 7 déc.	Cours du 10 déc.
Alcoa	34 7/8	35 1/2
A.T.T.	18 7/8	18 5/8
Boeing	52 3/4	52 3/4
Chase Manhattan Bank	44 1/4	44 5/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	46 7/8
Eastman Kodak	69	69 3/4
Exxon	43 3/4	44 5/8
Ford	42 3/8	42 3/4
General Electric	53 3/4	54 1/2
General Foods	54 1/2	55
General Motors	73 3/4	74 1/4
Goodyear	24 7/8	24 7/8
I.B.M.	116 1/2	117 3/4
I.T.T.	31 5/8	30 3/4
Mobil Oil	27 3/4	27 3/4
Pfizer	39 5/8	39 3/4
Schlumberger	38 3/8	38 3/4
Texaco	33 5/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	40 3/4	41 1/2
Union Carbide	36 5/8	35 1/8
U.S. Steel	24 1/4	24 1/2
Westinghouse	24 1/4	24 7/8
Xerox Corp.	36 1/4	36 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PILES WONDER. — Le groupe Bernard Tapie détient à présent 50,42 % du capital des piles Wonder à la suite de deux opérations financières réalisées fin septembre (rachat à la famille Courtecuisse-Brouillet de 105 108 actions sur les 297.960 composant le capital) et fin novembre (rachat à la Banque Worms de 30 000 actions piles Wonder à 115 F l'une), indique la Chambre syndicale des agents de change. La cotation de cette action sera reprise le 12 décembre au marché au comptant, l'opération de maintien de cours à 11 F par titre étant prévue jusqu'au 7 janvier 1985 inclus.

COMPAGNIE BANCAIRE. — Pour les neuf premiers mois de 1984, le groupe annonce un résultat net consolidé de 348 millions de francs (contre 384 millions durant la même période de l'exercice précédent), et de 457 millions de francs (contre 491 millions) pour la période de douze mois comprise entre le 1er octobre 1983 et le 30 septembre dernier.

GRUNDIG. — Le numéro un ouest-allemand de l'électronique de loisirs, passé depuis avril sous le contrôle de Philips, aurait, dit-on de source bancaire, perdu 200 millions de deutschemarks (environ 80 millions de dollars) au cours de l'exercice 1983-1984. Le nouveau président du groupe, M. H. Koning, interrogé sur ce sujet, n'a voulu donner aucun chiffre avant le 18 décembre, jour de publication du bilan du groupe.

Grundig avait dégagé un bénéfice de 108 millions de DM en 1982-1983 après une perte en 1981-1982. Toutefois, ce chiffre aurait été surévalué par le jeu des amortissements et des constitutions de stocks afin d'améliorer le bilan au moment où son président-fondateur, M. Max Grundig, était en train de négocier la reprise de son groupe avec le français Thomson-Brandt, puis avec Philips.

De son côté, le directeur commercial du groupe, M. Rudolf Koeberle, a indiqué que le chiffre d'affaires de Grundig devrait être de 3 milliards de DM en 1984-1985, contre 2,8 milliards de DM en 1983-1984.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	7 déc.	10 déc.
Valeurs françaises	128,2	119,4
Valeurs étrangères	85,8	84,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 déc.	10 déc.
Indice général	181,7	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 11 décembre ..... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 déc.	11 déc.
1 dollar (en yens)	247,50	247,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 11 DÉCEMBRE

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

Étrangères

SICAV 10/12

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/12	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 479	9 461	9 200	9 700
ECU	6 861	6 846	....	....
Allemagne (100 DM)	308 310	308 450	292	312
Belgique (100 F)	15 226	15 234	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271.500	271 750	260	280
Danemark (100 krd)	85 410	85 570	68	83
Norvège (100 k)	106 090	106 080	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 387	11 371	10 950	11 850
Grèce (100 drachmes)	7 476	7 480	6	7 600
Italie (1 000 lires)	4 968	4 980	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 100	371 550	355	376
Suède (100 krs)	107 580	107 470	103	110
Autriche (100 sch)	43 640	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 528	5 521	5.150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 705	5 720	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	7 174	7 173	6 900	7 250
Japon (100 yens)	3 836	3 831	3 710	3 870

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/12
Or fin (kilo en barre)	99500	99300
Or fin (en lingot)	99200	99100
Pièce française (20 fr)	600	595
Pièce française (10 fr)	452	.....
Pièce suisse (20 fr)	576	576
Pièce latine (20 fr)	570	567
Souverain	720	724
Pièce de 20 dollars	4430	4440
Pièce de 10 dollars	2080	2040
Pièce de 5 dollars	1215	.....
Pièce de 50 pesos	3755	3745
Pièce de 10 florins	602	595

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mardi 11, 19 h 30
(appels possibles dès 19 h)

Un nouveau ministre pour une nouvelle politique étrangère ?

BERNARD BRIGOULEIX et BERTRAND LE GENDRE répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

LES NÉGOCIATIONS SUR LA « FLEXIBILITÉ » DE L'EMPLOI

Le CNPF doute de la possibilité de parvenir à un accord

Qui bluffe, de M. Jean Kaspar (CFDT) *ou de M. Yvon Chotard* (CNPF), quand, à l'issue de six heures de discussions, dans la nuit du 10 au 11 décembre, pour la treizième séance de négociations sur la « flexibilité », l'un proclame encore sa volonté d'aboutir à un accord et l'autre, désabusé, fait preuve de pessimisme ? Au moment d'abattre *leurs dernières cartes, puisque* l'ultime rencontre est prévue pour le 15 décembre, tous deux semblent tentés de pousser jusqu'à l'extrême leurs logiques.

En fait, il apparaît désormais que le sort de la négociation, ou l'éventualité d'un accord, ne dépend plus ni de M. Kaspar ni de M. Chotard. Tout sera *finalement* scellé par l'attitude de Force ouvrière, qui décidera, ou de sauver la politique contractuelle qui lui est si chère, ou de refuser une atteinte aux acquis sociaux, qui sont sa raison d'être et son succès.

Or le CNPF et la CFDT savent qu'une conclusion positive est impossible si la centrale de M. André Bergeron n'y participe pas. D'autant que, parmi les négociateurs, on n'a pas oublié le précé*dent de 1980*, quand un accord pratiquement acquis sur la réduction du temps de travail avait été anéanti par l'opposition de FO.

Signer à trois organisations syndicales (CFDT, CFTC et CGC), aujourd'hui, ce serait en outre laisser le champ libre aux surenchères dans les entreprises, alors que la CGT ne cesse de dénoncer préventivement *« la frénésie de compromis des* [autres] *partenaires syndicaux »*, accusés d'*« ouvrir en grand la porte des abandons »*. La CGT, qui avait paru isolée et n'avait plus pour seule riposte que de renouveler *« appel aux salariés »*, peut tirer profit de la discussion syndicale et, en cas d'échec, paraître l'emporter sur le fond du dossier. *« Nous sommes confortés dans notre jugement », « nous avons eu raison de tirer le signal d'alarme »*, déclarait M. Louis Viannet au sortir de la séance, en prenant ainsi date, non seulement vis-à-vis des autres organisations *syndicales* et du patronat, mais également du gouvernement, dont on sait que, si les négociations n'aboutissent pas, *il sera amené* à intervenir dans ce domaine sensible, en choisissant sans doute une voie moyenne qui mécontentera tout le monde.

Désillusion

Pour l'essentiel, cela explique le volontarisme actuel de la CFDT, suivie sur ce terrain par la CGC en premier lieu, puis par la CFTC et comme à regret par FO.

En séance, passées les premières explications orageuses qui ont cependant amené le CNPF et la CGPME à déclarer que leur texte *« était négociable et amendable »*, le malaise persistait et, malgré quelques progrès dans la suite de la discussion, se doublait de méfiance après une suspension.

Certes, il fut relativement commode de s'entendre sur le thème des mutations technologiques et, à quelques nuances près (la CFTC se montrant réservée, FO rechignant), sur celui de la durée du travail. Mais il n'en fut pas de même sur le point suivant de l'ordre du jour, le droit de licenciement, où des divergences apparurent dans le camp syndical.

Plus tard, la notion de travail différencié (travail temporaire, contrat à durée *déterminée*, temps partiel) provoqua à son tour des blocages entre les syndicats et le patronat. Enfin, en revenant sur la question des seuils sociaux, qui avaient été « mis de côté », et en affirmant que, en tout état de cause, *« un accord devrait comporter un chapitre sur ce point »*, le CNPF ajoutait un dernier élément de discorde, alors que le sujet n'avait même pas été abordé au cours des précédentes séances.

A ce point, chacun prenait conscience des difficultés qu'il y aurait à conclure, tant les objectifs semblaient inconciliables. Pourtant peu enclin au pessimisme, M. Yvon Chotard observait que *« les points difficiles n'ont pas été élucidés »*, et il ajoutait en évoquant les thèses de M. Michel Albert sur la flexibilité : *« S'il y a un accord, je le lui dédierai ; si nous n'avons pas d'accord samedi, comme je le crains, je lui demanderai de continuer son combat. »* Mordant, M. Jean Brunet (CGPME) renchérissait en proposant le choix entre *« ou suivre le changement ou décrocher »*, et il affirmait : *« La sécurité* [de l'emploi] *est parfaitement illusoire à notre époque et ce n'est pas la loi qui peut l'apporter. »* Quant aux négociateurs syndicaux, ils affichaient plus encore que leurs homologues patronaux l'espoir d'assurer l'avenir de la politique contractuelle, mais sans illusions. M. Benard Mourgues, pour FO, qui se montrait le plus embarrassé, achevait sa démonstration en assurant qu'il souhaitait *« alimenter la politique conventionnelle »*. M. Jean Gruat, pour la CFTC, apparut très dubitatif pour apprécier les résultats de la séance.

M. Jean Kaspar (CFDT) s'efforçait de croire à un accord possible, *mais il soulignait que « la route est longue et difficile »*, et il admettait *« les conditions ne sont pas encore réunies »*. Ce qui ne l'empêchait pas de faire des propositions, de prendre encore des risques, par exemple en affirmant, à propos des licenciements que *« le vrai problème est : y a-t-il sureffectifs ou pas ? »*. Dans le même état d'esprit, M. Jean-Louis Mandinaud, pour la CGC, ne paraissait plus espérer d'issue satisfaisante. *« Nous avons joué à tu négocies, moi non plus »*, admettait-il, *et*, s'il évoquait la possibilité d'un texte commun des quatre organisations, il lâchait : *« On pourrait en faire un pour s'expliquer devant les travailleurs en cas d'échec. »*

Après ce qui apparaît bien comme une séance ratée, les prochaines heures seront décisives. En coulisses, par des contacts discrets, on devait bientôt savoir si les partenaires sociaux ont la volonté de sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent. Soit ils préparent de part et d'autre des concessions, soit plus probablement le sort de la négociation sera fonction du verdict que rendra *M. Bergeron. A moins que* le bluff ne désigne un autre vainqueur entre M. Chotard et M. Kaspar.

A. Le.

PÉKIN ET LE MARXISME (SUITE ET RECTIFICATION)

Un journaliste du *Quotidien du peuple* a déclaré le mardi 11 décembre que c'était par « inadvertance » qu'il avait été écrit que le marxisme-léninisme ne pouvait régler les problèmes de la Chine (*le Monde* daté 9-10 décembre).

L'organe du Parti communiste chinois indiquait vendredi que les œuvres de Marx, d'Engels et de Lénine *devaient* certes être encore étudiées, mais, ajoutait-il, *« Nous ne pouvons dépendre des travaux de Marx et de Lénine pour résoudre nos problèmes modernes »*.

Samedi, le *Quotidien du peuple* publiait une discrète « correction », procédé fort rare dans la presse chinoise, invitant les lecteurs à comprendre : *« Nous ne pouvons dépendre des travaux de Marx et de Lénine pour résoudre TOUS nos problèmes modernes. »* C'est par inadvertance que le mot « tous » avait été omis...

● *Attentats contre l'ANPE en Bretagne.* – Deux bureaux de l'ANPE, à Lannion (Côtes-du-Nord) et à Brest (Finistère) ont été visés, dans la nuit du 10 au 11 décembre, par des attentats à l'explosif. A Brest, l'explosion, peu avant 3 heures, a entièrement soufflé le hall d'accueil de l'ANPE. A Lannion, où la charge a sauté à 3 heures 07, les dégâts sembleraient plus importants et les dossiers de 4 900 demandeurs d'emploi ont été éparpillés. Ces attentats n'avaient pas été revendiqués, mardi, en début d'après-midi. *Le ministère du travail* a dénoncé ces actes de violence et exprimé toute sa confiance au personnel de l'ANPE.

Le numéro du « Monde » daté 11 décembre 1984 a été tiré à 500 234 exemplaires

LA BAISSE DES PRIX DES CARBURANTS

- **4 centimes pour le litre de super**
- **5 centimes pour le litre de gazole**

Les prix maximaux à la pompe de tous les produits pétroliers diminueront de 3 à 5 centimes, mercredi 12 décembre. En région parisienne la baisse sera de 3 centimes par litre pour l'essence ordinaire (de 5,35 à 5,32 F/litre), de 4 centimes pour le super (de 5,65 à 5,61 F/litre), de 5 centimes pour le gazole (de 4,19 à 4,14 F/litre) et de 5,20 F par hectolitre pour le fuel domestique (de 294,80 F à 289,60 F/hectolitre).

Cette réduction résulte de la baisse en novembre des cours du dollar par rapport au franc et de celle des produits pétroliers sur le marché européen, principaux paramètres de la formule automatique de fixation des prix pétroliers. Elle aurait été largement supérieure si les pouvoirs publics n'avaient une nouvelle fois augmenté, comme prévu, la taxe destinée à la Caisse nationale de l'énergie (de 5 centimes/litre en décembre).

Le gouvernement vient d'ailleurs de proroger d'un an – jusqu'en décembre 1986 – la possibilité de jouer sur le montant de cette taxe, afin d'amortir les baisses de prix éventuelles découlant de la stricte application de la formule.

Sur le vif

Demandez la Lune !

Vous avez entendu cette pub à la radio ? On interroge un type riche, célèbre, entreprenant, du genre Tapie ou Trigano. On lui dit : vous allez faire une virée sur la Lune, qu'est-ce que vous emportez avec vous ? « Une planche à voile, une lampe de bureau et une carte de l'American Express. » Ah bon ? Une carte de l'American Express ? Et pour quoi faire ? « Pour acheter mon billet de retour. »

Il ne croit pas si bien dire, le monsieur en question. Elle va bientôt pouvoir lui servir, sur la Lune, sa carte de crédit. L'une des plus grosses banques américaines, la Lamar Saving Association, s'apprête à ouvrir une succursale au bord de la mer de la Tranquillité. Comment, c'est pas vrai ? C'était marqué dans *France-Soir*. Avec plein de détails à l'appui. Le président Reagan a déjà donné le feu vert. Mieux : il a promis d'accorder des avantages fiscaux très appréciables aux investisseurs lunaires.

Il ne s'agit plus de rêver. Il va même falloir se grouiller. La CIA est affolée. Elle a repéré dans les environs de Moscou une école spéciale qui accueille, chaque année, je cite, trois cents candidats à la mobilité extra-terrestre de l'emploi. Après le coup de l'Afghanistan, on peut s'attendre à tout moment à voir les Soviétiques envahir la face non cachée – ils font ça pour nous narguer – de la Lune. Et installer des colonies de jeunes Popovs dans les cratères.

Alors là, les Américains – ils n'aiment pas qu'on leur marche sur les pieds – ont décidé de réagir. Vite et fort. Pas question de laisser le rouble, monnaie au demeurant complètement dépréciée sur le plancher des vaches en dehors des pays de l'Est, régner en maître à la Bourse de la mer de la Fécondité. Ils tiennent absolument à ce que l'exportation des produits made on the *moon* se traite en dollars. Ah mais !

Moi, ce que je ne comprends pas, c'est l'indifférence, que dis-je ? *l'asthénie du gouvernement* de la France. A quoi ça sert d'avoir nationalisé le crédit si ce n'est pas pour se lancer à son tour à la conquête de ce fabuleux et lointain marché de cassoulet en tube et de combinaisons spatiales qui n'attendent que la griffe de Cardin pour être à peu près présentables ? On ne va tout de même pas laisser Coca-Cola arroser seul les hamburgers servis dans des fast-foods sous bulle de verre. Et le beaujolais ?

CLAUDE SARRAUTE.

L'EX-FLNC REVENDIQUE LE MEURTRE D'UN CRS A BASTIA

L'ex-FLNC a revendiqué, mardi 11 décembre, dans un communiqué authentifié, le meurtre du CRS commis à Bastia dans la nuit du 1er au 2 décembre, ainsi que le mitraillage des gendarmeries de Solenzara, Ile-Rousse et Borgo au cours de la même nuit, en Corse.

Le mouvement séparatiste dissous revendique *également* deux attentats à Porticcio et des attentats à Ajaccio, notamment contre EDF, une perception, l'agence bancaire Worms, *la DDE* et *le* rectorat. Il dément, en revanche, l'attentat contre le cabinet de l'avocat De Casalta à Bastia.

Evoquant les dernières manifestations de jeunes nationalistes en Corse, le texte rendu public dénonce *« les grandes responsabilités »* du préfet Robert Broussard et *« le dispositif policier, plus musclé que sous Giscard »*.









A B C D E F G